

Prospectus mis à la disposition du public à l'occasion :

- D'une Offre à Prix Ferme auprès du public de 1 200 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par Appel Public à l'Epargne au prix de 2,5 dinars l'action.
- D'un Placement Global de 2 000 000 auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 000 DT au prix de 2,5 dinars l'action.
- De l'admission aux négociations sur le Marché Alternatif de la cote de la Bourse des actions composant le capital de la société « SOTEMAIL ».

Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »

SOTEMAIL®

**GRES
PORCELLANATO®**

Société Anonyme au capital de **23 000 000 Dinars** divisé en 23 000 000 actions

de nominal 1 dinar entièrement libérées

Registre de Commerce : B13339 2002

Siège social : Menzel Hayet- Zéramdine- 5033 Monastir- Tunisie

Tél: +216 73 610 772 / Fax : +216 73 610 778

Site web : www.sotemail.tn

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

Visa № 13 - 0845 du 09 DEC 2013 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs. Ce visa a été accordé en vue de l'introduction de la société au Marché Alternatif de la cote de la Bourse. Ce marché permet aux sociétés de lever des fonds stables dans le but de se restructurer et de financer leur croissance. Il est essentiellement destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen et long terme.

Responsable chargé de l'information

Mme Najet Ben Amar

Directeur de la communication de la société « SOTEMAIL »

Adresse : Avenue du Japon Mont-plaisir-Tunis

Tél: 71 906 852 - Fax : 71 902 622 -

E-mail : najetbenamar@somocergroup.com

Intermédiaire en bourse chargé de l'opération



Arab Financial Consultants AFC

4 rue Brahim Jaffel-Menzah IV-1004 Tunis

Tél : 71 754 720 - Fax : 71 234 672

E-mail : afc@afc.fin.tn

Listing sponsor



Green Center – Bloc C 2e étage, Rue du Lac

Constance – Les Berges du lac Tunis

Tél : 71 964 102 / Fax : 71 960 959

E-mail : macsa@macsa.com.tn

Evaluateur



AMC Ernst & Young

Boulevard de la Terre Centre Urbain

Nord -1003 - Tunis

Tél : 70 749 111 – Fax : 70 749 045

E-mail : tunisoffice@tn.ey.com

Décembre 2013



SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	6
FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIETE « SOTEMAIL » ET D'ADMISSION DE SES ACTIONS AU MARCHE ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE.....	8
CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	12
1.1 RESPONSABLE DU PROSPECTUS	12
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PROSPECTUS	12
1.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	12
1.4 ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	18
1.5 ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION	18
1.6 ATTESTATION DU LISTING SPONSOR	19
1.7 RESPONSABLE DE L'INFORMATION	20
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	21
2.1. CARACTERISTIQUES ET MODALITES DE L'OPERATION.....	21
2.1.1 Contexte et objectifs de l'opération	21
2.1.2 Décisions ayant autorisé l'opération :.....	21
2.1.3 Actions offertes au public.....	21
2.2. LE PRIX DE L'OFFRE ET SA JUSTIFICATION	22
2.2.1 Choix des méthodes d'évaluation	23
2.2.2 Résultat des travaux d'évaluation de la société SOTEMAIL	28
2.3. TRANSACTIONS RECENTES	35
2.4. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE.....	36
2.5. MODALITES DE PAIEMENT DU PRIX.....	37
2.6. PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE.....	37
2.7. DATE DE JOUSSANCE DES ACTIONS NOUVELLES	37
2.8. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES	37
2.9. MODE DE PLACEMENT, MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES	38
2.10. DECLARATION DES RESULTATS	42
2.11. REGLEMENT DES ESPECES ET LIVRAISON DES TITRES.....	42
2.12. RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR L'OFFRE	42
2.13. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES ACTIONS OFFERTE.....	43
2.13.1 Droits attachés aux actions	43
2.13.2 Régime de négociabilité	43
2.13.3 Régime fiscal applicable	43
2.14. MARCHE DES TITRES	43
2.15. COTATION DES TITRES	44
2.16. TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGES	44
2.17. AVANTAGE FISCAL.....	44
2.18. LISTING SPONSOR	44
2.19. CONTRAT DE LIQUIDITE.....	45
2.20. REGULATION DU COURS BOURSIER.....	45
2.21. ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE	45
2.21.1 Représentation au Conseil d'Administration	45
2.21.2 Engagement de se conformer à la loi sur la dématérialisation des titres	45
2.21.3 Tenue de communications financières	45
2.21.4 Engagement de respecter l'article 29 du Règlement Général de la Bourse	45
2.21.5 Engagement de se conformer à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'APE	45
2.21.6 Engagement de mise en place d'une structure d'audit interne et d'un manuel de procédures	45
2.22. ENGAGEMENTS DES ACTIONNAIRES ACTUELS DE LA SOCIETE	46
2.22.1 Engagement de ne pas céder plus de 5% de leur participation au capital de la société	46
2.22.2 Engagement de ne pas développer une activité locale concurrente	46

CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	47
3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR	47
3.1.1. <i>Dénomination et siège social</i>	47
3.1.2. <i>Forme juridique et législation particulière applicable</i>	47
3.1.3. <i>Date de constitution et durée de la société</i>	47
3.1.4. <i>Objet social</i>	47
3.1.5. <i>Registre de commerce</i>	47
3.1.6. <i>Matricule fiscale</i>	47
3.1.7. <i>Régime fiscal applicable : droit commun</i>	47
3.1.8. <i>Exercice social</i>	48
3.1.9. <i>Nationalité</i>	48
3.1.10. <i>Capital social</i>	48
3.1.11. <i>Lieux où peuvent être consultés les documents de la société</i>	48
3.1.12. <i>Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM</i>	48
3.1.13. <i>Clauses statutaires particulières</i>	48
3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE	51
3.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	52
3.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30/09/2013	52
3.4.1. <i>Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 30/09/2013</i>	53
3.4.2. <i>Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30/09/2013</i>	53
3.4.3. <i>Nombre d'actionnaires</i>	53
3.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE SOMOCER AU 31/12/2012	53
3.5.1. <i>Présentation Générale du Groupe SOMOCER au 31/12/2012</i>	53
3.5.2. <i>Politique actuelle et future de financement inter sociétés du Groupe SOMOCER</i>	56
3.5.3. <i>Relations de la société SOTEMAIL avec les sociétés du groupe SOMOCER au 31/12/2012</i>	56
3.5.4. <i>Relation avec les autres parties liées autres que les sociétés du groupe SOMOCER</i>	58
3.6. DIVIDENDES	60
3.7. MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR	60
CHAPITRE 4 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION.....	61
4.1. PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE	61
4.1.1. <i>Cadre réglementaire</i>	61
4.1.2. <i>Présentation générale du secteur des IMCCV</i>	62
4.1.3. <i>Activité des carreaux en céramique en Tunisie</i>	64
4.2. PRESENTATION DE LA SOCIETE SOTEMAIL ET DE SON ACTIVITE	71
4.2.1. <i>Historique de la société</i>	71
4.2.2. <i>Description de l'activité de la société</i>	72
4.2.3. <i>Politique de fixation des prix</i>	77
4.2.4. <i>Certification et mise à niveau</i>	78
4.3. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 31/12/2012	78
4.3.1. <i>Evolution et composition des revenus</i>	78
4.3.2. <i>Evolution et composition des achats consommés</i>	81
4.3.3. <i>Marge brute</i>	81
4.4. INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE SOTEMAIL AU 30/09/2013	82
4.5. FACTEURS DE RISQUES	83
4.5.1. <i>Risques afférents au secteur</i>	83
4.5.2. <i>Risques afférents à l'activité</i>	84
4.6. LITIGES ET ARBITRAGES EN COURS	86
4.7. ORGANISATION DE LA SOCIETE	86
4.7.1. <i>Gouvernance et contrôle interne</i>	86
4.7.2. <i>Système d'information</i>	90
4.8. POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF	92
4.8.1. <i>Evolution de l'effectif et répartition par catégorie socioprofessionnelle</i>	92
4.8.2. <i>Politique de rémunération et d'intéressement</i>	92

4.8.3. <i>Politique de formation</i>	93
4.9. <i>POLITIQUE D'INVESTISSEMENT</i>	93
4.9.1. <i>Investissements récents ou en cours de réalisation</i>	93
4.9.2. <i>Investissements futurs</i>	94
4.10. <i>ANALYSE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES)</i>	94
CHAPITRE 5 : PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTATS	95
5.1. <i>PATRIMOINE DE LA SOCIETE SOTEMAIL AU 31/12/2012</i>	95
5.1.1. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2012</i>	95
5.1.2. <i>Immobilisations financières au 31/12/2012</i>	96
5.1.3. <i>Hypothèques et nantissements consentis par la société en contrepartie des prêts et des concours bancaires obtenus</i>	96
5.2. <i>PATRIMOINE DE LA SOCIETE SOTEMAIL AU 30/06/2013</i>	98
5.2.1. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2013</i>	98
5.2.2. <i>Immobilisations financières au 30/06/2013</i>	99
5.3. <i>PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 30/06/2013</i>	99
5.4. <i>RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE</i>	100
5.4.1. <i>Etats financiers comparés au 31 décembre</i>	101
5.4.2. <i>Rapports général et spécial relatifs aux états financiers arrêtés au 31/12/2012</i>	123
5.4.3. <i>Engagements financiers au 31/12/2012</i>	130
5.4.4. <i>Encours des crédits contractés par la société SOTEMAIL au 31/12/2012</i>	131
5.4.5. <i>Soldes Intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre</i>	133
5.4.6. <i>Tableau de mouvement des capitaux propres au 31/12/2012</i>	134
5.4.7. <i>Affectation des résultats</i>	135
5.4.8. <i>Evolution des dividendes</i>	135
5.4.9. <i>Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation</i>	135
5.4.10. <i>Evolution de la marge brute d'autofinancement</i>	136
5.4.11. <i>Evolution de la structure financière</i>	136
5.4.12. <i>Indicateurs de gestion</i>	137
5.4.13. <i>Ratios financiers</i>	138
5.5. <i>RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 30/06/2013</i>	139
5.5.1. <i>Etats financiers comparés au 30 Juin</i>	139
5.5.2. <i>Engagements financiers au 30 Juin 2013</i>	162
5.5.3. <i>Tableau de mouvements des capitaux propres au 30/06/2013</i>	164
5.5.4. <i>Soldes intermédiaires de gestion au 30 Juin</i>	165
5.5.5. <i>Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation</i>	166
5.5.6. <i>Evolution de la marge brute d'auto financement</i>	166
5.5.7. <i>Evolution de la structure financière</i>	166
5.5.8. <i>Principaux indicateurs et ratios financiers</i>	167
CHAPITRE 6 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES.....	169
6.1 <i>MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</i>	169
6.1.1 <i>Membres des organes d'administration de la société SOTEMAIL</i>	169
6.1.2 <i>Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société SOTEMAIL</i>	169
6.1.3 <i>Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction</i>	169
6.1.4 <i>Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés</i>	170
6.1.5 <i>Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d'administration dans la société qu'ils représentent</i>	170
6.2 <i>INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2012</i>	170
6.2.1 <i>Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2012</i>	170
6.2.2 <i>Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2012</i>	171
6.3 <i>CONTROLE</i>	171

6.4 NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL	171
CHAPITRE 7 : RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....	172
7.1 EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	172
7.1.1 <i>Evolution récente des activités de SOTEMAIL</i>	172
7.1.2 <i>Analyse des performances réalisées au 30/09/2013 par rapport aux prévisions de l'exercice 2013.....</i>	172
7.1.3 <i>Stratégie de développement</i>	173
7.2 PERSPECTIVES D'AVENIR	175
7.2.1 <i>Hypothèses de prévisions retenues</i>	176
7.2.2 <i>Etats financiers prévisionnels.....</i>	188
7.2.3 <i>Indicateurs de gestion</i>	191
7.2.4 <i>Ratios financiers prévisionnels</i>	192
7.2.5 <i>Marge brute d'autofinancement</i>	192
7.2.6 <i>Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers prévisionnels de SOTEMAIL 2013-2017....</i>	193

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

Créée en 2002 par la société SOMOCER filiale du groupe Abdennadher, SOTEMAIL est une société industrielle spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de carreaux céramiques en grès porcelaine pour le revêtement de sols et de murs.

SOTEMAIL est une société anonyme au capital de 23 millions de dinars ayant son siège social à Menzel Hayet à Monastir. Son usine est installée dans la zone de Souassi, zone de développement régional du gouvernorat de Mahdia. Sa capacité annuelle de production est d'environ 1 600 000 m².

Initialement, SOTEMAIL a été créée sous la forme d'une SARL avec un capital social de 2,010 millions de dinars, détenu à 99,5% par SOMOCER et ayant pour objet la production de frites, matière première utilisée pour l'émaillage des carreaux céramiques. Mais l'évolution du marché a incité la société mère, SOMOCER, à redéfinir l'objet social de sa filiale, en la transformant en une unité industrielle pour la production de grès porcelaine dans la masse avec une gamme de produits complémentaire à celle fabriquée et commercialisée par SOMOCER, notamment en termes de typologie, designs et dimensions.

SOTEMAIL s'est engagée dans une démarche qualité et a été certifiée conforme au référentiel ISO 9001-2008 en juin 2010 par la TÜV Rheinland Cert GmbH membre de TÜV CERT. Ce certificat a été reconduit en juin 2013 pour une durée de trois années expirant au 01/06/2016.

SOTEMAIL compte parmi les opérateurs de référence dans le domaine de l'industrie des carreaux céramiques en grès porcelaine.

Grâce aux fortes synergies développées entre SOMOCER et SOTEMAIL, cette dernière est rapidement parvenue à maîtriser le métier et à se positionner sur le marché. En effet, pour une capacité installée de production de carreaux céramiques pour pavage de sol en Tunisie de 14 350 000 m² en 2012, le groupe (SOMOCER-SOTEMAIL) détient 30%* environ du marché avec une capacité de production annuelle de 4 300 000 m².

Avec l'outil industriel en place, l'offre Produits de SOTEMAIL est composée essentiellement de carreaux de grès porcelaine émaillé avec des dimensions variant du 15*15 au 25*60 cm et une prédominance des carreaux 30*30 cm.

En terme de finition et de design des carreaux, SOTEMAIL est dotée d'une technologie de décoration par impression numérique sur les carreaux céramiques type INKJET, permettant d'avoir une parfaite qualité de décoration avec des possibilités sans limite de reproduire les designs et les couleurs demandés par ses clients.

Au 31/12/2012, les revenus de SOTEMAIL totalisent 16,8 millions de dinars avec une progression de 14,8% par rapport à l'année 2011 (14,6 millions de dinars).

Le résultat net au titre de l'exercice 2012 s'établit à 1,420 millions de dinars, en progression de 45,6% comparé à 2011 (0,975 millions de dinars).

Le taux de la marge nette en 2012 est de 8,8% contre 6,8% en 2011.

* Selon étude de marché réalisée par le Bureau AFAC Consulting

Compte tenu des tendances actuelles du marché des carreaux céramiques, d'une demande soutenue du marché et des limites de son actuel outil de production, SOTEMAIL a entamé en 2011, la réalisation d'un programme d'investissement de 39 millions de dinars pour l'agrandissement et pour le développement de son usine. Cette dernière disposera de nouvelles chaînes de production à haut niveau d'automatisation qui compteront des presses, des fours et plusieurs technologies numériques de pointe pour la décoration, la coloration, le polissage et la rectification des carreaux céramiques. Les nouvelles chaînes permettront à SOTEMAIL de:

- compléter sa gamme actuelle par l'introduction de nouvelles technologies pour la production de carreaux de grès porcelaine de première qualité;
- assurer une grande flexibilité en termes de formats moyens et grands allant jusqu'à 120 cm;
- augmenter sa capacité de production de grès porcelaine qui passera de 1,6 à 4,5 millions de m² par an ;
- consolider sa position sur ses marchés actuels et s'imposer sur de nouveaux segments de marché.

Au 31/10/2013, SOTEMAIL a réalisé environ 86% de l'investissement. Les dépenses engagées à cette date sont estimées à 34,6 millions de dinars.

L'entrée en production de cette nouvelle unité est prévue pour janvier 2014.

L'opération d'introduction en bourse envisagée vise à boucler le schéma de financement relatif à la nouvelle ligne de production à travers la levée de 8 millions de dinars sur le marché alternatif.

FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIETE « SOTEMAIL » ET D'ADMISSION DE SES ACTIONS AU MARCHE ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE

MONTANT DE L'OPERATION : 8 000 000 DT

NOMBRE D'ACTIONS OFFERTEs : 3 200 000 actions nouvelles à émettre représentant 12,21% du capital après augmentation réparties en :

- Offre à Prix Ferme de 1 200 000 actions ;
- Placement Global de 2 000 000 actions.

PRIX D'EMISSION DES ACTIONS NOUVELLES : 2,5 dinars l'action : soit 1 dinar de nominal et 1,5 dinar de prime d'émission à libérer intégralement à la souscription.

VALEUR NOMINALE : 1 dinar

FORME DES ACTIONS : Nominative

CATEGORIE : Actions ordinaires

PERIODE DE SOUSCRIPTION : Du 20/12/2013 au 23/12/2013 inclus.

DATE DE JOUSSANCE DES ACTIONS NOUVELLES : 01/01/2014

ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES : Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions de la société « SOTEMAIL » exprimées dans le cadre de cette Offre à Prix Ferme (Cf. liste des intermédiaires en bourse en annexe).

L'intermédiaire en bourse AFC est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions « SOTEMAIL » exprimées dans le cadre du Placement Global.

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital sera versé dans le compte indisponible N° 03 508 056 0321 046 006 77 ouvert auprès de la BNA Agence Msaken, conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

OFFRE PROPOSEE ET MODE DE REPARTITION DES TITRES : Cette opération se fera par le moyen de :

- Une Offre à Prix Ferme de 1 200 000 actions représentant 37,5% du total des actions à émettre en numéraire et 4,58% du capital de la société après augmentation, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
- Un Placement Global de 2 000 000 actions, représentant 62,5% du total des actions à émettre en numéraire et 7,63% du capital de la société après augmentation, auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 000 dinars, centralisé auprès de l'Arab Financial Consultants-AFC-intermédiaire en bourse.

Le placement global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les souscripteurs dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Sans fractionnement,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la règlementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

Les souscripteurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de souscrire dans le cadre de l'OPF et inversement.

1/ Offre à Prix Ferme

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 1 200 000 actions « SOTEMAIL » à émettre en numéraire seront offertes et réparties en deux (2) catégories:

Catégories	Nombre d'actions	Montant en DT	Répartition en % du capital social après augmentation	Répartition en % de l'OPF
Catégorie A: Institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 100 actions et au maximum 600 000 actions.	600 000	1 500 000	2,29%	50,00%
Catégorie B: Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères, autres que les institutionnels, sollicitant au minimum 100 actions et au maximum 131 000 actions.	600 000	1 500 000	2,29%	50,00%
TOTAL	1 200 000	3 000 000	4,58%	100,00%

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

Pour la catégorie A :

Les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part de chaque institutionnel ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération.

Pour la catégorie B :

Les demandes de souscription seront satisfaites égalitairement par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté à l'autre catégorie.

Etant précisé que les investisseurs qui auront à souscrire dans l'une de ces deux catégories ne peuvent pas souscrire au Placement Global.

2/ Placement Global

Dans le cadre du Placement Global, 2 000 000 actions seront offertes à des investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 000 dinars.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à :

- 131 000 actions pour les non institutionnels (soit au plus 0,5% du capital après son augmentation),
- 1 310 000 actions pour les institutionnels* (soit au plus 5% du capital après son augmentation).

Les souscripteurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de souscrire dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à la catégorie A puis B de l'Offre à Prix Ferme.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE SOTEMAIL AU MARCHE ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE : La société « SOTEMAIL» a demandé l'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse de Tunis de la totalité des actions ordinaires y compris celles objet de l'offre, toutes de même catégorie, de nominal 1 dinar et composant la totalité de son capital.

La Bourse a donné en date du 06/09/2013, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société « SOTEMAIL» au marché alternatif de la cote de la Bourse.

L'admission définitive des 26 200 000 actions de nominal un (1) dinar chacune, composées des 23 000 000 d'actions anciennes et des 3 200 000 actions nouvelles à émettre, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

1/Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;

2/Justification de la diffusion dans le public des 12,2% du capital auprès d'au moins 100 actionnaires au plus tard le jour d'introduction ;

3/Justification de l'existence d'un manuel de procédure d'organisation, de gestion et de divulgation des informations financières et d'une structure d'audit interne.

En outre, le Conseil de la Bourse recommande de mettre en place un contrat de liquidité.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société SOTEMAIL se fera au marché alternatif de la cote de la bourse au cours de 2,5 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

COTATION DES TITRES : La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché alternatif de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarra qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis dans le bulletin officiel de la BVMT et du CMF.

* Tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse

LISTING SPONSOR : La société MAC SA a été désignée par SOTEMAIL pour assurer la fonction de Listing Sponsor. Elle aura pour mission d'assister la société pendant son introduction au marché alternatif de la Cote de la Bourse et de l'accompagner pour l'accomplissement de ses obligations légales et réglementaires d'informations périodiques et permanentes et ce, pendant au moins deux ans suivant son introduction. Cette mission pourrait être prolongée dans le cas où il n'y aurait pas eu transfert de cotation de la société SOTEMAIL sur le marché principal de la cote de la Bourse.

En cas de résiliation du mandat, pour quelque motif que ce soit, la société SOTEMAIL doit, sans délai, désigner un nouveau listing sponsor. Le Conseil du Marché Financier doit être informé de toute désignation.

CONTRAT DE LIQUIDITE : Un contrat de liquidité pour une période d'un an à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de « SOTEMAIL », est établi entre AFC- Intermédiaire en bourse et «SOMOCER», actionnaire de référence de SOTEMAIL portant sur 100 000 titres et 250 000 DT.

REGULATION DU COURS BOURSIER : Les actionnaires de la société SOTEMAIL se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir auprès de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier, et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à AFC, intermédiaire en Bourse.

PRISE EN CHARGE DES TITRES PAR LA STICODEVAM : La STICODEVAM a attribué en date du 17/10/2013 aux actions anciennes de la société SOTEMAIL le code ISIN : TN0007600018.

La société SOTEMAIL s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par AFC, intermédiaire en Bourse.

CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 RESPONSABLE DU PROSPECTUS

Mr Ahmed Sghir

Directeur Général de la société SOTEMAIL

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PROSPECTUS

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité.

Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée».

Mr Ahmed SGHIR

Directeur Général de Société « SOTEMAIL »



1.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Etats financiers individuels de la société « SOTEMAIL » arrêtés au 31/12/2010

- *Cabinet KBH Audit & Conseil* : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Nizar Barkia.
Adresse : Rue Abou El Hasan LAKHMI, Imm. La Perla2, 5^{ème} étage, bureau n°53, BP n°40, 3027 Sfax El Jadida (TUNISIE).
Tél : +216 74 401 252
Fax : +216 74 401 253
E-mail : info@kbh-tunisia.com

Etats financiers individuels de la société « SOTEMAIL » arrêtés au 31/12/2011, au 31/12/2012 et intermédiaires arrêtés au 30/06/2013

- *Cabinet KBH Audit & Conseil* : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Habib Kallel.
Adresse : Rue Abou El Hasan LAKHMI, Imm. La Perla2, 5^{ème} étage, bureau n°53, BP n°40, 3027 Sfax El Jadida (TUNISIE).
Tél : +216 74 401 252
Fax : +216 74 401 253
E-mail : info@kbh-tunisia.com
- *Cabinet CRG Audit* : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Madame Chiraz Drira.
Adresse : 42, Avenue Habib Bourguiba C5-5 Bab-Bhar 3000 Sfax
Tél : +216 74 297 709
Fax : +216 74 297 729
E-mail : crg.audit@gnet.tn



➤ **Opinion sur les états financiers arrêtés au 31/12/2010**

Les états financiers de la société « SOTEMAIL » relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2010, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet KBH Audit & Conseil représenté par Monsieur Nizar Barkia selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Le commissaire aux comptes a émis l'opinion suivante :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2008, nous avons audité les états financiers de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL », au 31 décembre 2010. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Les états financiers annexés au présent rapport et soumis à votre approbation totalisent au bilan 35.951.224 dinars et dégagent un bénéfice net de 1.472.318 dinars.

I-Etendue des travaux d'audit

Nous avons effectué notre mission selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à exprimer, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la gérance, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

II-Observation

L'examen des états financiers sous leur forme définitive tels qu'arrêtés par votre conseil d'administration dans sa réunion du 23 février 2011 nous amène à porter à votre connaissance la principale observation suivante :

La promesse de vente du 18 Juillet 2003, objet des avances sur achat terrain sis à « ESSOUASSI » qui s'élèvent au 31 décembre 2010 à 120.000 dinars et comptabilisées au compte « avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations », a été conclue entre la société SOMOCER en qualité d'acheteur et Mr Abdallah BEN AHMED en qualité de vendeur.

Au 31 décembre 2010, le contrat définitif d'acquisition au nom de la société SOTEMAIL n'est pas encore concrétisé. La société SOTEMAIL est actuellement en litige avec le propriétaire de ce terrain et une action en justice est actuellement intentée contre lui. Une provision pour risque et charge, au moins égal au montant des avances, aurait dû être constituée à ce titre.

III-Opinion

Compte tenu des diligences accomplies, et sous réserve des observations figurants au paragraphe II du présent rapport, nous estimons être en mesure de certifier la régularité et la sincérité des états financiers de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL » arrêtés au 31 décembre 2010 conformément à la loi 96-120 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

IV-Autres

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 1- Nous avons vérifié l'exactitude des informations financières contenues dans le rapport du conseil sur l'activité de la société au cours de l'exercice 2010.
- 2- Au mois de janvier 2011, la société a fait l'objet, suite aux débordements qui ont suivi la révolte populaire, d'un incendie qui a touché son administration sise à ESSOUASSI qui a causé de légers dégâts suivant déclaration de la direction de la société.
- 3- La société a procédé, au titre du présent exercice, à un changement d'estimation du taux d'amortissement applicable aux matériels industriels. Elle a estimé la durée d'utilité du dit matériel à 15 ans au lieu de 10 ans antérieurement appliquée pour les exercices antérieurs. Le paragraphe deux (2) des notes annexes aux états financiers font mention à ce changement d'estimation ».

➤ **Opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2011**

Les états financiers de la société « SOTEMAIL » relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2011, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet KBH Audit & Conseil représenté par Monsieur Habib Kallel et par le cabinet CRG AUDIT représenté par Madame Chiraz Drira selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« I- Présentation :

- 01** En exécution du mandat du Co-commissariat aux comptes qui nous ont été confié et conformément aux Normes Internationales d'Audit adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission pour l'exercice clos au 31 décembre 2011.
- 02** Nous avons audité le bilan ci-joint de la Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL » arrêté au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.
- 03** Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 36 279 519 dinars et fait ressortir un bénéfice comptable de 975 137 dinars.
- 04** Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

II- Etendue de l'Audit :

- 05** Notre mission effectuée par référence aux Normes internationales d'Audit a été planifiée et réalisée en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 06** Nous avons procédé à l'examen par sondages des éléments justifiant les données contenues dans ces états financiers et nous avons effectué les contrôles considérés comme utiles et nécessaires.
- 07** Nous avons procédé à la vérification périodique de l'efficacité du système de contrôle interne, à l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives

retenues ainsi qu'à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

- 08** Nous estimons que nos investigations constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion. En effet, nos contrôles ont été opérés conformément aux normes d'audit d'usage.

III- Observation :

- 09** La promesse de vente du 18 Juillet 2003, objet des avances sur achat terrain sis à «ESSOUASSI» qui s'élèvent au 31 décembre 2011 à 120 000 dinars et comptabilisées au compte « avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations », a été conclue entre la société « SOMOCER » en qualité d'acheteur et Mr Abdallah BEN AHMED en qualité de vendeur.

Au 31 décembre 2011, le contrat définitif d'acquisition au nom de la société SOTEMAIL n'est pas encore concrétisé. La société SOTEMAIL est actuellement en litige avec le propriétaire de ce terrain et une action en justice est actuellement intentée contre lui. Une provision pour risque et charge, au moins égale au montant des avances, devrait être constituée à ce titre.

IV- Expression d'Opinion :

- 10** Compte tenu des vérifications auxquelles nous avons procédées, des diligences accomplies et des normes de révision généralement admises, à notre avis, et sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation évoquée au paragraphe 9, les états financiers sont réguliers et sincères et présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunisienne d'EMAIL « SOTEMAIL » au 31 décembre 2011, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.
- 11** Les informations financières présentées dans le rapport de votre Conseil d'Administration sont sincères et conformes à celles contenues dans les états financiers annexés au présent rapport ».

➤ **Opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2012**

Les états financiers de la société « SOTEMAIL » relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2012, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet KBH Audit & Conseil représenté par Monsieur Habib Kallel et par le cabinet CRG AUDIT représenté par Madame Chiraz Drira selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« I- Présentation :

- 01** En exécution du mandat du Co-commissariat aux comptes que nous a été confié et conformément aux Normes Internationales d'Audit adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission pour l'exercice clos au 31 décembre 2012.
- 02** Nous avons audité le bilan ci-joint de la Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL » arrêté au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

03 Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 45 037 062 dinars et fait ressortir un bénéfice comptable de 1 420 009 dinars.

04 Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

II- Etendue de l'Audit :

05 Notre mission effectuée par référence aux Normes internationales d'Audit a été planifiée et réalisée en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

06 Nous avons procédé à l'examen par sondages des éléments justifiant les données contenues dans ces états financiers et nous avons effectué les contrôles considérés comme utiles et nécessaires.

07 Nous avons procédé à la vérification périodique de l'efficacité du système de contrôle interne, à l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues ainsi qu'à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

08 Nous estimons que nos investigations constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion. En effet, nos contrôles ont été opérés conformément aux normes d'audit d'usage.

III- Remarque :

09 La promesse de vente du 18 Juillet 2003, objet des avances sur achat du terrain sis à la région de « ESSOUASSI » totalisant au 31 décembre 2012 la somme de 120 000 dinars et comptabilisées au compte « avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations », a été conclue entre la société « SOMOCER » en qualité d'acheteur et Mr Abdallah BEN AHMED en qualité de vendeur.

Au 31 décembre 2012, le contrat définitif d'acquisition au nom de la société SOTEMAIL n'est pas encore concrétisé. La société SOTEMAIL est actuellement en litige avec le propriétaire de ce terrain et une action en justice est actuellement en cours. Une provision pour risque et charge, au moins égale au montant des avances, devrait être constituée à ce titre.

IV- Expression d'Opinion :

10 Compte tenu des vérifications auxquelles nous avons procédées, des diligences accomplies et des normes de révision généralement admises, à notre avis, et sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation évoquée au paragraphe 9, les états financiers sont réguliers et sincères et présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunisienne d'EMAIL « SOTEMAIL » au 31 décembre 2012, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

11 Les informations financières présentées dans le rapport de votre Conseil d'Administration sont sincères et conformes à celles contenues dans les états financiers annexés au présent rapport ».

➤ **Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2013**

Les états financiers de la société « SOTEMAIL » arrêtés au 30/06/2013, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le cabinet KBH Audit & Conseil représenté par Monsieur Habib Kallel et par le cabinet CRG AUDIT représenté par Madame Chiraz Drira selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« I PRESENTATION :

01. En exécution du mandat du Co-commissariat aux comptes que nous ont été confié et conformément aux Normes Internationales d'Audit adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission d'audit de la situation intermédiaire de la société « SOTEMAIL » pour la période close au 30 juin 2013.
02. Nous avons audité le bilan ci-joint de la Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL » arrêté au 30 juin 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour la période close à cette date.
03. Le bilan annexé au présent rapport fait apparaître un total actif de 59 961 083 DT et un résultat net avant impôt de 1 139 973 DT.
04. La préparation de ces états financiers intermédiaires relève de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

II ETENDUE DE L'AUDIT :

05. Notre mission effectuée par référence aux Normes internationales d'Audit a été planifiée et réalisée en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
06. Nous avons procédé à l'examen par sondage des éléments justifiant les données contenues dans ces états financiers et nous avons effectué les contrôles considérés comme utiles et nécessaires.
07. Nous avons procédé à la vérification périodique de l'efficacité du système de contrôle interne, à l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues ainsi qu'à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
08. Nous estimons que nos investigations constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion. En effet, nos contrôles ont été opérés conformément aux normes d'audit d'usage.

III OBSERVATIONS :

09. La société a constaté au « passifs non courants » et pour un montant de 7 millions de dinars deux contrats de crédit conclus le 26 Avril 2013 avec la banque de l'habitat. Les deux crédits ne sont pas encore débloqués.
10. La situation juridique du terrain acquis en 2003 auprès de Monsieur Abdallah BEN AHMED sur la base d'une promesse de vente pour un prix de 120 000 dinars n'est pas encore régularisée.

IV EXPRESSION D'OPINION :

11. Compte tenu des vérifications auxquelles nous avons procédé, des diligences accomplies et des normes de révision généralement admises, à notre avis, et sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation évoquée au paragraphe 9, les états financiers sont réguliers et sincères et présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunisienne d'EMAIL « SOTEMAIL » au 30 juin 2013, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date. »

1.4 ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées».



Madame Drira Chiraz



1.5 ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

«Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent prospectus».

ARAB FINANCIAL CONSULTANTS

Le Président Directeur Général

Monsieur Youssef Kortobi



1.6 ATTESTATION DU LISTING SPONSOR

« En notre qualité de Listing Sponsor, désigné par la société, nous confirmons avoir procédé à une appréciation de l'évaluation de la société et avoir effectué, en vue de l'opération projetée par ladite société, les diligences professionnelles d'usage.

Ces diligences ont notamment pris la forme de la vérification des documents produits par la société ainsi que d'entretiens avec des membres de sa direction et de son personnel, conformément aux dossiers-types annexés à la décision générale du Conseil du Marché Financier n° 10 relative aux conditions d'exercice de l'activité de Listing Sponsor.

Par ailleurs, nous attestons avoir fourni à la société toute information relative aux obligations légales et réglementaires découlant de son opération d'introduction au marché alternatif de la cote de la Bourse, que la société satisfait aux conditions d'introduction à ce marché et qu'elle a les moyens nécessaires afin de respecter ses obligations d'informations spécifiques et permanentes.

Nous attestons conformément à la réglementation en vigueur que les diligences ainsi accomplies n'ont révélé dans le contenu du prospectus aucune inexactitude ni aucune omission significative de nature à induire l'investisseur en erreur ou à fausser son jugement.

Cette attestation est délivrée sur la base des documents et renseignements qui nous ont été fournis par la société et que nous avons présumés exhaustifs, véridiques et sincères.

Cette attestation ne constitue pas une recommandation de notre part de souscrire aux titres de la société, ni ne saurait se substituer aux autres attestations ou documents délivrés par elle et/ou ses commissaires aux comptes. »

MAC SA
Le Directeur Général Adjoint
Monsieur Mourad Ben Chaabane

MAC SA
Intermédiaire de la Bourse
Imm. Green Center - 401 Avenue de l'Indépendance - 3ème étage
Rue Latif Constanzo - 1053 Tunis - Tunisie
Tél: 01.364.102 - Fax: 01.364.693



1.7 RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Madame Najet Ben Amar

Directeur de la communication de la société « SOTEMAIL »

Adresse : Avenue du Japon Mont-plaisir-Tunis

Tél : 71 906 852

Fax : 71 902 622

E-mail : najetbenamar@somocergroup.com

La notice légale est publiée au JORT n° 150 du 14/12/2013

 Conseil du Marché Financier
N° Visa : 0.8.4.5 du 09 DEC 2013
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL



CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1. CARACTERISTIQUES ET MODALITES DE L'OPERATION

2.1.1 *Contexte et objectifs de l'opération*

L'introduction de SOTEMAIL sur le marché alternatif de la bourse de Tunis permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- Accroître les ressources propres de la société et lever les fonds nécessaires pour financer son programme de développement,
- Accroître la notoriété de l'entreprise auprès de ses clients et de l'ensemble de ses partenaires.

2.1.2 *Décisions ayant autorisé l'opération :*

Sur proposition du Conseil d'Administration du 23/02/2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société « SOTEMAIL » tenue le 18/03/2011 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société par une introduction de ses titres au marché alternatif de la cote de la bourse dans le but de financer les investissements prévus dans son plan d'affaire.

Autorisation d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16/04/2013 a décidé dans sa 5^{ème} résolution d'augmenter le capital social de la société SOTEMAIL d'un montant de 3 200 000 DT pour le porter de 23 000 000 DT à 26 200 000 DT et ce, par l'émission de 3 200 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire dans le cadre de l'introduction de la société sur le marché alternatif.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a fixé le prix d'émission des nouvelles actions à émettre à 2,5 dinars l'action représentant un nominal de 1 DT et une prime d'émission de 1,5 DT et a délégué au Conseil d'Administration le pouvoir pour effectuer les formalités pratiques de l'augmentation du capital et constater la réalisation de cette augmentation.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'AGE du 16/04/2013, le Conseil d'Administration réuni en date du 21/10/2013 a fixé la date de jouissance des 3 200 000 actions nouvelles à émettre dans le cadre de ladite augmentation de capital au 1^{er} janvier 2014.

Droit préférentiel de souscription

A l'occasion de l'introduction des titres de la société au marché alternatif de la cote de la Bourse, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SOTEMAIL, réunie le 16/04/2013, a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation du capital projetée au public. En conséquence de cette décision, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription à ladite augmentation du capital au profit de nouveaux souscripteurs.

Cette renonciation s'est traduite par la suppression de ces droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

2.1.3 *Actions offertes au public*

L'introduction de la société SOTEMAIL au marché alternatif de la cote de la Bourse se fera par la mise sur le marché dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique de 3 200 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 dinar chacune représentant 12,21% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

L'émission se fera par le moyen de :

- Une Offre à Prix Ferme de 1 200 000 actions représentant 37,5% du total des actions à émettre en numéraire et 4,58% du capital de la société après augmentation, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
- Un Placement Global de 2 000 000 actions, représentant 62,5% du total des actions à émettre en numéraire et 7,63% du capital de la société après augmentation, auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 000 dinars, centralisé auprès de l'Arab Financial Consultants-AFC-intermédiaire en bourse.

Le placement global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les souscripteurs dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Sans fractionnement,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

Les souscripteurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de souscrire dans le cadre de l'OPF et inversement. Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à la catégorie A puis B de l'Offre à Prix Ferme.

2.2. LE PRIX DE L'OFFRE ET SA JUSTIFICATION

Le prix de l'action de la société SOTEMAIL a été fixé dans le cadre de la présente offre à 2,5 dinars, tous frais, commissions, courtages et taxes compris dont 1 dinar de nominal et 1,5 dinar de prime d'émission.

L'évaluation de l'action de la société SOTEMAIL a été effectuée par le cabinet AMC ERNST & YOUNG sur la base des états financiers audités et certifiés de SOTEMAIL arrêtés au 31/12/2012 et sur la base d'un business plan de la période allant de 2013 à 2017, approuvé par le Conseil d'Administration du 26/08/2013 et examiné par les commissaires aux comptes de la société.

Dans son rapport d'évaluation, l'évaluateur a évoqué les précisions et limites suivantes :

« - Conformément à notre Contrat daté du 23 Octobre 2012 et l'Avenant daté du 17 Juillet 2013, notre mission n'a pas consisté à auditer, ni même à effectuer une revue limitée des données de référence que la Direction nous a communiquées. Ces données et leur communication relèvent intégralement de sa responsabilité. Il a été supposé en outre que celles-ci donnent une image fidèle de l'ensemble des données économiques et financières relatives à la Société, en sa possession à la date à laquelle les travaux d'évaluation ont été conduits ;

- Conformément au périmètre de nos travaux, nous n'avons pas effectué les tests et analyses nécessaires afin d'émettre une opinion sur l'exactitude arithmétique de tout budget, projection ou prévision (ci-après les « Prévisions ») qui nous a été communiqué par la Direction. De la même façon, nous n'exprimons pas d'opinion d'ensemble sur la fiabilité des Prévisions ou sur le caractère raisonnable des hypothèses qui les sous-tendent ;

- Dans la mesure où les Prévisions sont susceptibles d'être affectées par des événements échappant à toute anticipation, leur déroulement peut mettre en lumière des écarts significatifs par rapport aux

hypothèses de départ, avec toutes les conséquences induites qui peuvent en découler sur les données et résultats présentés dans le Rapport, dès lors que ceux-ci sont notamment basés sur les Prévisions. Compte tenu de leur caractère, les Prévisions ne sauraient faire l'objet d'un audit ; dans cet ordre d'idées, nous n'émettons aucune opinion sur la question de savoir si ces Prévisions sont en mesure de correspondre ou non aux résultats réels. Les éventuels commentaires que nous avons pu exprimer sur les projections ont été formulés de bonne foi, et présentés dans le Rapport, à partir des informations mises à notre disposition au moment de nos travaux, mais ne constituent pas une affirmation, un engagement ou une garantie quelconques ;

-Notre participation au calcul des agrégats suivants : EBITDA, Dette nette et Actif Net récurrents, s'est bornée à assister la Direction dans le processus d'identification, de documentation et d'accumulation des éléments du calcul, selon les critères qu'elle a déterminés. De même qu'il n'existe pas de littérature de référence ou de norme standard relative au calcul de ces agrégats, il n'existe pas de fondement théorique permettant de se prononcer sur le point de savoir si tous les ajustements comparables et appropriés ont été pris correctement en compte. En outre, bien que ces agrégats intègrent des ajustements visant à prendre en compte des éléments non récurrents, il est possible qu'il existe d'autres éléments non récurrents qui ne soient pas intégrés dans le calcul ;

-Pour compléter cette étude, un certain nombre d'informations écrites, orales et/ou par voie électronique a pu être collecté auprès de tiers, ou de bases de données diffusées par des organismes spécialisés. AMC Ernst & Young a pu s'appuyer sur ces informations publiques pour mener à bien cette étude, mais n'a pas vérifié, de façon indépendante, le caractère exhaustif et pertinent de ces données ; tout en précisant que AMC Ernst & Young n'a eu qu'une obligation de moyens, et, dès lors, aucune obligation de résultats quant au nombre ou la pertinence des références publiques qui ont pu être identifiées ;

-Les valeurs indiquées dans le Rapport ne doivent pas être confondues avec le prix d'introduction en bourse (prix après décote) ou tout prix qui pourrait résulter ultérieurement d'une transaction éventuelle sur les titres ou les actifs de la Société ;

-La date d'évaluation retenue étant le 31 décembre 2012, les résultats présentés dans ce document ne sont donc valables qu'à cette date. »

2.2.1 Choix des méthodes d'évaluation

L'évaluation de la société SOTEMAIL a été effectuée selon les trois méthodes suivantes, jugées les plus pertinentes :

- La méthode des Discounted Cash Flows (DCF)
- La méthode des Multiples Boursiers
- La méthode de l' Economic Value Added

La méthode de l'Actif Net Comptable Réévalué a été utilisée à titre indicatif.

Ci-après une présentation théorique des méthodes utilisées.

Méthode des Discounted Cash Flows

Cette méthode soutient le fait que la valeur d'une entité économique est essentiellement déterminée par son aptitude à générer des flux de trésorerie dans le futur, abstraction faite de l'affectation ultérieure de ces fonds (remboursement et rémunération d'emprunts ou rémunération des actionnaires).

La valeur de l'activité correspond alors à la somme actualisée des free cash flows (flux de trésorerie avant charges d'intérêts). Le taux d'actualisation pris en compte est le coût moyen du capital (WACC).

La valeur des fonds propres de SOTEMAIL à la date du 31 décembre 2012 (V_{FP}) selon cette méthode est déterminée comme suit :

$$V_{FP} = \sum_{t=1 \text{ à } n} CF_t / (1+i_t)^t + VT_n / (1+i_T)^n - DF + H_{exp}$$

Avec :

CF_t : Free Cash flows prévisionnels de l'année t ;

VT_n : Valeur terminale à la fin de la période de projection;

DF : Dettes financières nettes à la date d'évaluation (31/12/2012).

H_{exp} : Les éléments hors exploitation

i_t : taux d'actualisation de l'année t

i_T : taux d'actualisation normatif

n : durée de projection

Les free cash flows prévisionnels ont été calculés comme suit :

Free Cash Flows	= Résultat brut d'exploitation
	- Variation du Besoin en Fonds de Roulement
	- Impôt sur les sociétés hors charges financières
	- Investissement prévisionnel

Méthode des Multiples Boursiers

Il s'agit d'un modèle basé sur une approche de « comparables » selon laquelle, la valeur d'une entreprise est fondamentalement déterminée par référence à des entreprises similaires cotées en bourse.

La méthode des multiples permet de dégager la valeur d'une entreprise en multipliant un indicateur de performance financière par un multiplicateur sectoriel.

La méthode des multiples boursiers est basée sur la constitution d'un échantillon d'entreprises comparables à la société SOTEMAIL. Deux grandes familles de multiples peuvent être distinguées :

- Les multiples de valeur économique : Il s'agit de multiples d'agrégats de performance financière avant frais financiers. Les multiples les plus communément utilisés sont ceux de l'EBIT « VE / EBIT » ou encore de l'EBITDA « VE/EBITDA » ;
- Les multiples de valeur des capitaux propres : sont calculés sur des agrégats de performance financière après frais financiers (Résultat net, EBT). Les multiples les plus communément utilisés sont le multiple du résultat net « Price to Earning » ou le multiple des capitaux propres « Price to Book ».

Dans le cadre de l'évaluation de la société SOTEMAIL, l'évaluateur a retenu le multiple de l'EBITDA, représentant le cours de bourse rapporté aux résultats bruts d'exploitation des sociétés comparables cotées sur la à la Bourse de Tunis.

La valeur des fonds propres de SOTEMAIL à la date du 31 décembre 2012 (V_{FP}) selon cette méthode est déterminée comme suit :

$$V_{FP} = M * EBITDA \text{ ajusté 2012} + Ext - DF + H_{exp}$$

Avec :

- M** : Multiple EBITDA retenu par référence à des entreprises similaires cotées en bourse ;
DF : Dettes financières nettes à la date d'évaluation (31/12/2012).
Ext : Les investissements d'extension réalisés jusqu'au 31 décembre 2012 et qui sont relatifs à la nouvelle ligne de production dont l'entrée en production est prévue à partir du 01 Janvier 2014. Ces investissements n'ont pas contribué à l'EBITDA 2012 et ont été rajoutés à la valeur des capitaux propres de SOTEMAIL pour leur coût historique.
Hexp : Les éléments hors exploitation.

Méthode de l' Economic Value Added

L'EVA est une méthode qui mesure le profit opérationnel généré par le capital économique investi par les actionnaires de SOTEMAIL, et de ce fait permet de se placer du point de vue du « nouvel » investisseur qu'est le public.

Cette méthode consiste à retrancher de la rentabilité économique (Return On Capital Employed) le coût du capital économique (WACC) et à appliquer ce différentiel de rente économique à l'actif économique comptable. La rentabilité économique de l'exercice N (EVA_n) est le résultat économique rapporté à l'actif économique comptable moyen.

EVA_n sera ainsi l'expression de la différence entre le revenu net d'impôts dégagé par l'exploitation et le coût des capitaux investis (calculé à partir du coût moyen pondéré).

Ainsi :

$$EVA_n = RE_n (1-t_n) - CI_n \times WACC_n$$

- RE_n** : résultat d'exploitation (EBIT) de l'année n
t_n : taux d'impôt sur les sociétés de l'année n
WACC_n : coût moyen pondéré du capital de l'année n
CI_n : capitaux investis moyens de l'année n.

La valeur de l'entreprise est obtenue par l'actualisation des EVA au coût moyen pondéré du capital (WACC), ajoutée aux capitaux investis du début de l'exercice réévalués.

La valeur des fonds propres de SOTEMAIL à la date du 31 décembre 2012 (V_{FP}) selon cette méthode est déterminée comme suit :

$$V_{FP} = \sum_{t=1 \text{ à } n} EVA_t / (1+WACC_t)^t + VT_n / (1+WACC_T)^n + CIR_0 - DF + H_{exp}$$

Avec :

- EVA_t** : Free Cash flows prévisionnels de l'année t
VT_n : Valeur terminale à la fin de la période de projection
CIR₀ : capitaux investis réévalués à la date d'évaluation (31/12/2012)
DF : Dettes financières nettes à la date d'évaluation (31/12/2012)
Hexp : Les éléments hors exploitation
WACC_t : Coût moyen pondéré du capital de l'année n
WACC_T : Coût moyen pondéré du capital normatif
n : durée de projection

Valeur Terminale

La valeur terminale est la valeur projetée de l'activité à la fin de la période du business plan. Elle suppose, une cession hypothétique de l'activité à la fin de la période considérée.

La valeur terminale a été déterminée par l'actualisation à l'infini du flux de trésorerie ou du dividende (selon la méthode d'évaluation) de la dernière année de l'horizon du business plan avec un taux de croissance g.

$$VT = F_n * (1+g)/(i-g) \quad \text{avec}$$

F_n: Le flux normatif de la dernière année : c'est-à-dire le free cash-flow normalisé (dans le cadre de la méthode des discounted cash flows) ou de la Rente économique normalisée (dans le cadre de la méthode de l'EVA) de la dernière année de l'horizon du business plan en appliquant le taux d'impôt théorique à l'expiration de la période d'exonération (avantage fiscal relatif aux zones de développement régional).

i: Le taux l'actualisation

g: taux de croissance à l'infini

Coût des capitaux propres

Le coût des capitaux propres correspond généralement au taux sans risque (taux de rémunération des titres émis par l'Etat notamment les bons de trésor) majoré d'une prime de risque.

Ce taux est déterminé par la formule suivante :

$$R_e = R_f + \beta_c (R_m - R_f) \quad \text{avec:}$$

R_f : Taux sans risque qui correspond au taux de rémunération à long terme et avant impôt des titres émis par l'Etat et notamment les bons de trésor assimilables et les obligations assimilables du trésor. Ce taux a été estimé à 6,314% et correspond à la rémunération des BTA émis par l'Etat et qui viendront à échéance en Août 2022 tel qu'il ressort de l'adjudication du 20 Août 2013.

β_c : Il s'agit de la prime de risque correspondant à la sensibilité de la valeur de la société par rapport aux fluctuations du marché. Cette composante mesure le risque engendré par la détention des valeurs de la société par rapport à un portefeuille composé de toutes les valeurs du marché. Cette prime de risque est généralement homogène pour un ensemble de sociétés œuvrant dans le même secteur.

L'échantillon retenu est composé des sociétés cotées à la Bourse de Tunis et faisant partie du groupe « Bâtiment et Matériaux de Construction » formant l'indice boursier TUNBATIM. Ce Groupe comprend les sociétés suivantes :

- Société Moderne de Céramique (SOMOCER) ;
- Société Immobilière et de Participation (SIMPAR) ;
- Société Immobilière Tuniso-Séoudienne (SITS) ;
- Essoukna ; et
- Société les Ciments de Bizerte (SCB)

Carthage Cement a été écarté de l'échantillon puisque le projet n'est pas encore entré en exploitation.

La société les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS" introduite en bourse en Juin 2012 a également été écartée de l'échantillon puisque la société opère dans le secteur des articles de ménage en plus du secteur des robinetteries sanitaires.

Le bêta de la société SOMOCER issu de la base « Infinancials » est de **0,72** pour une période de deux ans.

D'autre part, et par référence aux données fournies par Damodaran et relatives au mois d'Août 2013, le bêta non endetté du secteur des matériaux de construction « Building Materials » dans les pays émergents s'élève **0,70** (bêta calculé sur une période de 5 ans).

Sur la base de ce qui précède, l'évaluateur a retenu un bêta non endetté de **0,8**. Au 31/12/2012, le bêta désendetté compte tenu de la situation financière fait ressortir un bêta endetté de **1,06**.

Rm : correspond au rendement moyen exigé par les investisseurs estimé à **15%**. Ce taux a été déterminé à partir du taux du rendement annuel moyen du TUNIDEX au cours des dix dernières années.

Sur la base des éléments cités ci-dessus et compte tenu de l'évolution de la structure financière de la société, le coût des capitaux propres sur la période 2013-2017 se présente comme suit :

Coût des capitaux propres

	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p	Valeur Terminale
Valeur des capitaux propres Vcp	25 328	35 911	48 945	52 104	56 323	59 616	59 616
Valeur de la dette Vd	8 355	21 451	17 551	14 339	9 376	4 172	4 172
Beta non endetté	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80
Vd / Vcp	33%	60%	36%	28%	17%	7%	7%
T	0,0%	1,0%	0,0%	0,0%	0,2%	1,0%	24,2%
1-T	100,0%	99,0%	100,0%	100,0%	99,8%	99,0%	75,8%
1+[(1-T)*(Vd/Vcp)]	1,33	1,59	1,36	1,28	1,17	1,07	1,05
Beta endetté	1,06	1,27	1,09	1,02	0,93	0,86	0,84
Taux sans risque: Rf	6,31%	6,31%	6,31%	6,31%	6,31%	6,31%	6,31%
Rendement du marché financier exigé par les investisseurs: Rm	15,00%	15,00%	15,00%	15,00%	15,00%	15,00%	15,00%
Rm -Rf	8,69%	8,69%	8,69%	8,69%	8,69%	8,69%	8,69%
Coût des capitaux propres	15,55%	17,37%	15,75%	15,18%	14,42%	13,74%	13,63%

Coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC)

Le coût moyen pondéré du capital est calculé comme suit :

$$\text{WACC} = \text{Re} * [\text{Vcp} / (\text{Vcp} + \text{Vd})] + \text{Kd} * (1-\text{T}) * [\text{Vd} / (\text{Vcp} + \text{Vd})] \quad \text{Avec :}$$

Re : coût des capitaux propres

Vd : L'endettement net (8 355 mDT au 31/12/2012) qui correspond à la somme des emprunts bancaires, crédits de leasing, crédits de gestion, des découverts bancaires, des effets escomptés et non échus, des financements factoring et du compte courant ATD Sicar diminuée de la trésorerie et des placements financiers au 31/12/2012.

Kd : coût moyen de la dette (7,81%). Il s'agit du taux d'intérêt moyen pondéré par le solde de chaque rubrique de l'endettement net.

Vcp : valeur des capitaux propres (au 31/12/2012, Vcp = 25 328 mDT).

T : Le taux d'imposition de SOTEMAIL au titre de l'exercice 2012 (0%).

Sur la base des éléments cités ci-dessus et compte tenu de l'évolution de la structure financière de la société, le coût moyen pondéré du capital sur la période 2013-2017 se présente comme suit :

<i>Coût moyen pondéré du capital</i>	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p	Valeur Terminale
Valeur des capitaux propres Vcp	25 328	35 911	48 945	52 104	56 323	59 616	59 616
Valeur de la dette Vd	8 355	21 451	17 551	14 339	9 376	4 172	4 172
Beta non endetté	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80
Vd / Vcp	33%	60%	36%	28%	17%	7%	7%
T	0,0%	1,0%	0,0%	0,0%	0,2%	1,0%	24,2%
1-T	100,0%	99,0%	100,0%	100,0%	99,8%	99,0%	75,8%
$1+[(1-T)*(Vd/Vcp)]$	1,33	1,59	1,36	1,28	1,17	1,07	1,05
Beta endetté	1,06	1,27	1,09	1,02	0,93	0,86	0,84
Taux sans risque: Rf	6,31%	6,31%	6,31%	6,31%	6,31%	6,31%	6,31%
Rendement du marché financier exigé par les investisseurs: Rm	15,00%	15,00%	15,00%	15,00%	15,00%	15,00%	15,00%
Rm -Rf	8,69%	8,69%	8,69%	8,69%	8,69%	8,69%	8,69%
Coût des capitaux propres	15,55%	17,37%	15,75%	15,18%	14,42%	13,74%	13,63%
Vcp / (Vcp+Vd)	75%	63%	74%	78%	86%	93%	93%
Vd / (Vcp+Vd)	25%	37%	26%	22%	14%	7%	7%
Coût moyen de la dette: Kd	7,81%	7,81%	7,81%	7,81%	7,81%	7,81%	7,81%
Coût moyen pondéré du capital	13,63%	13,76%	13,66%	13,58%	13,47%	13,35%	13,13%

Source: Calcul E&Y

Le coût moyen pondéré du capital qui sera utilisé pour l'actualisation de la valeur terminale a été calculé sur la base d'un taux d'imposition normalisé de 24,2%.

2.2.2 Résultat des travaux d'évaluation de la société SOTEMAIL

2.2.2.1 Evaluation par la méthode des Discounted Cash Flow - DCF (Modèle de base g = 2%)

La valeur des capitaux propres calculée selon la méthode des Discounted cash-flow s'élève à **80,4 millions de dinars** et se détaille comme suit :

Valeur DCF

Montants en mDT	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p	Valeur terminale
EBITDA	4 270	17 684	18 192	19 665	19 731	19 731
Dotations aux amortissements	1 371	3 697	3 649	3 669	3 638	4 127
Taux d'imposition	0,00%	0,00%	0,00%	0,24%	0,94%	24,22%
Impôt théorique	-	-	-	(38)	(151)	(3 779)
Variation du BFR	(3 730)	(12 217)	(2 954)	(2 157)	(791)	(791)
Subvention d'investissement	1 200	2 900	-	-	-	-
Investissements	(20 607)	(980)	(974)	(1 071)	(1 178)	(1 178)
Cash flows nets	(18 867)	7 387	14 265	16 399	17 611	13 982
Valeur résiduelle						128 178
Somme de cash flows	(18 867)	7 387	14 265	16 399	17 611	128 178
Taux actualisation	13,76%	13,66%	13,58%	13,47%	13,35%	13,13%
Cash flows nets actualisés	(16 584)	5 719	9 735	9 892	9 411	69 182
Valeur Globale de l'entreprise avant dettes	87 354					
Taux de croissance (g)	2,00%					
Dettes financières nettes	(9 711)					
Titres hors exploitation	2 786					
Valeur des capitaux propres	80 429					
Nombre d'action	23 000 000					
Valeur par action (En DT)	3,50					

Source: Calcul EY

2.2.2.2 Evaluation par la méthode des multiples EBITDA

Les multiples retenus dans le cadre de la valorisation SOTEMAIL sont issus d'un échantillon composé des sociétés cotées à la Bourse de Tunis et faisant partie du groupe « Bâtiment et Matériaux de Construction » formant l'indice boursier TUNBATIM. Ce Groupe comprend les sociétés suivantes :

- Société Moderne de Céramique (SOMOCER)
- Société Immobilière et de Participation (SIMPAR)
- Société Immobilière Tuniso-Séoudienne (SITS)
- Essoukna
- SCB : Société les Ciments de Bizerte (SCB)

Carthage Cement a été écarté de l'échantillon retenu pour le calcul du multiple boursier puisque le projet n'est pas encore entré en exploitation.

La société les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS" introduite en bourse en Juin 2012 a été écartée de l'échantillon retenu pour le calcul du multiple boursier puisque la société opère dans le secteur des articles de ménage en plus du secteur des robinetteries sanitaires.

Multiples boursiers

<i>Sociétés comparables</i>	Multiple EBITDA 2012
Société Moderne de Céramique SOMOCER	9,49
Les Ciments de Bizerte	N/A
Société Immobilière Tuniso-Seoudienne	23,22
Essoukna SA	7,00
Société Immobilière et de Participation	9,89
Médiane	9,69

Source: *Infinancials*

Le multiple EBITDA retenu pour l'évaluation de la société SOTEMAIL s'élève à **9,69x** et correspond à la médiane des multiples des sociétés comparables issue de la base *Infinancials*.

Le multiple retenu a été appliqué à l'EBITDA ajusté de 2012. La valeur ainsi obtenue ne tient pas compte de la nouvelle ligne de production puisque son entrée en activité est prévue à partir du 01 Janvier 2014. Par conséquent, la valeur des capitaux propres de SOTEMAIL a été calculée en ajoutant le coût des investissements réalisés jusqu'au 31 décembre 2012 au titre de la nouvelle ligne de production.

Ainsi, la valeur des capitaux propres s'élève à **43,8 millions de dinars** se détaillant comme suit :

Valeur de SOTEMAIL selon la méthode des multiples boursiers :

<i>Montants en mDT</i>	2012A
EBITDA ajusté et normalisé 2012	3 736
Multiple EBITDA	9,69
Valeur de l'unité de production actuelle (Ligne 1&2)	36 199
Investissements ligne 3 au 31 décembre 2012	14 536
Valeur Globale de l'entreprise avant dettes	50 735
Dettes financières nettes	(9 711)
Titres hors exploitation	2 786
Valeur des capitaux propres	43 810
Nombre d'action	23 000 000
Valeur par action (En DT)	1,90

Source: *Calcul EY*

2.2.2.3 Evaluation par la méthode de l' Economic Value Added - EVA (Modèle de base g = 2%)

Les capitaux investis au cours de la période prévisionnelle se détaillent comme suit :

Capitaux investis

Montants en mDT	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Actifs immobilisés (*)	31 882	50 957	47 988	44 993	42 114	39 420
BFR d'exploitation	2 728	6 458	18 675	21 629	23 786	24 577
Total actifs immobilisés + BFR d'exploitation	34 610	57 415	66 663	66 622	65 900	63 997
Actifs hors exploitation	(2 868)	(2 868)	(2 868)	(2 868)	(2 868)	(2 868)
Capitaux investis	31 742	54 548	63 795	63 754	63 032	61 129
Capitaux investis moyens	43 145	59 171	63 775	63 393	62 080	

Source: Calcul EY

(*) L'actif immobilisé de 2012 a été retraité en éliminant la valeur comptable des actifs non courants pour 61 mDT et en éliminant le solde des avances fournisseurs d'immobilisations pour 3 267 mDT qui a été déjà pris en compte au niveau de la dette nette ajustée au 31 Décembre 2012

Ainsi, les rentes économiques (EVA) actualisées s'élèvent à **34,5 millions de dinars** et se présentent comme suit :

Rentes économiques (EVA)

Montants en mDT	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p	EVA normalisée
Capitaux investis moyens	43 145	59 171	63 775	63 393	62 080	62 080
Résultat d'exploitation net d'impôt	2 899	13 987	14 544	15 958	15 942	12 195
ROCE (Par rapport aux capitaux investis moyens)	6,72%	23,64%	22,80%	25,17%	25,68%	19,64%
WACC	13,76%	13,66%	13,58%	13,47%	13,35%	13,13%
Rente économique (EVA)	(3 039)	5 906	5 880	7 418	7 653	4 046
Valeur résiduelle						37 089
Taux d'actualisation	13,76%	13,66%	13,58%	13,47%	13,35%	13,13%
L'actualisation des rentes économiques	(2 671)	4 572	4 012	4 475	4 090	20 018
Total						34 497

Source: Calcul EY

La valeur des capitaux propres selon la méthode de l' Economic Value Added s'élève à **63,3 millions de dinars** et se détaille comme suit :

Valeur de SOTEMAIL selon la méthode de l'EVA

Montants en mDT	2012
Rentes économiques actualisées	34 497
Taux de croissance (g)	2,00%
Capitaux investis au 31/12/2012	31 742
+ Value / capitaux investis au 31/12/2012	3 956
Capitaux investis réévalués au 31/12/2012	35 698
Dettes nettes	(9 711)
Titres hors exploitation	2 786
Valeur des capitaux propres	63 270
Nombre d'action	23 000 000
Valeur par action (En DT)	2,75

Source: Calcul EY

2.2.2.4 Evaluation par l'Actif Net Réévalué

Plus value de réévaluation

Les plus values dégagées sur le terrain « usine » et les constructions par rapport à la valeur comptable nette au 31 octobre 2012 (date d'expertise) s'élèvent respectivement à 1 512 mDT et 2 444 mDT et sont détaillées au niveau des tableaux suivants :

Plus value –Terrain Usine

Montants en mDT	Oct12E
VCN usine hors indemnités	488
Superficie	44 503
Prix par m ²	45
Valeur réévaluée (*)	2 003
arrondi à	2 000
Plus value de réévaluation	1 512

Source: Direction de la société, Rapport d'expertise et calculs EY

Plus value –Constructions

Montants en mDT	Oct12E
Valeur brute	5 965
Amortissements cumulés	(1 009)
VCN	4 956
Valeur réévaluée (*)	7 400
Plus value de réévaluation	2 444

Source: Direction de la société, Rapport d'expertise et calculs EY

(*) Le patrimoine immobilier a fait l'objet d'une expertise indépendante par un expert immobilier.

Actif Net Réévalué d'exploitation

Ainsi, et sur la base de l'Actif Net Corrigé au 31 décembre 2012, la valeur de l'Actif Net Réévalué d'exploitation de la société au 31 décembre 2012 s'élève à **24,9 millions de dinars** détaillée comme suit :

Actif Net Réévalué d'exploitation au 31 décembre 2012

Montants en mDT	Dec12A
Actif net ajusté	23 787
Eléments hors exploitation	
Titres de participation hors exploitation	2 786
Terrains hors exploitation	82
Actif net d'exploitation ajusté	20 919
Plus value de réévaluation	
Terrain Usine	1 512
Constructions (Usine + administration)	2 444
Total plus value	3 956
Actif net d'exploitation ajusté et réévalué	24 875

Source: Calculs E&Y

Actifs hors exploitation

Les travaux de due diligence juridique ont révélé l'existence d'un risque lié à la propriété des terrains hors exploitation. Ces terrains ne seront pas pris en compte dans le cadre des travaux d'évaluation.

Ainsi, les actifs hors exploitation comprennent uniquement les titres de participation détenus par SOTEMAIL et détaillés comme suit :

Portefeuille titres	Participation de SOTEMAIL en DT	Moins value (Travaux de due diligence)	Valeur retenue
Abdennather Bricolage Centre	2 700 000	1 186 597	2 700 000
SOMOCER Negoce	10 000	674	9 326
SAPHIR	75 000	60 792	14 208
SOMOSAN	50 000	4 275	45 743
Biomass Power Energy	16 600	n.a	16 600
Total	2 851 600	1 252 320	2 785 877

Source: *Informations du management et calculs EY*

Actif Net Réévalué

La valeur de l'Actif Net Réévalué de SOTEMAIL au 31 décembre 2012 s'élève à **27,7 millions de dinars**.

2.2.2.5 Synthèse des travaux d'évaluation et analyse de sensibilité

Récapitulatif des valeurs (Modèle de base)

Dans le modèle de base ($g = 2\%$), les valeurs calculées sur la base des méthodes choisies se présentent comme suit :

Montants en mDT	Modèle de base ($g=2\%$)	
	Valeur Capitaux propres	Valeur de l'action (en DT)
ANR (à titre indicatif)	27 661	1,20
DCF	80 429	3,50
Multiple EBITDA	43 810	1,90
EVA	63 270	2,75
Moyenne	62 503	2,72

Source: *Calculs EY*

Analyse de sensibilité

Les tests de sensibilité de la valeur de SOTEMAIL ont été réalisés en faisant varier :

- le bêta non endetté ; et
- le coût des capitaux propres.

Les résultats de l'analyse de sensibilité matricielle, par méthode d'évaluation, se présentent comme suit :

Méthode des discounted Cash Flow - DCF

Paramètre	Taux de croissance à l'infini			
	1%	2%	3%	
Béta non endetté	0,9	2,91	3,14	3,42
	0,8	3,22	3,50	3,83
	0,7	3,58	3,91	4,31

Source: Calculs EY

Méthode de l' Economic Value Added – EVA

Paramètre	Taux de croissance à l'infini			
	1%	2%	3%	
Béta non endetté	0,9	2,41	2,46	2,53
	0,8	2,67	2,75	2,85
	0,7	2,98	3,08	3,22

Source: Calculs EY

Conclusion :

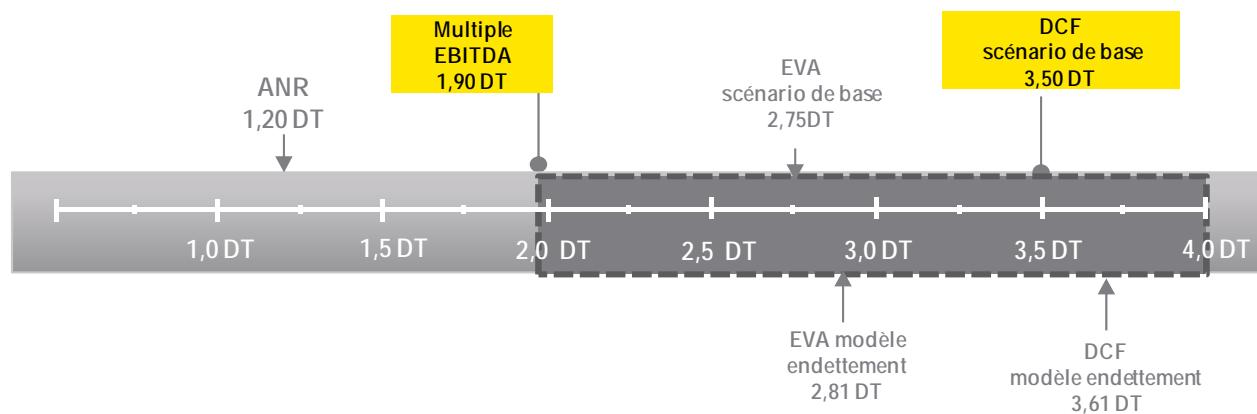
Les valeurs ainsi obtenues se présentent comme suit :

Montants en mDT	Modèle de base (g=2%)	
	Valeur des capitaux propres	Valeur de l'action (en DT)
DCF	83 062	3,61
Multiple EBITDA	43 810	1,90
EVA	64 590	2,81
Moyenne	63 821	2,77

Source: Calculs EY

RECAPITULATIF DES VALEURS

Les valeurs calculées sur la base des différentes méthodes se présentent comme suit :



Selon l'évaluateur, la valeur de l'action SOTEMAIL se situe dans la fourchette large de **1,90 à 3,5 dinars** soit une valeur globale de l'entreprise se situant entre **43,8 et 80,4 millions de dinars** et toute valeur retenue dans cette fourchette est considérée acceptable.

Le niveau bas de la fourchette correspond à la valeur de la société selon la méthode du multiple EBITDA. En effet, cette valeur ne tient pas compte de la rentabilité prévisionnelle qui sera générée par la nouvelle ligne de production dont l'entrée en production est prévue à partir du 01 Janvier 2014 (modèle stand alone).

Le niveau haut de la fourchette correspond à la valeur obtenue selon la méthode DCF.

Compte tenu des valeurs exprimées par ailleurs, sous les différents angles envisagés, une valorisation avant décote autour de **2,72 dinars** par action, soit une valeur globale de **62,5 millions de dinars** semble une estimation constituant une base juste et équitable pour la réalisation de l'introduction en bourse envisagée, selon l'évaluateur.

2.2.2.6 Prix proposé

Le prix proposé est de **2,5 dinars** par action, soit une valorisation de la société de **57,5 millions de dinars** ce qui correspond à une décote de **8,09%** par rapport à la valeur moyenne de l'évaluation arrêtée à **2,72** dinars.

2.3. TRANSACTIONS RECENTES

- 1- Le 24/11/2011, la valeur « SOTEMAIL » a fait l'objet d'une opération d'enregistrement en bourse portant sur 564 000 actions cédées par la société **Coopérativa Céramica d'Imola s.c.a** au profit de la société **Ab Corporation** pour un montant global de 761 400 DT et à un prix unitaire de 1,350 DT par action.
- 2- Le 29/12/2011, la valeur « SOTEMAIL » a fait l'objet d'une opération d'enregistrement en bourse portant sur 17 500 actions cédées par la société **Universal Maritime Agencies Tunisie-UMA TUNISIE-** au profit de la société **SOMOCER** pour un montant global de 23 415 DT et à un prix unitaire de 1,338 DT par action.

- 3- Le 29/12/2011, la valeur « SOTEMAIL » a fait l'objet d'une opération d'enregistrement en bourse portant sur 170 000 actions cédées par **Mohamed Sadok Driss** au profit de la société **SOMOCER** pour un montant global de 217 260 DT et à un prix unitaire de 1,278 DT par action.
- 4- Le 13/03/2012, la valeur « SOTEMAIL » a fait l'objet d'une opération d'enregistrement en bourse portant sur 10 actions cédées par **Lotfi Abdennadher** au profit de **Karim Abdennadher** pour un montant global de 10 DT et à un prix unitaire de 1 DT par action.
- 5- Le 07/09/2012, la valeur « SOTEMAIL » a fait l'objet d'une opération d'enregistrement en bourse portant sur 150 000 actions cédées par **Mohamed Sadok Driss** au profit de la société **SOMOCER** pour un montant global de 191 850 DT et à un prix unitaire de 1,279 DT par action.
- 6- Le 07/09/2012, la valeur « SOTEMAIL » a fait l'objet d'une opération d'enregistrement en bourse portant sur 499 800 actions cédées par la société **Arab Tunisian Development- ATD SICAR-** au profit de la société **SOMOCER** pour un montant global de 607 257 DT et à un prix unitaire de 1,215 DT par action.
- 7- Le 22/07/2013, la valeur « SOTEMAIL » a fait l'objet d'une opération d'enregistrement en bourse portant sur 150 000 actions cédées par **Mohamed Sadok Driss** au profit de la société **SOMOCER** pour un montant global de 204 150 DT et à un prix unitaire de 1,361 DT par action.
- 8- Le 06/09/2013, la valeur « SOTEMAIL » a fait l'objet d'une opération d'enregistrement en bourse portant sur 1 480 actions cédées par **Lotfi Abdennadher** au profit de la société **AB Corporation** pour un montant global de 1480 DT et à un prix unitaire de 1 DT par action.

2.4. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Avant l'offre au public

Au 30/09/2013

Actionnaires	Nationalité	Nombre d'actions et droits de vote	Montant en Dinars	% de capital et des droits de vote
SOMOCER	Tunisienne	14 237 500	14 237 500	61,90%
ATD SICAR*	Tunisienne	8 167 000	8 167 000	35,51%
AB CORPORATION	Tunisienne	580 480	580 480	2,52%
RYM ABDENNADHER	Tunisienne	15 000	15 000	0,07%
LOTFI ABDENNADHER	Tunisienne	10	10	0,00%
KARIM ABDENNADHER	Tunisienne	10	10	0,00%
TOTAL		23 000 000	23 000 000	100%

* Il s'agit de :

- 1- Une convention de participation au capital de la société SOTEMAIL conclue entre la société ATD SICAR et la société SOMOCER en date du 06/10/2008 portant sur 20 000 actions de 100 dinars chacune (soit 2 000 000 actions après l'opération de réduction de la valeur nominale de l'action de 100 dinars à 1 dinar décidée par l'AGE du 18/03/2011). Pour sureté et garantie du remboursement du prix de la participation, la société SOMOCER affecte au profit de la société ATD SICAR un nantissement de 20 000 actions SOTEMAIL de nominal 100 dinars (désormais de 2 000 000 actions de nominal 1 dinar). Le montant de la valeur prise en considération est de 2 693 240 dinars suivant les échéances allant du 31/10/2009 jusqu'au 30/04/2015.
- 2- Une convention de participation au capital de la société SOTEMAIL conclue entre la société ATD SICAR et la société SOMOCER en date du 25/11/2010 portant sur 50 000 actions de 100 dinars chacune (soit 5 000 000 actions après l'opération de réduction de la valeur nominale de l'action de 100 dinars à 1 dinar décidée par l'AGE du 18/03/2011). Pour sureté et garantie du remboursement du prix de la participation, la société SOMOCER affecte au profit de la société ATD SICAR un nantissement de 60 000 actions SOTEMAIL de nominal 100 dinars (désormais de 6 000 000 actions de nominal 1 dinar). Le montant de la valeur prise en considération est de 6 843 910,598 dinars suivant les échéances allant du 01/01/2013 jusqu'au 01/01/2018.
- 3- Un pacte d'actionnaires relatif à la société SOTEMAIL, conclu entre la société SOMOCER et la société ATD SICAR en date du 06/12/2010 portant sur 20 000 actions de 100 dinars de nominal chacune (soit 2 000 000 actions de nominal 1 dinar). Il est à préciser que le 3^{ème} alinéa de l'article 25 de ce pacte stipule que : « dans le cas de la réalisation de cette éventuelle introduction, le présent pacte deviendra caduc et cessera tous ses effets au jour de la première cotation ».

Après l'offre au public

Actionnaires	Nombre d'actions et droits de vote	Montant en Dinars	% de capital et des droits de vote
SOMOCER	14 237 500	14 237 500	54,34%
ATD SICAR	8 167 000	8 167 000	31,17%
AB CORPORATION	580 480	580 480	2,22%
RYM ABDENNADHER	15 000	15 000	0,06%
LOTFI ABDENNADHER	10	10	0,00%
KARIM ABDENNADHER	10	10	0,00%
Public	3 200 000	3 200 000	12,21%
TOTAL	26 200 000	26 200 000	100,00%

2.5. MODALITES DE PAIEMENT DU PRIX

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société SOTEMAIL, tous frais, commissions, courtages et taxes compris a été fixé à 2,5 dinars.

Le règlement des demandes de souscription par les souscripteurs désirant souscrire à des actions de la société «SOTEMAIL» dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des demandes de souscription par les investisseurs désirant acquérir des actions SOTEMAIL dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès de l'AFC-intermédiaire en bourse, au comptant, au moment du dépôt de la demande de souscription.

2.6. PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du 20/12/2013 au 23/12/2013 inclus.

La réception des demandes de souscription dans le cadre du Placement Global se fera à partir du 20/12/2013. Étant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le 23/12/2013 inclus.

2.7. DATE DE JOUISSANCE DES ACTIONS NOUVELLES

Les actions nouvelles émises dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du 1^{er} Janvier 2014 selon la décision du Conseil d'Administration du 21/10/2013.

2.8. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions de la société SOTEMAIL exprimées dans le cadre de cette Offre à Prix Ferme (Cf. liste des intermédiaires en bourse en annexe).

L'intermédiaire en bourse AFC est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions « SOTEMAIL » exprimées dans le cadre du Placement Global.

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital sera versé dans le compte indisponible N° 03 508 056 0321 046 006 77 ouvert auprès de la BNA Agence Msaken, conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

2.9. MODE DE PLACEMENT, MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES

1/Offre à Prix Ferme

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 1 200 000 actions « SOTEMAIL » à émettre en numéraire seront offertes et réparties en deux (2) catégories:

Catégorie A :

50% des actions offertes, soit 600 000 actions seront réservées aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 100 actions et au maximum 600 000 actions.

Les OPCVM souscripteurs de cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Catégorie B :

50% des actions offertes, soit 600 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères, autres que les institutionnels, sollicitant au minimum 100 actions et au maximum 131 000 actions.

Etant précisé que les investisseurs qui auront à souscrire dans l'une de ces deux catégories ne peuvent pas souscrire au Placement Global.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeurs Tunisiens : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale,
- Pour les personnes physiques mineures Tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal,
- Pour les personnes morales Tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce,
- Pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'Inscription au registre de Commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale et la nature et les références des documents présentés.

Toute demande d'acquisition ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à cent (100) actions ni supérieur à 0,5% du capital social après augmentation, soit 131 000 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social soit 1 310 000 actions pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes de souscription pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de souscription. Tout non respect de cette condition entraîne la nullité de la demande de souscription. De ce fait, les OPCVM désirant souscrire à la présente OPF doivent mentionner au niveau de la demande de souscription, l'actif net sur la base duquel le nombre d'actions demandées a été calculé, ainsi que la date de publication de la valeur liquidative y afférente.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande de souscription qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé,
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps, sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et couverture en fonds des demandes de souscription émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Mode de répartition des titres et modalités de satisfaction des demandes de souscription

Catégories	Nombre d'actions	Montant en DT	Répartition en % du capital social après augmentation	Répartition en % de l'OPF
Catégorie A: Institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 100 actions et au maximum 600 000 actions.	600 000	1 500 000	2,29%	50,00%
Catégorie B: Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères, autres que les institutionnels, sollicitant au minimum 100 actions et au maximum 131 000 actions.	600 000	1 500 000	2,29%	50,00%
TOTAL	1 200 000	3 000 000	4,58%	100,00%

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

Pour la catégorie A :

Les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part de chaque institutionnel ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération.

Pour la catégorie B :

Les demandes de souscription seront satisfaites égalitairement par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté à l'autre catégorie.

Transmission des demandes et centralisation

Les intermédiaires en bourse établissent, par catégorie, les états des demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT les états des demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Ouverture des plis et dépouillement

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de l'AFC - intermédiaire en bourse introducteur et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

La Commission de dépouillement des offres communique aux teneurs de comptes les résultats du dépouillement avec éventuellement les ordres retenus, la quantité retenue et les ordres rejetés.

Ces derniers disposent d'une journée de Bourse pour un recours éventuel auprès de l'AIB. En l'absence de contestation et passé ce délai, la commission rend définitif les résultats du dépouillement et procède à sa publication.

2/ Placement Global

Dans le cadre du Placement Global, 2 000 000 actions représentant 62,5% du total des actions offertes et 7,63% du capital de la société après augmentation seront offertes à des investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 000 dinars.

Les demandes de souscription seront centralisées auprès de l'AFC, intermédiaire en bourse.

Les souscripteurs dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Sans fractionnement,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

Les demandes de souscriptions doivent être nominatives et données par écrit à l'AFC, intermédiaire en bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du souscripteur (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre de commerce).

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à :

- 131 000 actions pour les non institutionnels (soit au plus 0,5% du capital après son augmentation),
- 1 310 000 actions pour les institutionnels* (soit au plus 5% du capital après son augmentation).

Les souscripteurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de souscrire dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à la catégorie A puis B de l'Offre à Prix Ferme.

* Tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse

Transmission des demandes:

A l'issue de l'opération de Placement, AFC, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de la société d'intermédiation AFC et comporter son cachet.

Soumission et vérification des demandes :

L'état récapitulatif relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Global sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procèdera à la vérification de l'état (notamment l'absence de souscription dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

2.10. DECLARATION DES RESULTATS

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'Offre au public fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre, et en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire le nombre de titres attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription sont frappées.

2.11. REGLEMENT DES ESPECES ET LIVRAISON DES TITRES

Au cas où l'offre connaît une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités souscrites retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués respectivement un (1) jour ouvrable pour le Placement Global et trois (3) jours ouvrables pour l'Offre à Prix Ferme après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du 17/10/2013 aux actions anciennes de la société SOTEMAIL le code ISIN : TN0007600018

La société SOTEMAIL s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par AFC, intermédiaire en Bourse.

2.12. RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR L'OFFRE

Le nombre d'actions objet de la présente offre représente 12,21% du capital de la société après réalisation de l'augmentation soit 3 200 000 actions, ce qui correspond à une levée de fond de 8 000 000DT.

2.13. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES ACTIONS OFFERTES

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Libération : Intégrale

Jouissance : 1^{er} Janvier 2014

2.13.1 *Droits attachés aux actions*

Chaque action donne droit, dans les bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire a le droit de prendre part au vote des décisions de l'Assemblée Générale selon l'article 26 des statuts : il dispose d'un nombre de droit de vote égal au nombre d'actions qu'il détient.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits, conformément à la réglementation en vigueur.

2.13.2 *Régime de négociabilité*

Les actions sont librement négociables.

2.13.3 *Régime fiscal applicable*

Doit commun

2.14. MARCHE DES TITRES

Il n'existe, à la date du visa, aucun marché pour la négociation des titres offerts. Toutefois, une demande d'admission au Marché Alternatif de la cote de la Bourse a été présentée à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. La Bourse a indiqué, en date du 06/09/2013 qu'elle donnera suite à cette demande si le placement des titres prévu dans le présent prospectus est mené à bonne fin.

La société « SOTEMAIL » a demandé l'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse de Tunis de la totalité des actions ordinaires y compris celles objet de l'offre, toutes de même catégorie, de nominal 1 dinar et composant la totalité de son capital.

La Bourse a donné en date du 06/09/2013, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société « SOTEMAIL » au marché alternatif de la cote de la Bourse.

L'admission définitive des 26 200 000 actions de nominal un (1) dinar chacune, composées des 23 000 000 d'actions anciennes et des 3 200 000 actions nouvelles à émettre, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

1/Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;

2/Justification de la diffusion dans le public des 12,2% du capital auprès d'au moins 100 actionnaires au plus tard le jour d'introduction ;

3/Justification de l'existence d'un manuel de procédure d'organisation, de gestion et de divulgation des informations financières et d'une structure d'audit interne.

En outre, le Conseil de la Bourse recommande de mettre en place un contrat de liquidité.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société SOTEMAIL se fera au marché alternatif de la cote de la bourse au cours de 2,5 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

2.15. COTATION DES TITRES

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché alternatif de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis dans le bulletin officiel de la BVMT et du CMF.

2.16. TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGES

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

2.17. AVANTAGE FISCAL

Par référence aux dispositions de l'article 7 de la loi 93-120 du 27/12/1993 portant promulgation du code d'incitations aux investissements, les personnes physiques ou morales qui souscrivent au capital initial ou à l'augmentation du capital des entreprises dont l'activité est manufacturière bénéficient de la déduction des revenus ou bénéfices réinvestis dans la limite de 35% des revenus ou bénéfices nets à l'impôt sur le revenu des personnes physiques ou l'impôt sur les sociétés.

Aussi, et du fait que la société est implantée dans une zone de développement régional, elle est soumise aux dispositions de l'article 23 du Code des Incitations aux Investissements « CII » stipulant que les personnes physiques ou morales qui souscrivent au capital initial ou à l'augmentation du capital des entreprises établies dans les zones d'encouragement au développement régional, bénéficient de la déduction des revenus ou bénéfices investis, des revenus ou bénéfices nets soumis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques ou à l'impôt sur les sociétés, tout en respectant le minimum d'impôt prévu par les dispositions des articles 12 et 12 bis de la loi n°89-114 du 30 décembre 1989.

Etant précisé que :

- La société a reçu deux attestations de dépôts de déclarations de l'APII (direction générale de Mahdia) en date du 23/11/2010 et du 19/04/2011 relatives au projet d'extension d'une unité de production de carreaux céramiques,
- Lesdites attestations précisent bien ce qui suit : « le présent projet bénéficie des avantages communs prévus par les articles 7 et 9 du Code d'Incitation aux Investissements et qu'il peut bénéficier en outre des avantages spécifiques des articles 23 et 24 du même code.

2.18. LISTING SPONSOR

La société MAC SA a été désignée par SOTEMAIL pour assurer la fonction de Listing Sponsor. Elle aura pour mission d'assister la société pendant son introduction au marché alternatif de la Cote de la Bourse et de l'accompagner pour l'accomplissement de ses obligations légales et réglementaires d'informations périodiques et permanentes et ce, pendant au moins deux ans suivant son introduction. Cette mission pourrait être prolongée dans le cas où il n'y aurait pas eu transfert de cotation de la société SOTEMAIL sur le marché principal de la cote de la Bourse.

En cas de résiliation du mandat, pour quelque motif que ce soit, la société SOTEMAIL doit, sans délai, désigner un nouveau listing sponsor. Le Conseil du marché Financier doit être informé de toute désignation.

2.19. CONTRAT DE LIQUIDITE

Un contrat de liquidité pour une période d'un an à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de « SOTEMAIL », est établi entre AFC- Intermédiaire en bourse et «SOMOCER», actionnaire de référence de SOTEMAIL portant sur 100 000 titres et 250 000 DT.

2.20. REGULATION DU COURS BOURSIER

Les actionnaires de la société « SOTEMAIL » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir auprès de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier, et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à AFC, intermédiaire en Bourse.

2.21. ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE

2.21.1 Représentation au Conseil d'Administration

La société SOTEMAIL s'engage à réserver un (1) siège au Conseil d'Administration au profit d'un représentant des détenteurs d'actions « SOTEMAIL » acquises dans le cadre de l'OPF.

Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions « SOTEMAIL » acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter et proposés à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation.

2.21.2 Engagement de se conformer à la loi sur la dématérialisation des titres

La société SOTEMAIL s'engage à se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières.

2.21.3 Tenue de communications financières

La société SOTEMAIL s'engage à tenir au moins une communication financière par an.

2.21.4 Engagement de respecter l'article 29 du Règlement Général de la Bourse

La société SOTEMAIL s'engage à respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse.

2.21.5 Engagement de se conformer à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'APE

La société SOTEMAIL s'engage à conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu par l'annexe 12 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Epargne.

2.21.6 Engagement de mise en place d'une structure d'audit interne et d'un manuel de procédures

La société SOTEMAIL s'engage à mettre en place une structure d'audit interne et à établir un manuel de procédures.

2.22. ENGAGEMENTS DES ACTIONNAIRES ACTUELS DE LA SOCIETE

2.22.1 Engagement de ne pas céder plus de 5% de leur participation au capital de la société

« SOMOCER » actionnaire de référence de la société « SOTEMAIL » s'engage à ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse.

2.22.2 Engagement de ne pas développer une activité locale concurrente

« SOMOCER » actionnaire de référence de la société « SOTEMAIL » s'engage à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société mettant en péril l'avenir de celle-ci et nuisant aux intérêts des actionnaires, en dehors de toutes les éventuelles extensions d'activités de SOMOCER ou création de nouveaux projets complémentaires à ses activités.

CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR

3.1.1. *Dénomination et siège social*

- **Dénomination sociale** : Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »
- **Siège social** : Menzel Hayet- Zéramdine- 5033 Monastir- Tunisie
- **Tél:** +216 73 610 772
- **Fax:** +216 73 610 778
- **Site Web:** www.sotemail.tn

3.1.2. *Forme juridique et législation particulière applicable*

- **Forme juridique** : Société anonyme
- **Législation particulière applicable** : SOTEMAIL est régie par le Code d'Incitation aux Investissements promulgué par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 et modifié par les textes subséquents et la loi 2007-69 du 27 décembre 2007 relative à l'initiative économique.

3.1.3. *Date de constitution et durée de la société*

- Date de constitution : 21/06/2002
- Durée : 99 ans

3.1.4. *Objet social*

Au terme de l'article 2 des statuts, l'objet social de la société SOTEMAIL est :

- La production et la décoration de carreaux en céramique et grés porcelaine pour le revêtement de sol et de mur ; et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, immobilières et mobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe qui permettrait à la société de réaliser ses objectifs et de les développer ;
- La participation sous toutes ses formes entre autres la participation par incorporation ou par souscription dans les entreprises, groupements et autres, existants ou à créer.

3.1.5. *Registre de commerce*

B13339 2002

3.1.6. *Matricule fiscale*

742284 E/A/M/000

3.1.7. *Régime fiscal applicable* : droit commun

SOTEMAIL exerce une activité d'industrie manufacturière régie par le Code d'Incitation aux Investissements.

Elle est établie dans une zone de développement régional (Délégation d'Essouassi, gouvernorat Mahdia). Selon l'annexe 1 du décret n°99-483 du 01/03/1999 mis à jour par le décret 2005-1686 du 16/06/2005, cette région appartenait à la zone de développement prioritaire. Toutefois, en vertu du décret 2008-387 du 11/02/2008, elle appartient au second groupe des zones de développement régional.

En vertu des mesures transitoires de la loi n°2007-69 du 27 décembre 2007 relative à l'initiative économique, les entreprises disposant d'une attestation de dépôt de déclaration d'investissement avant la date d'entrée en vigueur des dispositions de la dite loi et qui entrent en activité effective avant le 31 décembre 2010, continuent de bénéficier des avantages jusqu'à la fin de la période qui leur est impartie à cet effet conformément à la législation en vigueur avant la date d'application des dispositions de cette loi.

3.1.8. Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

3.1.9. Nationalité

Tunisienne

3.1.10. Capital social

Le capital social de SOTEMAIL est de 23 000 000 dinars divisé en 23 000 000 actions de nominal 1¹ dinar entièrement libérées.

3.1.11. Lieux où peuvent être consultés les documents de la société

Siège de la société « SOTEMAIL » : Menzel Hayet- Zéramdine- 5033 Monastir- Tunisie

3.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

Mme Najet Ben Amar

Directeur de la communication de la société SOTEMAIL

Adresse : 29 Avenue du Japon, Mont plaisir Tunis

Tél : 71 906 852

Fax : 71 902 622

3.1.13. Clauses statutaires particulières

Fixation, affectation et répartition du résultat (Article 31 des statuts)

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- une fraction égale à 5 % pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième,

- la réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,

En outre, l'Assemblée Générale peut décider de prélever du bénéfice distribuable, toutes sommes qu'elle juge nécessaires pour constituer des réserves spéciales, ordinaires ou extraordinaires et d'en définir l'usage en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

¹ L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18/03/2011 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 100 dinars à 1 dinar.

Mode de distribution des bénéfices : L'assemblée générale ordinaire fixe le mode de distribution des bénéfices en espèces, à défaut par le conseil d'administration.

Les bénéfices doivent être distribués en espèces au plus tard 9 mois après la clôture de l'exercice.

Les dispositions communes aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires

Convocation des Assemblées Générales (Article 22 des statuts - parag 1)

Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration. En cas de nécessité, elles peuvent être convoquées par :

- Le ou les commissaire(s) aux comptes,
- Un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 3% du capital si la société fait appel public à l'épargne,
- Un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5% du capital de la société,
- Les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Conditions à remplir pour siéger et se faire représenter (Article 23 des statuts - parag 1)

Tout en respectant le nombre minimum requis pour assister aux Assemblées Générales, tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales, il n'est en aucun cas permis de l'en empêcher.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Pour cela, le représentant doit, à son entrée à l'assemblée, être muni d'une procuration qui indique le nom et prénom de l'actionnaire ainsi que le nom, prénom et adresse du mandataire. La procuration doit être signée par l'actionnaire mandant et ne peut être valable que pour une seule assemblée ou pour une assemblée qui statuera sur le même ordre du jour que la première.

Les actionnaires personnes morales sont représentés aux assemblées par leur représentant légal ou par toute autre personne agissant selon pouvoir du représentant légal.

Droit de siéger aux Assemblées Générales (Article 23 des statuts - parag2)

Tout actionnaire ayant au moins dix (10) actions a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations.

Toutefois, plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre un total d'actions égal audit minimum requis et de désigner un actionnaire parmi eux pour les représenter et assister aux assemblées.

Vote par correspondance (Article 25 des statuts)

Tout actionnaire peut voter par correspondance.

Dans ce cas, la Société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet.

Le vote émis de cette manière n'est valable que si le formulaire renferme la signature légalisée de l'actionnaire votant, son nom, prénom et adresse, et que ce formulaire parvienne à la Société avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'Assemblée Générale, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Droit de vote à l'assemblée (Article 26 des statuts – parag1)

Tout actionnaire a le droit de prendre part au vote des décisions de l'Assemblée Générale, il dispose d'un nombre de droit de vote égal au nombre d'actions qu'il détient.

L'actionnaire vote lui-même ou par l'intermédiaire de son représentant. Dans ce cas, le représentant doit voter pour la totalité des voix.

Le vote se déroule par levée des mains, par la position assis-debout ou par appel nominatif, selon décision du bureau de l'Assemblée Générale.

Les dispositions communes aux Assemblées Générales Ordinaires

Pouvoir de l'Assemblée- Composition- Quorum- Vote (articles 27 des statuts)

L'assemblée générale ordinaire, doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce pour entre autres points:

- Contrôler les actes de gestion de la société,
- Approuver selon le cas, les comptes de l'exercice écoulé,
- Prendre les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration ou de celui du directoire et de celui du commissaire aux comptes,
- Désigner, révoquer ou remplacer des membres du conseil d'administration et des commissaires aux comptes,
- Approuver les conventions réglementées,
- Approuver la cooptation de membres du conseil d'administration,
- Eviter l'annulation d'une convention non autorisée par le conseil d'administration,
- Autoriser certaines opérations sur demande du conseil d'administration, lorsque lesdites opérations sont d'une importance majeure et que le conseil d'administration n'est pas en mesure d'y statuer,
- Autoriser l'émission d'emprunt obligataire et constituer les garanties réelles pour cet emprunt,
- Fixer le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs,
- Donner quitus aux administrateurs.

L'Assemblée Générale ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions conférant à leur titulaire le droit au vote.

A défaut de quorum lors de la première Assemblée, une deuxième assemblée est tenue sans qu'aucun quorum ne soit requis.

Entre la première et la deuxième convocation un délai minimum de quinze jours doit être observé.

L'assemblée générale statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Les dispositions communes aux Assemblées Générales Extraordinaires

Pouvoir de l'Assemblée- Composition- Quorum- Vote (articles 28 des statuts)

L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier toutes les dispositions des statuts, aussi de décider de la dissolution de la société ou la prorogation de sa durée.

Les délibérations de l'assemblée générale ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou les représentants au droit de vote détiennent au moins sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou des représentants ayant droit au vote.

La décision d'augmenter le capital social par augmentation de la valeur nominale de l'action, doit être prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'unanimité de tous les actionnaires de la société, sauf au cas où celle-ci est réalisée suite à une incorporation de réserves ou prime d'émission.

3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE

Capital social	:	23 000 000 DT
Nombre d'actions	:	23 000 000 actions
Nominal	:	1 dinar *
Forme des actions	:	Nominative
Catégorie	:	Ordinaire
Libération	:	Intégrale
Jouissance des actions anciennes	:	1er janvier 2013

* L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18/03/2011 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 100 dinars à 1 dinar

3.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Date de l'AG	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Nominal
		Montant en DT	Nbre d'actions/ parts sociales	Montant en DT	Nbre d'actions/ parts sociales	
AGC du 21/06/2002	Constitution de la société sous la forme d'une SARL	2 010 000	20 100	2 010 000	20 100	100
AGE du 18/06/2003	Aug de capital en numéraire	1 005 000	10 050	3 015 000	30 150	100
AGE du 19/03/2005	Aug de capital en numéraire	3 416 500	34 165	6 431 500	64 315	100
AGE du 23/03/2006	Aug de capital en numéraire	910 000	9 100	7 341 500	73 415	100
AGE du 15/05/2006	Aug de capital en numéraire	1 000 000	10 000	8 341 500	83 415	100
AGE du 19/06/2007	Aug de capital en numéraire	1 404 000	14 040	9 745 500	97 455	100
AGE du 03/04/2008	Aug de capital en numéraire	1 200 000	12 000	10 945 500	109 455	100
AGE du 11/04/2008	Aug de capital en numéraire	1 200 000	12 000	12 145 500	121 455	100
AGE du 24/04/2008	Aug de capital en numéraire	500 000	5 000	12 645 500	126 455	100
AGE du 24/07/2008	Transformation de la forme juridique de la société d'une SARL à une SA					100
AGE du 30/08/2008	Aug de capital en numéraire	2 000 000	20 000	14 645 500	146 455	100
AGE du 18/06/2010	Aug de capital en numéraire	1 354 500	13 545	16 000 000	160 000	100
AGE du 04/10/2010	Aug de capital en numéraire	7 000 000	70 000	23 000 000	230 000	100
AGE du 18/03/2011	Réduction de la valeur nominale	23 000 000	23 000 000	23 000 000	23 000 000	1

3.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30/09/2013

Actionnaires	Nombre d'actions et droits de vote	Montant en Dinars	% de capital et des droits de vote
SOMOCER	14 237 500	14 237 500	61,902%
ATD SICAR*	8 167 000	8 167 000	35,509%
AB CORPORATION	580 480	580 480	2,524%
RYM ABDENNADHER	15 000	15 000	0,065%
LOTFI ABDENNADHER	10	10	0,000%
KARIM ABDENNADHER	10	10	0,000%
TOTAL	23 000 000	23 000 000	100,000%

* Il s'agit de :

- 4- Une convention de participation au capital de la société SOTEMAIL conclue entre la société ATD SICAR et la société SOMOCER en date du 06/10/2008 portant sur 20 000 actions de 100 dinars chacune (soit 2 000 000 actions après l'opération de réduction de la valeur nominale de l'action de 100 dinars à 1 dinar décidée par l'AGE du 18/03/2011). Pour sureté et garantie du remboursement du prix de la participation, la société SOMOCER affecte au profit de la société ATD SICAR un nantissement de 20 000 actions SOTEMAIL de nominal 100 dinars (désormais de 2 000 000 actions de nominal 1 dinar). Le montant de la valeur prise en considération est de 2 693 240 dinars suivant des échéances allant du 31/10/2009 jusqu'au 30/04/2015.
- 5- Une convention de participation au capital de la société SOTEMAIL conclue entre la société ATD SICAR et la société SOMOCER en date du 25/11/2010 portant sur 50 000 actions de 100 dinars chacune (soit 5 000 000 actions après l'opération de réduction de la valeur nominale de l'action de 100 dinars à 1 dinar décidée par l'AGE du 18/03/2011). Pour sureté et garantie du remboursement du prix de la participation, la société SOMOCER affecte au profit de la société ATD SICAR un nantissement de 60 000 actions SOTEMAIL de nominal 100 dinars (désormais de 6 000 000 actions de nominal 1 dinar). Le montant de la valeur prise en considération est de 6 843 910,598 dinars suivant des échéances allant du 01/01/2013 jusqu'au 01/01/2018.
- 6- Un pacte d'actionnaires relatif à la société SOTEMAIL, conclu entre la société SOMOCER et la société ATD SICAR en date du 06/12/2010 portant sur 20 000 actions de 100 dinars de nominal chacune (soit 2 000 000 actions de nominal 1 dinar). Il est à préciser que le 3^{ème} alinéa de l'article 25 de ce pacte stipule que : « dans le cas de la réalisation de cette éventuelle introduction, le présent pacte deviendra caduc et cessera tous ses effets au jour de la première cotation ».

3.4.1. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 30/09/2013

Actionnaires	Nombre d'actions et droits de vote	Montant en Dinars	% de capital et des droits de vote
SOMOCER	14 237 500	14 237 500	61,902%
ATD SICAR	8 167 000	8 167 000	35,509%
TOTAL	22 404 500	22 404 500	97,411%

3.4.2. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30/09/2013

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% de capital et de droit de vote
SOMOCER	14 237 500	14 237 500	61,902%
ATD SICAR	8 167 000	8 167 000	35,509%
AB CORPORATION	580 480	580 480	2,524%
LOTFI ABDENNADHER	10	10	0,000%
KARIM ABDENNADHER	10	10	0,000%
TOTAL	22 985 000	22 985 000	99,935%

3.4.3. Nombre d'actionnaires

Au 30/09/2013, le capital de SOTEMAIL est réparti entre 6 actionnaires, dont :

- 3 actionnaires personnes morales
- 3 actionnaires personnes physiques

3.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE SOMOCER AU 31/12/2012

3.5.1. Présentation Générale du Groupe SOMOCER au 31/12/2012

La société SOTEMAIL est une filiale du groupe SOMOCER. Cette dernière, étant la société mère du groupe, établit les états financiers consolidés depuis l'année 2003. Le tableau suivant regroupe les différentes sociétés composant le groupe SOMOCER :

Sociétés	Capital Social au 31/12/2012 en DT	Nombre d'actions	Participation SOMOCER en nombre d'actions	% de participation directe	Méthode de consolidation
SOMOCER	27 273 400	27 273 400			
SOTEMAIL	23 000 000	23 000 000	14 477 190*	62,94%	Intégration Globale
SOMOSAN	12 300 000	123 000	32 000	26,02%	Intégration Globale
ABC	8 635 000	863 500	587 500	68,04%	Intégration Globale
SOMOCER NEGOCE	1 150 000	11 500	11 400	99,13%	Intégration Globale

* dont participation en portage échue et réglée au 31/12/2012 pour un montant de 2 242 690 DT sur Mr Mohamed Sadok Driss, ATD SICAR et UMA.

3.5.1.1. Présentation des sociétés du Groupe SOMOCER au 31/12/2012

Le groupe « SOMOCER » est composé de La Société Moderne de Céramique «SOMOCER», la société mère, et de ses filiales, Société Tunisienne d'Email (SOTEMAIL), Abdennadher Bricolage Center (A.B.C), SOMOCER NEGOCE et de la Société Moderne de Sanitaire (SOMOSAN).

SOMOCER (Société Moderne de Céramique) est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 03/07/1985. Son capital s'élève au 31/12/2012 à 27 273 400 DT divisé en 27 273 400 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, grès et baignoires. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet, du gouvernorat de Monastir. Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27/12/1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

Les titres de la société sont cotés sur le marché principal de la bourse des valeurs mobilières de Tunis depuis décembre 2002.

SOTEMAIL: (Société Tunisienne d'Email) est une Société à Responsabilité Limitée créée le 21/06/2002 avec un capital de 2 010 000 DT et ayant son siège social à Menzel Hayet. Elle a été transformée en Société Anonyme sur décision de l'AGE du 24/07/2008. Son capital s'élève, au 31/12/2012 à 23 000 000 DT divisé en 23 000 000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. La principale activité de la SOTEMAIL est la fabrication des carreaux de céramiques, carreaux de faïences, grès et décos. L'ensemble de ses unités de production est implanté à la région de SOUASSI du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27/12/1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements. SOTEMAIL est située dans une zone de développement régional, classe 2.

SOMOSAN: (Société moderne de sanitaire) est une société anonyme, créée le 10/07/2009 avec un capital de 7 600 000 Dinars divisé en 76 000 actions de 100 dinars chacune.

La société SOMOSAN a pour objet la fabrication et la commercialisation de produits sanitaires. Le siège social de la société est à Menzel Hayet et l'usine est sise à la Zone Industrielle Metlaoui Gafsa. Au 31/12/2012, son capital social s'élève à 12 300 000 dinars divisé en 123 000 actions de 100 dinars chacune. La société est entrée en activité en janvier 2013.

ABC : (Société Abdennadher Bricolage Center) est une société à responsabilité limitée créée en 1995 ayant son siège à Ain Zaghouan - Route de La Marsa - Tunis. Son capital s'élève au 31/12/2012 à 8 635 000 DT. Il est divisé en 863 500 parts sociales de valeur nominale de 10 DT chacune. Son objet principal consiste dans la vente en détail des articles sanitaires, de carreaux céramique, de quincaillerie et de robinetterie.

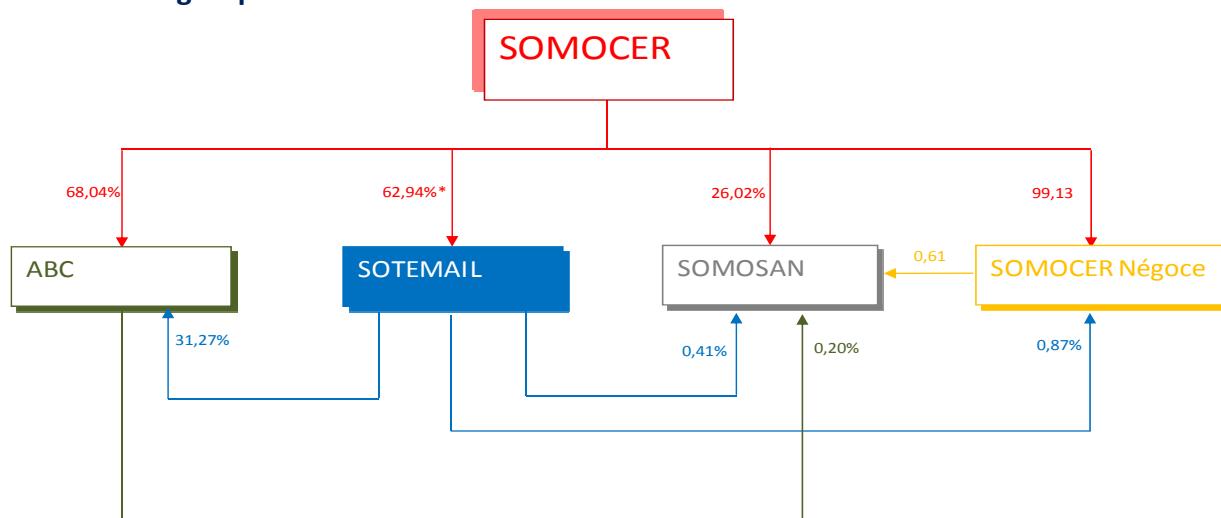
Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

SOMOCER NEGOCE: est une société à responsabilité limitée créée en Octobre 2007 et ayant son siège à Menzel Hayet. Son capital social s'élève au 31/12/2012 à 1 150 000 DT, divisé en 11 500 parts sociales de 100 DT chacune. Son objet principal consiste en l'exportation et l'importation de marchandises et de produits ainsi que tout genre d'opérations de négoce international et de courtage.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

3.5.1.2. Schéma financier du Groupe SOMOCER au 31/12/2012

Structure du groupe SOMOCER



*Y compris portage échu et réglé au 31/12/2012

3.5.1.3. Etat des participations entre les sociétés du Groupe SOMOCER au 31/12/2012

	SOMOCER	SOTEMAIL	SOMOSAN	ABC	SOMOCER NEGOCE
SOMOCER		62,94%*	26,02%	68,04%	99,13%
SOTEMAIL			0,41%	31,27%	0,87%
SOMOSAN					
ABC			0,20%		
SOMOCER NEGOCE			0,61%		

*Y compris portage échu et réglé au 31/12/2012

3.5.1.4. Evénements récents modifiant le schéma financier du groupe SOMOCER entre le 31/12/2012 et le 30/09/2013

- Courant 2013, SOMOCER a procédé au rachat de 150 000 actions SOTEMAIL dans le cadre du portage conclu avec Mohamed Sadok Driss (solde et fin de la convention de portage).
- Courant 2013, Mr Lotfi Abdennadher a cédé le nombre de 1 480 actions à la société Ab Corporation ce qui porte la participation de Mr Lotfi Abdennadher dans le capital de la société SOTEMAIL à 10 actions et celle de la société Ab Corporation à 580 480 actions.

3.5.1.5. Chiffres clés des sociétés du groupe SOMOCER au 31/12/2012

(En DT)

Sociétés	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat Net	Charges financières Nette	Capitaux propres (av affectation)	Total Passif	Dividendes*
SOMOCER	68 191 432	8 611 080	4 233 314	4 753 493	50 323 578	54 369 255	1 636 404**
SOTEMAIL	18 617 584	2 613 825	1 420 009	1 359 870	25 327 781	19 709 281	0
ABC	13 180 571	398 656	-220 952	295 435	4 619 134	7 081 694	0
SOMOSAN	0	0	-6 631	0	14 767 766	18 435 377	0
SOMOCER NEGOCE	290 431	-212 130	-193 297	0	879 189	775 599	0

* distribués en 2013 au titre de l'exercice 2012.

** selon décision de l'AGO du 25 juin 2013, distribué le 15/07/2013.

3.5.1.6. Engagements financiers des sociétés du groupe SOMOCER au 31/12/2012

(En DT)

Sociétés	Crédits bancaires (CMLT)	Crédits Extérieurs	Factoring	Effets escomptés non encore échus	Convention de Portage	Crédits à Court Termes	Découvert bancaire	Billet de trésorerie	Leasing (court et long terme)	Compte courant associés	TOTAL
SOMOCER	2 519 713	2 369 468	0	10 742 780	8 765 851	15 304 152	8 154 820	1 000 000	1 056 563	0	49 913 347
SOTEMAIL	1 491 988	0	768 109	2 850 489	0	1 350 132	2 892 932		1 394 491	2 500 000	13 248 141
SOMOSAN	0	11 423 947	0	0	0	2 000 000	1 094 295	-	310 238	0	14 828 480
ABC	0	0	0	813 367	0	62 065	923 084	100 000	240 038	0	2 138 554
SOMOCER NEGOCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

3.5.2. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du Groupe SOMOCER

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe SOMOCER recourent principalement au leasing et aux concours bancaires. Elles peuvent également émettre des billets de trésorerie et des crédits inter sociétés.

3.5.3. Relations de la société SOTEMAIL avec les sociétés du groupe SOMOCER au 31/12/2012

a/ Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

Le solde du compte courant **SOMOCER** accuse au 31/12/2012 un solde débiteur de 28 879 dinars.

b/Créances et dettes commerciales envers les sociétés du groupe

Créances clients :

Au 31/12/2012, le compte « client **A.B.C** » accuse un solde débiteur de 20 629 DT.

Au 31/12/2012, le compte « client **SOMOCER** » accuse un solde débiteur de 265 650 DT.

Dettes Fournisseurs :

Au 31/12/2012, le compte « fournisseur **SOMOCER** » accuse un solde créditeur de 871 371 DT.

c/Achat et ventes d'exploitation avec les sociétés du groupe

Ventes – clients :

Courant 2012, les ventes effectuées par la société **SOTEMAIL** à la société **ABC** totalisent le montant de 707 843 DT TTC.

Courant 2012, les ventes effectuées par la société **SOTEMAIL** à la société **SOMOCER** totalisent le montant de 5 380 906 DT TTC.

Achats - fournisseurs :

Courant 2012, les achats effectués par la société **SOTEMAIL** auprès de la société **ABC** s'établissent à 348 DT TTC.

Courant 2012, les achats effectués par la société **SOTEMAIL** auprès de la société **SOMOCER** s'établissent à 5 230 043 DT.

d/Achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financière ou tous autres éléments d'actifs

Néant

e/Apport en capital

Donnés : Néant

Reçus : Courant l'année 2012, la société **SOMOCER** a souscrit dans le capital de la société **SOTEMAIL** pour un montant de 505 837 DT et ce, dans le cadre de conventions de portage.

f/Dividendes et autres rémunérations encaissés par la société SOTEMAIL et distribués par les sociétés du groupe SOMOCER

Néant

g/Dividendes et autres rémunérations distribués par la société SOTEMAIL et encaissés par les sociétés du groupe SOMOCER

Les dividendes distribués en 2012 au titre de l'exercice 2011 et attribués à **SOMOCER** s'élèvent à 520 625 DT et ce, conformément à la décision de l'AGO du 24/12/2012.

h/Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues

Néant

i/ Prestations de service reçues ou données

Néant

j/ Contrat de gestion

Néant

k/ Contrat de location

Contrat de location avec la société **SOMOCER** d'un bureau sis à Menzel Hayet pour un loyer annuel de 1 200 dinars TTC.

l/Conventions de portage

- Convention de portage entre **ATD SICAR & SOMOCER** portant sur le titre **SOTEMAIL** en date du 25/11/2010 de 5 millions de dinars,
- Pacte d'actionnaires entre **ATD SICAR & SOMOCER** portant sur le titre **SOTEMAIL** en date du 06/12/2010 de 2 millions de dinars,
- Convention de portage entre **ATD SICAR & SOMOCER** portant sur le titre **SOTEMAIL** en date du 06/10/2008 de 2 millions de dinars,
- Convention de portage entre Mohamed Sadok Driss & **SOMOCER** portant sur le titre **SOTEMAIL** en date du 16/05/2006 de 1 million de dinars.

3.5.4. Relation avec les autres parties liées autres que les sociétés du groupe SOMOCER

Les autres parties liées autres que les sociétés du groupe **SOMOCER** et ayant des relations avec la société **SOTEMAIL** sont Mr Lotfi Abdennadher, Mr Karim Abdennadher, les sociétés **ATD SICAR**, **Ab Corporation** et la société **SANIMED** dans laquelle Mr Lotfi Abdennadher et Mr Karim Abdennadher sont actionnaires et membres du Conseil d'Administration.

a/Informations sur les engagements

Au 31/12/2012, les engagements de **SOTEMAIL** inhérents aux trois conventions de rétrocession et au pacte d'actionnaires se détaillent comme suit :

- Une convention de participation au capital de la société **SOTEMAIL** conclue entre Mohamed Sadok Driss et la société **SOMOCER** en date du 16/05/2006 portant sur 10 000 actions de 100 dinars chacune (soit 1 000 000 actions après l'opération de réduction de la valeur nominale de l'action de 100 dinars à 1 dinar décidée par l'AGE du 18/03/2011). La dernière échéance de cette convention est le 19/05/2013. Les actions afférentes à cette échéance ont été rachetées par la société **SOMOCER** suite à la transaction en bourse du 22/07/2013.
- Une convention de participation au capital de la société **SOTEMAIL** conclue entre la société **ATD SICAR** et la société **SOMOCER** en date du 06/10/2008 portant sur 20 000 actions de 100 dinars chacune (soit 2 000 000 actions après l'opération de réduction de la valeur nominale de l'action de 100 dinars à 1 dinar décidée par l'AGE du 18/03/2011). Au 31/12/2012, l'encours s'élève à 2 325 017 DT.
- Une convention de participation au capital de la société **SOTEMAIL** conclue entre la société **ATD SICAR** et la société **SOMOCER** en date du 25/11/2010 portant sur 50 000 actions de 100 dinars chacune (soit 5 000 000 actions après l'opération de réduction de la valeur nominale de l'action de 100 dinars à 1 dinar décidée par l'AGE du 18/03/2011). Au 31/12/2012, l'encours s'élève à 6 843 910 DT.
- Un pacte d'actionnaires relatif à la société **SOTEMAIL**, conclu entre la société **SOMOCER** et la société **ATD SICAR** en date du 06/12/2010 portant sur 20 000 actions de 100 dinars de nominal chacune (soit 2 000 000 actions de nominal 1 dinar).

Il est à préciser que le 3ème alinéa de l'article 25 de ce pacte stipule que : « dans le cas de la réalisation de cette éventuelle introduction, le présent pacte deviendra caduc et cessera tous ses effets au jour de la première cotation ».

b/Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues

- Pour sureté et garantie du remboursement du prix de la participation au capital de la société **SOTEMAIL** dans le cadre de la convention de rétrocession conclue entre la société **ATD SICAR** et la société **SOMOCER** en date du 06/10/2008, la société **SOMOCER** affecte au profit de la société **ATD SICAR** un nantissement de 20 000 actions **SOTEMAIL** de nominal de 100 dinars (désormais de 2 000 000 actions de nominal de 1 dinar). Le montant de la valeur prise en considération est de 2 693 240 dinars.
- Pour sureté et garantie du remboursement du prix de la participation au capital de la société **SOTEMAIL** dans le cadre de la convention de rétrocession et du pacte conclue entre la société **ATD SICAR** et la société **SOMOCER** en date du 25/11/2010, la société **SOMOCER** affecte au profit de la société **ATD SICAR** un nantissement de 60 000 actions **SOTEMAIL** de nominal de 100 dinars (désormais de 6 000 000 actions de nominal de 1 dinar). Le montant de la valeur prise en considération est de 6 843 910 dinars.

c/Transfert de ressources et d'obligations

Données :

- Courant 2012, la société **SOTEMAIL** a octroyé à la société **Ab Corporation** un prêt de 1 MDT. Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31/12/2012 à 34 840 DT HT. Ce crédit a été renouvelé trois fois au cours de l'exercice 2012.
- Le compte courant associés **Ab Corporation** présente un solde débiteur de 426 061 DT.

Reçues :

- Courant 2012, la société **SOTEMAIL** a émis un billet de trésorerie de 1 MDT auquel la société **ATD SICAR** a souscrit. Les intérêts y afférents calculés sur la base d'un taux moyen de 5,2% l'an s'élèvent au 31/12/2012 à 25 823 DT HT. Les commissions y afférentes se sont élevées à 2 187 DT HT. Ce billet de trésorerie a été renouvelé trois fois au cours de l'exercice 2012.
- La société **ATD SICAR** a versé un montant de 2 500 000 DT à la société **SOTEMAIL** dans le cadre d'une convention de compte courant associés. Les intérêts calculés au 31/12/2012, ainsi que la commission de mise en place s'élèvent respectivement à 28 438 DT et à 6 250 DT HT.

d/Relations commerciales

Ventes-Clients

- Au 31/12/2012, le solde du compte client **Ab Corporation** est débiteur de 1 742 DT
- Au 31/12/2012, le solde du compte Client **SANIMED** est débiteur de 473 DT.

Achat-Fournisseurs : Néant

e/Dividendes et autres rémunérations encaissés par la société SOTEMAIL et distribués par les autres parties liées

Néant

f/Dividendes et autres rémunérations distribués par la société SOTEMAIL et encaissés par les autres parties liées

En DT	Distribués en 2012 au titre de l'exercice 2011*
Société Ab Corporation	21 398
Société ATD SICAR	301 824
Mohamed Sadok Driss	5 543
Lotfi Abdennadher	55
Rym Abdennadher	554
Karim Abdennadher	0,37

* selon décision AGO du 24/12/2012

g/Prestations de services reçues ou données

Reçues :

- Une avance de 264 781 DT accordée par la société **SOTEMAIL** à la société **Ab Corporation** pour les travaux d'assistance stratégiques à l'introduction de la société à la Bourse de Valeurs Mobilière de Tunis.
- Des travaux d'assistance, contrôle de gestion, juridique, comptable, fiscale et audit interne effectués par la société **Ab Corporation** pour le compte de la société **SOTEMAIL** estimés par cette dernière au cours de l'exercice 2012 à 144 000 DT HTVA, à raison de 12 000 DT par mois.
- Au 31/12/2012, le montant des prestations de services **ATD SICAR** s'élève à 9 957 DT relatif à des commissions de mise en place de prêt compte courant associés pour 7 375 DT et des commissions de mise en place de billet de trésorerie pour 2 582 DT.

Données : Néant

h/Engagements des dirigeants par rapport à SOTEMAIL

Néant

i/Obligations et engagements de la société SOTEMAIL envers les dirigeants

Au cours de l'exercice 2012, **SOTEMAIL** a alloué :

- A l'ancien directeur général : une rémunération nette de 21 872 DT pour le solde de son compte,
- Au directeur général actuel :
 - une prime annuelle au titre de l'exercice 2011 pour un montant de 40 000 DT,
 - une rémunération mensuelle nette d'un montant de 7 000 DT sur la base de 13 mensualités par an, des frais de carburant avec un maximum de 500 DT par mois, des frais de communication téléphoniques ainsi qu'une voiture de fonction avec toutes les charges y afférentes,
 - une prime de 4 326 DT,
 - une prime annuelle au titre de l'exercice 2012 d'un montant global de 80 000 DT. Elle est servie à hauteur de 60 000 DT à la date du 16 avril 2013, le montant restant sera servi après l'introduction en bourse,
- Au directeur général adjoint :
 - une rémunération mensuelle nette s'élevant à 4 000 DT sur la base de 13 mensualités par an, des frais de carburant d'un montant de 350 DT par mois ainsi que des frais de communications téléphoniques pour un montant de 150 DT par mois,
 - une prime annuelle au titre de l'exercice 2012 de 15 000 DT,
 - une prime au titre de l'exercice 2012 d'un montant de 2 366 DT.

j/Jetons de présence

L'AGO du 20/04/2012 fixe à 28 000 DT, le montant global net annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2011.

L'AGO du 06/05/2013 fixe à 77 000 DT, le montant global net annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2012.

3.6. DIVIDENDES

	2012	2011	2010
Résultat net (en DT) (1)	1 420 009	975 138	1 472 318
Dividendes (en DT) (2)	0	850 000	1 536 000 *
Nombre d'actions	23 000 000	23 000 000	230 000
Nominal (en DT)	1	1	100
Résultat net par action (en DT)	0,062	0,042	6,401
Dividende par action (en DT)	0,000	0,037	0,096 **
Dividende en % du nominal	0,0%	3,7%	0,1%
Taux de distribution (2)/(1)	0,0%	87,2%	104,3%
Date de mise en paiement	-	15-mai-13	12-mai-11

* L'AGO du 18/03/2011, au niveau de sa troisième résolution, a fixé le dividende à distribuer pour un montant de 960 000DT (soit 60Millimes par action). L'AGO du 10/12/2011 a décidé de modifier cette troisième résolution ajoutant un dividende à distribuer pour un montant de 576 000DT (soit 36Millimes par action). Ainsi, le montant des dividendes a été porté à 1 536 000DT soit 0,096 DT par action.

** A la date de la mise en paiement des dividendes au titre de l'exercice 2010, le capital social de la société est réparti en 23 000 000 d'actions et ce, suite à la décision du split par AGE du 18/03/2011. Le dividende par action au titre de l'exercice 2010 a été calculé sur la base de 16 000 000 de titres puisque les 7 000 000 de titres objet de l'augmentation du capital réservée à l'ATD SICAR portent jouissance à partir de l'exercice 2011.

3.7. MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR

Les actions de la société SOTEMAIL ne sont négociées ni sur le marché local, ni à l'étranger. La société ne possède pas de titres de créances négociés sur le marché local ou à l'étranger.

CHAPITRE 4 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION

4.1. PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE

La société SOTEMAIL opère dans le secteur des Industries des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre (IMCCV) qui compte principalement cinq branches d'activité dont la branche Céramique dans le cadre de laquelle exerce la société.

4.1.1. Cadre réglementaire

a/ Lois régissant le secteur

La société SOTEMAIL exerce une activité d'industrie manufacturière régie par le Code d'Incitation aux Investissements (CII) promulgué par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 et modifié par les textes subséquents ainsi que par la loi 2007-69 du 27 décembre 2007 relative à l'initiative économique.

Par ailleurs, la société SOTEMAIL est établie dans une zone de développement régional (Délégation de Souassi, gouvernorat de Mahdia). Elle est régie par le décret n°2008-387 du 11 février 2008.

b/ Organismes gouvernementaux intervenant dans le secteur des IMCCV

Le Ministère de l'Industrie et de la Technologie

En attributions générales, le Ministère de l'Industrie et de la Technologie a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du gouvernement dans les domaines se rapportant à l'industrie, aux industries agro-alimentaires, aux services connexes à l'industrie, à l'énergie, aux mines, à la coopération industrielle et à la sécurité industrielle, énergétique et minière.

Parmi ses attributions spécifiques, il est en charge de délivrer les autorisations relatives aux établissements classés dangereux ou insalubres relevant du ministère.

Sous sa tutelle, plusieurs institutions interviennent directement ou indirectement dans le secteur des IMCCV.

L'Agence de promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII)

L'APII est un établissement public chargé de la promotion du secteur industriel en tant que structure d'appui aux entreprises et aux promoteurs. Cette institution intervient à plusieurs niveaux dont notamment :

- La Gestion des Avantages financiers accordés aux entreprises implantées dans des zones de développement régional,
- La délivrance des attestations de dépôt de déclaration de projets d'investissement.

Le Bureau de Mise à Niveau

Cette entité relevant du Ministère de l'Industrie et de la Technologie, est chargée entre autres de la gestion des demandes d'avantages dans le cadre du FODEC (Fonds de Développement de la Compétitivité Industrielle) dont notamment les programmes de mise à niveau et les investissements technologiques à caractère prioritaires.

Centre Technique des Matériaux de Construction, Céramique et Verre (CTMCCV)

Créé en 1982, le CTMCCV assure notamment les missions suivantes :

- L'assistance des industriels pour la mise en œuvre de leur système qualité,
- Le diagnostic stratégique et assistance technique de mise à niveau,

- La réalisation d'études d'impact pour les projets industriels ayant des rejets sur l'environnement,
- La conduite des essais de laboratoire.

Centre d'Etudes et de Prospectives Industrielles (CEPI)

Le centre assure une veille stratégique permanente en réalisant des études de positionnement stratégiques de secteurs industriels dont celui des IMCCV.

Seulement, la dernière étude de positionnement stratégique de la branche carreaux de sols a été menée en 1998.

Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie (ANME)

Le champ d'intervention de l'ANME englobe toutes les initiatives et actions visant à améliorer le niveau d'efficacité énergétique. La maîtrise de l'énergie est un parmi les axes de sa politique énergétique.

Parmi ses actions de maîtrise de l'énergie :

- L'audit énergétique obligatoire et périodique,
- La consultation préalable concernant les projets consommateurs d'énergie,
- La cogénération.

Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE)

Cette institution relevant du ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire, a pour principale mission la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution.

Elle intervient à plusieurs niveaux, notamment l'approbation des investissements qui présentent un risque de pollution ou un impact sur l'environnement.

4.1.2. Présentation générale du secteur des IMCCV.

Le secteur des IMCCV compte, selon l'APII, à fin octobre 2013, 453 entreprises employant 10 personnes et plus. L'effectif total de ces entreprises est de 30 101 personnes, soit 5,8% du secteur industriel tunisien.

A fin octobre 2013, les investissements engagés par ces entreprises représentent 27,7% du total du secteur de l'industrie en Tunisie. Elles contribuent à hauteur de 1,9% dans les exportations de l'ensemble du tissu industriel en Tunisie.

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs du secteur des IMCCV arrêtés à fin octobre 2013 comparés au secteur global de l'Industrie en Tunisie :

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois	Investissement (MD)*	Exportations (MD)*
IMCCV	453	30 101	737,4	317,3
Total du tissu industriel Tunisien	5 696	514 931	2 660,0	16771,4
% des IMCCV	8,0%	5,8%	27,7%	1,9%

Source: Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation

** Indicateurs prenant en compte les entreprises ayant un effectif supérieur ou égal à 10*

Le secteur des IMCCV est composé de 5 principales branches à savoir : les liants, les dérivés de ciment, les produits en céramique, le verre et les produits de carrière.

La branche céramique contribue à hauteur de 31% dans la valeur totale de la production du secteur en 2012. Elle est répartie en 5 sous branches dont les carreaux céramiques représentant 28% du total de la valeur de la production de la branche.

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs de 2012 des différentes branches du secteur des IMCCV en Tunisie :

Branche	Unité	Production en Volume	Production en MDT	En %	Investissement en MDT	En %	Exportations en MDT	En %	Importation en MDT	En %
LIANTS										
Ciment Gris	1000 t	7 464,1	667,8	27%	300,0	64%	23,0	9%	0,0	0%
Ciment blanc	1000 t	600,0	72,1	3%	15,0	3%	48,1	19%	0,0	0%
Plâtre	1000 t	430,0	31,1	1%	10,0	2%	21,8	8%	1,6	1%
Chaux	1000 t	339,3	20,5	1%	5,0	1%	0,0	0%	0,0	0%
DERIVES DE CIMENT										
Béton prêt à l'emploi	1000 m ³	3 024,0	308,5	12%	12,0	3%	0,0	0%	0,0	0%
Carreaux Mosaïques	Million m ²	19,3	89,2	4%	1,0	0%	16,0	6%	0,0	0%
Produits divers et dérivés de ciment	1000 t	0,0	62,6	3%	0,0	0%	0,0	0%	0,0	0%
Ouvrages en béton	1000 t	150,0	52,2	2%	1,0	0%	0,0	0%	0,0	0%
CERAMIQUE										
Tuiles et briques en terre cuite	1000 t	7 600,0	456,0	18%	30,0	6%	7,0	3%	0,0	0%
Carreaux Céramiques	Million m ²	26,2	211,1	8%	15,0	3%	38,3	15%	36,0	17%
Porcelaines et articles ménagers	1000 t	12,5	52,0	2%	2,0	0%	32,6	13%	7,4	3%
Articles sanitaires	1000 t	18,0	41,7	2%	5,0	1%	20,9	8%	18,8	9%
Briques réfractaires	1000 t	7,5	3,4	0%	0,5	0%	3,0	1%	18,0	8%
VERRE										
Transformation du Verre plat	1000 t	40,0	139,1	6%	3,0	1%	0,0	0%	69,6	32%
Verre creux	1000 t	70,0	56,8	2%	1,0	0%	17,0	7%	32,0	15%
PRODUITS DE CARRIERE										
Extraction et transformation de pierres et de marbre pour la construction	1000 m ²	2 192,0	160,0	6%	26,0	6%	31,8	12%	31,1	14%
Extraction et transformation de sable et de granulats	1000 m ³	26 766,0	28,4	1%	45,0	10%	0,0	0%	0,0	0%
Autres produits de carrières	1000 m ³	17,0	20,1	1%	0,0	0%	0,0	0%	0,0	0%
DIVERS										
Autres produits de construction	-	-	20,0	1%	0,0	0%	0,0	0%	0,0	0%
Total Général			2 492,6	100%	471,5	100%	259,5	100%	214,5	100%

Source : Etude AFAC Consulting

4.1.3. Activité des carreaux en céramique en Tunisie

4.1.3.1. Présentation de la branche carreaux en céramique

La branche des carreaux en céramique est composée essentiellement de deux types d'unités industrielles :

- Les unités intégrées : elles produisent les biscuits (carreaux bruts non décorés) et assurent l'émaillage ;
- Les unités d'émaillerie : elles se procurent les biscuits soit par l'importation, soit auprès des producteurs locaux. Elles n'interviennent que sur la phase d'émaillage.

Le nombre total d'entreprises de la branche est de 15* dont :

- 11 unités intégrées ;
- 4 unités d'émaillage.

Aussi, il existe une unité industrielle spécialisée dans la fabrication des frites et émaux, matière de base pour la préparation des émaux nécessaires pour l'émaillage des carreaux en céramique.

SOTEMAIL est une unité intégrée.

Les carreaux céramiques sont fabriqués à base de matières argileuses et sont cuits dans des fours à hautes températures.

Les produits des carreaux céramiques se classent comme suit :

- **Les carreaux de Faïence** : ils sont utilisés exclusivement pour le revêtement des murs ;
- **Les carreaux de Grès** : ils sont utilisés pour le pavement des sols, mais de plus en plus pour le revêtement des murs. Ils se répartissent en deux principaux groupes à savoir :
 - ✓ les carreaux de **grés mono-cuisson** ;
 - ✓ les carreaux de **Grés porcelaine (Céram)**.

SOTEMAIL fabrique les carreaux de Grés porcelaine (Céram).

En Tunisie, l'industrie de carreaux céramiques pour pavement de sol est partagée comme suit :

CARREAUX DE GRES EN MONO-CUISSON		CARREAUX DE GRES CERAM/PORCELAINE
Mono-cuisson avec tesson blanc Mono-cuisson avec tesson rouge	Mono-cuisson avec tesson rouge	
• CARTHAGO CERAMIC	• GCCB • KHARRAZ	• SOTEMAIL • SOMOCER • CARTHAGO CERAMIC

Typologies des carreaux céramiques en Grès pour pavement de sols

Le Grès est une composition Céramique à base d'argile grésante, de Kaolin, de Feldspath et de quartz cuit à une température comprise entre 1200 et 1400°C. Le résultat de la cuisson est un tesson vitrifié qui peut être recouvert ou non d'émail. Il est résistant à l'usure, au poinçonnement et aux agents chimiques. Le Grès trouve ses applications dans les carreaux de sols et de murs, dans les pièces sanitaires et dans la vaisselle culinaire.

Pour les carreaux céramiques de pavement de sols, on distingue les 3 typologies suivantes :

- Le Grès en mono-cuisson à partir de pâte rouge
- Le Grès en mono-cuisson à partir de pâte blanche
- Le Grès porcelaine (Céram)

* Selon étude de marché réalisée par le Bureau AFAC Consulting

Chaque typologie de carreaux de Grès a des caractéristiques physiques spécifiques selon un référentiel de normes.

La différence entre les 3 typologies réside essentiellement au niveau du mix des matières premières utilisées et leurs caractéristiques techniques, du dosage de ces matières et du process utilisé pour la production des carreaux selon le mode de fabrication soit par étirage, pressage ou coulage.

Les principaux critères utilisés pour classer les carreaux céramiques de pavement de sols, produits finis selon le classement UPEC du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB France) sont :

- Le degré de résistance à l'usure désigné par la lettre (U) ;
- Le poinçonnement (P) ;
- Le pourcentage d'absorption d'eau (E) ;
- La résistance aux agents chimiques (C).

Le tableau ci-dessous présente une classification officielle acceptée par les opérateurs tunisiens, conforme aux normes EN^{*} 14411. Les carreaux céramiques sont regroupés selon leur mode de fabrication (Etirage, Pressage ou coulage) et leur degré d'absorption d'eau (désigné par la lettre E).

Mode de Fabrication	Absorption d'eau	Groupe 0 E<0,5%	Groupe I 0,5%<E<3%	Groupe IIa 3%<E<6%	Groupe IIb 6%<E<10%	Groupe III E > 10%
		GROUPE A0	GROUPE AI EN 121	GROUPE Alla EN 186	GROUPE Alib EN 187	GROUPE AIII EN 188
PRESSAGE	GROUPE B0		GROUPE BI EN 176	GROUPE BIIa EN 177	GROUPE BIIb EN 178	GROUPE BIII EN 159
COULAGE	GROUPE C0		GROUPE C1	GROUPE CIIa	GROUPE CIIc	GROUPE CIII

Source : Etude AFAC Consulting

En Tunisie, tous les opérateurs du secteur de l'industrie des carreaux céramiques procèdent selon le mode de Pressage pour la fabrication des carreaux.

Compte tenu du critère « degré d'absorption d'eau », les 3 typologies de carreaux de Grès produits en Tunisie sont classées comme suit :

Type de produits	Classification
Grès Ceram / Porcelaine	GROUPE B0 E<0,5%
Mono-cuisson avec tesson blanc	GROUPE BIIa 3%<E<6% EN 177
Mono-cuisson avec tesson rouge	Groupe BIIb 6%<E<10% EN 178

Source : Etude AFAC Consulting

Remarque : Les produits fabriqués par SOMOCER et SOTEMAIL sont classés au niveau du groupe B0, avec E<0,5 %.

* European Standard

4.1.3.2. Les principaux indicateurs du marché tunisien des carreaux céramiques

A/ La production

L'évolution de la production des carreaux céramiques 2008-2012 est synthétisée dans le tableau suivant :

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Quantité (en 1000 m ²)	27 583	28 310	29 263	25 460	26 224
Montant (MDT)	190	205	214	194	211
TCA (Qté)		2,6%	3,4%	-13,0%	3,0%
TCA (Valeur)		7,9%	4,3%	-9,6%	9,1%

Source : Etude AFAC Consulting 2012

Le Taux de Croissance Annuel Moyen TCAM (2008-2012) en quantité est de (-1,3%).

En 2012, le volume de la production des carreaux céramiques a enregistré une hausse de 3% comparé à 2011 après avoir connu une baisse de (-13%) en 2011 par rapport à 2010.

L'année 2011 était une année exceptionnelle due aux perturbations qu'a connues le pays et leurs impacts sur les activités des entreprises, notamment celles du secteur du bâtiment et de l'habitat.

B/ Les importations

L'évolution des importations des carreaux céramiques 2008-2012 est synthétisée dans le tableau suivant :

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Quantité (1000 tonnes)	46	44	44	42	43
Quantité (en 1000 m ²)	3 061	2 961	2 945	2 772	2 870
Montant (MDT)	30	32	34	34	36
TCA (en Qté m ²)		-3,3%	-0,5%	-5,9%	3,5%

Source : Etude AFAC Consulting 2012

Le Taux de Croissance Annuel Moyen des importations TCAM (2008-2012) en m² est de (-1,6%).

Le volume des importations en 2012 a augmenté de 3,5% comparé à celui de 2011.

C/ La consommation locale

L'évolution de la consommation locale de carreaux céramiques 2008-2012 est synthétisée dans le tableau suivant :

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Quantité commercialisée localement (en 1000 m ²)	20 936	21 263	21 330	18 557	19 643
TCA		1,6%	0,3%	-13,0%	5,8%

Source : Etude AFAC Consulting 2012

D/ Les exportations

L'évolution des exportations des carreaux céramiques 2008-2012 est synthétisée dans le tableau suivant :

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Quantité (1000 tonnes)	100	106	119	101	105
Quantité (en 1000 m ²)	6 647	7 047	7 933	6 743	6 979
Montant (MDT)	37	39	44	37	38
TCA (Qté en m ²)		6,0%	12,6%	-15,0%	3,5%
TCA (Valeur)		6,0%	12,4%	-15,0%	3,5%

Source : Etude AFAC Consulting 2012

Le Taux de Croissance Annuel Moyen TCAM (2008-2012) en volume est de (1,2%).

En 2012, les exportations en m² ont progressé de 3,5% comparé à 2011, mais ils restent très en deçà des réalisations de 2010.

Comme il a été remarqué au niveau de la production, l'année 2011 a été très pénalisante pour le secteur.

La Tunisie exporte vers la Libye, l'Algérie, la Mauritanie, le Liban, la Syrie, l'Arabie Saoudite, la France et bien d'autres pays.

E/ Les investissements

L'évolution des investissements dans le secteur des carreaux céramiques 2008-2012 est synthétisée dans le tableau suivant :

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Montant (MDT)	12	12	12	10	11
TCA		0,0%	0,0%	-16,7%	13,0%

Source : Etude AFAC Consulting 2012

F/ Taux de couverture des importations des carreaux céramiques :

Le tableau suivant présente une récapitulation des importations des carreaux céramiques, des exportations et de l'excédent en dinars résultant entre 2008 et 2012 :

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Montant des importations (MDT)	30	32	34	34	36
Montant des exportations (MDT)	37	39	44	37	38
Excédent en (MDT)	6	7	9	3	2
Taux de couverture (%)	122	123	127	108	106

Source : Etude AFAC Consulting 2012

Le taux de couverture des importations par les exportations a diminué passant de 122% en 2008 à 106% en 2012.

4.1.3.3. Positionnement de SOTEMAIL sur le marché des carreaux céramiques en Tunisie

A/ La production de Grés

Les valeurs de la production portées dans le tableau suivant concernent celles de la branche carreaux céramiques en Grès. La part de SOTEMAIL en 2012 est de 9,89%.

En 1000 m ²	2010	2011	2012
Production Grès	14 000	12 180	12 545
Part SOTEMAIL	1 383	1 327	1 240
Part de marché %	9,9%	10,9%	9,9%

Source : Etude AFAC Consulting 2012

B/ Les ventes de Grés et Faïence

Les quantités commercialisées localement sont relatives aux ventes totales de la branche carreaux céramiques aussi bien Grès que Faïence.

En 1000 m ²	2010	2011	2012
Quantité commercialisée localement	21 330	18 557	19 643
Part de SOTEMAIL	1 571	1 369	1 326
En %	7,4%	7,4%	6,8%

Source : Etude AFAC Consulting 2012

La part de marché de SOTEMAIL en quantité dans toute la branche de carreaux céramiques en 2012 est de 6,8%.

C/ Capacité de production de carreaux céramiques en 2012 (Grès et Faïence)

Le tableau suivant présente les différentes unités intégrées de fabrication de carreaux céramiques en Tunisie, leur capacité de production ainsi que leurs spécialisations.

N°	Désignation	Capacité installée en m ²	Capacité installée en %	Carreaux céramiques de revêtement Mural (Faïence)	Carreaux céramiques de pavage de sol	
					Grès mono-cuisson	Grès porcelaine
1	CARTHAGO CERAMIC	8 820 000	26,0	X	X	X
2	SOMOCER	5 700 000	16,8	X		X
3	SOTEMAIL	1 600 000	4,7			X
4	MPC ESSID	3 500 000	10,3	X		
5	GCCB	3 550 000	10,4		X	
6	KHARRAZ	3 624 000	10,7	X	X	
7	SOCER	1 850 000	5,5	X		
8	FTT (Ex SOFAT) LACERAMIC	1 900 000	5,6	X		
9	NOFASUD	900 000	2,7	X	X	
10	DOREMAIL	1 000 000	2,9	X		
11	SICERAM	1 500 000	4,4	X		
TOTAL		33 944 000	100%			

Source : Etude AFAC Consulting

La capacité installée de toutes les unités intégrées s'établit en 2012 à 33,944 millions de m², répartie entre carreaux céramiques de revêtement mural (Faïence), Grès en mono-cuisson et Grès porcelaine.

Seules trois unités produisent du Grès porcelaine, à savoir, les sociétés CARTHAGO CERAMIC, SOMOCER et SOTEMAIL.

Le dépouillement du tableau précédent montre qu'en regroupant les sociétés du même groupe, le classement sera le suivant :

Classement	Société/Groupe	Capacité installée en %
1	CARTHAGO CERAMIC	26,0%
2	Groupe SOMOCER+SOTEMAIL	21,5%
3	Groupe ESSID : MPC ESSID + GCCB	20,7%
4	KHARRAZ	10,7%
5	FTT (Ex SOFAT) LACERAMIC	5,6%
6	SOCER	5,5%
7	SICERAM	4,4%
8	DOREMAIL	2,9%
9	NOFASUD	2,7%
TOTAL		100,00%

Source : Etude AFAC Consulting

Les trois premiers groupes du tableau détiennent à eux seuls 68,2% de la capacité totale installée de production de carreaux céramiques.

Quant aux unités d'émaillage installées en Tunisie, elles produisent exclusivement des carreaux céramiques de revêtement mural (Faïence) et n'assurent que l'émaillage du carreau support. La capacité globale des émailleries en 2012 est de 1,6 millions de m².

Il existe quatre unités d'émaillage et sont les suivantes :

Désignation	Capacité de production m ²	en %
IDEAL CERAM	340 000	21,3%
SOCES	600 000	37,5%
KEDIDI	500 000	31,2%
FAÏENCERIE DU SAHEL	160 000	10,0%
TOTAL	1 600 000	100,0%

Source : Etude AFAC Consulting

Ainsi, la capacité totale installée du marché (production nationale) est de 35 544 000 m² entre les unités intégrées et les émailleries.

D/ Capacité de production des carreaux céramiques pour pavage de sols en Grès en 2012

En tenant compte uniquement des unités qui fabriquent les carreaux de pavage de sol (Grès), un nouveau classement est établi :

N°	Désignation	Capacité installée En m ²	Capacité installée en %	Carreaux céramiques de pavage de sol	
				Grès	Grès dans la masse
1	CARTHAGO CERAMIC	5 100 000	35,5	X	X
2	GCCB	3 550 000	24,7	X	
3	SOMOCER	2 700 000	18,8		X
4	SOTEMAIL	1 600 000	11,2		X
5	KHARRAZ	950 000	6,6	X	
6	NOFASUD	450 000	3,2	X	
TOTAL		14 350 000	100%		

Source : Etude AFAC Consulting

Le classement par groupe placera SOMOCER-SOTEMAIL en seconde position avec une capacité cumulée de 4,3 millions de m², soit 30% de la capacité totale du marché. Dans ce cas, les trois premiers groupes de sociétés détiennent 90,2% du marché des carreaux céramiques de pavage de sol, représentant 12 950 000 m².

La capacité installée de production de pavement de sol représente **40,37%** de la production nationale en carreaux céramiques.

L'examen des conditions du marché Tunisien des carreaux céramique aboutit à 2 constats à savoir :

- une concentration en grands groupes par la disparition des petites entreprises au profit des grandes, comme c'est le cas de TUNICERAM rachetée par CARTHAGO CERAMIC ;
- la disparition d'autres entreprises tel que (SIFALUX, CERANOU, Faïencerie du soleil...) et l'arrêt de la société STEDE et LACERAMIC Tabarka.

Il en résulte que la plupart des émailleries se préparent ou sont déjà engagées pour entreprendre des extensions afin de devenir des unités intégrées et augmenter leur capacité de production. Les entreprises de petites tailles ne sont plus viables.

4.2. PRESENTATION DE LA SOCIETE SOTEMAIL ET DE SON ACTIVITE

SOTEMAIL est une société anonyme au capital de 23 millions de dinars, créée en juin 2002 par la société SOMOCER relevant du groupe Abdennadher. Elle opère dans le secteur des industries manufacturières. Son siège social est situé à Menzel Hayet à Monastir. Son usine est située dans la région de Souassi, une zone de développement régional du gouvernorat de Mahdia.

4.2.1. Historique de la société

Initialement, la société SOTEMAIL a été créée pour la production de frites, matière première utilisée pour l'émaillage des carreaux céramiques.

Le développement des marchés de la société SOMOCER, actionnaire de référence, a ramené cette dernière à redéfinir l'objet social de sa filiale SOTEMAIL qui se spécialise dans la production de grès porcelaine, des gammes complémentaires à celles fabriquées et commercialisés par SOMOCER, notamment en termes de typologie, design et dimensions.

Les principales dates clés de la société SOTEMAIL se résument comme suit :

Année	Événements
2002	<p>Création de la société SOTEMAIL, SARL avec un capital initial de 2,010 millions de dinars, détenu à 99,5% par SOMOCER.</p> <p>Objet social: production de frites, matière première utilisée pour l'émaillage des carreaux céramiques.</p> <p>Coût de l'investissement: 4 millions de dinars.</p>
2003	<p>Changement de l'objet social: Production et commercialisation de carreaux céramiques en grès porcelaine pour le revêtement de sols et murs.</p> <p>Coût de l'investissement: 27 millions de dinars à réaliser en 3 phases.</p>
2006	<ul style="list-style-type: none">- Démarrage de la production (septembre 2006)- Réalisation de la phase 1 du projet, capacité annuelle de production : 700 000 m² de grès porcelaine émaillé dimension 15*15, et grès porcelaine technique de dimension 20*20.
2008	<ul style="list-style-type: none">- Réalisation de la phase 2 du projet, capacité annuelle de production portée à 1 600 000 m² (en augmentation de 900 000 m²),- Lancement d'une nouvelle gamme de produit avec impression numérique (technologie Inkjet), de nouvelles dimensions : 30*30, 15*30, 15*45, 25*40, 25*60Coût de l'investissement phases 1 & 2: 17 millions de dinars.- Changement de la forme juridique de la société en Société Anonyme.
2010	Certification ISO 9001 (version 2008).
2011	<ul style="list-style-type: none">- Recadrage de la phase 3 de l'investissementCoût de l'investissement de cette phase: 39 millions de dinars.Deux nouvelles lignes intégrées de productionLancement de nouvelles gammes de Grès porcelaine polis et émaillés dans la masse avec différents formats, polis ou émaillés et des dimensions allant jusqu'à 120 cm.- Réduction de la valeur nominale de 100 à 1 dinars.
2012	<p>Adhésion au 1er Programme de mise à niveau pour la réalisation de l'investissement.</p> <p>Montant total de la prime décidée à allouer: 3,5 millions de dinars.</p>
2014	Fin de la réalisation de la phase 3 du projet d'extension et entrée en production (janvier).

4.2.2. *Description de l'activité de la société*

La société SOTEMAIL est spécialisée dans la production et la commercialisation de carreaux céramiques en Grès porcelaine dans la masse pour le revêtement de sols et murs.

Le Grès Porcelaine dans la masse est un carreau fabriqué à base essentiellement d'argile, de quartz et de feldspath. Tous les éléments constitutifs sont mélangés et cuits à une température de 1.200-1.400 °C avant d'être partiellement vitrifiés. Utilisé à l'origine comme revêtement de sol des collectivités, le grès porcelaine dans la masse a fait son entrée dans le domicile des particuliers dans les années 80. Il est aujourd'hui utilisé dans tous les espaces domestiques et de collectivités. Il est aussi considéré comme un élément décoratif vu les multitudes possibilités de décoration du carreau.

Le grès dans la masse est une céramique dure et compacte, colorée dans la masse et non poreuse.

Ses principales caractéristiques :

- Un plus bas niveau d'absorption d'eau,
- Une majeure résistance à la flexion,
- Un très haut niveau de résistance à l'abrasion,
- Une multitude de formats 30x30, 45x45, 30x60, 60x60, 30x120, 120x60, 45x90, des nouveautés 90x90, 120x120...

Toutes ces caractéristiques techniques font que les carreaux de Grès porcelaine dans la masse peuvent être utilisés dans de multiples espaces aussi bien intérieurs qu'extérieurs, domestiques ou publics, mais aussi pour différents usages, revêtement mural ou sol ainsi qu'en élément de décoration.

Les carreaux de Grès dans la masse peuvent être émaillés ou décorés dans la masse, de finition mate ou poli.

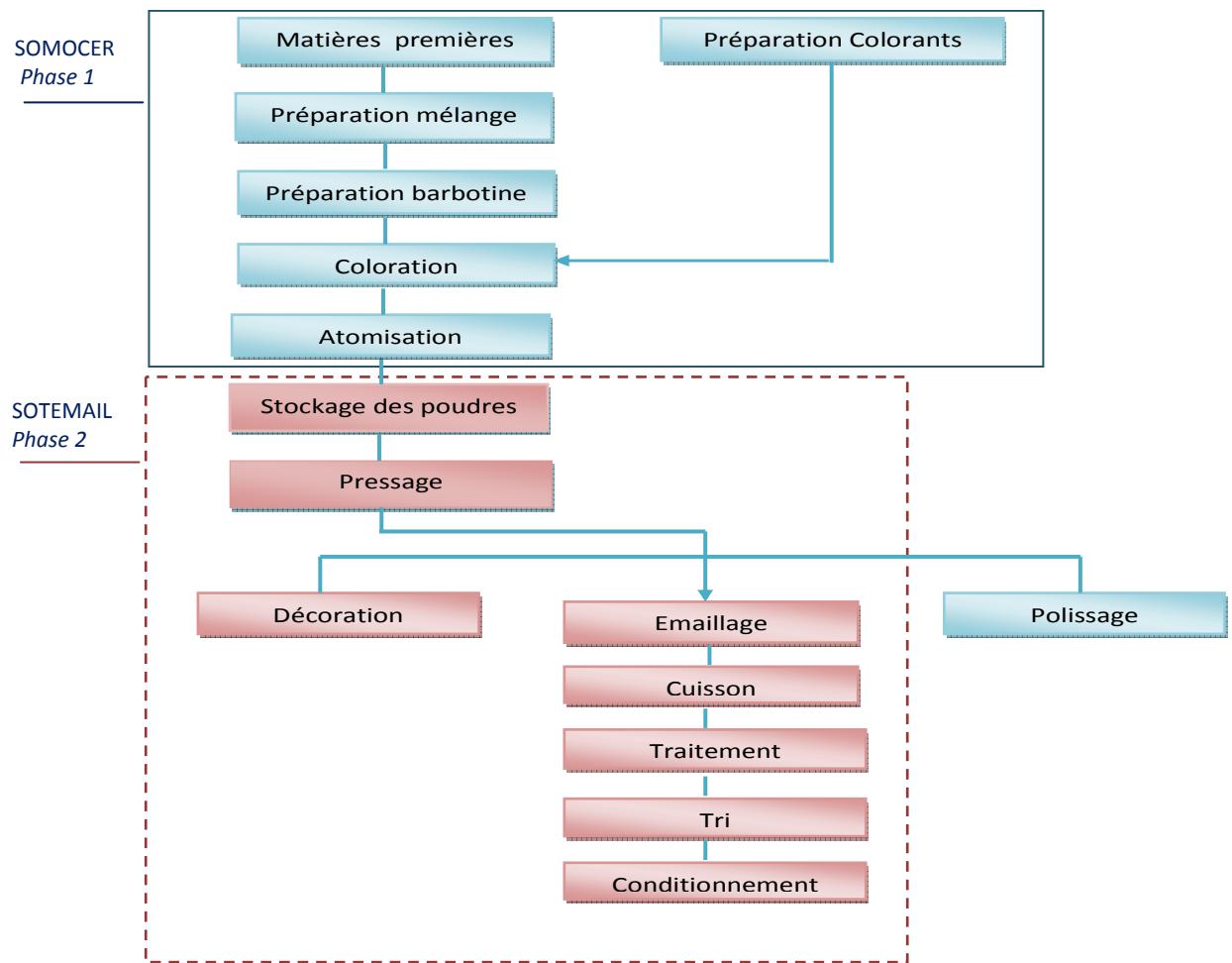
Les technologies en matière de décoration du Grès dans la masse ont beaucoup évoluées ces dernières années faisant du produit un élément décoratif.

4.2.2.1. *Processus de fabrication du grès porcelaine dans la masse*

Le processus de fabrication des carreaux de grès porcelaine dans la masse passe par plusieurs étapes représentées dans le schéma ci-dessous et regroupées en deux principales phases :

- La phase 1 du schéma ci-dessous se rapporte à la production de la poudre atomisée à partir d'un mix de matières premières. Cette poudre est le principal intrant pour la fabrication du Grès porcelaine. Elle est soumise à des spécifications techniques extrêmement rigoureuses. Cette phase se réalise dans les usines de SOMOCER pour les raisons suivantes :
 - Gain en coût d'achat des matières premières et en coûts de production par des effets d'économie d'échelle,
 - Gain en coût d'énergie suite à l'installation par SOMOCER, d'une unité de cogénération au niveau du département de la production de la poudre atomisée.
- La phase 2 du processus présentée dans le schéma ci-dessous, consiste à transformer la poudre atomisée en carreaux de Grès porcelaine finis, emballé et destiné à la vente.

SOTEMAIL assure les étapes de la phase 2 du schéma ci après :



4.2.2.2. Les équipements industriels actuels de SOTEMAIL

Pour assurer les étapes du processus de fabrication du Grès porcelaine dans la masse, SOTEMAIL dispose des équipements suivants répartis en deux lignes de production :

➤ **Des silos pour le stockage de la poudre atomisée**

SOTEMAIL dispose de deux silos de stockage de poudre atomisée. Comme il a été précisé ci-haut, elle s'approvisionne en poudre atomisée auprès de SOMOCER.

➤ **Une presse**

SOTEMAIL possède une presse d'une capacité pouvant atteindre 2 000 m² par jour. Cette dernière est alimentée par la poudre atomisée.

➤ **Un séchoir**

Après la sortie de la presse, les carreaux sont regroupés et introduits dans le séchoir. Cette étape est effectuée à l'aide de convoyeurs à rouleaux motorisés. Elle consiste à réduire au maximum le taux d'humidité du carreau cru. Aussi, cette opération de séchage permet au carreau de se solidifier.

➤ **Deux unités d'émaillage**

La première ligne d'émaillage est dédiée aux carreaux de formats 10x10, 15x15 et 20x20.

La seconde ligne est réservée aux autres formats de carreaux fabriqués.

Les deux lignes d'émaillage assurent une capacité d'émaillage de 4 500 m² par jour.

➤ **Un Parc de stockage**

Il sert au stockage des carreaux crus avant de les passer au four. Cette phase assure également le chargement et le déchargement des carreaux sur le convoyeur d'accès au four.

➤ **Deux Fours de cuisson**

SOTEMAIL est dotée de deux fours de cuisson d'une longueur de 48 et 79 m environ. Le cycle de cuisson dépend des tailles des carreaux à cuire. En moyenne, ce cycle dure 45 minutes environ.

➤ **Une machine de décoration du type Inkjet**

Une machine qui assure la décoration du carreau de Grès porcelaine selon la technologie d'impression numérique avec un jet d'encre sur les carreaux crus permettant d'obtenir une parfaite qualité de décoration des carreaux et une large variété de décors allant jusqu'à la personnalisation.

➤ **Une ligne de triage**

Une fois sortis des fours, les carreaux de Grès porcelaine seront triés en vue de les classer par catégorie de choix. SOTEMAIL classe ses produits finis en quatre niveaux de choix en fonction de la qualité de production et de finition des carreaux.

➤ **Une ligne d'emballage des produits finis**

Cette ligne assure l'emballage des produits finis dans des cartons puis sur des palettes pour être expédiés aux clients.

A côté des équipements liés directement au processus de production du Grès porcelaine, SOTEMAIL dispose également de différents équipements périphériques et de service. Il s'agit notamment :

- Des équipements de l'atelier d'entretien et de préparation de l'outillage de fabrication,
- Des équipements de manutention (chariots de transferts, tapis roulant, groupe à courroies, convoyeurs,...),
- Des équipements de recyclage et de traitement de l'eau,
- Des équipements de production et de distribution de l'énergie hydraulique,
- Des équipements de production et de distribution de l'énergie pneumatique,
- Des postes de transformation de la tension (30 000 volts à 380 volts ou à 600 volts) et de distribution de l'énergie électrique.

4.2.2.3. Politique d'approvisionnement

Sur le marché local, la société SOMOCER est le principal fournisseur de SOTEMAIL pour la poudre atomisée, principal intrant utilisé dans le processus de fabrication de carreaux de Grès dans la masse.

Ce choix stratégique d'approvisionnement est fondé sur les raisons suivantes :

- 1- Une force de négociation de SOMOCER auprès des fournisseurs de matières premières pour la production de la poudre atomisée d'où des économies d'échelle à l'approvisionnement,
- 2- L'unité de préparation de la poudre atomisée de SOMOCER étant très énergivore, le système de cogénération pour la production de sa propre énergie, qui sera installé, dans un deuxième temps, au niveau de cette unité assurera aux deux sociétés, SOMOCER et SOTEMAIL, un gain en coût énergie,
- 3- Aussi, cette unité nécessite un espace important pour son installation, ce qui n'est pas possible sur le site industriel de SOTEMAIL.

Sur le marché étranger, les principaux fournisseurs de SOTEMAIL sont les sociétés FERRO, EUROARCE, EKOM ECZACIBASI, EKOM ECZACIBASI et MARIO PILATO BLAT. Les importations concernent aussi bien les matières premières que les équipements.

Les principaux fournisseurs de matières premières sont présentés dans le tableau suivant :

Raison sociale	Local / Etranger	Achats 2011	% Achat Totaux 2011	Achats 2012	% Achat Totaux 2012
SOMOCER	Tunisie	5 315 187	57,1%	4 441 644	47,9%
FERRO	Espagne	1 818 338	19,5%	1 054 303	11,4%
EUROARCE	Italie	0	0,0%	1 021 671	11,0%
EKOM ECZACIBASI	Ukraine	0	0 %	636 954	6,9%
MARIO PILATO BLAT	Italie	126 835	1,4%	540 546	5,8%
AUTRES		2 050 108	22,0%	1 579 092	17,0%
TOTAL DES ACHATS		9 310 468	100,0%	9 274 210	100,0%

4.2.2.4. La gamme de produits fabriquée par SOTEMAIL

Les produits fabriqués par SOTEMAIL peuvent être classés selon les trois principaux critères suivant :

Classement selon la typologie du produit :

SOTEMAIL fabrique des carreaux de Grès porcelaine dans la masse classés en 3 principales typologies selon les caractéristiques techniques et de finition du produit:

- Les carreaux de Grès Technique,
- Les carreaux de Grès émaillé Mat (hors Kérajet) et
- Les carreaux de Grès Kérajet.

Classement selon les dimensions du carreau :

Les produits de SOTEMAIL sont fabriqués sous plusieurs dimensions dont principalement les carreaux 15*15, 20*20, 30*30, 25*40, 15*30, 15*45, 25*60 cm

Les dimensions des carreaux restent tributaires de l'outil de production. Actuellement, avec l'outil en place, la dimension maximale des carreaux fabriqués par SOTEMAIL est 60 cm.

Classement selon le choix de production du carreau :

A l'issue du processus de production des carreaux de Grès porcelaine, et avant leur emballage, ces carreaux sont systématiquement soumis à un triage les classant, selon plusieurs critères, en quatre niveaux de qualité :

- Des carreaux de 1er choix
- Des carreaux de 2ème choix
- Des carreaux de 3ème choix
- Et le hors choix

Le système de triage peut être manuel, automatique ou les deux en même temps.

Les emballages portent une indication claire sur la classe de choix des carreaux emballés.

4.2.2.5. Circuit de distribution

Sur le marché local, la distribution des produits de SOTEMAIL se fait par l'intermédiaire de trois acteurs :

- Les distributeurs
- Les prescripteurs (architectes, décorateurs, promoteurs immobiliers)
- La filiale de distribution Abdennadher Bricolage Center- ABC.

Répartition du chiffre d'affaires local par acteur (hors chiffre d'affaires SOMOCER et export direct)

	CA 2010 en DT	Part en %	CA 2011 en DT	Part en %	CA 2012 en DT	Part en %
DISTRIBUTEURS	9 248 089	90,4%	9 763 004	89,5%	12 762 452	91,5%
PRESCRIPTEURS (architectes, décorateurs, promoteurs immobiliers)	199 184	2,0%	76 672	0,7%	593 449	4,2%
ABC	780 909	7,6%	1 068 827	9,8%	593 919	4,3%
TOTAL	10 228 182	100,0%	10 908 503	100,0%	13 949 820	100,0%

A l'exportation, les produits de SOTEMAIL sont commercialisés en majeure partie via la société SOMOCER. Ils sont présents en Afrique, en Europe et en Asie et principalement l'Italie, la Russie, la Libye, l'Algérie, le Liban et l'Irak.

Jusqu'à la fin de l'année 2012, les exportations des produits de SOTEMAIL sont effectuées principalement par la société SOMOCER puisque tous les contrats à l'exportation sont conclus entre la société SOMOCER et ses différents clients partenaires étrangers. Pour changer ces contrats au nom de la société SOTEMAIL, il fallait tout d'abord référencer les produits SOTEMAIL auprès des clients partenaires étrangers à travers SOMOCER.

Aussi, la société SOTEMAIL avait, jusqu'à la fin de l'année 2012, une contrainte à fournir le certificat d'origine, document administratif exigé par certains pays importateurs.

En 2013, SOTEMAIL a entamé ses exportations directement. Au 30/09/2013, les revenus Export totalisent 1 040 879 dinars.

4.2.2.6. Recherche et développement

Le département recherche et développement de SOTEMAIL opère en forte synergie avec celui de SOMOCER. D'importantes ressources sont consacrées à son activité de recherche et de développement. En collaboration avec les principaux fournisseurs d'installations et de machines, elles ont mis en place la technologie nécessaire pour réaliser leurs produits, développant en interne des connaissances technologiques significatives.

SOTEMAIL peut aujourd'hui, et surtout avec l'investissement en cours de réalisation, compter sur des installations de pointe, à même de garantir non seulement de hauts niveaux de productivité et de qualité, mais aussi une flexibilité remarquable, qui permet de varier la production de manière rapide en fonction des tendances des différents marchés.

La recherche esthétique est un point fort de l'offre de SOTEMAIL en visant à définir les carreaux de céramiques comme éléments d'ameublement, de décoration et d'architecture.

La conception et le design des produits sont coordonnés et dirigés par le Centre de style de SOTEMAIL et celui de SOMOCER.

4.2.3. Politique de fixation des prix

La fixation des prix des produits SOTEMAIL tient compte de deux facteurs :

- Le prix de revient du produit et,
- Le prix appliqué par la concurrence locale et étrangère pour un produit similaire (même caractéristiques techniques).

Chaque nouveau produit passe obligatoirement par deux types de test :

- Un test en laboratoire : indispensable pour déterminer la fiche technique du produit et sa faisabilité et,
- Un test semi industriel : indispensable pour confirmer le premier test et valider ou corriger la fiche technique.

Sur la base de la fiche technique, on calcule le coût matière du produit.

Le prix de revient est calculé en imputant les charges directes (main d'œuvre) et les charges indirectes.

La direction générale est la seule instance habilitée à fixer les prix de vente.

Aussi, et à chaque début d'année, la direction générale et la direction commerciale mettent en place les procédures et conditions de vente auxquelles seront soumis les clients locaux de la

société selon leur catégorie, distributeurs ou prescripteurs en termes de délais de paiement, les remises et bonifications commerciales accordées.

4.2.4. Certification et mise à niveau

SOTEMAIL s'est engagée dans une démarche qualité et a été certifiée conforme au référentiel ISO 9001-2008 en juin 2010 par la TÜV Rheinland Cert GmbH membre de TÜV CERT. Cette certification a été reconduite pour 3 années à partir de juin 2013.

Aussi, et dans le cadre de la réalisation du projet d'extension de son usine, SOTEMAIL a adhéré depuis novembre 2010, à son premier programme de mise à niveau. Les investissements présentés se rapportent aux équipements industriels nécessaires pour l'extension de l'usine et aux divers travaux connexes. La décision du Comité de Pilotage du ministère de l'industrie, le COPIL, a décidé lors de sa réunion tenue le 16/10/2012 d'octroyer à la société une prime d'investissement de 3 515 838 dinars. Les procédures ont été entamées pour le déblocage de la première tranche de la prime.

4.3. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 31/12/2012

4.3.1. Evolution et composition des revenus

Les revenus de la société se composent principalement de la vente de carreaux céramiques grès sous plusieurs formats. Le prix de vente de ces carreaux varie en fonction de la typologie du carreau (émaillé non kerajet, émaillé kerajet, technique), de la dimension (30*30, 25*30,...), du choix (1er choix, 2ème choix...) et de la destination (marché local / marché export).

Au cours de l'exercice 2012, les revenus de SOTEMAIL totalisent 16 802 mDT enregistrant une augmentation annuelle moyenne de 13% sur la période 2009-2012.

A/ Evolution des ventes en valeur réparties par typologie de produit

Les revenus des ventes de carreaux de Grès porcelaine de SOTEMAIL sont générés par la commercialisation des produits émaillés Kérajet (ayant subi une décoration avec Impression numérique), des produits émaillés non Kérajet (simple) et des produits techniques.

La typologie Grès émaillé contribue à raison de 98,5% des ventes totales de 2012.

La ligne Kérajet a enregistré une croissance continue sur la période 2010-2012 pour atteindre 69,8% des carreaux vendus par SOTEMAIL.

La répartition des ventes selon la typologie du produit est présentée dans les tableaux suivants :

Typologie Grès	2010		2011		2012		Variation 2012/2011
	Valeur DT	%	Valeur DT	%	Valeur DT	%	
Emaillé non Kérajet	6 779 456	41,9%	5 172 258	35,3%	4 810 089	28,6%	-7,0%
Emaillé Kérajet	8 612 375	53,2%	8 951 257	61,2%	11 732 720	69,8%	31,1%
Technique	791 939	4,9%	508 085	3,5%	259 604	1,6%	-48,9%
Total des Ventes (DT)	16 183 770	100,0%	14 631 600	100,0%	16 802 413	100,0%	14,8%

B/ Evolution des ventes réparties par formats

B-1/ Evolution des ventes réparties par formats en valeur

Les carreaux 30*30, qui contribue à raison de 51,3% dans la valeur des ventes totales ont connu en 2012 une croissance de 41,8% comparée à 2011.

En 2012, SOTEMAIL a enregistré un gain de positionnement des carreaux à grand format, notamment les 15*45 dont les ventes en valeur ont progressé de 67,7% par rapport à 2011.

Les carreaux 25*60, une nouvelle dimension lancée en 2012, contribuent à raison de 4,5% des ventes totales en 2012.

La répartition des ventes de carreaux céramiques par format, en valeur est présentée au niveau du tableau suivant :

Formats	2010		2011		2012		Variation 2012/2011
	Valeur DT	%	Valeur DT	%	Valeur DT	%	
30*30	6 539 640	40,4%	6 081 620	41,6%	8 620 732	51,3%	41,8%
20*20	1 582 404	9,8%	964 069	6,6%	529 782	3,2%	-45,0%
15*15	774 154	4,8%	997 520	6,8%	658 200	3,9%	-34,0%
25*40	6 125 594	37,8%	4 664 665	31,9%	3 188 762	19,0%	-31,6%
15*30	1 732	0,0%	65 785	0,4%	20 389	0,1%	-69,0%
15*45	1 160 246	7,2%	1 726 861	11,8%	2 896 089	17,2%	67,7%
25*60	0	0,0%	0	0,0%	760 007	4,5%	-
Autres	0	0,0%	131 080	0,9%	128 452	0,8%	-2,0%
Total des Ventes (DT)	16 183 770	100,0%	14 631 600	100,0%	16 802 413	100,0%	14,8%

B-2/ Evolution des ventes réparties par formats en volume

L'augmentation des revenus en 2012 est expliquée par un effet volume négatif compensé en totalité par un effet mix produits et un effet prix positifs :

- Les ventes en quantité ont enregistré une diminution au cours de l'exercice 2012 passant de 1 369 456 m² en 2011 à 1 326 466 m² au titre de l'année 2012.
- L'impact positif de l'effet mix produits en 2012 est essentiellement du à l'augmentation de la quote part des ventes des carreaux « 15*45 » de 11,8% en 2011 à 17,2% en 2012 et de celle des carreaux « 30*30 » de 41,6% en 2011 à 51,3% en 2012 contre une baisse de la contribution des autres formats.
- L'importance de l'effet prix en 2012 résulte principalement des révisions successives des prix de ventes appliquées par SOTEMAIL au cours de l'exercice 2012 (une première augmentation en Janvier, une deuxième en Mai, une troisième en Juillet et une quatrième en Septembre).

Formats	2010		2011		2012		Variation 2012/2011
	Volume en m ²	%	Volume en m ²	%	Volume en m ²	%	
30*30	640 535	40,7%	573 690	41,9%	658 878	49,6%	14,8%
20*20	139 212	8,9%	89 355	6,5%	49 961	3,8%	-44,1%
15*15	76 756	4,9%	88 046	6,4%	51 636	3,9%	-41,4%
25*40	612 462	39,0%	443 836	32,4%	271 309	20,4%	-38,9%
15*30	162	0,0%	7 237	0,6%	2 131	0,2%	-70,6%
15*45	102 253	6,5%	145 200	10,6%	218 426	16,5%	50,4%
25*60	0	0,0%	0	0,0%	45 246	3,4%	-
Autres	0	0,0%	22 092	1,6%	28 879	2,2%	30,7%
Total des Ventes en volume (m²)	1 571 380	100,0%	1 369 456	100,0%	1 326 466	100,0%	-3,1%

C/ Evolution des ventes en volume réparties par catégorie de choix

La production des carreaux de Grès porcelaine dans la masse génère différents choix en rapport avec le niveau de qualité du produit fini. Cela se répercute sur les ventes qui se répartissent selon les 4 catégories de choix de SOTEMAIL.

En 2012, le volume des ventes du 1^{er} choix représente 79,1% du volume total des ventes, contre 76,1% en 2011, soit une progression de 3 points.

Niveau de Choix	2010		2011		2012		Variation 2012/2011
	Volume en m ²	%	Volume en m ²	%	Volume en m ²	%	
1er choix	1 260 322	80,2%	1 042 284	76,1%	1 049 341	79,1%	0,7%
2ème choix	279 319	17,8%	269 321	19,7%	207 752	15,7%	-22,9%
3ème choix	31 739	2,0%	35 759	2,6%	40 493	3,0%	13,2%
Hors choix	-	-	22 092	1,6%	28 880	2,2%	30,7%
Total des Ventes (m²)	1 571 380	100,0%	1 369 456	100,0%	1 326 466	100,0%	-3,1%

D/ Evolution des revenus par destination

Les ventes de la société SOTEMAIL par destination sont réparties comme suit :

- Des ventes locales destinées au réseau de distribution et aux prescripteurs.
- Des ventes locales pour SOMOCER, destinées totalement à l'exportation : les produits de SOTEMAIL destinés à l'exportation sont vendus à SOMOCER qui procède ensuite à leur commercialisation à l'étranger. Les principales destinations à l'exportation via SOMOCER sont la Libye, le Liban, l'Algérie et l'Italie.
- Des ventes à l'exportation directe.

En 2012, les ventes de SOTEMAIL destinées au marché local et représentant 83% des ventes totales de l'année ont enregistré une progression de 28% passant de 10 908 503 DT en 2011 à 13 949 820 DT en 2012.

Quant aux ventes locales facturées à SOMOCER et destinées à l'exportation, elles s'établissent en 2012 à 2 852 593DT enregistrant une baisse de 22% par rapport à 2011.

Ponctuellement, SOTEMAIL procède à des exportations directes. En 2012, aucune exportation directe n'a été réalisée.

Evolution des ventes reparties par destination

En DT	2010		2011		2012		Variation 2012/2011
	Valeur DT	%	Valeur DT	%	Valeur DT	%	
Ventes Locales	10 228 182	63,2%	10 908 503	74,6%	13 949 820	83,0%	28,0%
Ventes SOMOCER (Export)	5 896 222	36,4%	3 674 602	25,1%	2 852 593	17,0%	-22,0%
Vente Export	59 366	0,4%	48 495	0,3%	0		-
Total des Ventes (en DT)	16 183 770	100,0%	14 631 600	100,0%	16 802 413	100,0%	14,84%

E/ Evolution des prix de vente moyens Net, local et export, par m²

En 2012, le prix de vente moyen net par m² a augmenté de 19,5% en local et de 11,2% pour les ventes à SOMOCER destinées à l'exportation.

En DT	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Prix de vente Local	10,913	10,986	13,127	19,5%
Prix de vente Export (SOMOCER)	9,376	9,723	10,816	11,2%
Prix de vente Export	11,244	12,246	-	

4.3.2. Evolution et composition des achats consommés

Les achats consommés ont atteint 10 362 mDT courant l'exercice 2012 enregistrant une croissance annuelle moyenne de 3,2% sur la période historique 2010-2012.

Les achats consommés se composent essentiellement de la consommation de matières premières ainsi que la consommation d'énergie, d'emballage et de pièces de rechange.

Les matières premières consommées dans le cycle de production se composent de deux principales matières : la poudre atomisée et l'émail.

Occasionnellement, la société procède à des importations d'argile qu'elle revend à SOMOCER moyennant une marge moyenne de 4,4%.

Les achats d'argile et de poudre s'élèvent à 5 326 mDT au titre de l'exercice 2012 et sont essentiellement réalisés sur le marché local auprès de SOMOCER.

Quant aux achats d'émail, ils s'élèvent à 2 732 mDT en 2012 et sont principalement effectués sur le marché étranger. FERRO est le principal fournisseur de cette matière.

Montants en DT	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Achats poudre atomisée et argiles	6 844 028	6 689 058	5 326 113	-20,4%
Achats émail	1 374 079	1 500 569	2 732 261	82,1%
Total des achats de matières premières	8 218 107	8 189 627	8 058 374	-1,6%
Variation de stock des matières premières	(559 049)	711 583	(213 396)	-130,0%
Achats consommés de matières premières	7 659 058	8 901 210	7 844 978	-11,9%
Energie	1 164 399	1 201 583	1 317 240	9,6%
Emballage	632 135	742 213	646 637	-12,9%
Achats de pièces de rechange	258 975	269 067	518 238	92,6%
Autres achats de consommables	48 888	76 085	93 096	22,4%
Sous-traitance	26 255	46 408	15 665	-66,2%
Variation des stocks autres approvisionnements	(56 342)	16 891	(73 618)	-535,8%
Total des autres achats consommés	2 074 309	2 352 247	2 517 259	7,0%
Total des achats consommés	9 733 367	11 253 457	10 362 237	-7,9%

4.3.3. Marge brute

La marge brute sur les ventes de produits finis s'élève à 7 398 mDT au titre de l'exercice 2012 contre 5 774 mDT en 2011 et 5 841 mDT en 2010.

La marge brute a été ajustée de l'effet des achats exceptionnels d'argile et d'émail refacturés à SOMOCER moyennant une marge moyenne de 4,4%.

Comme présenté au niveau du tableau ci-dessous, le taux de marge brute (Marge brute/production) a connu une certaine stabilité sur la période 2010-2011 et s'élève à 40% en moyenne.

L'augmentation du taux de marge en 2012 est principalement expliquée par la révision à la hausse des prix de vente appliquée par la société au cours de cet exercice.

Montants en DT	2010	2011	2012
Revenus	16 183 770	14 631 600	16 802 413
Variation des stocks des PF et encours	(1 694 357)	(299 003)	(647 184)
Production	14 489 412	14 332 597	16 155 229
Achats consommés de matières premières	9 733 367	11 253 457	10 362 237
Coût des matières revendues à SOMOCER*	(1 085 550)	(2 695 721)	(1 605 191)
Total des achats consommés	8 647 817	8 557 736	8 757 046
Marge brute	5 841 595	5 774 860	7 398 183
Taux de marge	40,3%	40,3%	45,8%

*Prix d'achat des matières majoré des frais sur achat

4.4. INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE SOTEMAIL AU 30/09/2013

Les principaux indicateurs d'activité de SOTEMAIL au 30/09/2013 comparés à ceux de la même période de 2012 sont synthétisés dans le tableau suivant :

En dinars	(En DT)						
	3T 2013	3T 2012	Variation 3T 2013/2012	Cumul au 30 09 2013	Cumul au 30 09 2012	Variation cumulée 2013/2012	Cumul au 31 12 2012
1- Revenus	4 244 818	3 982 198	6,60%	14 125 564	12 358 631	14,30%	16 802 413
CA Local	3 835 201	3 982 198	-3,70%	13 084 684	12 358 631	5,90%	16 802 413
CA Export	409 617	0	-	1 040 879	0		0
2- Production*	2 894 114	2 886 926	0,20%	9 242 788	8 987 214	2,80%	12 254 530
3- Investissements	9 288 092	1 065 556	771,70%	14 242 131	1 997 709	612,90%	3 894 473
4- Engagements bancaires				15 504 130	7 162 233	116,50%	9 980 031
Dettes à Moyen et long terme				7 408 548	2 606 224	184,30%	2 373 002
Dettes à court termes (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)				8 095 581	4 556 009	77,70%	7 607 029

*Calculé sur la base des coûts de production

Au 30/09/2013, les revenus de SOTEMAIL s'établissent à 14 125 564 DT en progression de 14,3% comparé à la même période de 2012. Les revenus provenant des exportations directes totalisent un montant de 1 040 879DT.

4.5. FACTEURS DE RISQUES

4.5.1. *Risques afférents au secteur*

1- Risques liés à la concurrence

Par rapport à ses concurrents, SOTEMAIL bénéficie d'un atout majeur par son appartenance à un groupe ayant acquis depuis 1989, une expérience dans le secteur de l'industrie des carreaux céramiques aussi bien sur le plan national qu'international. Cela confère à SOTEMAIL une position confortable à préserver et à développer.

Ceci étant, le risque de la concurrence étrangère persiste. SOTEMAIL a fait le choix d'investir dans un outil de production qui lui permettra d'égaler en termes de qualité, les produits importés haut de gamme avec un avantage compétitif lié au niveau du coût des facteurs de production.

La concurrence reste toujours un facteur à prendre en compte dans l'élaboration de la stratégie de la société et de ses plans d'actions. La veille concurrentielle que conduit la société lui permet d'anticiper sur ces facteurs de risques.

2- Risques liés à la réglementation :

La société opère dans le secteur des Industries des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre (IMCCV).

Conformément à l'article 293 du code de travail, les manufactures, ateliers, usines et d'une manière générale tous les établissements qui présentent des causes de dangers ou des inconvénients soit pour la sécurité, la salubrité ou la santé du personnel qui y est occupé, soit pour la santé publique, soit encore pour l'agriculture, sont soumis à la surveillance de l'autorité administrative.

L'article 296 du code de travail dispose que les établissements classés ne peuvent être ouverts que sur autorisation accordée par arrêté du secrétaire d'Etat au plan et à l'économie nationale dans les conditions déterminées par le décret n°2006-2687 relatif aux procédures d'ouverture et d'exploitation des établissements dangereux et insalubres.

La société SOTEMAIL a déposé une demande auprès du Ministère de l'Industrie en date du 02/05/2012 pour l'obtention de l'autorisation d'ouverture d'un établissement dangereux de deuxième catégorie. Selon une lettre adressée en date de 29/10/2012, le Ministère précité a exigé que la société procède aux démarches nécessaires pour garantir la satisfaction des conditions requises pour l'obtention de ladite autorisation. A ce jour l'autorisation d'ouverture d'un établissement dangereux de deuxième catégorie est en cours d'obtention par la société SOTEMAIL.

Dans la pratique, il est rare que l'administration arrête l'activité d'une entreprise non conforme mais le risque est tout de même présent.

3- Risque de change :

Le risque de change est un risque réel pour toutes les sociétés qui importent des équipements et de la matière première.

Afin de maîtriser ce risque, SOTEMAIL négocie à terme ses achats en devises. Aussi, et à partir de 2013, elle utilise un compte professionnel en devises (recettes exports) pour le paiement de ses importations.

4- Risque de taux d'intérêt

Le niveau d'endettement futur de la société augmentera suite aux crédits d'investissements qu'elle a contracté et aux crédits de gestion nécessaires pour financer ses activités. L'augmentation du taux d'intérêt pourrait générer un risque pour la société, ce qui alourdirait ses charges financières.

Lors de l'élaboration de son Business Plan 2013-2017, SOTEMAIL a prévu une majoration de 1,5% du taux d'intérêt en vigueur.

Quant aux crédits d'investissements de SOTEMAIL, ils ont été contractés sur des lignes de crédit étrangères à taux fixe.

4.5.2. Risques afférents à l'activité

1- Risques liés à la volatilité des prix et à l'éventuelle pénurie des Matières Premières

Le plan d'approvisionnement en matières premières est négocié au début de chaque année avec tous les fournisseurs et est matérialisé par la signature d'une convention qui définit entre autres les conditions de prix.

Aussi, la société est théoriquement exposée au risque de variation des prix de l'énergie, électricité et gaz.

Lors de l'élaboration de son Business Plan 2013-2017, SOTEMAIL a prévu une majoration du prix de l'électricité et du gaz. Toutefois, étant donné que l'énergie est un produit compensé par l'Etat tunisien, le risque de volatilité de ses prix existe toujours.

Pour la matière Poudre Atomisée, SOTEMAIL s'approvisionne exclusivement auprès de SOMOCER. Cette dernière a déjà entrepris les investissements nécessaires pour augmenter sa capacité de production de poudre et répondre aux besoins additionnels de SOTEMAIL.

Ce choix a été dicté par les objectifs suivants :

- 1- Les équipements de production de la poudre atomisée nécessitent un grand espace et sont très énergivores. Le système de cogénération qui sera installé au niveau de cette unité, assurera aux deux sociétés, SOMOCER et SOTEMAIL, un gain en coût énergie.
- 2- L'approvisionnement de matières premières en grandes quantités confère à SOMOCER un pouvoir de négociation, d'où des économies d'échelle à l'approvisionnement et par conséquent un effet sur les prix de revient de production de la Poudre Atomisée.

Les principales matières premières nécessaires pour la production de la poudre atomisée sont extraites de carrières.

Le risque de pénurie de matières premières reste relativement faible pour la société compte tenu de leur nature.

2- Risques liés à la dépendance vis-à-vis de certains fournisseurs

La dépendance à l'égard de la société SOMOCER est certes confirmée pour la poudre atomisée, elle en est le seul fournisseur. Ceci étant, SOMOCER a entrepris les investissements nécessaires pour répondre aux besoins de la société compte tenu de son plan de développement.

3- Dépendance à l'égard des clients

Afin de minimiser le risque de dépendance de la société vis-à-vis de ses clients et les conséquences qui peuvent en découler, la SOTEMAIL a mis en place des quotas clients à ne pas dépasser.

Ces quotas sont étudiés suivant une évaluation patrimoniale des clients.

4- Risques liés à l'abandon des projets

SOTEMAIL opère dans un secteur lié directement au logement et à l'habitat, le risque de son abandon reste minime du fait de la viabilité du secteur d'activité.

Aussi, les intrants de la société nécessaires pour la production des carreaux céramiques puisent leurs sources de la nature, le risque lié à l'abandon du projet par épuisement des intrants est aussi minime.

Aussi, et compte tenu des caractéristiques techniques du produit et de ses avantages comparés aux produits de substitution et de la tendance du marché quant aux produits de revêtement et de pavage (cf étude de marché), les risques liés à l'abandon du projet par la disparition du besoin lié aux produits de SOTEMAIL est quasi absent.

5- Risques liés à l'environnement

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 2005-1991, sont obligatoirement soumises à l'étude d'impact sur l'environnement les unités de traitement et fabrication des matériaux de construction, de céramique et de verre.

Les autorités compétentes ne peuvent délivrer l'autorisation pour la réalisation de l'unité soumise à l'étude d'impact sur l'environnement qu'après avoir constaté que l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) ne s'oppose pas à sa réalisation.

Les activités de la société SOTEMAIL doivent être obligatoirement soumises à l'approbation préalable de l'ANPE.

En date du 10/11/2012, l'ANPE a approuvé l'étude d'impact relative à l'extension de l'unité de production de céramique établie dans la région de Souassi et ce, suite aux demandes d'approbation de l'étude précité déposée par la direction de SOTEMAIL en date du 05/10/2012 et 05/11/2012. La SOTEMAIL a obtenu l'approbation de la première étude d'impact relative à l'établissement de l'unité de production de céramique dès la création de la société.

Par ailleurs, SOTEMAIL dispose d'une unité de gestion des eaux usées établie sur son site industriel de Souassi. Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 2005-1991 sont obligatoirement soumises à l'étude d'impact sur l'environnement, les unités de gestion des déchets ménagers et assimilés quelque soit leurs capacités.

L'unité de gestion des eaux usées établie par la société SOTEMAIL doit faire l'objet d'une étude d'impact approuvé par l'ANPE.

6- Risque de conflit social

Ce risque est lié à la stabilité du pays. Il est à préciser que SOTEMAIL n'a pas eu de problèmes notoires après la révolution. Au contraire, les employés ont toujours été mobilisés pour préserver le patrimoine de la société.

Aussi, le management adhère à une politique participative dans sa gestion des ressources humaines, ce qui développe davantage l'esprit d'entreprise et d'appartenance. Autant d'atouts qui sont de nature à réduire le risque des conflits sociaux.

Cependant, les employés de la société, étant en majeure partie des ouvriers ayant généralement un niveau intellectuel limité, le risque de conflit social demeure toujours.

7- Risque de maîtrise de la technologie

De part les synergies qui ont été développées entre la société mère SOMOCER et SOTEMAIL, cette dernière est rapidement parvenue à acquérir une maîtrise de la technologie dans le domaine de l'industrie des carreaux céramiques. Aussi, SOTEMAIL développe des relations étroites avec ses différents partenaires fournisseurs de machines et de matières premières, qui lui assurent dans le cadre de leurs relations d'affaires, une assistance permanente pour développer en interne les connaissances technologiques nécessaires.

Les techniciens de SOTEMAIL bénéficient à chaque fois où le besoin est ressenti, de formations techniques sur les sites des fournisseurs de machines et de matières.

4.6. LITIGES ET ARBITRAGES EN COURS

En 2006, la SOTEMAIL a fait l'objet d'une vérification fiscale portant sur les exercices 2002, 2003, 2004 et 2005. Le montant du redressement s'élève à 66 847 DT.

En 2010, la SOTEMAIL a fait l'objet d'une vérification fiscale portant sur les exercices 2006, 2007, 2008 et 2009. Le montant du redressement s'élève à 13 608 DT.

SOTEMAIL a intenté une action en justice contre M. Abdallah Ben Ahmed suite à son refus de signer le contrat définitif de vente du terrain d'une superficie de 4 hectares, sis à la région de Souassi. Ce terrain a fait l'objet d'une promesse de vente signée par M. Abdallah Ben Ahmed en date du 18/07/2003. SOTEMAIL a payé à M. Abdallah Ben Ahmed la totalité du prix dudit terrain, soit 120 000 DT.

A la date du 16/06/2013, le tribunal de première instance a jugé en faveur de la société SOTEMAIL. Au 31/10/2013, les procédures administratives et judiciaires de mise en application du jugement sont en cours.

Par ailleurs, onze (11) actions en justice ont été intentées contre des clients de SOTEMAIL pour non paiement de leurs dettes commerciales pour un montant global de 340 824 DT. Parmi ces 11 actions en justice, 3 ont aboutit à un arrangement définitif. SOTEMAIL a encaissé la somme de 64 500 DT. Les autres affaires sont en cours.

4.7. ORGANISATION DE LA SOCIETE

4.7.1. Gouvernance et contrôle interne

La société SOTEMAIL est administrée par un Conseil d'Administration composé au 31/10/2013 de sept (7) membres.

Depuis sa transformation en Société Anonyme selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24/07/2008, la société est dirigée par un Directeur Général.

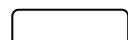
Le Conseil d'Administration tenu en date du 24/10/2011 a désigné Mr Ahmed Sghir comme Directeur Général pour un mandat d'une année, et ce, suite à la démission du Directeur Général sortant. Il a aussi désigné M. Néji Haj Amor comme Directeur Général Adjoint.

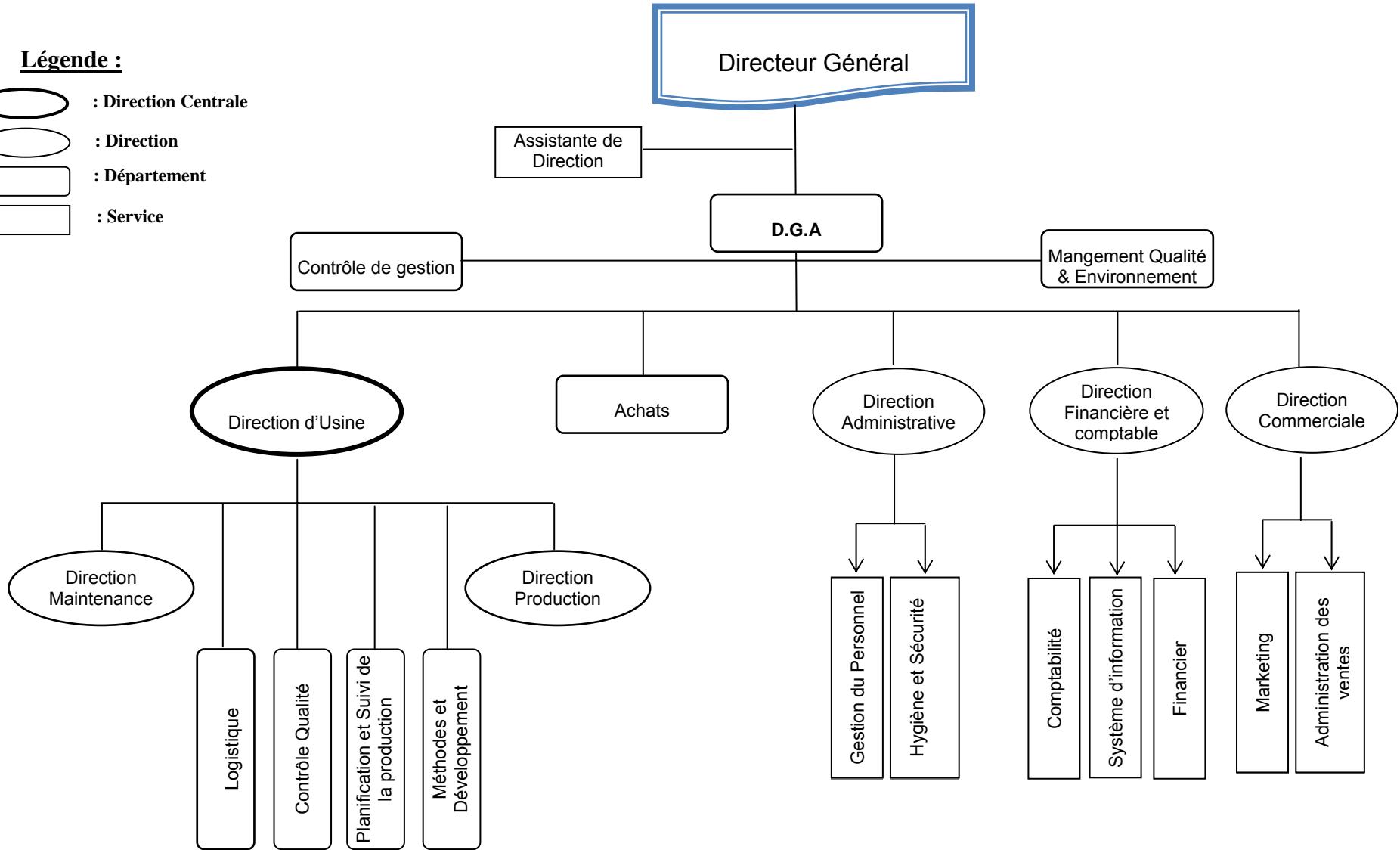
Le conseil d'administration tenu en date du 18/10/2012 a renouvelé le mandat du Directeur Général pour une durée de 3 années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice clos le 31/12/2015.

L'organigramme de la société se présente comme suit :

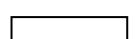
Organigramme général « SOTEMAIL »

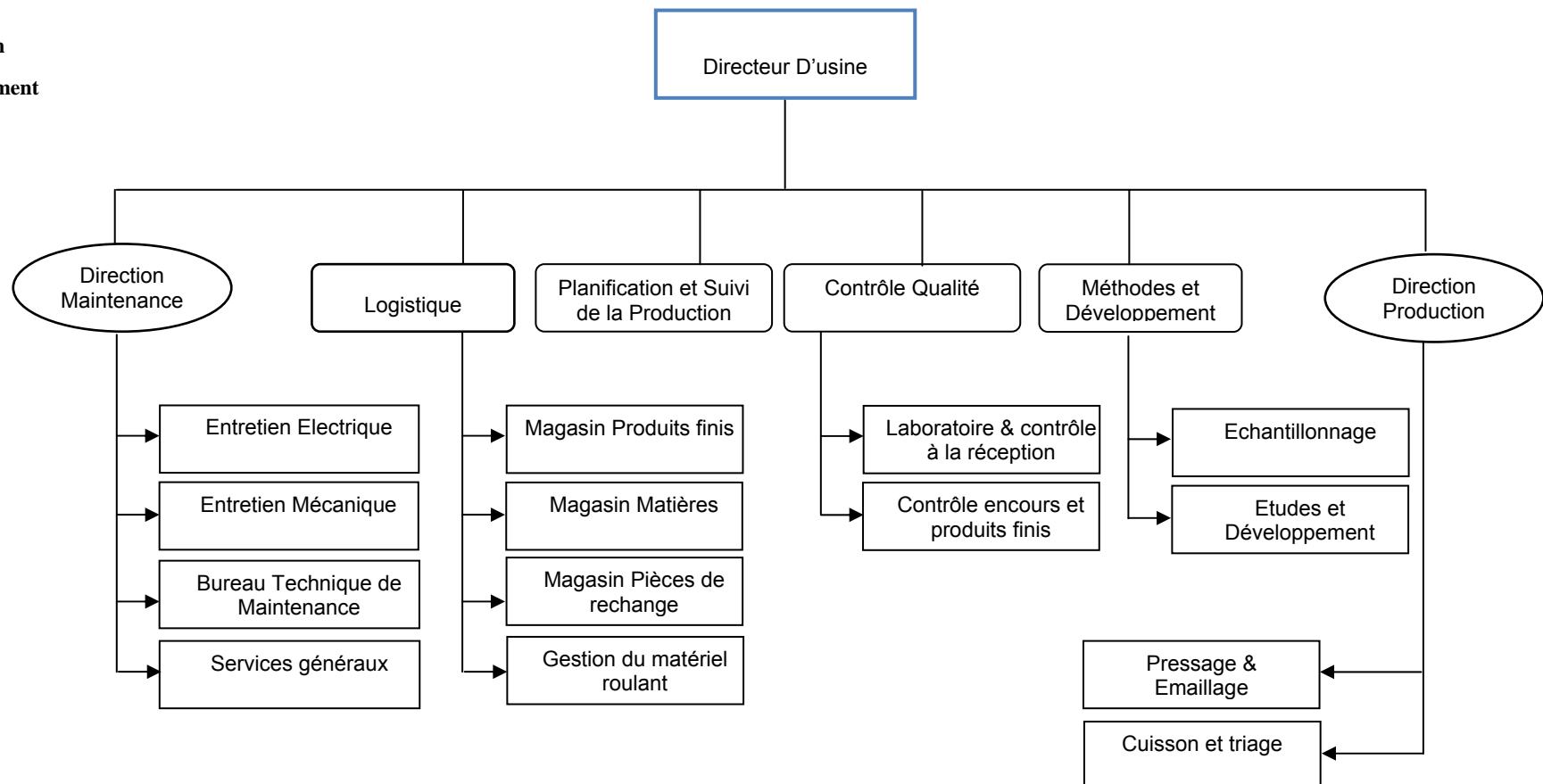
Légende :

-  : Direction Centrale
-  : Direction
-  : Département
-  : Service



Légende :

-  : Direction
-  : Département
-  : Service



L'organisation actuelle montre que la structure de SOTEMAIL est une structure fonctionnelle.

Les Cellules « Management de la Qualité et Environnement » et « Contrôle de Gestion » sont placés en staff de la direction générale. Elles lui rendent compte directement et ont des relations fonctionnelles avec l'ensemble des unités de la société.

Ces deux unités ont les principales tâches suivantes :

■ *Management de la qualité & Environnement :*

- Veiller sur le maintien et l'amélioration de la qualité des produits,
- Conduire les programmes de certification,
- Veiller sur le respect de la réglementation en matière environnementale.

■ *Contrôle de gestion :*

- Contrôler les calculs de prix de revient et des prix de vente,
- Animer la préparation des budgets,
- Analyser les écarts entre les prévisions et les réalisations,
- Etablir les tableaux de bords....

Les directions Administrative, Financière et Comptable, Achats et Commerciale relèvent du directeur général adjoint et sont rattachées à la direction générale.

Le développement projeté de la société exige un renforcement de la structure pour une meilleure gestion des ressources de la société et une présence plus soutenue sur le marché d'autant plus que la société aura à assurer d'elle-même ses exportations.

Ce renforcement portera principalement sur :

- La création d'une structure d'audit interne qui aura pour mission de veiller à la bonne application des procédures techniques, administratives et comptables,
- La création d'un bureau de méthode pour assurer la meilleure interface entre le département Recherche & Développement et la production,
- La création d'un service juridique et contentieux,
- Renforcement du département commercial par une structure chargée de l'exportation.

Par ailleurs, les Commissaires aux Comptes ont relevé dans leur rapport sur le contrôle interne au titre de l'exercice 2012, des insuffisances se rapportant principalement à :

- L'absence d'un manuel de procédures administratives et financières et le non achèvement du manuel des procédures comptables,
- L'absence d'un processus formalisé pour la gestion des risques,
- L'absence d'un logiciel de gestion des immobilisations,
- L'absence d'un inventaire physique de toutes les immobilisations,
- L'existence de fonctions incompatibles.

Pour remédier à la première insuffisance, SOTEMAIL a engagé un cabinet externe appelé à l'assister dans l'élaboration et la mise en application d'un manuel des procédures de l'ensemble des fonctions de la société. Il est prévu que le projet prenne fin en décembre 2013.

Comités spéciaux et rôles

▪ Comité permanent d'audit

En application de l'article 256 bis du Code des Sociétés Commerciales, le conseil d'administration a désigné, lors de sa réunion du 18/03/2011, un comité permanent d'audit qui a été recomposé par décision du Conseil d'Administration lors de sa réunion du 18/10/2012, il est composé de messieurs Abdelmajid Aoudni, Riadh Jaidane et Lassâad Châari.

▪ Comité Exécutif

Le Conseil d'Administration tenu le 24/10/2011, a nommé un comité exécutif qui a pour mission :

- Le contrôle stratégique de la société,
- Le contrôle de la gestion de la Direction Générale ainsi que ses activités en exécution des décisions prises soit par l'assemblée Générale ou par le conseil d'administration,
- La création de groupes de travail pour l'étude des dossiers particuliers.

Ce comité se compose des membres suivants : M.Abdelmajid Aoudni et M.Riadh Jaidane.

Suite à son départ de la société Ab Corporation, administrateur dans la société SOTEMAIL, M.Anis Harzallah, qui était membre de ce comité, n'en fait plus partie.

4.7.2. Système d'information

La société a mis en place un progiciel du type ERP (Entreprise Ressource Planning) dénommé ADONIX. Le tableau suivant est une synthèse des différents modules qu'intègre le système d'information en place avec une estimation de l'état d'avancement de sa mise en œuvre au sein de la société et des améliorations en cours :

Modules	ERP : Sage X3 ADONIX	% Avancement
Achat	<p>Existant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Tarifs- Demandes d'achat- Appel d'offre- Bon commande- Réception, Retour, Factures- Circuit de signature automatique des DA et BC <p>Amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none">- Paramétrage et développement de nouveaux Tableaux de bord achat	90%
Vente	<p>Existant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Tarifs- Devis- Bon commande- Allocation de stock, livraisons, retours- Facturation- Gestion engagement clients <p>Amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none">- Paramétrage des familles statistiques des articles et des clients a fin d'améliorer les tableaux de bord	90 %
Stock	<p>Existant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Gestion des inventaires- Allocation et réservation de stock- Gestion de stock par emplacement et par lot- Contrôle qualité	100%

Modules	ERP : Sage X3 ADONIX	% Avancement
Production	<p>Existant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des données techniques - Planification de production - Suivi de fabrication (Opération et temps) - Déclaration de production (Quantités) <p>Amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau des données technique (Gammes, postes de charge, cadences, fiches techniques etc..) - Ordonnancement - Calcul besoin net 	60%
Contrôle de gestion	<p>En cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paramétrage des sections de valorisation - Calcul du coût standard - Calcul du coût prévisionnel - Calcul des coûts par OF - Analyse de performance 	20%
Comptabilité Tirers	<p>Existant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des règlements clients et fournisseur - Gestion des bordereaux de remise et des avis de domiciliation - Gestion des portefeuilles - Gestion des échéances - Gestion des impayés 	100%
Comptabilité générale	<p>Existant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le module comptabilité générale est intégrés avec les autres modules (Achat, vente, stock, compta tiers) tous les pièces comptables sont générés automatiquement - Gestion des pièces comptables (OD, Simulation, abonnement, provisoires, définitives) - Lettrage - Tableaux de bord - Comptes d'exploitation - Etat financiers 	100%
GRH	<p>Existant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des salariés (Fiche personnel, contrats de travail, postes, régime) - Gestion de la paie - Gestion des prêts, les avances et les paiements - Gestion de l'assiduité - Interface avec la comptabilité générale <p>Amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la formation - Gestion des compétences et des carrières - Bilan social 	70%
Sage FRP trésorerie	<p>En cours de mise en place</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des opérations bancaires - Interface comptable - Rapprochement bancaire - Financement placement - Risque de change - Budget de trésorerie 	40%
QualiproXL	Gestion de la qualité	100%
Techno-GM	<p>En cours de mise en place</p> <p>C'est un logiciel de gestion de la maintenance assistée par ordinateur interfacé avec Sage X3 ADONIX</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des équipements - Gestion des travaux - Maintenance et analyse 	50%

Lotus notes	Lotus Notes est un logiciel de travail collaboratif, utilisé pour gérer les projets, les courriels et les échanges d'informations autour d'une base commune de messagerie	100%
-------------	---	------

Solution	Sécurité informatique	% Avancement
Backup Exec 2010	Solution pour la sauvegarde informatique	100%
Serveur Proxy	Logiciel pour la gestion des accès internet	100%
Firewall Cisco	Sécurité internet et intranet	100%
Kaspersky Anti-Virus	Solution complète d'antivirus	100%
Spam-Sentinel	Solution d'anti-Spam intégré avec lotus notes	100%

Aussi, et en se référant à la recommandation des Commissaires aux Comptes dans leur rapport sur le contrôle interne de la société relatif à l'exercice 2012, SOTEMAIL prévoit en 2013, la mise en place d'un module de gestion des immobilisations.

Aussi, elle envisage de mettre en place, courant l'année 2014, le module de comptabilité analytique.

4.8. POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF

4.8.1. Evolution de l'effectif et répartition par *catégorie socioprofessionnelle*

Catégorie Socioprofessionnelle	2010		2011		2012		Variation 2012/2011
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Cadre	17	13,0%	18	12,0%	27	15,0%	50,0%
Maîtrise	30	22,0%	32	22,0%	37	20,0%	16,0%
Exécution	87	65,0%	98	66,0%	119	65,0%	21,0%
Total	134	100,0%	148	100,0%	183	100,0%	24,0%

Au 31/12/2012, l'effectif de la société SOTEMAIL s'établit à 183 salariés, soit une augmentation de 23,6% comparé à l'année 2011 (148 employés).

Au 31/12/2012, Le taux d'encadrement de l'année est de 15%. Les agents d'exécution représentant 65% du nombre total des salariés.

Au 31/10/2013, l'effectif total de la société s'établit à 191 salariés.

4.8.2. Politique de rémunération et d'intéressement

L'activité de la société SOTEMAIL est régie par la convention collective sectorielle de l'industrie des matériaux de construction du 19/06/1975 telle que modifiée par les accords subséquents.

La rémunération adoptée par SOTEMAIL consiste à servir un salaire fixe mensuel selon les termes de la convention collective sectorielle.

Aussi, et à chaque fin d'année, SOTEMAIL accorde à ses employés une prime annuelle et une prime de bilan qui sont calculées selon des critères prédéterminés. Le montant de ces primes est fixé par le Directeur Général avec l'appui des directeurs de départements, notamment pour les employés de l'usine.

A partir de 2014, SOTEMAIL mettra en place un nouveau système qui permettra de déterminer scientifiquement la prime de fin d'année.

Pour une meilleure motivation de son personnel productif, SOTEMAIL a intégré dans sa politique de rémunération, le système de salaires au mérite selon des objectifs à atteindre. Selon le département, qu'il soit technique ou commercial, ces objectifs quantitatifs sont fixés par chaque responsable de département selon des indicateurs de performances prédéterminés (Taux de choix à la production, le pourcentage réalisé en production, les ventes réalisées par le commercial, délai

de paiement client...). Les responsables fixent un taux minimum au dessous duquel la prime variable est supprimée.

Le salaire mensuel servi comprend ainsi une partie fixe et une partie variable selon le taux de réalisation des objectifs. La partie variable peut être servie mensuellement ou trimestriellement suivant le poste occupé.

4.8.3. *Politique de formation*

Les formations dispensées par SOTEMAIL ont concerné principalement le personnel technique et les responsables management qualité.

La formation technique a porté essentiellement sur les aspects se rapportant à la production, au bureau de méthode et à la sécurité.

Les formations dispensées en management qualité ont touché les volets audit interne, certification et environnement.

Toutes ces formations ont été assurées en externe par la participation du personnel concerné à des cycles de formation assurés par des bureaux spécialisés.

Aussi, certaines formations touchant le volet de la production sont assurées dans les usines de SOMOCER.

Pour l'année 2014, SOTEMAIL prépare avec l'appui d'un bureau externe, un plan de formation global touchant plusieurs axes, notamment administratif, comptable, financier et technique.

Le budget prévisionnel de formation au titre de l'année 2014 est estimé à 150 000 dinars.

4.9. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

4.9.1. *Investissements récents ou en cours de réalisation*

Les investissements réalisés et en cours de réalisation par SOTEMAIL dans le cadre de l'extension de son unité de production concernent :

- Le matériel industriel pour la production des carreaux céramiques en Grès porcelaine et divers autres équipements connexes,
- Les travaux de génie civil, de construction de charpente métallique, de construction du siège de l'administration et de dallage industriel,
- Le parc roulant,
- Le mobilier de bureau.

Le budget d'investissement de 212 mDT a été prévu en 2013 au titre de l'acquisition auprès de l'Etat d'un complément du terrain sis à Souassi pour une superficie de 4 700 m². Il s'agit de la parcelle de terrain du lot objet du titre foncier n° 14818/11031 qui n'a pas été incluse initialement dans l'acte de vente de ce lot signé entre l'Etat et la société en date du 07/05/2008.

Le budget d'investissement immatériel se rapporte à l'amélioration des progiciels de gestion de la production et de la maintenance, la mise en place d'un outil de gestion et de suivi analytique et le développement d'un système d'information « Datawarehouse ».

Le tableau suivant présente un état des investissements récents réalisés et ceux en cours de réalisation aussi bien corporels qu'incorporels:

Investissements corporels et incorporels en cours de réalisation en 2013

	Montant en mDT	Investissement 2013
Matériel industriel		16 277
Construction		1 215
Agencement et aménagement		654
Matériel de transport		1 190
Frais d'approche		575
Mobilier et équipement de bureau		74
Complément de terrain		212
Investissement de maintien ancienne ligne de production		350
Investissement immatériel		60
Total		20 607

4.9.2. *Investissements futurs*

Sur la période prévisionnelle 2014-2017, SOTEMAIL a prévu les investissements suivants :

Montant en mDT	2014	2015	2016	2017
Investissements de maintien anciennes ligne de production	385	424	466	512
Investissements de maintien nouvelles ligne de production	500	550	605	666
Investissements immatériels	95			
Total	980	974	1 071	1 178

4.10. ANALYSE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir faire technique maîtrisé ▪ Fortes synergies avec la société mère SOMOCER ▪ Qualité du produit ▪ Notoriété de la marque ▪ Capacité de développement et d'innovation ▪ Avantages fiscaux, financiers et sociaux relatifs au développement régional 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Outil de production limité : lignes de production actuelles ne permettant que la production d'une gamme limitée de grès ▪ Organisation et structure à développer
Opportunité	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secteur de vie en pleine croissance ▪ Exploration de nouveaux marchés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secteur d'activité concurrentiel ▪ Environnement national et régional en turbulence ▪ Tendance à la hausse des prix de certaines matières premières. ▪ Prix de revient et Dinar tunisien peu compétitifs

CHAPITRE 5 : PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

5.1. PATRIMOINE DE LA SOCIETE SOTEMAIL AU 31/12/2012

5.1.1. *Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2012*

<u>Désignations</u>	Valeur comptable brute				Amortissements				<u>Valeur comptable nette 31-12-2012</u>	EN DT
	<u>31/12/2011</u>	<u>Acquisition 2012</u>	<u>Régularisation 2012</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Dotation 2012</u>	<u>Régularisation 2012</u>	<u>31/12/2012</u>		
<u>Immobilisations incorporelles</u>	<u>44 843</u>	<u>3 040</u>	<u>0</u>	<u>47 883</u>	<u>21 663</u>	<u>13 785</u>	<u>0</u>	<u>35 448</u>	<u>12 435</u>	
Logiciel	44 843	3 040		47 883	21 663	13 785		35 448	12 435	
<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>19 744 411</u>	<u>1 035 763</u>	<u>0</u>	<u>20 780 174</u>	<u>5 189 254</u>	<u>1 420 119</u>	<u>0</u>	<u>6 609 373</u>	<u>14 170 801</u>	
Terrains ⁽¹⁾	851 884	0	0	851 884	0	0	0	0	0	851 884
Construction	3 483 710	34 858	0	3 518 568	807 573	175 251	0	982 824	2 535 744	
Installation technique	11 524 628	831 474	0	12 356 102	3 363 416	760 366	0	4 123 781	8 232 321	
Matériels de transport	207 860	15 000	0	222 860	99 527	27 550	0	127 077	95 783	
Matériels de transport à SJP	1 317 241	121 045	0	1 438 286	328 784	264 916	0	593 700	844 586	
Matériels industriels à SJP	1 153 494	0	0	1 153 494	10 892	65 800	0	76 691	1 076 803	
Mobilier de bureaux	20 378	10 381	0	30 759	4 146	2 866	0	7 012	23 747	
Matériels informatiques	62 609	12 658	0	75 267	21 780	10 444	0	32 225	43 042	
Agencements & Aménagements	1 122 606	10 347	0	1 132 954	553 137	112 926	0	666 063	466 890	
<u>Immobilisation en cours (2)</u>	<u>11 680 272</u>	<u>2 855 669</u>	<u>0</u>	<u>14 535 942</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>14 535 942</u>	
Total	31 469 525	3 894 473	0	35 363 998	5 210 917	1 433 904	0	6 644 820	28 719 178	

(1)Détail Montant Terrain en mDT	2012
Terrain Usine Souassi	666
Terrain CHaab Souassi	29
Terrain Menzel Hayet	53
Agencements et aménagements des terrains	104
Total	852

(2) Les dépenses engagées par la société au titre de son projet d'investissement s'élève à 14 536 mDT au 31/12/2012 incluant le matériel industriel pour 10 317 mDT (soit 71%), des travaux de génie civil pour l'extension de l'usine pour 3 277 mDT (soit 23%) et des agencements et aménagements (installation gaz, électricité...) pour 941 mDT (soit 6%).

5.1.2. *Immobilisations financières au 31/12/2012*

Les immobilisations financières de la société SOTEMAIL totalisent au 31/12/2012 un montant de 3 024 554DT et se détaillent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Titre de participation	2 851 600	2 851 600
Dépôt et cautionnements	100 954	99 646
Fond de garantie Unifactors	90 000	73 259
TOTAL	3 042 554	3 024 504

Les titres de participations de la société présentent une valeur comptable de 2 851 600 DT au 31/12/2012 et sont détaillés au niveau du tableau ci-dessous :

Portefeuille titres	Participation de SOTEMAIL en DT	Participation de SOTEMAIL en nombre d'actions	Capital de la société en DT	VN en DT	Nombre d'actions du capital	% de participation de SOTEMAIL
ABC	2 700 000	270 000	8 635 000	10	863 500	31,27%
SOMOCER Negoce	10 000	100	1 150 000	100	11 500	0,87%
SAPHIR	75 000	150	100 000	100	1 000	15,0%
SOMOSAN	50 000	500	12 300 000	100	123 000	0,41%
Biomass Power Energy	16 600	166	1 000 000	100	10 000	1,66%
Total	2 851 600					

5.1.3. *Hypothèques et nantissements consentis par la société en contrepartie des prêts et des concours bancaires obtenus*

- Contrat de crédit à long terme du 08/01/2009 contracté par SOTEMAIL auprès de la Banque de l'Habitat de 3 000 000 dinars :
 - Hypothèque de 2ème rang sur le terrain objet du titre foncier n°14818/11031 EL MAHDIA sis à SOUASSI d'une superficie de 04h 45a 03ca ;
 - Nantissement sur le matériel et outillage.
 - Contrat de crédit de gestion du 08/01/2009 contracté par SOTEMAIL auprès de la Banque de l'Habitat de 3 600 000 dinars et son avenant du 29/03/2010 ramenant le montant du crédit à 4 400 000 dinars : Nantissement sur le matériel.
 - Contrat de crédit de gestion du 07/02/2012 accordé par l'UBCI de 1 800 000 dinars : Nantissement sur le fonds de commerce.
 - Crédit accordé par le Ministère des Domaines de l'Etat à la société SOTEMAIL pour un montant de 369 197 DT en principal et intérêts, sous la forme d'un paiement échelonné du prix d'achat du terrain objet du titre foncier n°14818/11031 EL MAHDIA sis à SOUASSI d'une superficie de 04h 45a 03ca, et ce, selon les termes du contrat de vente conclu entre le ministère des domaines de l'état et la société SOTEMAIL.
- Hypothèque de 1er rang sur le terrain spécifié ci-haut.

- Contrat de crédit à long terme du 30/01/2013 accordé par la BNA, de 4 000 000 dinars :
 - Nantissement en premier rang et en pari-passu avec le pool bancaire sur le fond de commerce ;
 - Nantissement en pari-passu avec le pool bancaire sur le matériel et outillage ;
 - Engagement d'hypothèque en premier rang et en pari-passu avec le pool bancaire sur le terrain objet du titre foncier n°14818/1103 EL MAHDIA sis à SOUASSI ;
- Contrat de crédit à long terme du 26/04/2013 accordé par la BH de 6 855 000 dinars :
 - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec la BNA sur le terrain objet du titre foncier n°14818/1103 EL MAHDIA sis à SOUASSI d'une superficie de 04h 45a 03ca ;
 - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec la BNA sur le fonds de commerce ;
 - Nantissement en premier rang et en pari-passu avec la BNA sur le matériel et outillage.
- Contrat de crédit à long terme du 26/04/2013 accordé par la BH de 145 000 dinars :
 - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec la BNA sur le terrain objet du titre foncier n°14818/1103 EL MAHDIA sis à SOUASSI d'une superficie de 04h 45a 03ca ;
 - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec la BNA sur le fonds de commerce ;
 - Nantissement en premier rang et en pari-passu avec la BNA sur le matériel et outillage.
- Conventions de rétrocession:
 - Pour sureté et garantie du remboursement du prix de la participation au capital de la société SOTEMAIL dans le cadre de la convention de rétrocession conclue entre la société ATD SICAR et la société SOMOCER, la société SOMOCER affecte au profit de la société ATD SICAR un nantissement de 20 000 actions SOTEMAIL de nominal de 100 dinars (désormais de 2 000 000 actions de nominal de 1 dinar). Le montant de la valeur prise en considération est de 2 693 240 dinars ;
 - Pour sureté et garantie du remboursement du prix de la participation au capital de la société SOTEMAIL dans le cadre de la convention de rétrocession et du pacte conclue entre la société ATD SICAR et la société SOMOCER, la société SOMOCER affecte au profit de la société ATD SICAR un nantissement de 60 000 actions SOTEMAIL de nominal de 100 dinars (désormais de 6 000 000 actions de nominal de 1 dinar). Le montant de la valeur prise en considération est de 6 843 910,598 dinars.

5.2. PATRIMOINE DE LA SOCIETE SOTEMAIL AU 30/06/2013

5.2.1. *Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2013*

<u>Désignations</u>	Valeur comptable brute					Amortissements				<u>Valeur comptable nette 30-06-2013</u>
	<u>31/12/2012</u>	<u>Acquisition 30/06/2013</u>	<u>Régularisation 30/06/2013</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>Dotation 30/06/2013</u>	<u>Régularisation 30/06/2013</u>	<u>30/06/2013</u>		
<u>Immobilisations incorporelles</u>	<u>47 883</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>47 883</u>	<u>35 448</u>	<u>3 787</u>	<u>0</u>	<u>39 235</u>	<u>8 648</u>	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Logiciel	47 883	0		47 883	35 448	3 787		39 235	8 648	
<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>20 780 174</u>	<u>118 757</u>	<u>0</u>	<u>20 898 931</u>	<u>6 609 373</u>	<u>717 443</u>	<u>0</u>	<u>7 326 816</u>	<u>13 572 115</u>	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Terrains	851 884	0	0	851 884	0	0	0	0	851 884	
Construction	3 518 568	32 821	0	3 551 389	982 824	88 374	0	1 071 198	2 480 191	
Installation technique	12 356 102	13 362	0	12 369 464	4 123 781	366 077	0	4 489 858	7 879 606	
Matériels de transport	222 860	0	0	222 860	127 077	13 700	0	140 777	82 083	
Matériels de transport a SJP	1 438 286	65 047	0	1 503 333	593 700	147 081	0	740 780	762 552	
Matériels industriels a SJP	1 153 494	0	0	1 153 494	76 691	38 458	0	115 149	1 038 345	
Mobilier de bureaux	30 759	0	0	30 759	7 012	1 269	0	8 282	22 478	
Matériels informatiques	75 267	7 527	0	82 794	32 225	5 836	0	38 060	44 734	
Agencements & Aménagements	1 132 954	0	0	1 132 954	666 063	56 648	0	722 711	410 243	
<u>Immobilisation en cours</u>	<u>14 535 942</u>	<u>5 263 312</u>	<u>-</u>	<u>19 799 254</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>19 799 254</u>	
<u>Total</u>	<u>35 363 999</u>	<u>5 382 069</u>	<u>0</u>	<u>40 746 068</u>	<u>6 644 821</u>	<u>721 230</u>	<u>0</u>	<u>7 366 051</u>	<u>33 380 017</u>	

5.2.2. *Immobilisations financières au 30/06/2013*

En DT	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Titres de participation	2 851 600	2 851 600	2 851 600
Dépôt et cautionnements	110 060	99 646	100 954
Fond de garantie Unifactors	120 109	146 376	90 000
Fond de garantie Tunisie factoring	72 749	0	0
TOTAL	3 154 518	3 097 622	3 042 554

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2012	Acquisitions/ Libération	Cessions	Au 30/06/2013	Provisions	VCN au 30/06/2013	% de détention
SOMOCER NEGOCE	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,87%
SAPHIR	75 000	0	0	75 000	0	75 000	15,00%
ABC	2 700 000	0	0	2 700 000	0	2 700 000	31,27%
SOMOSAN	50 000	0	0	50 000	0	50 000	0,41%
BIOMASSE POWER GENERATION SA (*)	16 600	0	0	16 600	0	16 600	
TOTAL	2 851 600	0	0	2 851 600	0	2 851 600	

5.3. PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 30/06/2013

Principales acquisitions d'immobilisations corporelles :

Désignation	Montant en DT
Construction	4 800
Equipement électrique	381 628
Equipement Industriel et outillage*	8 897 915
Equipement informatique	
Matériel de Transport	
Construction Métallique	3 748
TOTAL	9 288 092

(*) L'équipement industriel et outillage est relatif à tous les équipements acquis pour la nouvelle unité de production de carreaux, notamment les presses, le four, les deux unités d'émaillage, ainsi que les machines de décoration des carreaux, de triage et emballage et divers autres outillage.

Principales acquisitions d'immobilisations incorporelles et financières : Néant

Principales cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières : Néant

5.4. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers de la société SOTEMAIL arrêtés au 31/12/2012 ne s'acquittent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises, notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas toutes les notes obligatoires telles que :

1/ Une note sur les informations se rapportant au référentiel comptable utilisé pour la préparation des états financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 74 de la NC01,

2/ Une note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture,

3/ Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination tel que prévu par les dispositions du paragraphe 52 et l'annexe 7 de la NC01 norme générale,

4/ Une note sur les mouvements de capitaux propres telle qu'exigée par les dispositions du paragraphe 83 de la NC01, norme générale ;

5/ Une note complémentaire à la note 5 « Immobilisations financières » conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux Placements portant notamment sur:

- les règles de classification et méthodes d'évaluation des placements ;
- un état détaillé des titres de participation, indiquant le pourcentage de détention, le coût d'acquisition, la provision constituée.

6/ Une note complémentaire à la note 6 « Autres actifs non courants » comportant toutes les informations exigées par la NC 10 relative aux Charges reportées et notamment:

- les méthodes de résorption des charges à répartir et des frais préliminaires, utilisées et, le cas échéant, les taux correspondants ;
- une description des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée, et les avantages futurs que l'entreprise prévoit de réaliser.

7/ Une note complémentaire à la note 11 « placements et autres actifs financiers » conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux Placements portant notamment sur:

- les règles de classification et méthodes d'évaluation des placements.
- un état des placements à court terme indiquant par catégories de placements de même nature, le coût d'acquisition, la valeur de marché pour les placements évalués à la valeur de marché.

8/ Une note sur les subventions comptabilisées, conformément aux dispositions du paragraphe 23 de la NC 12 relative aux subventions publiques portant sur:

- la nature et l'étendue des subventions comptabilisées dans les états financiers ;
- les conditions non remplies et toute autre éventualité relative aux subventions ;
- la nature et l'étendue des autres aides publiques accordées à l'entreprise ; et
- les conditions non remplies et toute autre éventualité relative aux autres aides publiques.

9/ Une note sur les immobilisations acquises en leasing, conformément aux dispositions du paragraphe 28 de la NC 41 relatives aux Contrats de location.

La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers arrêtés au 31/12/2013 et suivants.

5.4.1. Etats financiers comparés au 31 décembre

5.4.1.1. Bilans comparés au 31 décembre

ACTIFS En dinars	REF NOTE	2012	2011	2010
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	47 883	44 843	27 732
Amortissements	2	(35 448)	(21 663)	(10 922)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	38 702 662	31 744 615	18 105 277
Amortissements	4	(6 609 373)	(5 189 254)	(3 969 512)
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5	3 042 554	3 024 504	3 011 246
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		35 148 278	29 603 045	17 163 821
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	6	60 538	105 860	10 003
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		35 208 815	29 708 906	17 173 824
ACTIFS COURANTS				
STOCK	7	1 757 350	2 117 520	3 144 997
Provisions sur stocks		(14 382)	0	0
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	8	2 570 672	2 269 374	6 441 649
Provisions pour dépréciation des clients	9	(241 781)	(228 398)	(214 800)
AUTRES ACTIFS COURANTS	10	863 415	583 184	788 665
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	11	4 800 000	1 300 000	7 800 000
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES	12	92 973	528 934	816 888
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		9 828 247	6 570 614	18 777 400
TOTAL DES ACTIFS		45 037 062	36 279 519	35 951 224

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS En dinars	REF NOTE	2012	2011	2010
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL SOCIAL	13	23 000 000	23 000 000	23 000 000
RESERVES LEGALES	14	138 326	89 215	7 999
RESULTATS REPORTES	15	83 116	7 090	151 987
AUTRES CAPITAUX PROPRES	16	686 330	815 951	945 572
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		23 907 772	23 912 255	24 105 559
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 420 009	975 138	1 472 318
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		25 327 781	24 887 393	25 577 876
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunt	17	2 373 002	3 390 278	3 010 411
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		2 373 002	3 390 278	3 010 411
PASSIFS COURANTS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	18	8 266 511	4 734 579	5 120 059
AUTRES PASSIFS COURANTS	19	4 313 228	1 353 878	642 434
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	20	4 756 540	1 913 392	1 600 444
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		17 336 279	8 001 849	7 362 936
TOTAL DES PASSIFS		19 709 281	11 392 126	10 373 347
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		45 037 062	36 279 519	35 951 224

5.4.1.2. Etats de résultat comparés au 31 décembre

En dinars	REF NOTE	2012	2011	2010
PRODUITS D'EXPLOITATION				
REVENUS	21	16 802 413	14 631 600	16 183 770
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	22	1 815 172	2 962 609	1 316 405
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		18 617 584	17 594 209	17 500 175
CHARGES D'EXPLOITATION				
VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS (en + ou -)	23	647 184	299 003	1 694 357
ACHATS D'APPROVISIONNEMENT & MP CONSOMMES	24	10 362 237	11 253 457	9 733 367
CHARGES DE PERSONNEL	25	1 908 020	1 683 791	1 214 912
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS	26	1 554 776	1 338 011	1 326 234
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	27	1 531 542	1 107 767	1 181 722
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		16 003 759	15 682 028	15 150 592
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 613 825	1 912 180	2 349 583
CHARGES FINANCIERES NETTES	28	1 359 870	1 193 419	1 042 135
PRODUITS FINANCIERS	29	155 885	280 933	111 884
AUTRES GAINS ORDINAIRES	30	42 714	46 796	80 223
AUTRES PERTES ORDINAIRES	31	32 546	71 352	27 238
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AV. IMPOT		1 420 009	975 138	1 472 318
IMPOT SUR LES BENEFICES	32	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AP. IMPOT		1 420 009	975 138	1 472 318
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 420 009	975 138	1 472 318

5.4.1.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

En dinars	REF NOTE	2012	2011	2010
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
RESULTAT NET		1 420 009	975 138	1 472 318
AJUSTEMENTS POUR :				
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 554 776	1 148 224	1 326 234
QUOTE PART SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		(129 621)	(129 621)	(129 621)
VARIATION DES :				
Stocks		360 170	1 027 477	1 078 965
Créances		(301 298)	4 172 275	(1 196 488)
Autres actifs		(280 231)	205 482	(162 825)
Fournisseurs et autres dettes		3 831 032	(1 750 504)	(5 550)
TRANSFERT DE CHARGES		(7 784)	0	0
PLUS OU MOINS VALUES DE CESSION		0	0	(79 851)
REPRISE SUR PROVISION CLIENTS		40 000*	0	0
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION		6 487 052*	5 648 470	2 303 182
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	33	(6 961 087)	(12 292 769)	(2 747 259)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES		0	0	670 000
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	34	(18 049)	(13 259)	(1 534 412)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0	0	0
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA PRIME D'INVESTISSEMENTS		0	0	0
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS		(6 979 136)	(12 306 027)	(3 611 671)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
ENCAISSEMENT SUITE A LA LIBERATION DU CAPITAL		0	0	8 354 500
ENCAISSEMENT DE TITRE DE PLACEMENT	35	1 300 000	7 800 000	1 000 000
DECAISSEMENT DE TITRE DE PLACEMENT		(4 800 000)	(1 300 000)	(7 800 000)
ENCAISSEMENT Compte Courant Associé	36	2 500 000	0	0
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	37	(689 750)	(823 212)	0
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS		187 159	1 300 698	1 147 824
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	38	(1 238 157)	(452 043)	(693 147)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES DE FINANCEMENT		(2 740 747)	6 525 443	2 009 177
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES		0	0	0
VARIATION DE TRESORERIE		(3 232 831)*	(132 114)	700 688
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		512 872	644 986	(55 703)
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	39	(2 799 959)	512 872	644 986

*une erreur de signe s'est glissée au niveau du montant de la reprise sur provisions clients qui devrait être décompté avec un signe négatif : cf note rectificative relative à l'Etat de flux page 119.

5.4.1.4. Notes aux Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2012

Les présents états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2012 totalisant au bilan de 45 037 062 dinars et dégageant un résultat positif de 1 420 009 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002.

Son capital s'élève au 31 décembre 2012 à 23 000 000 DT divisé en 23.000.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation de carreaux céramiques et grés porcelaine pour le revêtement de sol et mur.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

2- Les Principes

a- Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

b- Les immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Installations Techniques, matériel et outillage	6,67%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Matériel informatique	15%
- Agencement, aménagement et installation	10%

A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de leasing.

c- Les emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

d- La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liés au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

e- La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

3- Faits marquants:

La société a fait face à une revendication de la part de quelques habitants de la région "Souassi" prétendant que le terrain sur lequel est édifiée l'usine a été exproprié par les forces publiques de l'Etat. Pour conclure un accord de conciliation avec les habitants et arrêter ces revendications, la société a été obligée de leur payer des indemnités pour un montant total de 288 159 dinars.

4- NOTES SUR LE BILAN

		<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Note	1 : <u>Immobilisations incorporelles</u>		
Cette rubrique totalise un montant de et se détaille comme suit :		: 47 883	44 843 dinars
*Logiciels		: 47 883	44 843 dinars
Note	2 : <u>Amortissement immobilisations incorporelles</u>		
Cette rubrique totalise un montant de et se détaille comme suit :		: (35 448)	(21 663) dinars
*Amrt. Logiciels		: (35 448)	(21 663) dinars
Note	3 : <u>Immobilisations corporelles</u>		
Cette rubrique totalise un montant de et se détaille comme suit :		: 38 702 662	31 744 615 dinars
*Terrains		: 851 884	851 884 dinars
*Matériels roulants		: 222 860	207 860 dinars
* Matériels de transport à statuts juridiques particuliers		: 1 438 286	1 251 126 dinars
* Matériels industriel à statuts juridiques particuliers		: 1 153 494	1 153 494 dinars
*Matériels informatiques		: 75 267	62 609 dinars
*Matériels de bureaux		: 30 759	20 378 dinars
*Constructions		: 3 518 568	3 483 710 dinars
*matériels industriels		: 12 356 102	11 524 628 dinars
*Agen & aménagements divers		: 1 132 954	1 122 606 dinars
*Immobilisations en cours		: 14 535 942	11 680 272 dinars
*Avance versée / commande d'immobilisation		: 248 031	386 047 dinars
*Fournisseurs d'immobilisations		: 3 138 515	- dinars
Note	4 : <u>Amortissement immobilisations corporelles</u>		
Cette rubrique totalise un montant de et se détaille comme suit :		: (6 609 373)	(5 189 254) dinars
*Amr. Matériels de transports		: (127 077)	(99 527) dinars
*Amrt. Matériels de transport à statuts juridiques particuliers		: (593 700)	(328 784) dinars
*Amrt. Matériels industrielles à statuts juridiques particuliers		: (76 691)	(10 892) dinars
*Amrt. Matériels informatique		: (32 225)	(21 780) dinars
*Amrt. Constructions		: (982 824)	(807 573) dinars
*Amrt. Matériels industriels		: (4 123 781)	(3 363 416) dinars
*Amrt. AGEN & AMEN		: (666 063)	(553 137) dinars
*Amrt. Matériels MMB		: (7 012)	(4 146) dinars

Note 5 : Immobilisations financières

Cette rubrique totalise un montant de	:	3 042 554	3 024 504 dinars
et se détaille comme suit :			
*Titre de participation	:	2 851 600	2 851 600 dinars
SOMOCER NEGOCE		10 000	
SAPHIR		75 000	
ABC		2 700 000	
SOMOSAN		50 000	
BIOMASSE POWER GENERATION SA		16 600	
*Dépôt et cautionnements		100 954	99 646 dinars
*Fond de garantie unifactors		90 000	73 259 dinars

31/12/2012**31/12/2011****Note 6 : Autres actifs non courants**

Cette rubrique totalise un montant de	:	60 538	105 860 dinars
et se détaille comme suit :			
*Charge à répartir	:	652 257	652 257 dinars
Moins(Amortissements)		(605 581)	(558 919) dinars
Charge à répartir nettes	:	46 676	93 338 dinars
*Frais préliminaires	:	717 975	710 191 dinars
Moins(Amortissements)		(704 114)	- 697 669 dinars
Frais préliminaires nettes	:	13 862	12 522 dinars

Note 7 : STOCKS

*STOCK Matières premières& consommables	:	1 757 350	2 117 520 dinars
*STOCK PF & en cours	:	1 402 853	1 115 839 dinars

Note 8 : PROVISION SUR STOCK

*Provisions sur stocks	:	(14 382)	0 dinars
		(14 382)	0 dinars

Note 8 : CLIENTS & COMPTES RATTACHES

* Clients & comptes rattachés	:	2 570 672	2 269 374 dinars
* Clients effet à recevoir	:	0	320 293 dinars

Note 9 : PROVISION POUR DEPRECIACTION DES CLIENTS

* Provision pour dépréciation des Clients & comptes rattachés	:	(241 781)	(228 398) dinars
		(241 781)	(228 398) dinars

Note 10 : Autres actifs courants

Cette rubrique totalise un montant de	:	863 415	583 184 dinars
et se détaille comme suit :			
* Personnel	:	203 453	131 439 dinars
* Etats et collectivités publiques	:	176 352	392 352 dinars
* Débiteurs divers	:	457 571	42 292 dinars
* Compte de régul actif	:	26 040	17 101 dinars

Note 11 : Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique totalise un montant de	:	4 800 000	1 300 000 dinars
et se détaille comme suit :			

* Titres de placements	:	4 800 000	1 300 000 dinars
		4 800 000	1 300 000 dinars

Note 12 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique totalise un montant de	:	92 973	528 934 dinars
et se détaille comme suit :			
*Banques	:	91 306	524 641 dinars

*Caisse	:	1 667	4 293 dinars
		1 667	4 293 dinars

Note 13 : Le capital social

Cette rubrique totalise un montant de et se détaille comme suit :	:	23 000 000	23 000 000 dinars
*CAPITAL INITIAL	:	14 645 500	14 645 500 dinars
* AUGMENTATION DE CAPITAL	:	1 354 500	1 354 500 dinars
* AUGMENTATION DE CAPITAL	:	7 000 000	7 000 000 dinars

Note 14 : Réserves légales

Cette rubrique totalise un montant de et se détaille comme suit :	:	138 326	89 215 dinars
*Réserves légales	:	138 326	89 215 dinars

31/12/2012**31/12/2011****Note 15 : Résultats reportés**

Cette rubrique totalise un montant de et se détaille comme suit :	:	83 116	7 090 dinars
*Résultat reporté	:	83 116	7 090 dinars

Note 16 : Autres capitaux propres

Cette rubrique totalise un montant de et se détaille comme suit :	:	686 330	815 951 dinars
*Modification comptable affectant les résultats antérieurs	:	(76 287)	(76 287) dinars
*Subvention d'investissements	:	762 617	892 238 dinars

Note 17 : Emprunts

Cette rubrique totalise un montant de et se détaille comme suit :	:	2 373 002	3 390 278 dinars
*Emprunt leasing	:	881 015	1 252 995 dinars
*Emprunt Terrains	:	0	60 000 dinars
*Emprunt BH	:	1 491 988	2 077 282 dinars

Note 18 : Les fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique totalise un montant de et se détaille comme suit :	:	8 266 511	4 734 579 dinars
*Fournisseurs effets à payer	:	3 959 081	2 956 398 dinars
*Fournisseurs d'exploitations	:	3 974 847	3 001 991 dinars
*Fournisseurs d'immobilisations	:	-	(1 409 368) dinars
*Fournisseurs retenue de garantie	:	274 689	187 580 dinars
*Fournisseurs factures non parvenues	:	57 894	(2 021) dinars

Note 19 : Autres passifs courants

Cette rubrique totalise un montant de et se détaille comme suit :	:	4 313 228	1 353 878 dinars
*Personnel rémunération due	:	1 279	1 153 dinars
*Etat et collectivités publiques	:	431 213	174 640 dinars
*Compte courant associe	:	2 500 000	112 dinars
*Actionnaires dividende à payer	:	873 218	712 788 dinars
*Créditeurs divers	:	81 805	117 422 dinars
*Charge à payer	:	425 713	347 763 dinars

Note 20 : Concours bancaires

*Banques	:	2 892 932	16 061 dinars
*Emprunt courant	:	700 000	700 000 dinars
*Intérêts courus et non échus	:	64 838	84 249 dinars
*Échéance à -1 an leasing	:	513 476	510 782 dinars
*Échéance à -1 an terrains	:	0	60 000 dinars
*Échéance à -1 an emprunt BH	:	585 295	542 300 dinars

5- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Note	21	<u>: REVENUS</u>		16 802 413	14 631 600	dinars
		* V. LOC. GRES 18%		16 749 975	14 562 075	dinars
		* V. LOC. GRES 22,5%		52 438	21 029	dinars
		* Vente à l'export		0	48 495	dinars
					31/12/2012	31/12/2011
Note	22	<u>: Autres produits d'exploitation</u>		1 815 172	2 962 609	dinars
		*Quôtes parts des subventions d'investissement		129 621	129 621	dinars
		*transfert de charges		1 685 551	2 832 988	dinars
Note	23	<u>: Variations des produits finis et encours</u>		(647 184)	(299 003)	dinars
		* VARIATION DE STOCKS		(647 184)	(299 003)	dinars
Note	24	<u>: Achats d'approvisionnements et MP consommés</u>		10 362 237	11 253 457	dinars
		* Achats Matières		8 074 039	8 276 078	dinars
		* Achats d'approvisionnements		1 200 171	1 034 390	dinars
		* Variations de stocks MP & approvisionnements		- 287 014	728 474	dinars
		* Achats non stockés		1 375 040	1 254 558	dinars
		*RRR obtenu / MP et Fournitures		0	(40 042)	dinars
Note	25	<u>: Charges de personnels</u>		1 908 020	1 683 791	dinars
		*SALAIRE& COMPLEMENT DE SALAIRE		1 852 359	1 636 345	dinars
		* CHARGES SOCIALES LEGALES		55 661	47 446	dinars
Note	26	<u>: Dotations aux amts et provisions</u>		1 554 776	1 338 011	dinars
		*Dotations aux amts		1 554 776	1 338 011	dinars
Note	27	<u>: Autres charges d'exploitations</u>		1 531 542	1 107 767	dinars
		* LOCATIONS		17 908	21 019	dinars
		*ENTRETIEN & REPARATION		187 708	102 264	dinars
		*ASSURANCES		127 690	93 780	dinars
		*Etudes, recherche et divers services		186	0	dinars
		*AUTRES SERVICES EXTERIEURS		3 687	1 526	dinars
		*HONORAIRES		320 272	318 888	dinars
		*Frais de formations professionnels		3 983	10 629	dinars
		*commissions sur ventes		0	2 217	dinars
		*PUBLICITE		299 461	149 772	dinars
		*TRANSPORTS SUR VENTES		69 022	102 911	dinars
		*TRANSPORTS SUR ACHATS		2 656	0	dinars
		*DONS COTISATIONS ET SUBVENTION		80 293	74 078	dinars
		*JETONS DE PRESENCE		62 500	26 250	dinars
		*VOYAGES ET DEPLACEMENT		81 693	31 081	dinars
		*MISSION & RECEPTIONS		54 304	21 348	dinars
		*CADEAUX		224	0	dinars
		*FRAIS DE PTT & de TELECOM		38 207	18 416	dinars
		*COMMISSIONS BANCAIRES		96 015	70 207	dinars
		*IMPOTS ET TAXES		85 731	63 382	dinars

Note	28	: Charges financières	1 359 870	1 193 419	dinars
*INTERET SUR OPERATION ESCOMPTE	:	191 148	190 495	dinars	
*INTERET DEBITEURS	:	102 184	50 728	dinars	
*INTERET SUR CREDIT DE GESTION	:	151 464	134 380	dinars	
*INTERET DES EMPRUNTS ET DETTES	:	211 783	249 782	dinars	
*INTERET CREDIT LEASING	:	133 695	55 169	dinars	
*ESCOMPTE ACCORDEES	:	333 448	240 306	dinars	
*PERTES DE CHANGES	:	236 148	272 559	dinars	
Note	29	: Produits financiers	155 885	280 933	dinars
*PRODUITS FINANCIERS	:	100 301	170 864	dinars	
*GAIN DE CHANGE	:	55 584	110 068	dinars	
Note	30	: Autres gains ordinaires	42 714	46 796	dinars
*AUTRES GAINS: DIFFERENCE DE REGLEMENT	:	2 714	37 079	dinars	
*REPRISES / PROVISION CLIENTS	:	40 000	9 717	dinars	
Note	31	: Autres pertes ordinaires	32 546	71 352	dinars
*AUTRES PERTES	:	32 546	71 352	dinars	
Note	32	: Impôts sur les sociétés	0	0	dinars
*IMPOTS SUR LES SOCIETES EX 2011	:	0	0	dinars	

6 - NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note	33	: Décaissement affectés à l'acquisition d'immob corp et incorp	: (6 961 087)	(12 292 769)	dinars
*LOGICIEL	:	(3 040)	(17 111)	dinars	
*TERRAIN	:	0	(281 709)	dinars	
*STATION D'EPURATION D'EAU	:	(529 945)	0	dinars	
*OUTILLAGE INDUSTRIEL	:	(196 080)	(113 250)	dinars	
*LIGNE DE PRDT° 2	:	(105 449)	(156 089)	dinars	
*LIGNE DE PRDT° 2 EN COURS	:	(695)	0	dinars	
*MATERIEL DE TRANSPORT	:	(15 000)	(115 000)	dinars	
*MATERIEL INFORMATIQUE	:	(12 658)	(29 866)	dinars	
*MATERIELS DE BUREAUX	:	(10 381)	(11 443)	dinars	
*AAI DIVERS	:	(10 347)	(22 392)	dinars	
*CONST.USINE. EN COURS	:	(1 337 734)	(640 849)	dinars	
*CONST. METALLIQUE	:	(34 858)	0	dinars	
*CONST. METALLIQUE EN COURS	:	(208 490)	(898 084)	dinars	
*LIGNE DE PRDT° 3 EN COURS	:	(391 170)	(9 925 722)	dinars	
*AAI ELECTRICTE EN COURS	:	(853 037)	(23 406)	dinars	
*AAI DIVERS EN COURS	:	(5 310)	0	dinars	
*AAI GAZ EN COURS	:	(59 233)	0	dinars	
*MAT DE TRANS A STAT JUR PART	:	(187 159)	(463 034)	dinars	
*MAT INDUS A STAT JUR PART	:	-	(1 153 494)	dinars	
*Avance versée / commande d'immobilisation	:	138 016	195 000	dinars	
*Fournisseurs d'immobilisations	:	(3 138 515)	1 363 680	dinars	
Note	34	: Décaissement affectés à l'acquisition d'immob financières	: (18 049)	(13 259)	dinars
*Titre de participation	:	0	0	dinars	
*Dépôt et cautionnements	:	(1 308)	0	dinars	
*Fond de garantie unifactors	:	(16 741)	(13 259)	dinars	

Note	35	: Encaissement et Décaissement de titre de placement	:	(3 500 000)	6 500 000	dinars
		*Encaissement titres de placements	:	1 300 000	7 800 000	dinars
		*Décaissement titres de placements	:	(4 800 000)	(1 300 000)	dinars
Note	36	: ENCAISSEMENT CCA	:	2 500 000		dinars
		*ENCAISSEMENT CCA	:	2 500 000		0 dinars
Note	37	: Dividendes et autres distributions	:	(689 570)	(823 212)	dinars
		*Distribution SOMOCER	:	(477 637)	(795 012)	dinars
		*Distribution ATD SICAR	:	(195 013)		dinars
		*Distribution Mohamed DRISS	:	(16 920)	(28 200)	dinars
Note	38	: Remboursements d'emprunts	:	(1 238 157)	(452 043)	dinars
		*Emprunt leasing	:	(513 476)	(318 532)	dinars
		*Emprunt Terrains	:	(60 000)	(60 000)	dinars
		*Emprunt BH	:	(585 295)	(542 300)	dinars
		*Intérêts courus et non échus	:	(19 412)	(983)	dinars
		*Échéance à -1 an leasing	:	(42 970)	307 890	dinars
		*Échéance à -1 an terrains	:	(60 000)	0	dinars
		*Échéance à -1 an emprunt BH	:	42 995	161 882	dinars
Note	39	: Trésorerie à la clôture de l'exercice	:	(2 799 959)	512 872	dinars
		*Banques	:	(2 801 626)	508 580	dinars
		*Caisse	:	1 667	4 293	dinars

7 - Informations sur les parties liées :

7.1 Ventes – clients :

Le chiffre d'affaires 2012 réalisé avec les sociétés du groupe totalise un montant de 6 088 749 DT contre un montant de 9 011 787 DT au 31 Décembre 2011 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
* AB Corporation		1 252 dinars
* Société A.B.C.	707 843	1 273 850 dinars
* Abdennadher CERAMIC ACC	0	7 191 dinars
* Société SOMOCER	5 380 906	7 728 152 dinars
* Société SANIMED	0	1 342 dinars
Total	6 088 749	9 011 787 dinars

(*) : Chiffre d'affaires TTC en DT

7.2 Achats - fournisseurs :

Les achats jusqu'à 31 décembre 2012 réalisés avec les sociétés du groupe se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
* Société A.B.C.	348	0 dinars
* Société SOMOCER	5 230 043	6 278 990 dinars
* Société AB-CORPORATION	0	0 dinars
* Société ATD SICAR	9 957	0 dinars
Total	5 240 349	6 278 990 dinars

(*) : Achats TTC en DT

7.3 Comptes Courants des parties liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directement ou par personne interposée avec la société SOTEMAIL se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Solde du Compte courant au 31/12/2012	
	débiteur	créditeur
SOMOCER	28 879	
AB CORPORATION	426 061	
ATD SICAR		2 500 000
TOTAL	454 940	2 500 000

8 - Engagements de la société :

8-1- Garanties données :

1- Titre foncier n° 14818/11031 EL MAHDIA sis à " ESSOUASSI " d'une superficie de 04h 45a 03ca :

Nature du crédit	Montant du crédit	Organisme	Nature
CMT	369 198 drs	Ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières	Hypothèque 1er rang
CMT	3 000 000 drs	Banque de l'Habitat	Hypothèque 2 ème rang
TOTAL	3 369 198 drs		

2- Un nantissement de 1er rang conformément aux dispositions du Code des Droits Réels sur le matériel d'une valeur de 3 600 000 dinars et dont les listes sont annexées au contrat de crédit et faisant partie intégrante.

3- Un nantissement de 1er rang conformément aux dispositions de la loi n° 19/2001 du 06/02/2001 sur le matériel dont les listes sont annexées au contrat de crédit et faisant partie intégrante.

4- Un nantissement conformément aux dispositions du code réel sur le fond de commerce d'une valeur de 1 800 000 dinars

8-2- Intérêts sur contrats Leasing non encore échus:

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
Modern Lasing	199650	44 180	11
El Wifack Leasing	116310	132 500	17 593
El Wifack Leasing	54410	275 684	4 581
El Wifack Leasing	58560	64 980	267
El Wifack Leasing	68820	62 980	925
El Wifack Leasing	73830	108 867	6 562
El Wifack Leasing	82310	259 600	9 180
El Wifack Leasing	80290	99 318	3 051
El Wifack Leasing	73450	226 926	36 992
El Wifack Leasing	89000	273 074	42 805
El Wifack Leasing	105060	20 886	1 483
UBCI	242970	61 000	2 475
UBCI	240350	653 494	84 008
UBCI	250830	33 773	1 900

8-3- Effets escomptés et non échus:

Le total des effets escomptés et non échus s'élève à 2 850 489 dinars.

8-4- Dettes et créances cédées aux sociétés FACTORING:

Le total des dettes et créances cédées aux sociétés "FACTORING" et "UNIFACTOR" s'élèvent à 876 109^{*} dinars.

ANNEXE N° 1 : RELEVE DES DONS ET SUBVENTIONS (EN DINARS)

Identité du bénéficiaire	Montants Accordés
1- Dons et Subvention déductibles en totalité :	0
2- Dons et Subvention déductibles avec limite :	3 328
Association EL EHSSEN KARKAR	400
Association des amis d'investissement SOUASSI	1 000
Protection civile de MAHDIA	300
Garde Nationale	183
Dons Mosquée	945
A.A.M.J.SAHLoul	500
TOTAL	3 328

^{*} une faute de frappe s'est glissée au niveau de ce montant qui s'élève réellement à 768 109 Dinars : cf note rectificative page122.

ANNEXE 2 : TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT AU 31/12/2012

RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES

1 420 009

I- REINTEGRATIONS

* Cadeaux et frais de réception excédentaires	
* Commissions, courtages, ristournes commerciales ou non, rémunérations occasionnelles ou accidentielles en dehors de l'activité principale et honoraire non déclaré	
* Jetons de présence	
* Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV	
* Retenues à la source supportées au lieu et place des personnes non résidentes ni établies en Tunisie au titre des redevances	
* Taxe sur les voyages	1 080
* Intérêts excédentaires des comptes courants associés	0
* Intérêts supplétifs sur sommes mises par la société à la disposition des associés	
* Transactions, amendes, confiscations et pénalités de toute nature	27 481
* Dons et subventions excédentaires ou non déclarés	76 966
* Provisions déductibles (réintégration provisoire)	31 047
* Provisions non déductibles	36 719
* Amortissements non déductibles	
* Charges non déductibles	
* l'impôt sur le revenu, l'impôt les sociétés	0
* Autres réintérations	
- Perte de change 2012 non réalisée	113 716
- Gains de change 2011 antérieurement déduit	3 544
- Produits de placements imposables	0

TOTAL REINTEGRATIONS

290 552

II - DEDUCTIONS

* Plus-value de fusion et de scission (chez la société apporteuse)	
* Plus-value sur titres	
* Dividendes	0
* Intérêts des dépôts et titres en devises et en dinars convertibles	
* Reprise sur provisions non admises en déduction initialement	40 000
* Autres déductions	
- Gains de change 2012 non réalisée	0
- Perte de change 2010 antérieurement réintégré	5 828

TOTAL DEDUCTIONS

45 828

RESULTAT FISCAL AVANT PROVISIONS ET IMPUTATION DES REPORTS**DEFICITAIRES****1 664 733***** Déduction des provisions (calculée sur le résultat fiscal de l'exercice avant imputation des reports déficitaires et amortissements réputés différés)**

- provisions pour créances douteuses dans la limite de 50%
- provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente
- provisions pour dépréciation de la valeur des actions cotées en bourse

16 665

14 382

*** Résultat fiscal de l'exercice après imputation des provisions et avant imputation des reports déficitaires****1 633 686**

Pour les entreprises déficitaires ou ayant des reports déficitaires

A réintégrer : Dotations aux amortissements de l'exercice

1 487 010

*** RESULTAT AVANT AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE****3 120 696****A déduire dans l'ordre :**

- Reports déficitaires ordinaires
- Amortissements de l'exercice
- Amortissements réputés différés

de la STE	provenant de fusion
	0
1487 010,137	0
	0
	1 487 010
	0

*** RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE****1 633 686**

Réintégration pour ordre des provisions déduites depuis 3 ans

0

Déduction pour ordre des provisions déduites depuis 3 ans

0

Résultat fiscal avant déductions au titre des avantages fiscaux

1 633 686*** DEDUCTION DU BÉNÉFICE provenant de :**

- Exportation
- Développement régional
- Agriculture et pêche
- Travaux publics dans les régions de développement régional
- Activité bénéficiaire de l'article 49 du CII
- Autres bénéfices déductibles

(1 633 686)

*** DEDUCTION POUR REINVESTISSEMENT EXONÉRÉ**

0

- Résultat fiscal de l'exercice avant réinvestissement
- Réinvestissement exonérés
- A déduire

0

0

0

RESULTAT FISCAL

0

* Impôt sur le bénéfice : Exonéré : Articles 23 et 24 du code d'incit aux investissements

0

* Impôt

0

* Crédit d'impôt 2011

103 654

* Acomptes provisionnels payés

0

* Retenues à la source

17 745

* Avance 10% sur importations

0

* Montant restitué

0

Crédit d'Impôt**121 399**

ANNEXE 3 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

(En DT)

NATURE DES OPERATIONS	LOGICIEL	TERRAINS	CONSTRUCTION	INST TECHNIQUES M. O. IND	MATERIEL DE TRANSP	MAT DE TRANS STAT JUR PART	MAT INDUST STAT JUR PART	MOBILIER DE BUREAU	MATER INFOR	AGENC. AMEN ET INSTALL	IMMO EN COURS	TOTAL
IMMOBILISATIONS												
1-Valeur brute des immobilisations au début de la période	44 843	851 884	3 483 710	11 524 628	207 860	1 317 241	1 153 494	20 378	62 609	1 122 606	11 680 272	31 469 525
2-Valeur des immobilisations acquises, créées ou virées au cours de l'exercice (à l'exclusion de celles apportées par des tiers)	3 040	0	34 858	831 474	15 000	121 045	0	10 381	12 658	10 347	2 855 669	3 894 473 0
3-Valeur des immobilisations apportées à l'entreprise par des tiers au cours de l'exercice.												
TOTAL A	47 883	851 884	3 518 568	12 356 102	222 860	1 438 286	1 153 494	30 759	75 267	1 132 954	14 535 942	35 363 998
A DEDUIRE												
Valeur d'actifs des immob. sorties de l'actif au cours de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
*à la suite de cessions, destructions ou mises hors service	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
*par voie de virement de compte à compte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
*par voie d'apport à d'autres entreprises	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Valeur d'actif des immobilisations à la clôture de l'exercice (A-B)	47 883	851 884	3 518 568	12 356 102	222 860	1 438 286	1 153 494	30 759	75 267	1 132 954	14 535 942	35 363 998
AMORTISSEMENTS												
Montant des amortissements et résorptions au début de période	21 663	0	807 573	3 363 416	99 527	328 784	10 892	4 146	21 780	553 137	0	5 210 917
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et résorptions	13 785	0	175 251	760 366	27 550	264 916	65 800	2 866	10 444	112 926	0	1 433 904
Régularisation												
TOTAL C	35 448	0	982 824	4 123 781	127 077	593 700	76 691	7 012	32 225	666 063	0	6 644 820
A DEDUIRE												
Amortissements et résorptions afférent aux :												
*immobilisations sorties de l'actif à la suite de cessions, destruction												
ou mises hors service												
*immobilisations et frais d'établissement sortis de l'actif par voie d'apport à d'autres entreprises												
TOTAL D	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant des amortissements et résorptions (C-D)	35 448	0	982 824	4 123 781	127 077	593 700	76 691	7 012	32 225	666 063	0	6 644 820
Valeur nette des immobilisations (A-B) - (C-D)	12 435	851 884	2 535 744	8 232 321	95 783	844 586	1 076 803	23 747	43 042	466 890	14 535 942	28 719 178
												(*)

(*) Sans tenir compte de la valeur de l'avance versé sur commande d'immobilisation de l'ordre de 248 031 dinars et du fournisseurs débiteurs pour un montant 3 138 515 dinars.

ANNEXE 4 : SCHEMAS DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31-12-2012

(En DT)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2012	2011
Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation		Coût d'achat des marchandises vendues		<i>Marges commerciale</i>		
Revenus et autres produits d'exploitation	18 487 963	Ou (Déstockage de production)	647184			
Production stockée						
Production immobilisée						
Total	18 487 963		Total	647184	<i>Production</i>	17 840 779
Production	17 840 779	Achats consommés	10 362 237	<i>Marge sur Coût matières</i>	7 478 542	5 912 127
Marge Commerciale		Autres charges externes	1 445 811			
Marge sur cout matière						
Subvention d'exploitation	0					
Total	7 478 542		Total	1 445 811	<i>Valeur ajoutée Brute</i>	6 032 731
Valeur Ajoutée Brute	6 032 731	Impôt et taxes	85 731			
		Charges de personnel	1 908 020			
			Total	1 993 751	<i>Excédent Brut ou insuffisance</i>	
					<i>D'exploitation</i>	4 038 980
Excédent brut d'exploitation		Ou insuffisance brute d'exploitation				
Autres produit ordinaires	4 038 980	Autres charges ordinaires	32 546			
Produits financiers	42 714	Charges financières	1 359 870			
Transferts et reprises de charges	155 885	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	1 554 776			
Quôtes parts des subventions d'investissement	-	Impôt sur le résultat ordinaire				
Total	4 367 200		Total	2 947 191	<i>Résultat des activités</i>	
Résultat positif des Activités ordinaires	1 420 009	Résultat négatif des activités ordinaires	0			
Gains extraordinaires	0	Pertes extraordinaires	0			
Effets positif des modifications comptables	0	Effet négatif des modifications comptables	0			
		Impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	0			
Total	1 420 009		Total	0	<i>Résultat Net après</i>	
					<i>Modifications Comptables</i>	1 420 009
						975 138

Notes complémentaires et rectificatives

1/ Etat de flux de trésorerie rectifié au 31/12/2012

En dinars	REF NOTE	2012	2011
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
RESULTAT NET		1 420 009	975 138
AJUSTEMENTS POUR :			
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 554 776	1 148 224
MODIFICATION COMPTABLE		0	0
QUOTE PART SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		(129 621)	(129 621)
VARIATION DES :			
Stocks		360 170	1 027 477
Créances		(301 298)	4 172 275
Autres actifs		(280 231)	205 482
Fournisseurs et autres dettes		3 831 032	(1 750 504)
TRANSFERT DE CHARGES		(7 784)	0
REPRISE SUR PROVISION CLIENTS		(40 000)	
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION		6 407 052	5 648 470
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	33	(6 961 087)	(12 292 769)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES			0
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	34	(18 049)	(13 259)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES			0
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA PRIME D'INVESTISSEMENTS			0
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS		(6 979 136)	(12 306 027)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
ENCAISSEMENT SUITE A LA LIBERATION DU CAPITAL		0	0
ENCAISSEMENT DE TITRE DE PLACEMENT	35	1 300 000	7 800 000
DECAISSEMENT DE TITRE DE PLACEMENT		(4 800 000)	(1 300 000)
ENCAISSEMENT CCA	36	2 500 000	0
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	37	(689 750)	(823 212)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS		187 159	1 300 698
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	38	(1 238 157)	(452 043)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES DE FINANCEMENT		(2 740 747)	6 525 443
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES		0	0
VARIATION DE TRESORERIE		(3 312 831)	(132 114)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		512 872	644 986
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	39	(2 799 959)	512 872

2/ Note complémentaire relative aux informations se rapportant au référentiel comptable

Les états financiers de la société SOTEMAIL sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996.

Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

3/ Note complémentaire relative aux événements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenus entre la date de clôture de l'exercice 2012 et la date de publication des états financiers et qui ne sont pas liés à la situation qui prévalait à la date de clôture de l'exercice 2012 se résument comme suit:

- 1) Au cours de l'exercice 2013, La société a entamé la procédure d'introduction en bourse
- 2) La société a contracté au cours du mois d'Avril 2013 un emprunt bancaire auprès de la Banque de l'Habitat pour un montant de 7 000 000 dinars.

Il est à noter que ces événements n'entraînent aucun ajustement de la valeur des actifs et des passifs de la société à la date de clôture de l'exercice 2012.

4/ Note complémentaire relative au tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

La classification des produits et des charges de l'exercice 2012 se fait conformément à la méthode autorisée.

Au cas où l'entreprise utilise cette méthode, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination et ce, conformément au paragraphe 52 de la Norme Comptable Générale.

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination se résume comme suit:

Charges par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Achats consommés	10 362 237	518 112	2 072 447	518 112	7 253 566
Autres charges d'exploitation	1 445 811	72 291	289 162	72 291	1 012 068
Frais de personnel	1 908 020	95 401	381 604	95 401	1 335 614
Impôts et taxes	85 731	4 287	17 146	4 287	60 012
Dot. Aux amort. Et provisions nettes des reprises	1 554 776	77 739	310 955	77 739	1 088 343
Charges financières	1 359 870	67 993	271 974	67 993	951 909
TOTAL	16 716 445	835 822	3 343 289	835 822	11 701 512

5/ Note complémentaire relative au tableau de mouvements des Capitaux Propres

Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2012 se résument comme suit:

	Capital souscrit appelé versé	Réserves légales	Résultats reportés	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2011	23 000 000	89 215	7 090	815 951	975 138	24 887 393
Résultat de l'exercice 2012					1 420 009	1 420 009
Affectation de l'exercice 2011		49 111	76 026		(975 138)	(850 000)
Amortissement de la subvention d'investissement				(129 621)		(129 621)
Solde au 31 décembre 2012	23 000 000	138 326	83 116	686 330	1 420 009	25 327 781

Le résultat par action (bénéfice) 2012 s'établit à 0,062 dinar (1 420 009/23 000 000)

6/ Note complémentaire à la note 5 « immobilisations financières »

La rubrique "Immobilisations Financières" représente les placements à long terme détenus par la société.

Lors de leurs acquisitions, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Désignation	Au 31/12/2011	Acquisitions/ Libération	Cessions	Au 31/12/2012	Provisions	VCN au 31/12/2012	% de détention
SOMOCER NEGOCE	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,87%
SAPHIR	75 000	0	0	75 000	0	75 000	15,00%
ABC	2 700 000	0	0	2 700 000	0	2 700 000	31,27%
SOMOSAN	50 000	0	0	50 000	0	50 000	0,41%
BIOMASSE POWER GENERATION SA*	16 600	0	0	16 600	0	16 600	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 851 600	0	0	2 851 600	0	2 851 600	

* Au 31 décembre 2012, la société BIOMASSE POWER GENERATION n'a toujours pas été créée et les fonds avancés au titre de participation dans la capital de la société sont dans le compte indisponible ouvert. Un dossier est en cours pour récupérer les fonds avancés.

7/ Note complémentaire à la note 6 « Les autres actifs non courants »

La résorption des charges à répartir et des frais préliminaires se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est de 3 ans.

La société s'est engagée au cours de l'exercice 2012 dans des travaux de construction d'une nouvelle ligne de production. Cette extension vise à ramener la production à un niveau plus élevé et par conséquent occuper une position plus dominante sur le marché local et étranger. En outre, cette extension permet l'introduction d'une nouvelle gamme de produit à des prix raisonnables.

8/ Note complémentaire à la note 11 « Placements et autres actifs financiers »

Il s'agit des placements à court terme. Lors de leurs acquisitions, ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Désignation	Au 31/12/2011	Acquisitions/ Libération	Remboursement	Au 31/12/2012
Placement auprès de la BNA	0	2 500 000	0	2 500 000
Placement auprès de la BH	1 300 000	0	0	1 300 000
Billet de trésorerie émis par AB CORPORATION	0	1 000 000	0	1 000 000
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 300 000	3 500 000	0	4 800 000

9/ Note complémentaire relative aux subventions publiques

La société a encaissé au cours des exercices 2006 et 2008 deux subventions d'investissements pour un montant de 750 000 dinars chacune. Les subventions d'investissement sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations acquises. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Les subventions d'investissement totalisent au 31/12/2012 un montant net de 762 617 DT détaillé comme suit :

2006 - Première subvention d'investissement obtenue dans le cadre de l'investissement réalisée :	750 000 DT
2008 - Deuxième subvention d'investissement obtenue dans le cadre de l'investissement réalisée :	750 000 DT
Montant Brut au 31/12/2008 :	1 500 000 DT
A déduire : Cumul des amortissements au 31/12/2012 :	737 383 DT
Valeur nette au 31/12/2012 :	762 617 DT

10/ Note complémentaire relative aux crédits leasing pour l'acquisition d'immobilisations

N° du contrat	Matériel/Objet	VB AU 31/12/2012	AMORT. CUMULE	VCN AU 31/12/2012
LM -199650	GOLF 6 (7 CV Essence)	44 180	42 792	1 388
WF-58560	AUDI A4	64 980	54 921	10 059
WF-68820	Passat 2L TDI	62 980	45 682	17 298
WF-54410	Tracteur " scania G380" + plateau " sicame"+ camion "scania P270" +plateau ridelles " SCCM"	275 684	199 150	76 534
WF-82310	Mercedes 220 ML 2989 TU 149	259 600	121 802	137 798
WF-80290	Chariot élévateur + 3 peugeot partners	99 318	49 496	49 822
UBCI-242970	Golf 6	61 360	23 996	37 364
WF-73830	Minibus iveco Thesi 65C18 H	108 867	47 028	61 839
UBCI-250830	Camionnette SSANGYONG ACTYON SPORT	33 775	9 572	24 203
WF-105060	Partner Diesel	20 884	4 781	16 104
UBCI-240350	Machine de décoration Kerajet	653 494	151 725	501 770
WF-73450	2 Ligne de Triage Mectiles Italia	226 926	63 739	163 186
WF-89000	2 Ligne de Triage Mectiles Italia	273 074	77 136	195 938
WF-116310	Mercedes benz E 200 ESSENCE	132 500	31 312	101 188
TOTAL		2 317 623	923 132	1 394 491

11/ Note complémentaire relative à la « Variation des fournisseurs et autres dettes » au niveau des flux de trésorerie liés à l'exploitation

Variation des Fournisseurs et autres dettes	3 831 032
Fournisseurs et autres dettes au 31-12-2012	8 266 511
Fournisseurs et autres dettes au 31-12-2011	(4 734 579)
AUTRES PASSIFS COURANTS au 31-12-2012	4 313 228
AUTRES PASSIFS COURANTS au 31-12-2011	(1 353 878)
Variation du compte Dividende à payer	(160 250)
Ajustement (ENCAISSEMENT CCA)	(2 500 000)

Pour l'état de flux de trésorerie arrêté au 31/12/2012, les dividendes à payer et les encaissements Compte Courant Associés ont été retranchés au niveau des Autres Passifs Courants pour les mentionner au niveau des Flux de trésorerie liés aux activités de financement.

12/ Note rectificative de la note 8-4 « Dettes et créances cédées aux sociétés de Factoring »

Le total des dettes et créances cédées aux sociétés de « FACTORING » et « UNIFACTOR » s'élève à 768 109 dinars.

.

**5.4.2. Rapports général et spécial relatifs aux états financiers arrêtés au
31/12/2012**

Rapport général



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de
Tunisie



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables
de Tunisie

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012**

*Messieurs les Actionnaires de la
Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »*

I- Présentation :

- 01** En exécution du mandat du Co-commissariat aux comptes que nous a été confié et conformément aux Normes Internationales d'Audit adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission pour l'exercice clôs au 31 décembre 2012.
- 02** Nous avons audité le bilan ci-joint de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL » arrêté au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clôs à cette date.
- 03** Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 45 037 062 dinars et fait ressortir un bénéfice comptable de 1 420 009 dinars.
- 04** Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

II- Etendue de l'Audit :

- 05** Notre mission effectuée par référence aux Normes internationales d'Audit a été planifiée et réalisée en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 06** Nous avons procédé à l'examen par sondages des éléments justifiant les données contenues dans ces états financiers et nous avons effectué les contrôles considérés comme utiles et nécessaires.
- 07** Nous avons procédé à la vérification périodique de l'efficacité du système de contrôle interne, à l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues ainsi qu'à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

- 08 Nous estimons que nos investigations constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion. En effet, nos contrôles ont été opérés conformément aux normes d'audit d'usage.

III- Remarque :

- 09 La promesse de vente du 18 Juillet 2003, objet des avances sur achat du terrain sis à la région de « ESSOUASSI » totalisant au 31 décembre 2012 la somme de 120 000 dinars et comptabilisées au compte « avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations », a été conclue entre la société « SOMOCER » en qualité d'acheteur et Mr Abdallah BEN AHMED en qualité de vendeur.

Au 31 décembre 2012, le contrat définitif d'acquisition au nom de la société SOTEMAIL n'est pas encore concrétisé. La société SOTEMAIL est actuellement en litige avec le propriétaire de ce terrain et une action en justice est actuellement en cours. Une provision pour risque et charge, au moins égale au montant des avances, devrait être constituée à ce titre.

IV- Expression d'Opinion :

- 10 Compte tenu des vérifications auxquelles nous avons procédées, des diligences accomplies et des normes de révision généralement admises, à notre avis, et sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation évoquée au paragraphe 9, les états financiers sont réguliers et sincères et présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunisienne d'EMAIL « SOTEMAIL » au 31 décembre 2012, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.
- 11 Les informations financières présentées dans le rapport de votre Conseil d'Administration sont sincères et conformes à celles contenues dans les états financiers annexés au présent rapport.

Fait à Sfax le 20 Avril 2013

**CRG Audit
Chiraz DRIRA**



**K.B.H Audit et Conseil
Habib KALLEL**



**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012**

*Messieurs les Actionnaires de la
Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »*

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

- La souscription en 2012 par l'ATD SICAR d'un billet de trésorerie émis par la SOTEMAIL d'un montant de 1 000 000 dinars.
Les intérêts y afférents calculés sur la base d'un taux moyen de 5.2% l'an s'élèvent au 31 décembre 2012 à 25 823 dinars hors taxes.
Les commissions y afférentes se sont élevées à 2 187 dinars hors taxes.
Ce billet de trésorerie a été renouvelé trois fois au cours de l'exercice 2012.
- L'octroi en 2012 à l'AB-CORPORATION par la SOTEMAIL d'un prêt pour un montant de 1 000 000 dinars.
Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2012 à 34 840 dinars hors taxes.
Ce crédit a été renouvelé trois fois au cours de l'exercice 2012.
- Le versement par l'ATD SICAR d'un montant de 2 500 000 dinars au profit de la SOTEMAIL dans le cadre d'une convention de compte courant associés.
Les intérêts calculés au 31 décembre 2012, ainsi que la commission de mise en place s'élèvent respectivement à 28 438 dinars et à 6 250 dinars hors taxes.

- Une avance de 264 781 dinars accordée par la société « SOTEMAIL » à la société « AB-CORPORATION » pour les travaux d'assistance stratégiques à l'introduction de la société à la Bourse de Valeurs Mobilière de Tunis.
- Des travaux d'assistance, contrôle de gestion, juridique, comptable, fiscale et audit interne effectués par la société « AB-CORPORATION » pour le compte de la société « SOTEMAIL » estimés par cette dernière au cours de l'exercice 2012 à 144 000 dinars HTVA, à raison de 12 000 dinars par mois.
- La vente à la société ABC de marchandises pour un montant de 707 843 dinars TTC. Le solde du compte « client ABC » accuse au 31 décembre 2012 un solde débiteur de 20 629 dinars.
- L'achat auprès de la société ABC de marchandises pour un montant de 348 dinars TTC. Le compte « Fournisseur ABC » est soldé au 31 décembre 2012.
- Diverses ventes de marchandises à la société SOMOCER pour un montant de 5 380 906 dinars TTC. Le solde du compte « Clients SOMOCER » accuse, au 31 décembre 2012 un solde débiteur de 265 650 dinars.
- Divers achats auprès de la société SOMOCER pour un montant global de 5 230 043 dinars TTC. Le solde du compte « Fournisseur SOMOCER » accuse, au 31 décembre 2012, un solde créditeur de 871 371 dinars.
- Le solde du compte « Débiteurs Divers SOMOCER » accuse au 31 décembre 2012 un solde débiteur de 28 879 dinars.
- Le solde du compte « Client AB-CORPORATION » accuse au 31 décembre 2012 un solde débiteur de 1 742 dinars.
- Le solde du compte « Client SANIMED » accuse, au 31 décembre 2012 un solde débiteur de 473 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 16 Avril 2013. Elles sont soumises à votre assemblée pour approbation.

B- Opérations poursuivant leurs effets relatifs à des conventions antérieures

L'exécution de la convention conclue au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du présent exercice dont voici les principaux volumes réalisés :

- La location auprès de la société SOMOCER d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1 200 dinars TTC.

Cette convention a été reconduite par votre Conseil d'administration du 16 avril 2013. Elle est soumise à votre assemblée pour approbation.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

- Le directeur général actuel a bénéficié au cours de l'exercice 2012 d'une prime annuelle au titre de l'exercice 2011 pour un montant de 40 000 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 02 juillet 2012.

- Le directeur général actuel bénéficie d'une rémunération mensuelle nette d'un montant de 7 000 dinars sur la base de 13 mensualités par an, des frais de carburant avec un maximum de 500 dinars par mois, des frais de communication téléphoniques ainsi que d'une voiture de fonction avec toutes les charges y afférentes.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 18 octobre 2012.

- Le directeur général adjoint bénéficie d'une rémunération mensuelle nette s'élevant à 4 000 dinars sur la base de 13 mensualités par an, des frais de carburant d'un montant de 350 dinars par mois ainsi que des frais de communications téléphoniques pour un montant de 150 dinars par mois.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 18 octobre 2012.

- L'ancien directeur général a bénéficié au cours de l'exercice 2012 d'une rémunération nette de 21 872 dinars pour le solde de son compte.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 16 avril 2013.

- Le directeur général actuel a bénéficié au cours de l'exercice 2012 d'une prime 4 326 dinars.
- Le directeur général actuel bénéficie d'une prime annuelle au titre de l'exercice 2012 d'un montant global de 80 000 dinars. Elle est servie à hauteur de 60 000 dinars à la date du 16 avril 2013, le montant restant sera servi après l'introduction en bourse.
- Le directeur générale adjoint bénéficie d'une prime annuelle au titre de l'exercice 2012 s'élève à 15 000 dinars.
- Le directeur général adjoint bénéficie en 2012 d'une prime d'un montant de 2 366 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 16 avril 2013.
Elles sont soumises à votre assemblée pour approbation.

- Les jetons de présence au titre de l'exercice 2011 fixés par votre assemblée générale ordinaire du 20 Avril 2012 pour un montant annuel brut de 35 000 dinars soit un montant net de 28 000 dinars sont réparties entre les administrateurs dans les proportions suivantes:

	<u>Mr Lotfi ABDENNA DHER</u>	<u>Société SOMOCER</u>	<u>Société AB- CORPOR ATION</u>	<u>Société ATD SICAR</u>	<u>Société ATD SICAR</u>	<u>COOPERAT IVA- CERAMICA</u>	<u>Mr Majid OUDNI</u>
Représentée par	Lui-même	Mr Ahmed SGHAIER	Mr Mohamed BOUZID	Mr Riadh JAIDANE	Mr Seif Eddine BEJAQUI	Lui-même	Lui-même
Montant Brut - Retenue	5 000 1 000	5 000 1 000	5 000 1 000	5 000 1 000	5 000 1 000	5 000 1 000	5 000 1 000
NET	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Sfax le 20 Avril 2013

**CRG Audit
Chiraz DRIRA**



**K.B.H Audit et Conseil
Habib KALLEL**



Note complémentaire

Note explicative relative à la réserve formulée par les commissaires aux comptes au niveau de leur rapport général relatif à l'exercice arrêté au 31/12/2012 concernant le terrain sis à la région de Essouassi :

Dans leur rapport au titre de l'exercice clos le 31/12/2012, les commissaires aux comptes ont émis une remarque sur la situation du terrain objet de la promesse de vente du 18/07/2003 signée par M.Abdallah Ben Ahmed en qualité de vendeur, qui, à la date du 31/12/2012, a perçu de la société SOTEMAIL, la somme de 120 000 DT au titre du prix de vente dudit terrain. Les commissaires aux comptes ont jugé qu'une provision aurait du être constatée par la société.

Une action en justice a été engagée à l'encontre de M.Abdallah Ben Ahmed. Un jugement en première instance a été prononcé en date du 10/06/2013 en faveur de SOTEMAIL. A cet effet, cette dernière n'a pas provisionné le montant de 120 000 DT payé à M. Abdallah Ben Ahmed estimant que la mise en exécution du jugement sera prochaine.

5.4.3. Engagements financiers au 31/12/2012

I. Engagements financiers au 31-12-2012

(En DT)

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises Liées	Associés	Observation
1- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	100 954	100 954				Caution en faveur de la STEG
-Aval	90 000	90 000				Fond de garantie au profit d'UNIFACTOR
-Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	369 198	369 198	0	0	0	Ministère des domaines de l'état : Hypothèque de 1er rang du terrain sur lequel est édifié l'usine SOTEMAIL, conformément aux termes du Contrat de vente du 07/05/2008 établi entre le ministère et SOTEMAIL pour l'acquisition dudit terrain, et ce, jusqu'à paiement intégral de son prix. Au 31/12/2012, SOTEMAIL a réglé la totalité des sommes dues, une procédure est en cours pour l'extraction du titre foncier dudit terrain en son nom
- nantissements	3 000 000	3 000 000	0	0	0	Banque de l'Habitat , Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque de 2ème rang sur le terrain sur lequel est édifiée l'usine
	3 000 000	3 000 000	0	0	0	Banque de l'Habitat , Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage
	4 400 000	4 400 000				Banque de l'Habitat , Contrat de Crédit de gestion : Nantissement sur le matériel
	1 800 000	1 800 000				UBCI : Contrat de crédit de gestion, nantissement sur fond de commerce
c) effet escomptés et non échus	2 850 488	2 654 742		195 746		Les effets escomptés et non échus relatifs aux parties liées concernent les sociétés du groupe
d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	15 610 640	15 414 894		195 746		
2- Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	0					
-Aval	0					
-Autres garanties	0					
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	0					
- nantissements	0					
c) effet escomptés et non échus	0					
d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	0					
3- Engagements réciproque						
* emprunt obtenu non encore encaissé	0					
* Crédit consenti non encore versé	0					
* opération de portage	0					
*crédit documentaire	0					
*commande d'immobilisation	0					
*commande de longue durée	0					
*contact avec le personnel	0					
Total	0					

II. Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
* Emprunt obligatoire	0	0	0
* Emprunt d'investissement	3 000 000	3 956 000	0
* Emprunt courant de gestion	6 200 000	356 000 dinars+matériel+fond de commerce	0
* autres (Compte Courant +billet de trésorerie)	3 500 000	0	0

5.4.4. Encours des crédits contractés par la société SOTEMAIL au 31/12/2012

Les emprunts à long termes s'élèvent au 31 décembre 2012 à 2 373 002 DT, se détaillant dans le tableau suivant :

En DT	2010	2011	2012
Emprunts leasing	270 829	1 252 995	881 015
Emprunt Terrains	120 000	60 000	0
Emprunts Bancaires	2 619 582	2 077 282	1 491 988
Total emprunts	3 010 411	3 390 278	2 373 002

Le tableau de mouvement des emprunts au cours des exercices 2011 et 2012 se présente comme suit :

Emprunt	Emprunts Non Courants au 31/12/2010	Remboursements 2011	Échéance à -1 an au 31/12/2011	Emprunts Non Courants au 31/12/2011	Remboursements 2012	Échéance à -1 an au 31-12-2012	Emprunts Non Courants au 31/12/2012
Banque de l'habitat	2 619 582	380 418	542 300	2 077 282	542 300	585 295	1 491 988
Emprunt Terrains	120 000	60 000	60 000	60 000	60 000	0	0
Emprunt leasing 31510	0	24 851	0	0		0	0
Emprunt leasing 31511	0	7 816	0	0		0	0
Emprunt leasing 190440	7 637	14 200	7 637	0	7 637	0	0
Emprunt leasing 45620	43 346	59 948	43 346	0	43 346	0	0
Emprunt leasing 199650	17 219	14 400	15 831	1 388	15 831	1 388	0
Emprunt leasing 58560	32 477	22 418	22 418	10 059	20 181	10 059	0
Emprunt leasing 68820	34 363	15 365	17 066	17 298	17 066	17 298	0
Emprunt leasing 54410	135 787	53 947	59 253	76 534	59 252	65 080	11 451
Emprunt leasing 73830	0	21 431	25 597	61 839	25 597	28 135	33 704
Emprunt leasing 82310	0	38 942	82 859	137 798	82 859	89 964	47 835
Emprunt leasing 80290	0	17 574	31 922	49 826	31 922	34 578	15 248
Emprunt leasing 242970	0	4 631	19 365	37 364	19 365	20 783	16 580
Emprunt leasing 240350	0	38 836	111 889	501 770	111 889	121 779	379 991
Emprunt leasing 73450	0	30 473	33 266	163 186	33 266	37 146	126 041
Emprunt leasing 89000	0		40 332	195 934	27 331	44 826	151 109
Emprunt leasing 105060	0		0	0	4 781	6 817	9 287
Emprunt leasing 250830	0		0	0	9 572	11 173	13 030
Emprunt leasing 116310	0		0	0	31 312	24 450	76 738
Total	3 010 411	805 250	1 113 081	3 390 278	1 143 507	1 098 771	2 373 002

Les conditions de rémunérations des emprunts (autres que leasing) contractés par la société SOTEMAIL au 31 décembre 2012 sont présentées dans le tableau suivant :

	Date de souscription	Montant de l'emprunt en DT	Durée	Objet de l'emprunt	Taux d'intérêt
Emprunt BH	30 avril 2009	3 000 000	7 ans (2 ans de franchise)	Investissement	7,70%

Les principales caractéristiques des contrats de leasing comptabilisés parmi les immobilisations sont résumées au niveau du tableau suivant :

Matériel/Objet	N° du contrat	PRIX Total HT	Durée Location	Date Début	Date fin	Montant mensualité	Encours au 31 12 2012
CITROEN C 4 HDI	LM-00190440	41 400	4	01/07/09	01/06/12	1 310	0
Chariot "OM"+benne remorque "SICAME"+Tracteur "SCANIA"	WF-45620	202 685	4	20/09/09	20/08/12	6 631	0
GOLF 6 (7 CV Essence)	LM-199650	44 180	4	01/02/10	01/01/13	1 399	1 388
AUDI A4	WF-58560	64 980	4	20/05/10	20/05/13	2 065	10 059
Tracteur " scania G380" + plateau " sicame"+ camion "scania P270" +plateau ridelles "SCCM"	WF-544101	275 684	5	20/03/10	20/02/14	6 837	76 534
Passat 2L TDI	WF-68820	62 980	4	20/11/10	20/11/13	1 657	17 298
Minibus iveco Thesi 65C18 H	WF-73830	108 867	5	20/02/11	20/01/15	3 226	61 839
Mercedes 220 ML 2989 TU 149	WF-82310	259 600	4	20/07/11	20/06/14	8 165	137 798
Chariot élévateur + 3 Peugeot Partner	WF-80290	99 318	4	20/06/11	20/05/14	3 670	49 822
Golf 6	UBCI-242970	61 360	4	10/10/11	10/09/14	1 897	37 364
Kerajet	UBCI-240350	653 494	7	10/09/11	10/08/16	15 710	501 770
2 Ligne de Triage Mectiles Italie	WF-73450	226 926	7	20/10/11	20/09/16	5 249	163 186
2 Ligne de Triage Mectiles Italie	WF-89000	273 074	7	20/10/11	20/09/16	6 253	195 938
Camionnette SSANGYONG ACTYON SPORT	UBCI-250830	33 775	4	10/02/12	10/01/15	1 232	24 203
Partner Diesel	WF-105060	20 884	4	20/04/12	20/03/15	769	16 104
Mercedes Benz E 200 ESSENCE	WF-116310	132 500	5	20/09/12	20/08/16	1 700	101 188

5.4.5. Soldes Intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre

(En DT)

PRODUITS	2012	2011	2010	CHARGES	2012	2011	2010	SOLDES	2012	2011	2010
Revenus	16 802 413	14 631 600	16 183 770	Ou (Déstockage de production)	647 184	299 003	1 694 357	Production	17 840 779	17 165 585	15 676 197
Autres produits d'exploitation*	1 685 550	2 832 988	1 186 784								
Production stockée				Total	647 184	299 003	1 694 357	Marge sur Coût matières	7 478 542	5 912 127	5 942 830
Production immobilisée											
Total	18 487 963	17 464 588	17 370 554								
Production	17 840 779	17 165 585	15 676 197	Achats consommés	10 362 237	11 253 457	9 733 367	Valeur ajoutée Brute	6 032 731	4 867 742	4 826 575
Marge sur cout matière	7 478 542	5 912 127	5 942 830	Autres charges externes	1 445 811	1 044 385	1 116 255				
Total	7 478 542	5 912 127	5 942 830								
Valeur Ajoutée Brute	6 032 731	4 867 742	4 826 575	Impôt et taxes	85 731	63 382	65 467	Excédent Brut d'Exploitation	4 038 980	3 120 570	3 546 196
				Charges de personnel	1 908 020	1 683 791	1 214 912				
				Total	1 993 751	1 747 172	1 280 379				
Excédent brut d'exploitation	4 038 980	3 120 570	3 546 196	Ou insuffisance brute d'exploitation	32 546	71 352	27 238	Résultat des activités Ordinaires	1 420 009	975 138	1 472 318
Autres produit ordinaires	42 714	46 796	80 223	Autres charges ordinaires	1 359 870	1 193 419	1 042 135				
Produits financiers	155 885	280 933	111 884	Charges financières	1 554 776	1 338 011	1 326 234				
Transferts et reprises de charges**	-	-	-	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	0	0	0				
Quôtes parts des subventions d'investissement	129 621	129 621	129 621	Impôt sur le résultat ordinaire	2 947 191	2 602 782	2 395 607				
Total	4 367 200	3 577 920	3 867 924								
Résultat positif des Activités ordinaires	1 420 009	975 138	1 472 318	Résultat négatif des activités ordinaires	0	0	0	Résultat Net après Modifications Comptables	1 420 009	975 138	1 472 318
Gains extraordinaires	0	0	0	Pertes extraordinaires	0	0	0				
Effets positif des modifications comptables	0	0	0	Effet négatif des modifications comptables	0	0	0				
Total	1 420 009	975 138	1 472 318	Impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	0	0	0				
				Total	0	0	0				

*Hors quôtes parts des subventions d'investissement

**intégrés au niveau des autres produits d'exploitation

5.4.6. Tableau de mouvement des capitaux propres au 31/12/2012

	Capital Social	Réserve légale	Subventions d'investissement*	Modification comptables	Résultat reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2010 avant affectation (2010)	23 000 000	7 999	1 021 859	-76 287	151 988	1 472 318	25 577 877
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO 18/03/2011)		81 215			1 391 102	-1 472 318	0
Dividende relatif à l'exercice 2010 (selon AGO 18/03/2011)					-960 000		-960 000
Dividende relatif à l'exercice 2010 (selon L'AGO 10/12/2011)					-576 000		-576 000
Subvention d'investissement inscrite en résultat			-129 621				-129 621
Résultat de l'exercice 2011						975 138	975 138
Solde au 31/12/2011 avant affectation (2011)	23 000 000	89 214	892 238	-76 287	7 090	975 138	24 887 393
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO 20/04/2012)		49 111			926 026	-975 138	0
Dividende relatif à l'exercice 2011 (selon L'AGO 24/12/2012)					-850 000		-850 000
Subvention d'investissement inscrite en résultat			-129 621				-129 621
Résultat de l'exercice 2012						1 420 009	1 420 009
Solde au 31/12/2012 avant affectation (2012)	23 000 000	138 325	762 617	-76 287	83 116	1 420 009	25 327 780
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO 06/05/2013)		75 156			1 344 853	-1 420 009	0
Dividende relatif à l'exercice 2012					0		0
Solde au 31/12/2012 après affectation	23 000 000	213 482	762 617	-76 287	1 427 968	0	25 327 780

* La société a bénéficié de deux subventions sur investissements pour un montant total de 1 500 000 dinars débloquées en deux tranches: 750 000 dinars en 2006 et 750 000 dinars en 2008. Ces subventions ont été comptabilisées conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 12 parmi les capitaux propres de la société et rapportés annuellement en résultat proportionnellement aux dotations aux amortissements des biens immobilisés correspondants.

5.4.7. Affectation des résultats

En DT	2012	2011	2010
Résultat net de l'exercice	1 420 009	975 138	1 472 318
(+) Résultats reportés	83 116	7 090	151 987
(-) Réserves légales (5%)	75 156	49 111	81 215
Bénéfice distribuable	1 427 969	933 116	1 543 090
Dividende à distribuer	0	850 000 *	1 536 000 **
Résultats reportés après affectation	1 427 969	83 116	7 090

* L'AGO du 20/04/2012 a décidé dans sa 4^{ème} résolution de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2011. Toutefois, l'AGO tenue en date du 24/12/2012, est revenu sur cette décision et a approuvé la distribution de 850 000 dinars de dividendes à prélever du compte « résultat à reporter ».

** L'AGO du 18/03/2011, au niveau de sa troisième résolution, a fixé le dividende à distribuer pour un montant de 960 000DT (soit 60Millimes par action). L'AGO du 10/12/2011 a décidé de modifier cette troisième résolution en ajoutant un dividende à distribuer pour un montant de 576 000DT (soit 36Millimes par action). Ainsi, le montant des dividendes a été porté à 1 536 000DT.

5.4.8. Evolution des dividendes

	2012	2011	2010
Résultat net (en DT) (1)	1 420 009	975 138	1 472 318
Dividendes (en DT) (2)	0	850 000	1 536 000
Nominal (en DT)	1	1	100
Nombre d'actions	23 000 000	23 000 000	230 000
Résultat net par action (en DT)	0,062	0,042	0,064 *
Dividende par action (en DT)	0,000	0,037	0,096 **
Dividende en % du nominal	0,0%	3,7%	0,1%
Taux de distribution (2)/(1)	0,0%	87,2%	104,3%
Date de mise en paiement	-	15-mai-13	12-mai-11

*retraité pour les besoins de comparabilité

** A la date de la mise en paiement des dividendes au titre de l'exercice 2010, le capital social de la société est réparti en 23 000 000 d'actions et ce, suite à la décision du split par AGE du 18/03/2011. Le dividende par action au titre de l'exercice 2010 a été calculé sur la base de 16 000 000 de titres puisque les 7 000 000 de titres objet de l'augmentation du capital réservée à l'ATD SICAR portent jouissance à partir de l'exercice 2011.

5.4.9. Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation

	2012	2011	2010
Résultat d'exploitation (en DT)	2 613 825	1 912 180	2 349 583
Résultat avant impôt (en DT)	1 420 009	975 138	1 472 318
Résultat net (en DT)	1 420 009	975 138	1 472 318
Capital social (en DT)	23 000 000	23 000 000	23 000 000
Valeur nominale (en DT)	1	1*	100
Nombre d'actions	23 000 000	23 000 000	230 000
Résultat net / Capital social (en%)	6,2%	4,2%	6,4%
Résultat avant impôt/Capital social (en%)	6,2%	4,2%	6,4%
Résultat d'exploitation par action (en DT)	0,114	0,083	10,216
Résultat avant impôt par action (en DT)	0,062	0,042	6,401
Résultat net par action (en DT)	0,062	0,042	6,401

(*) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18/03/2011 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 100 dinars à 1 dinar.

5.4.10. Evolution de la marge brute d'autofinancement

En DT	2012	2011	2010
Résultat net	1 420 009	975 138	1 472 318
(+) Dotation aux amortissements et aux provisions	1 554 776	1 338 011	1 326 234
Marge brute d'autofinancement	2 974 785	2 313 149	2 798 551

5.4.11. Evolution de la structure financière

5.4.11.1. Fonds de roulement

En DT	2012	2011	2010
Capitaux propres avant affectation	(1)	25 327 781	24 887 393
Passifs non courants	(2)	2 373 002	3 390 278
Capitaux permanents (1)+(2)	(3) = (1) + (2)	27 700 783	28 277 671
Actifs non courants	(4)	35 208 815	29 708 906
Fonds de roulement	(3) - (4)	-7 508 032	-1 431 235
			11 414 464

5.4.11.2. Besoin en fonds de roulement

En DT	2012	2011	2010
Stock	(1)	1 742 968	2 117 520
Clients et comptes rattachés	(2)	2 328 891	2 040 976
Autres Actifs courants	(3)	863 415	583 184
Placement et autres actifs financiers	(4)	4 800 000	1 300 000
Actifs circulants	(5) = (1)+(2)+(3)+(4)	9 735 273	6 041 680
Fournisseurs et comptes rattachés	(6)	8 266 511	4 734 579
Autres passifs courants	(7)	4 313 228	1 353 878
Autres passifs financiers	(8)	1 863 609	1 897 331
Passifs circulants	(9) = (6)+(7)+(8)	14 443 347	7 985 787
BFR	(5)-(9)	-4 708 074	-1 944 107
			10 769 477

5.4.11.3. Trésorerie nette

En DT	2012	2011	2010
Liquidités et équivalents de liquidités	92 973	528 934	816 888
Trésorerie active	(1)	92 973	528 934
Concours bancaires	2 892 932	16 061	171 902
Trésorerie passive	(2)	2 892 932	16 061
Trésorerie nette	(1)-(2)	-2 799 959	512 872
			644 986

5.4.12. Indicateurs de gestion

En DT	2012	2011	2010
Actifs non courants	35 208 815	29 708 906	17 173 824
Actifs courants	9 828 247	6 570 614	18 777 400
Stocks	1 742 968	2 117 520	3 144 997
Clients et comptes rattachés	2 328 891	2 040 976	6 226 849
Placements et liquidités	4 892 973	1 828 934	8 616 888
Total bilan	45 037 062	36 279 519	35 951 224
Capitaux propres avant résultat	23 907 772	23 912 255	24 105 559
Capitaux propres avant affectation	25 327 781	24 887 393	25 577 876
Passifs non courants	2 373 002	3 390 278	3 010 411
Passifs courants	17 336 279	8 001 849	7 362 936
Fournisseurs et comptes rattachés	8 266 511	4 734 579	5 120 059
Capitaux permanents	27 700 783	28 277 671	28 588 287
Total Passifs	19 709 281	11 392 126	10 373 347
Chiffre d'affaires	16 802 413	14 631 600	16 183 770
Production (1)	17 840 779	17 165 585	15 676 197
Achats consommés (2)	10 362 237	11 253 457	9 733 367
Marge/coût matière (1)-(2)	7 478 542	5 912 128	5 942 830
Charges de personnel	1 908 020	1 683 791	1 214 912
Résultat d'exploitation	2 613 825	1 912 180	2 349 583
Résultat net	1 420 009	975 138	1 472 318

(1) production = Revenus+Autres produits d'exploitation (hors quôtes parts des subventions d'investissement) ± Variation de stocks des produits finis

5.4.13. Ratios financiers

Ratios de structure	2012	2011	2010
Actifs non courants / Total bilan	78,2%	81,9%	47,8%
Stocks / Total Bilan	3,9%	5,8%	8,7%
Actif courant / Total bilan	21,8%	18,1%	52,2%
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	53,1%	65,9%	67,1%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	56,2%	68,6%	71,1%
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courants	1067,3%	734,1%	849,6%
Passifs non courants / Total bilan	5,3%	9,3%	8,4%
Passifs courants / Total bilan	38,5%	22,1%	20,5%
Passifs / Total bilan	43,8%	31,4%	28,9%
Capitaux permanents / Total Bilan	61,5%	77,9%	79,5%
Ratios de gestion	2012	2011	2010
Charges de personnel / Chiffre d'affaires	11,4%	11,5%	7,5%
Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires	15,6%	13,1%	14,5%
Chiffre d'affaires / Capitaux propres avant affectation	66,3%	58,8%	63,3%
Ratios de Solvabilité	2012	2011	2010
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	91,4%	88,0%	89,5%
Ratios de liquidité	2012	2011	2010
Ratio de liquidité générale: Actifs courants / Passifs courants	56,7%	82,1%	255,0%
Ratio de liquidité réduite: (Actifs courant- Stocks) / Passifs courants	46,6%	55,7%	212,3%
Ratio de liquidité immédiate: Placement et liquidité / Passifs Courants	28,2%	22,9%	117,0%
Ratios de rentabilité	2012	2011	2010
ROE: Résultat net / Capitaux propres avant résultat	5,9%	4,1%	6,1%
ROA: Résultat net / Total bilan	3,2%	2,7%	4,1%
Résultat net / capitaux permanents	5,1%	3,4%	5,2%
Marge sur coût matière /Total production	41,9%	34,4%	37,9%
Résultat net/ Chiffre d'affaires	8,5%	6,7%	9,1%
Autres ratios	2012	2011	2010
Délais de règlement des fournisseurs (en jours)*	287,2	151,5	189,4
Délais de recouvrement clients (en jours)**	49,9	50,2	138,5

* Fournisseurs et comptes rattachés x 360j /achats consommés HT

**Clients et comptes rattachés x 360j / chiffre d'affaires HT

5.5. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 30/06/2013

5.5.1. Etats financiers comparés au 30 Juin

5.5.1.1. Bilans comparés au 30 Juin

ACTIFS en dinars	REF NOTE	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	47 883	44 843	47 883
Amortissements	2	(39 235)	(28 806)	(35 448)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	44 243 968	32 676 768	38 702 662
Amortissements	4	(7 326 816)	(5 869 860)	(6 609 373)
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5	3 154 518	3 097 621	3 042 554
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		40 080 318	29 920 566	35 148 278
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	6	75 932	85 166	60 538
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		40 156 251	30 005 732	35 208 815
ACTIFS COURANTS				
STOCK	7	1 666 051	1 332 752	1 757 350
Provisions sur stocks		(14 382)	0	(14 382)
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	9	3 608 549	2 529 638	2 570 672
Provisions pour dépréciation des clients	10	(241 781)	(228 398)	(241 781)
AUTRES ACTIFS COURANTS	11	1 018 556	625 998	863 415
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	12	3 800 000	1 300 000	4 800 000
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES	13	9 967 839	234 596	92 973
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		19 804 833	5 794 586	9 828 247
TOTAL DES ACTIFS		59 961 083	35 800 317	45 037 062

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS En dinars	REF NOTE	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL SOCIAL	14	23 000 000	23 000 000	23 000 000
RESERVES LEGALES	15	213 482	138 326	138 326
RESULTATS REPORTES	16	1 427 969	933 116	83 116
AUTRES CAPITAUX PROPRES	17	621 559	751 140	686 330
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		25 263 010	24 822 583	23 907 772
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 139 973	661 237	1 420 009
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		26 402 983	25 483 819	25 327 781
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunt	18	14 370 540	2 837 795	2 373 002
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		14 370 540	2 837 795	2 373 002
PASSIFS COURANTS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	19	8 434 011	3 031 935	8 266 511
AUTRES PASSIFS COURANTS	20	4 812 535	1 333 336	4 313 228
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	21	5 941 014	3 113 432	4 756 540
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		19 187 560	7 478 703	17 336 279
TOTAL DES PASSIFS		33 558 100	10 316 498	19 709 281
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		59 961 083	35 800 317	45 037 062

5.5.1.2. Etats de résultat comparés au 30 Juin

En dinars	REF NOTE	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
PRODUITS D'EXPLOITATION				
REVENUS	22	9 880 746	8 376 433	16 802 413
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	23	83 193	1 575 272	1 815 172
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		9 963 939	9 951 705	18 617 584
CHARGES D'EXPLOITATION				
VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS (en + ou -)	24	(17 954)	766 995	647 184
ACHATS D'APPROVISIONNEMENT & MP CONSOMMES	25	4 973 117	5 555 438	10 362 237
CHARGES DE PERSONNEL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS	26	1 266 700	879 358	1 908 020
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	27	848 145	776 228	1 554 776
	28	985 304	715 586	1 531 542
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		8 055 312	8 693 605	16 003 759
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 908 626	1 258 101	2 613 825
CHARGES FINANCIERES NETTES	29	887 091	596 875	1 359 870
PRODUITS FINANCIERS	30	126 082	178	155 885
AUTRES GAINS ORDINAIRES	31	2	2	42 714
AUTRES PERTES ORDINAIRES	32	7 647	169	32 546
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AV. IMPOT		1 139 973	661 237	1 420 009
IMPOT SUR LES BENEFICES	33	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AP. IMPOT		1 139 973	661 237	1 420 009
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 139 973	661 237	1 420 009

5.5.1.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 30 Juin

En dinars	REF NOTE	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
RESULTAT NET		1 139 973	661 237	1 420 009
AJUSTEMENTS POUR :				
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		747 945	776 228	1 554 776
MODIFICATION COMPTABLE		0	0	0
QUOTE PART SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		(64 771)	(64 811)	(129 621)
VARIATION DES :				
Stocks		91 298	784 768	360 170
Créances		(1 037 877)	(320 264)	(301 298)
Autres actifs		(155 141)	(42 814)	(280 231)
Fournisseurs et autres dettes		672 351	(1 511 253)	3 831 032
Intérêts courus		0	(22 537)	0
Transfert de charges			(7 784)	(7 784)
Reprise sur provision clients		0	0	(40 000)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION		1 393 778	252 770	6 407 052
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS	34	(5 583 416)	(932 153)	(6 961 087)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES		0	0	0
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	35	(111 964)	(73 117)	(18 049)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0	0	0
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA PRIME D'INVESTISSEMENTS		0	0	0
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS		(5 695 380)	(1 005 270)	(6 979 136)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
ENCAISSEMENT SUITE A LA LIBERATION DU CAPITAL		0	0	0
ENCAISSEMENT DE TITRE DE PLACEMENT	36	4 800 000	1 300 000	1 300 000
DECAISSEMENT DE TITRE DE PLACEMENT		(3 800 000)	(1 300 000)	(4 800 000)
ENCAISSEMENT CCA	37	0	0	2 500 000
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	38	(5 543)	(211 933)	(689 750)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS		13 136 444	287 727	187 159
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	39	853 029	(827 787)	(1 238 157)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES DE FINANCEMENT		14 983 929	(540 060)*	(2 740 747)
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES				
VARIATION DE TRESORERIE		10 682 328	(1 292 560)*	(3 312 831)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		(2 799 959)	512 872	512 872
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	40	7 882 369	(991 621)	(2 799 959)

*une erreur de calcul s'est glissée au niveau du total des flux de trésorerie provenant des activités de financement dont le total devrait être de (751 993): cf note rectificative relative à l'Etat de flux arrêté au 30/06/2013 page 156.

5.5.1.4. Notes aux états financiers arrêtés au 30/06/2013

Les états financiers de la société SOTEMAIL sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996. Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 01 Janvier 2013 au 30 Juin 2013 totalisant au bilan de 59 961 083 dinars et dégageant un résultat positif de 1 139 972 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

1- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002.

Son capital s'élève au 31 décembre 2012 à 23 000 000 DT divisé en 23.000.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation de carreaux en céramique et grés en porcelaine pour le revêtement de sol et mur. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

2- Les Principes, Règles et Méthodes Comptables

a- Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

b- Les immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Installations Techniques, matériel et outillage	6,67%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Matériel informatique	15%
- Agencement, aménagement et installation	10%

A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de leasing.

c- Les emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants. Toutefois, le déblocage de l'emprunt conclu avec la banque de l'habitat pour un montant de 7 000 000 dinars n'a pas encore eu lieu.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

d- La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liés au réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

e- La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

3- NOTES SUR LE BILAN

		<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Note	1 : <u>Immobilisations incorporelles</u>			
Cette rubrique totalise un montant de et se détaille comme suit :		47 883	44 843	47 883 dinars
*Logiciels	:	47 883	44 843	47 883 dinars
Note	2 : <u>Amortissement immobilisations incorporelles</u>			
Cette rubrique totalise un montant de et se détaille comme suit :		(39 235)	(28 806)	(35 448) dinars
* Amortissements Logiciels	:	(39 235)	(28 806)	(35 448) dinars
Note	3 : <u>Immobilisations corporelles</u>			
Cette rubrique totalise un montant de et se détaille comme suit :	:	44 243 968	32 676 768	38 702 662 dinars
* Terrains	:	851 884	851 884	851 884 dinars
* Matériels roulants	:	222 860	222 860	222 860 dinars
* Matériels de transport à statuts juridiques particuliers	:	1 503 333	1 305 786	1 438 286 dinars
* Matériels industriel à statuts juridiques particuliers	:	1 153 494	1 153 494	1 153 494 dinars
* Matériels informatiques	:	82 794	72 107	75 267 dinars
* Matériels de bureaux	:	30 759	20 378	30 759 dinars
* Constructions	:	3 551 389	3 497 623	3 518 568 dinars
* Matériels industriels	:	12 369 464	11 695 819	12 356 102 dinars
* Agencements et ménagements divers	:	1 132 954	1 128 534	1 132 954 dinars
* Immobilisations en cours	:	19 799 254	12 389 259	14 535 942 dinars
* Avance versée / commande d'immobilisation	:	200 441	339 023	248 031 dinars
* Avance Fournisseurs d'immobilisations	:	3 345 342	0	3 138 515 dinars
Note	4 : <u>Amortissement immobilisations corporelles</u>			
Cette rubrique totalise un montant de et se détaille comme suit :		<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
		(7 326 816)	(5 869 860)	(6 609 373) dinars
* Amortissements Matériels de transports	:	(140 777)	(112 897)	(127 077) dinars
* Amortissements Matériels de transport à statuts juridiques particuliers	:	(740 780)	(456 496)	(593 700) dinars
* Amortissements Matériels industrielles à statuts juridiques particuliers	:	(115 149)	(27 341)	(76 691) dinars
* Amortissements Matériels informatique	:	(38 060)	(26 963)	(32 225) dinars
* Amortissements Constructions	:	(1 071 198)	(894 833)	(982 824) dinars
* Amortissements Matériels industriels	:	(4 489 858)	(3 736 714)	(4 123 781) dinars
* Amortissements AGEN & AMEN	:	(722 711)	(609 451)	(666 063) dinars
* Amortissements Matériels MMB	:	(8 282)	(5 165)	(7 012) dinars

Note	5 : <u>Immobilisations financières</u>	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Cette rubrique totalise un montant de		3 154 518	3 097 621	3 042 554 dinars
et se détaille comme suit :				
*Titre de participation		2 851 600	2 851 600	2 851 600 dinars
SOMOCER NEGOCE	10 000			
SAPHIR	75 000			
ABC	2 700 000			
SAOMOSAN	50 000			
BIOMASSE POWER GENERATION SA	16 600			

TABLEAU DETAILLE DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Au 31/12/2012	Acquisitions/ Libération	Cessions	Au 31/06/2013	Provisions	VCN au 30/06/2013	% de détention
SOMOCER NEGOCE	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,87%
SAPHIR	75 000	0	0	75 000	0	75 000	15,00%
ABC	2 700 000	0	0	2 700 000	0	2 700 000	31,27%
SOMOSAN	50 000	0	0	50 000	0	50 000	0,41%
BIOMASSE POWER GENERATION SA (*)	16 600	0	0	16 600	0	16 600	
TOTAL	2 851 600	0	0	2 851 600	0	2 851 600	

(*)Au 30 Juin 2013, les formalités de constitution de la société BIOMASSE POWER GENERATION n'ont pas été achevées et les fonds déposés dans le compte indisponible ouvert n'ont pas été encore libérés. Toutefois, Un dossier est en cours pour récupérer les fonds avancés.

*Dépôt et cautionnements	110 060	99 646	100 954 dinars
*Fond de garantie unifactors	120 109	146 376	90 000 dinars
*Fond de garantie Tunisie factoring	72 749	0	0 dinars

Note	6 : <u>Autres actifs non courants</u>	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Cette rubrique totalise un montant de	:	75 932	85 166	60 538 dinars
et se détaille comme suit :				
* Charge à répartir	:	652 257	652 257	652 257 dinars
Moins (Amortissements)	:	(628 912)	(582 250)	(605 581) dinars
Charge à répartir nettes	:	23 345	70 007	46 676 dinars
* Frais préliminaires	:	760 085	717 975	717 975 dinars
Moins (Amortissements)	:	(707 498)	(702 817)	(704 114) dinars
Frais préliminaires nettes	:	52 587	15 159	13 862 dinars

La résorption des charges à répartir et des frais préliminaires se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est de 3 ans.

La variation du compte frais préliminaires en 2013 correspond à une commission de mise en place d'une marge de garantie relative à un crédit documentaire d'immobilisation pour un montant de 42 110 dinars.

Note	7 : <u>Stocks</u>	1 666 051	1 332 752	1 757 350 dinars
* Stocks Matières premières& consommables	:	1 293 600	1 098 066	1 402 853 dinars
* Stocks PF & en cours	:	372 451	234 686	354 497 dinars

			30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Note	8 : Provision sur stocks		(14 382)	0	(14 382) dinars
* Provisions sur stocks		:	(14 382)	0	(14 382) dinars
Note	9 : Clients & comptes rattachés		3 608 549	2 529 638	2 570 672 dinars
* Clients & comptes rattachés		:	3 440 098	2 202 638	2 570 672 dinars
* Clients effet à recevoir		:	168 451	326 999	0 dinars
Note	10 : Provision pour dépréciation des clients		(241 781)	(228 398)	(241 781) dinars
* Provision pour dépréciation des Clients & comptes rattachés		:	(241 781)	(228 398)	(241 781) dinars
Note	11 : Autres actifs courants				
Cette rubrique totalise un montant de		:	1 018 556	625 998	863 415 dinars
et se détaille comme suit :					
* Personnel		:	317 153	172 361	203 453 dinars
* Etats et collectivités publiques		:	121 606	182 065	176 352 dinars
* Débiteurs divers		:	526 618	219 272	457 571 dinars
* Produit à recevoir		:	30 436	0	0 dinars
* Compte de régul actif		:	22 742	52 300	26 040 dinars
Note	12 : Placements et autres actifs financiers				
Cette rubrique totalise un montant de		:	3 800 000	1 300 000	4 800 000 dinars
et se détaille comme suit :					
* Titres de placements		:	3 800 000	1 300 000	4 800 000 dinars

Ces placements sont détaillés conformément au paragraphe 27 de la NCT 07 au tableau suivant

Désignation	Au 31/12/2012	Acquisitions/ Libération	Remboursement	Au 30/06/2013
Placement auprès de la BNA	2 500 000	0	0	2 500 000
Placement auprès de la BH	1 300 000	0	0	1 300 000
Billet de trésorerie émis par AB CORPORATION	1 000 000	0	0	1 000 000
Billet de trésorerie émis par SOTEMAIL (*)	(1 000 000)	0	0	(1 000 000)
TOTAL DES PLACEMENTS	3 800 000	0	0	3 800 000

(*) Il s'agit d'un billet de trésorerie souscrit par la banque ATB

Note	13 : Liquidités et équivalents de liquidités			
Cette rubrique totalise un montant de	:	9 967 839	234 596	92 973 dinars
et se détaille comme suit :				
* Banques	:	2 463 681	198 569	91 306 dinars
*Caisse	:	24 159	36 027	1 667 dinars
*Régies d'avance et accréditifs	:	7 480 000	0	0 dinars

Note	14 : Le capital social			
-------------	-------------------------------	--	--	--

Cette rubrique totalise un montant de	:	23 000 000	23 000 000	23 000 000 dinars
et se détaille comme suit :				
* Capital	:	23 000 000	23 000 000	23 000 000 dinars

Note	<u>15 : Réserves légales</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Cette rubrique totalise un montant de	: 213 482	138 326	138 326	dinars
et se détaille comme suit :				
*Réserves légales	: 213 482	138 326	138 326	dinars
Note	<u>16 : Résultats reportés</u>			
Cette rubrique totalise un montant de	: 1 427 969	933 116	83 116	dinars
et se détaille comme suit :				
*Résultat reporté	: 1 427 969	933 116	83 116	dinars
Note	<u>17 : Autres capitaux propres</u>			
Cette rubrique totalise un montant de	: 621 559	751 140	686 330	dinars
et se détaille comme suit :				
*Modification comptable affectant les résultats antérieurs	: (76 287)	(76 287)	(76 287)	dinars
*Subvention d'investissements	: 697 846	827 427	762 617	dinars

La société a encaissé au cours des exercices 2006 et 2008 deux subventions d'investissements pour un montant de 750 000 dinars chacune. Les subventions d'investissement sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations acquises.

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

	Capital souscrit appelé versé	Réserves légales	Résultats reportés	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2012	23 000 000	138 326	83 116	686 330	1 420 009	25 327 781
Résultat premier semestre 2012					1 139 973	1 139 973
Affectation de l'exercice 2012		75 156	1 344 853		(1 420 009)	0
Amortissement de la subvention d'investissement				(64 771)		(64 771)
Solde au 30 Juin 2013	23 000 000	213 482	1 427 969	621 559	1 139 973	26 402 983

Le résultat par action (bénéfice) 2013= 1 139 973/23 000 000= 0,0496 dinars.

Note 18 : Emprunts

Cette rubrique totalise un montant de	: 14 370 540	2 837 795	2 373 002	dinars
et se détaille comme suit :				
*Emprunt leasing	: 688 409	1 047 579	881 015	dinars
*Emprunt BH	: 8 182 163	1 790 216	0	dinars
*Emprunt BNA	: 3 428 572	0	1 491 988	dinars
*Emprunt Fournisseurs d'immobilisations	: 2 071 397	0	0	dinars

Note 19 : Les fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique totalise un montant de	: 8 434 011	3 031 935	8 266 511	dinars
et se détaille comme suit :				
*Fournisseurs effets à payer	: 3 205 689	3 172 012	3 959 081	dinars
*Fournisseurs d'exploitations	: 4 766 617	3 135 314	3 974 847	dinars
*Fournisseurs d'immobilisations	: 0	(3 602 179)	0	dinars
*Fournisseurs retenue de garantie	: 291 757	177 348	274 689	dinars
*Fournisseurs factures non parvenues	: 169 948	149 441	57894	dinars

Note	20 : Autres passifs courants	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Cette rubrique totalise un montant de	:	4 812 535	1 333 336	4 313 228 dinars
et se détaille comme suit :				
*Personnel rémunération due	:	163 888	86 071	1 279 dinars
*Etat et collectivités publiques	:	223 931	410 703	431 213 dinars
*Compte courant associe	:	2 500 000	112	2 500 000 dinars
*Actionnaires dividende à payer	:	867 675	500 855	873 218 dinars
*Créditeurs divers	:	143 856	60 994	81 805 dinars
*Charge à payer	:	913 185	274 601	425 713 dinars
Note	21 : Concours bancaires	5 941 014	3 113 432	4 756 540 dinars
*Banques	:	2 085 470	1 226 216	2 892 932 dinars
*Emprunt courant	:	700 000	700 000	700 000 dinars
*Intérêts courus et non échus	:	52 900	61 712	64 838 dinars
*Échéance à -1 an leasing	:	505 424	502 116	513 476 dinars
*Échéance à -1 an emprunt BNA	:	571 428	0	0 dinars
*Échéance à -1 an terrains	:	0	60 000	0 dinars
*Échéance à -1 an emprunt BH	:	608 054	563 388	585 295 dinars
*Échéance à -1 an Fournisseurs d'immobilisations	:	1 417 738	0	0 dinars
Note	22 : Revenus	9 880 746	8 376 433	16 802 413 dinars
* V. LOC. GRES 18%	:	9 200 045	8 348 084	16 749 975 dinars
* V. LOC. GRES 22,5%	:	47 230	28 349	52 438 dinars
* Vente à l'export	:	631 263	0	0 dinars
* Vente en suspension	:	2 208	0	0 dinars
Note	23 : Autres produits d'exploitation	83 193	1 575 272	1 815 172 dinars
*Quôtes parts des subventions d'investissement	:	64 771	64 811	129 621 dinars
*transfert de charges	:	18 422	1 510 462	1 685 551 dinars
Note	24 : Variations des produits finis et encours	17 954	766 995	(647 184) dinars
* Variations de stocks	:	17 954	766 995	(647 184) dinars
Note	25 : Achats d'approvisionnements et MP consommés	4 973 117	5 555 438	10 362 237 dinars
* Achats Matières	:	3 436 124	4 391 722	8 074 039 dinars
* Achats d'approvisionnements	:	603 288	507 137	1 200 171 dinars
* Variations de stocks MP & approvisionnements	:	109 252	17 773	(287 014) dinars
* Achats non stockés	:	824 453	638 806	1 375 040 dinars
Note	26 : Charges de personnels	1 266 700	879 358	1 908 020 dinars
*Salaire et complément de salaire	:	1 218 879	854 138	1 852 359 dinars
* Charges sociales légales	:	47 822	25 221	55 661 dinars
Note	27 : Dotations aux amts et provisions	848 145	776 228	1 554 776 dinars
*Dotations aux amts	:	848 145	776 228	1 554 776 dinars

Note	28 : Autres charges d'exploitations	30/06/2013			30/06/2012	31/12/2012
		985 304	715 586	1 531 542	dinars	
* Locations	:	5 092	5 785	17 908	dinars	
*Entretien&réparation	:	48 002	100 931	187 708	dinars	
*Assurances	:	90 000	51 478	127 690	dinars	
*Etudes, recherche et divers services	:	0	0	186	dinars	
*Autres services extérieurs	:	3 722	416	3 687	dinars	
*Honoraires	:	264 035	224 489	320 272	dinars	
*Frais de formations professionnels	:	3 601	840	3 983	dinars	
*commissions sur ventes	:	0	0	0	dinars	
*Publicité	:	150 000	73 819	299 461	dinars	
*Transports sur ventes	:	22 740	47 131	69 022	dinars	
*Transports sur achats	:	0	2 520	2 656	dinars	
*Dons cotisations et subventions	:	75 600	31 683	80 293	dinars	
*Jetons de présence	:	51 120	36 250	62 500	dinars	
*Voyages et déplacements	:	59 836	27 181	81 693	dinars	
*Missions&réceptions	:	50 734	9 801	54 304	dinars	
*Cadeaux	:	2 722	0	224	dinars	
*Frais de PTT & télécom	:	47 521	14 442	38 207	dinars	
*Commissions bancaires	:	54 415	39 629	96 015	dinars	
*Impôts et taxes	:	56 163	49 192	85 731	dinars	
Note	29 : Charges financières	887 091	596 875	1 359 870	dinars	
*Intérêt sur opération escompte	:	95 175	111 193	191 148	dinars	
*Intérêt débiteurs	:	116 748	22 116	102 184	dinars	
*Intérêt sur crédit de gestion	:	100 391	79 914	151 464	dinars	
*Intérêt des emprunts et dettes	:	163 357	149 736	211 783	dinars	
*Intérêt leasing	:	64 341	0	133 695	dinars	
*Escompte accordé	:	228 213	130 676	333 448	dinars	
*Pertes de change	:	118 866	103 240	236 148	dinars	
Note	30 : Produits financiers	126 082	178	155 885	dinars	
*Produits financiers	:	121 722	0	100 301	dinars	
*Gain de change	:	4 360	178	55 584	dinars	
Note	31 : Autres gains ordinaires	2	2	42 714	dinars	
*Autres gains : différence de règlement	:	2	2	2 714	dinars	
*Reprises / provision clients	:	0	0	40 000	dinars	
Note	32 : Autres pertes ordinaires	7 647	169	32 546	dinars	
*Autres pertes	:	7 647	169	32 546	dinars	
Note	33 : Impôts sur les sociétés	0	0	0	dinars	
*Impôts sur les sociétés	:	0	0	0	dinars	

5 - NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note	<u>34 : Décaissement affectés à l'acquisition d'immob corp et incorp</u>		<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>	
		:	(5 583 416)	(932 153)	(6 961 087)	dinars
* Logiciel	:	0	0	(3 040)	(3 040)	dinars
* Terrain	:	0	0	0	0	dinars
* Station d'épuration d'eau	:	0	(13 913)	(529 945)	(529 945)	dinars
* Outilage industriel	:	(13 362)	(156 711)	(196 080)	(196 080)	dinars
* Ligne de production 2	:	0	(14 480)	(105 449)	(105 449)	dinars
* Ligne de production 2 en cours	:	(7 005)	0	(695)	(695)	dinars
* Matériel de transport	:	0	(15 000)	(15 000)	(15 000)	dinars
* Matériel informatique	:	(7 527)	(9 498)	(12 658)	(12 658)	dinars
* Matériels de bureaux	:	0	0	(10 381)	(10 381)	dinars
* AAI divers	:	0	(5 928)	(10 347)	(10 347)	dinars
* Construction usine	:	(32 821)	0	0	0	dinars
* Construction usine en cours	:	(161 023)	(305 282)	(1 337 734)	(1 337 734)	dinars
* Construction métallique	:	0	0	(34 858)	(34 858)	dinars
* Construction métallique en cours	:	(32 421)	(204 309)	(208 490)	(208 490)	dinars
* Ligne de production 3 en cours	:	(4 846 399)	(4 067)	(391 170)	(391 170)	dinars
* AAI électricité en cours	:	(216 464)	(190 721)	(853 037)	(853 037)	dinars
* AAI divers en cours	:	0	(4 608)	(5 310)	(5 310)	dinars
* AAI gaz en cours	:	0	0	(59 233)	(59 233)	dinars
* Mat de transport à statut juridique particulier	:	(65 047)	(54 659)	(187 159)	(187 159)	dinars
* Mat industriel à statut juridique particulier	:	0	0	0	0	dinars
* Avance versée / commande d'immobilisation	:	47 590	47 024	138 016	138 016	dinars
* Fournisseurs d'immobilisations	:	(206 826)		(3 138 515)	(3 138 515)	dinars
* Frais préliminaires	:	(42 110)	0	0	0	dinars
Note	<u>35 : Décaissement affectés à l'acquisition d'immob financières</u>	:	(111 964)	(73 117)	(18 049)	dinars
* Titre de participation	:	0	0	0	0	dinars
* Dépôt et cautionnements	:	(9 106)	0	(1 308)	(1 308)	dinars
* Fond de garantie Unifactors	:	(30 109)	(73 117)	(16 741)	(16 741)	dinars
* Fond de garantie Tunisie Factoring	:	(72 749)	0	0	0	dinars
Note	<u>36 : Encaissement et Décaissement de titre de placement</u>	:	1 000 000	0	(3 500 000)	dinars
* Encaissement titres de placements	:	4 800 000	1 300 000	1 300 000	1 300 000	dinars
* Décaissement titres de placements	:	(3 800 000)	(1 300 000)	(4 800 000)	(4 800 000)	dinars
Note	<u>37 : ENCAISSEMENT CCA</u>	:	0	0	2 500 000	dinars
* Encaissement CCA	:	0	0	2 500 000	2 500 000	dinars
Note	<u>38 : Dividendes et autres distributions</u>	:	(5 543)	(211 933)	(689 570)	dinars
* Distribution SOMOCER	:	0	0	(477 637)	(477 637)	dinars
* Distribution ATD SICAR	:	0	(195 013)	(195 013)	(195 013)	dinars
* Distribution Mohamed DRISS	:	(5 543)	(16 920)	(16 920)	(16 920)	dinars

		<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>	
Note	39 : Remboursements d'emprunts	: 853 029	(827 787)	(1 238 157)	dinars
* Emprunt leasing		: (257 653)	(493 144)	(513 476)	dinars
* Emprunt Terrains		: 0	(60 000)	(60 000)	dinars
* Emprunt BH		: (309 825)	(287 066)	(585 295)	dinars
* Emprunt BNA		: (571 428)	0	0	dinars
* Intérêts courus et non échus		: (11 938)	0	(19 412)	dinars
*Échéance à -1 an leasing		: (8 052)	(8 665)	(42 970)	dinars
* Échéance à -1 an terrains		: 0	0	(60 000)	dinars
* Échéance à -1 an emprunt BH		: 22 759	21 088	42 995	dinars
* Échéance à -1 an emprunt BNA		: 571 428	0	0	dinars
* Échéance à -1 an Crédit fournisseurs		: 1 417 738	0	0	dinars
Note	40 : Trésorerie à la clôture de l'exercice	: 7 882 369	(991 621)	(2 799 959)	dinars
*Banques		: 7 858 211	(1 027 648)	(2 801 626)	dinars
*Caisse		: 24 159	36 027	1 667	dinars

6 - Informations sur les parties liées :

6.1 Ventes - clients :

Le chiffre d'affaires au 30-06-2013 réalisé avec les sociétés du groupe totalise un montant de 1 563 685 DT contre un montant de 6 088 749 DT au 31 Décembre 2012 et se détaillent comme suit

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
* Société A.B.C.	475 996	492 636	707 843 dinars
* Société SOMOCER	1 087 689	3 506 997	5 380 906 dinars
Total	1 563 685	3 999 633	6 088 749 dinars

(*) : Chiffre d'affaires TTC en DT

6.2 Achats - fournisseurs :

Les achats jusqu'à 30 Juin 2013 réalisés avec les sociétés du groupe se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
* Société A.B.C.	36	317	348 dinars
* Société SOMOCER	2 643 525	2 903 524	5 230 043 dinars
* Société ATD SICAR	40 132	0	9 957 dinars
Total	2 683 694	2 903 841	5 240 349 dinars

6 .3 Comptes Courants des parties liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directement ou par personne interposée avec la société SOTEMAIL se résume au tableau ci- dessous :

Partie liée	Solde du Compte courant au 30/06/2013	
	débiteur	créditeur
SOMOCER	38 042	0
AB CORPORATION	485 585	0
ATD SICAR	0	2 500 000
TOTAL	523 627	2 500 000

7 - Engagements de la société :

7.1- Garanties données :

1- Titre foncier n° 14818/11031 EL MAHDIA sis à " ESSOUASSI " d'une superficie de 04h 45a 03ca :

Nature du crédit	Montant du crédit	Organisme	Nature
CMT	369 198 dinars	Ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières	Hypothèque 1 ^{er} rang
CMT	3 000 000 dinars	Banque de l'Habitat	Hypothèque 2 ^{ème} rang
TOTAL	3 369 198 dinars		

2- Un nantissement de 1^{er} rang conformément aux dispositions du Code des Droits Réels sur le matériel d'une valeur de 3 600 000 dinars et dont les listes sont annexées au contrat de crédit et faisant partie intégrante.

3- Un nantissement de 1^{er} rang conformément aux dispositions de la loi n° 19/2001 du 06/02/2001 sur le matériel dont les listes sont annexées au contrat de crédit et faisant partie intégrante.

7.2- Engagements hors bilan :

7.2.1 Leasing

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
El Wifack Leasing	116310	132 500	13 352
El Wifack Leasing	54410	275 684	1 595
El Wifack Leasing	121480	26 979	2 797
El Wifack Leasing	122380	38 068	5 983
El Wifack Leasing	68820	62 980	214
El Wifack Leasing	73830	108 867	3 897
El Wifack Leasing	82310	259 600	4 244
El Wifack Leasing	80290	99 318	1 333
El Wifack Leasing	73450	226 926	28 362
El Wifack Leasing	89000	273 074	32 814
El Wifack Leasing	105060	20 886	917
UBCI	242970	61 000	1 301
UBCI	240350	653 494	63 729
UBCI	250830	33 773	1 124
Total		161 663	

7.2.2 Effets escomptés non échus

Le total des effets escomptés non échus au 30 juin 2013 s'élève à 2 794 693 dinars.

8. Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination:

La classification des produits et des charges de l'exercice 2013 se fait conformément à la méthode autorisée.

Au cas où l'entreprise utilise cette méthode, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination et ce conformément au paragraphe 52 de la Norme Comptable Générale.

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination se résume comme suit:

Charges par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Coefficient		5%	20%	5%	70%
Achats Consommés	4 973 117	248 656	994 623	248 656	3 481 182
Autres Charges d'Exploitation	929 141	46 457	185 828	46 457	650 399
Frais de Personnel	1 266 700	63 335	253 340	63 335	886 690
Impôts et Taxes	56 163	2 808	11 233	2 808	39 314
Dotations Aux Amort. Et Provisions nettes des reprises	848 145	42 407	169 629	42 407	593 702
Charges Financières	887 091	44 355	177 418	44 355	620 964
TOTAL	8 960 357	448 018	1 792 071	448 018	6 272 250

9. Les Immobilisations acquises en Leasing:

Contrat N°544101: Tracteur " scania G380" + plateau " sicame"+ camion "scania P270" +plateau ridelles " SCCM"

	Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2ème semestre	2013	50 157	1 989	52 145
	2014	11 453	135	11 588
	Total	61 610	2 124	63 733

Contrat N°68820: PASSAT 2L TDI

	Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2ème semestre	2013	8 069	214	8 283
	Total	8 069	214	8 283

Contrat N°73830: Minibus iveco Thesis 65C18 H

	Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2ème semestre	2013	14 400	2 000	16 400
	2014	30 980	1 875	32 855
	2015	2 723	22	2 745
	Total	48 103	3 897	52 000

Contrat N°82310: Mercedes 220 ML

	Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2ème semestre	2013	45 907	3 086	48 993
	2014	47 835	1 158	48 993
	Total	93 742	4 244	97 986

Contrat N°80290: Chariot élévateur+ 3 Peugeot Partner

	Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2ème semestre	2013	17 635	1 026	18 661
	2014	15 244	307	15 551
	Total	32 879	1 333	34 212

Contrat N°0242970: Golf 6

	Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2ème semestre	2013	10 575	807	11 383
	2014	16 580	494	17 074
	Total	27 155	1 301	28 457

Contrat N°240350: KERAJET

	Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2ème semestre	2013	62 179	17 700	79 879
	2014	132 543	27 214	159 757
	2015	144 259	15 499	159 758
	2016	103 189	3 316	106 505
	Total	442 170	63 729	505 899

Contrat N°73450: Ligne de Triage Mectiles Italia

	Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2ème semestre	2013	19 085	7 606	26 690
	2014	41 478	11 903	53 381
	2015	46 315	7 066	53 381
	2016	38 248	1 788	40 036
	Total	145 126	28 363	173 488

Contrat N°89000: Ligne de Triage Mectiles Italia

	Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2ème semestre	2013	22 991	8 800	31 791
	2014	49 820	13 763	63 583
	2015	55 413	8 170	63 583
	2016	45 605	2 082	47 687
	Total	173 829	32 815	206 644

Contrat N°250830: Camionnette SSANGYONG ACTYON SPORT

	Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2ème semestre	2013	5 685	579	6 264
	2014	11 990	538	12 528
	2015	1 038	6	1 044
	Total	18 713	1 123	19 836

Contrat N°105060: Partner

	Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2ème semestre	2013	3 474	435	3 908
	2014	7 359	458	7 817
	2015	1 930	25	1 955
	Total	12 763	918	13 680

Contrat N°116310: Mercedes benz E 200

	Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2ème semestre	2013	12 494	3 704	16 197
	2014	26 694	5 701	32 395
	2015	29 144	3 251	32 395
	2016	20 900	696	21 596
	Total	89 232	13 352	102 583

Schémas des Soldes Intermédiaires de Gestion

(En DT)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation		Coût d'achat des marchandises vendues		Marges commerciale				
Revenus et autres produits d'exploitation	9 899 168	Ou (Déstockage de production)	0					
Production stockée	17 954							
Production immobilisée	0							
Total	9 917 122	Total	0	Production		9 917 122	9 119 900	17 840 779
Production	9 917 122	Achats consommés	4 973 117	Marge sur Coût matières		4 944 005	3 564 462	7 478 542
Marge Commerciale		Autres charges externes	929 141					
Marge sur cout matière	4 944 005							
Subvention d'exploitation	0							
Total	4 944 005	Total	929 141	Valeur ajoutée Brute		4 014 864	2 898 069	6 032 731
Valeur Ajoutée Brute	4 014 864	Impôt et taxes	56 163					
		Charges de personnel	1 266 700					
				Excédent Brut ou insuffisance D'exploitation				
						2 692 001	1 969 518	4 038 980
Excédent brut d'exploitation	2 692 001	Ou insuffisance brute d'exploitation						
Autres produit ordinaires	2	Autres charges ordinaires	7 647					
Produits financiers	126 082	Charges financières	887 091					
Transferts et reprises de charges*	-	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	848 145					
Quôtes parts des subventions d'investissement	64 771	Impôt sur le résultat ordinaire	0					
Total	2 882 856	Total	1 742 883	Résultat des activités Ordinaires (positif ou négatif)		1 139 973	661 237	1 420 009
Résultat positif des Activités ordinaires	1 139 973	Résultat négatif des activités ordinaires	0					
Gains extraordinaires	0	Pertes extraordinaires	0					
Effets positif des modifications comptables	0	Effet négatif des modifications comptables	0					
		Impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	0					
Total	1 139 973	Total	0	Résultat Net après Modifications Comptables		1 139 973	661 237	1 420 009

* Intégrés au niveau des autres produits d'exploitation

Notes complémentaires et rectificatives

1/ Note complémentaire détaillant les encaissements provenant des emprunts

	30/06/2013	30/06/2012
Encaissement Emprunt	13 136 444	287 727
Leasing	65 047	287 727
BNA	4 000 000	0
BH	7 000 000	0
Fournisseur LB	927 500	0
Fournisseur RICOTH	1 143 897	0

2/ Note rectificative de la note 12 " Placement et autres actifs financiers"

30/06/2013 30/06/2012 31/12/2012

Cette rubrique totalise un montant de : 3 800 000 1 300 000 4 800 000 dinars et se détaille comme suit :

* Titres de placements : 3 800 000 1 300 000 4 800 000 dinars

Ces placements sont détaillés conformément au paragraphe 27 de la NCT 07 au tableau suivant

Désignation	Au 31/12/2012	Acquisitions/ Libération	Remboursement / émissions	Au 30/06/2013
Placement auprès de la BNA	2 500 000	0	(1 000 000)	2 500 000
Placement auprès de la BH	1 300 000	0	(1 000 000)	1 300 000
Billet de trésorerie émis par AB CORPORATION	1 000 000	0	(1 000 000)	1 000 000
Billet de trésorerie émis par SOTEMAIL (*)	0	0	(1 000 000)	(1 000 000)
TOTAL DES PLACEMENTS	4 800 000	0	(1 000 000)	3 800 000

(*) Il s'agit d'un billet de trésorerie souscrit par la banque ATB

3/ Etat de flux de trésorerie rectifié arrêté au 30/06/2012

En dinars	REF NOTE	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
RESULTAT NET		1 139 973	661 237	1 420 009
AJUSTEMENTS POUR :				
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		747 945	776 228	1 554 776
MODIFICATION COMPTABLE		0	0	0
QUOTE PART SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		(64 771)	(64 811)	(129 621)
VARIATION DES :				
Stocks		91 298	784 768	360 170
Créances		(1 037 877)	(320 264)	(301 298)
Autres actifs		(155 141)	(42 814)	(280 231)
Fournisseurs et autres dettes		672 351	-1 511 253	3 831 032
Intérêts courus		0	(22 537)	0
TRANSFERT DE CHARGES			(7 784)	(7 784)
REPRISE SUR PROVISION CLIENTS		0	0	(40 000)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION		1 393 778	252 770	6 407 052
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1	(5 583 416)	(932 153)	(6 961 087)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	2	0	0	0
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2	(111 964)	(73 117)	(18 049)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0	0	0
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA PRIME D'INVESTISSEMENTS		0	0	0
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS		(5 695 380)	(1 005 270)	(6 979 136)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
ENCAISSEMENT SUITE A LA LIBERATION DU CAPITAL	3	0	0	0
ENCAISSEMENT DE TITRE DE PLACEMENT	3	4 800 000	1 300 000	1 300 000
DECAISSEMENT DE TITRE DE PLACEMENT		(3 800 000)	(1 300 000)	(4 800 000)
ENCAISSEMENT CCA	4	0	0	2 500 000
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	5	(5 543)	(211 933)	(689 750)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS		13 136 444	287 727	187 159
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	6	853 029	(827 787)	(1 238 157)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES DE FINANCEMENT		14 983 929	(751 993)	(2 740 747)
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES		0	0	0
VARIATION DE TRESORERIE		10 682 328	(1 504 493)	(3 312 831)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		(2 799 959)	512 872	512 872
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	7	7 882 369	(991 621)	(2 799 959)

5.5.1.5. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2013

KBH AUDIT&CONSEIL

CRG AUDIT



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Rue Abou Alhassan Lakhmi, Immeuble la Perla II
Tél. : 74 401 252 - Fax : 74 401 253
E Mail : info@Kbh-tunisia.com



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax
Tél. : 74 297719 - Fax : 74 298 522
E Mail : crg.audit@gnet.tn

MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'EMAIL « SOTEMAIL »

I PRESENTATION :

01. En exécution du mandat du Co-commissariat aux comptes que nous ont été confié et conformément aux Normes Internationales d'Audit adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission d'audit de la situation intermédiaire de la société « SOTEMAIL » pour la période close au 30 juin 2013.
02. Nous avons audité le bilan ci-joint de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL » arrêté au 30 juin 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour la période close à cette date.
03. Le bilan annexé au présent rapport fait apparaître un total actif de 59 961 083 DT et un résultat net avant impôt de 1 139 973 DT.
04. La préparation de ces états financiers intermédiaires relève de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

II ETENDUE DE L'AUDIT :

05. Notre mission effectuée par référence aux Normes internationales d'Audit a été planifiée et réalisée en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
06. Nous avons procédé à l'examen par sondage des éléments justifiant les données contenues dans ces états financiers et nous avons effectué les contrôles considérés comme utiles et nécessaires.
07. Nous avons procédé à la vérification périodique de l'efficacité du système de contrôle interne, à l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues ainsi qu'à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
08. Nous estimons que nos investigations constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion. En effet, nos contrôles ont été opérés conformément aux normes d'audit d'usage.

III OBSERVATIONS :

09. La société a constaté au « passifs non courants » et pour un montant de 7 millions de dinars deux contrats de crédit conclus le 26 Avril 2013 avec la banque de l'habitat. Les deux crédits ne sont pas encore débloqués.
10. La situation juridique du terrain acquis en 2003 auprès de Monsieur Abdallah BEN AHMED sur la base d'une promesse de vente pour un prix de 120 000 dinars n'est pas encore régularisée.

IV EXPRESSION D'OPINION :

11. Compte tenu des vérifications auxquelles nous avons procédé, des diligences accomplies et des normes de révision généralement admises, à notre avis, et sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation évoquée au paragraphe 9, les états financiers sont réguliers et sincères et présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunisienne d'EMAIL « SOTEMAIL » au 30 juin 2013, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date.

Fait à Sfax le 30 Août 2013



Note complémentaire

Note explicative aux réserves formulées par les commissaires aux comptes au niveau de leur rapport sur la situation intermédiaire arrêtée au 30/06/2013 :

➤ **Concernant les deux crédits à long terme BH**

La BH a accordé à la société SOTEMAIL deux crédits à long terme d'un montant global de 7 000 000 DT selon deux contrats en date du 24/04/2013. Ces deux crédits ont été totalement affectés au paiement de deux lettres de crédit bancaires ouvertes en faveur du fournisseur d'équipement SACMI et échues courant du mois de novembre 2013.

➤ **Concernant le terrain sis à la région de Essouassi**

Une action en justice a été engagée à l'encontre de M. Abdallah Ben Ahmed. Un jugement en première instance a été prononcé en date du 10/06/2013 en faveur de SOTEMAIL. A cet effet, cette dernière n'a pas provisionné le montant de 120 000 DT payé à M. Abdallah Ben Ahmed estimant que la mise en exécution du jugement sera prochaine.

5.5.2. Engagements financiers au 30 Juin 2013

(En DT)

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises Liées	Associés	Observation
1- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	110 060	110 060	0	0	0	Caution en faveur de la STEG
-Aval	0	0	0	0	0	
-Autres garanties	192 858	192 858	0	0	0	Fonds de garantie au profit d'UNIFATOR pour un montant de 120 109 DT et Tunisie Factoring pour un montant de 72 749 DT.
b) Garanties réelles	369 198	369 198	0	0	0	Ministère des domaines de l'état : Hypothèque de 1er rang du terrain sur lequel est édifié l'usine SOTEMAIL, conformément aux termes du Contrat de vente du 07/05/2008 établi entre le ministère et SOTEMAIL pour l'acquisition dudit terrain, et ce, jusqu'à paiement intégral de son prix. Au 31/12/2012, SOTEMAIL a réglé la totalité des sommes dues, une procédure est en cours pour l'extraction du titre foncier dudit terrain en son nom
	3 000 000	3 000 000	0	0	0	Banque de l'Habitat , Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque de 2ème rang sur le terrain sur lequel est édifiée l'usine
- Hypothèques	145 000	145 000	0	0	0	Banque de l'Habitat , Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec la BNA sur le terrain objet du titre foncier n°14818/1103 EL MAHDIA sis à SOUASSI.
	6 855 000	6 855 000	0	0	0	Banque de l'Habitat , Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec la BNA sur le terrain objet du titre foncier n°14818/1103 EL MAHDIA sis à SOUASSI.
	4 000 000	4 000 000	0	0	0	BNA , Contrat de Crédit à Long Terme : Engagement d'hypothèque en premier rang et en pari-passu avec le pool bancaire sur le terrain objet du titre foncier n°14818/1103 EL MAHDIA sis à SOUASSI.
	3 000 000	3 000 000	0	0	0	Banque de l'Habitat , Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage
	4 400 000	4 400 000	0	0	0	Banque de l'Habitat , Contrat de Crédit de gestion : Nantissement sur le matériel
	1 800 000	1 800 000	0	0	0	UBCI : Contrat de crédit de gestion, nantissement sur fond de commerce
	145 000	145 000	0	0	0	Banque de l'Habitat , Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement en rang utile et en pari-passu avec la BNA sur le fonds de commerce. Nantissement en premier rang et en pari-passu avec la BNA sur le matériel et outillage
- Nantissements	6 855 000	6 855 000	0	0	0	Banque de l'Habitat , Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement en rang utile et en pari-passu avec la BNA sur le fonds de commerce. Nantissement en premier rang et en pari-passu avec la BNA sur le matériel et outillage
	4 000 000	4 000 000	0	0	0	BNA , Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement en premier rang et en pari-passu avec le pool bancaire sur le fond de commerce. Nantissement en pari-passu avec

						le pool bancaire sur le matériel et outillage
c) effet escomptés et non échus	2 794 693	2 606 518	0	188 175	0	Les effets escomptés et non échus relatifs aux parties liées concernent les sociétés du groupe
d) créances à l'exportation mobilisées	0	0	0	0	0	
e) Abandon de créances	0	0	0	0	0	
Total	37 666 809	37 478 634	0	188 175	0	
2- Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	0					
-Aval	0					
-Autres garanties	0					
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	0					
- nantissements	0					
c) effet escomptés et non échus	0					
d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	0					
3- Engagements réciproque						
* emprunt obtenu non encore encaissé	0					
* Crédit consenti non encore versé	0					
*opération de portage	0					
*crédit documentaire	0					
*commande d'immobilisation	0					
*commande de longue durée	0					
*contact avec le personnel	0					
Total						

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
* Emprunt obligatoire	0	0	0
* Emprunt d'investissement	14 000 000	14 956 000	0
* Emprunt courant de gestion	6 200 000	356000+matériel+fond de commerce	0
* autres	3 500 000	0	0

5.5.3. Tableau de mouvements des capitaux propres au 30/06/2013

	Capital Social	Réserve légale	Subventions d'investissement*	Modification comptables	Résultat reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2012 avant affectation (2012)	23 000 000	138 325	762 617	-76 287	83 116	1 420 009	25 327 780
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO 06/05/2013)		75 156			1 344 853	-1 420 009	0
Dividende relatif à l'exercice 2012					0		0
Solde au 31/12/2012 après affectation	23 000 000	213 482	762 617	-76 287	1 427 968	0	25 327 780
Résultat premier semestre 2013						1 139 973	1 139 973
Subvention d'investissement inscrite en résultat			-64 771				-64 771
Solde au 30/06/2013	23 000 000	213 482	697 846	-76 287	1 427 968	1 139 973	26 402 982

* La société a bénéficié de deux subventions sur investissements pour un montant total de 1 500 000 dinars débloquées en deux tranches: 750 000 dinars en 2006 et 750 000 dinars en 2008. Ces subventions ont été comptabilisées conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 12 parmi les capitaux propres de la société et rapportés annuellement en résultat proportionnellement aux dotations aux amortissements des biens immobilisés correspondants.

5.5.4. Soldes intermédiaires de gestion au 30 Juin

PRODUITS	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012	CHARGES	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012	SOLDES	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Revenus	9 880 746	8 376 433	16 802 413								
Autres produits d'exploitation*	18 422	1 510 462	1 685 551	Ou (Déstockage de production)	0	766 995	647 184				
Production stockée	17 954	0	0								
Production immobilisée				Total	0	766 995	647 184	Production	9 917 122	9 119 900	17 840 779
Total	9 917 122	8 376 433	18 487 963								
Production	9 917 122	9 119 900	17 840 779	Achats consommés	4 973 117	5 555 438	10 362 237	Marge sur Coût matières	4 944 005	3 564 462	7 478 542
Marge sur cout matière	4 944 005	3 564 462	7 478 542	Autres charges externes	929 141	666 393	1 445 811				
Total	4 944 005	3 564 462	7 478 542	Total	929 141	666 393	1 445 811	Valeur ajoutée Brute	4 014 864	2 898 069	6 032 731
Valeur Ajoutée Brute	4 014 864	2 898 069	6 032 731	Impôt et taxes	56 163	49 192	85 731				
				Charges de personnel	1 266 700	879 358	1 908 020				
				Total	1 322 863	928 551	1 993 751	Excédent Brut d'exploitation	2 692 001	1 969 518	4 038 980
Excédent brut d'exploitation	2 692 001	1 969 518	4 038 980	Ou insuffisance brute d'exploitation							
Autres produit ordinaires	2	2	42 714	Autres charges ordinaires	7 647	169	32 546				
Produits financiers	126 082	178	155 885	Charges financières	887 091	596 875	1 359 870				
Transferts et reprises de charges**	-	-	-	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	848 145	776 228	1 554 776				
Quôtes parts des subventions d'investissement	64 771	64 811	129 621	Impôt sur le résultat ordinaire	0	0					
Total	2 882 856	2 034 508	4 367 200	Total	1 742 883	1 373 272	2 947 191	Résultat des activités Ordinaires	1 139 973	661 237	1 420 009
Résultat positif des Activités ordinaires	1 139 973	661 237	1 420 009	Résultat négatif des activités ordinaires	0	0	0				
Gains extraordinaires	0	0	0	Pertes extraordinaires	0	0	0				
Effets positif des modifications comptables	0	0	0	Effet négatif des modifications comptables	0	0	0				
Total	1 139 973	661 237	1 420 009	Impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	0	0	0	Résultat Net après Modifications Comptables	1 139 973	661 237	1 420 009

*Hors quôtes parts des subventions d'investissement

** intégrés au niveau des autres produits d'exploitation

5.5.5. Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Résultat d'exploitation (en DT)	1 908 626	1 258 101	2 613 825
Résultat avant impôt (en DT)	1 139 973	661 237	1 420 009
Résultat net (en DT)	1 139 973	661 237	1 420 009
Capital social (en DT)	23 000 000	23 000 000	23 000 000
Valeur nominale (en DT)	1	1	1
Nombre d'actions	23 000 000	23 000 000	23 000 000
Résultat net / Capital social (en%)	5,0%	2,9%	6,2%
Résultat avant impôt/Capital social (en%)	5,0%	2,9%	6,2%
Résultat d'exploitation par action (en DT)	0,083	0,055	0,114
Résultat avant impôt par action (en DT)	0,050	0,029	0,062
Résultat net par action (en DT)	0,050	0,029	0,062

5.5.6. Evolution de la marge brute d'auto financement

En DT	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Résultat net	1 139 973	661 237	1 420 009
(+) Dotation aux amortissements et aux provisions	848 145	776 228	1 554 776
Marge brute d'autofinancement	1 988 118	1 437 464	2 974 785

5.5.7. Evolution de la structure financière

5.5.7.1. Fonds de roulement

En DT	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Capitaux propres avant affectation	26 402 983	25 483 819	25 327 781
Passifs non courants	14 370 540	2 837 795	2 373 002
Capitaux permanents (1)+(2)	40 773 523	28 321 614	27 700 783
Actifs non courants	40 156 251	30 005 732	35 208 815
Fonds de roulement	617 273	-1 684 118	-7 508 032

5.5.7.2. Besoin en fonds de roulement

En DT	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Stock	(1)	1 651 669	1 332 752
Clients et comptes rattachés	(2)	3 366 768	2 301 240
Autres Actifs courants	(3)	1 018 556	625 998
Placement et autres actifs financiers	(4)	3 800 000	1 300 000
Actifs circulants	(5) = (1)+(2)+(3)+(4)	9 836 993	5 559 990
			9 735 273
Fournisseurs et comptes rattachés	(6)	8 434 011	3 031 935
Autres passifs courants	(7)	4 812 535	1 333 336
Autres passifs financiers	(8)	3 855 543	1 887 216
Passifs circulants	(9)=(6)+(7)+(8)	17 102 090	6 252 487
Besoin en Fonds de roulement	(5)-(9)	-7 265 096	-692 497
			-4 708 074

5.5.7.3. Trésorerie nette

En DT	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Liquidités et équivalents de liquidités	9 967 839	234 596	92 973
Trésorerie active	(1)	9 967 839	234 596
Concours bancaires	2 085 470	1 226 216	2 892 932
Trésorerie passive	(2)	2 085 470	1 226 216
Trésorerie nette	(1)-(2)	7 882 369	-991 621
			-2 799 959

5.5.8. Principaux indicateurs et ratios financiers

Indicateurs de gestion	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Actifs non courants	40 156 251	30 005 732	35 208 815
Actifs courants	19 804 833	5 794 586	9 828 247
Stocks	1 651 669	1 332 752	1 742 968
Clients et comptes rattachés	3 366 768	2 301 240	2 328 891
Placements et autres actifs financiers	3 800 000	1 300 000	4 800 000
Liquidités et équivalent de liquidité	9 967 839	234 596	92 973
Total bilan	59 961 083	35 800 317	45 037 062
Capitaux propres avant résultat	25 263 010	24 822 583	23 907 772
Capitaux propres avant affectation	26 402 983	25 483 819	25 327 781
Passifs non courants	14 370 540	2 837 795	2 373 002
Passifs courants	19 187 560	7 478 703	17 336 279
Fournisseurs et comptes rattachés	8 434 011	3 031 935	8 266 511
Capitaux permanents	40 773 523	28 321 614	27 700 783
Total Passifs	33 558 100	10 316 498	19 709 281
Chiffre d'affaires	9 880 746	8 376 433	16 802 413
Production (1)	9 917 122	9 119 900	17 840 779
Achats consommés (2)	4 973 117	5 555 438	10 362 237
Marge/coût matière (1)-(2)	4 944 005	3 564 462	7 478 542
Charges de personnel	1 266 700	879 358	1 908 020
Résultat d'exploitation	1 908 626	1 258 101	2 613 825
Résultat net	1 139 973	661 237	1 420 009

(1) production = Revenus+Autres produits d'exploitation (hors quôtes parts des subventions d'investissement) ± Variation de stocks des produits finis

Ratios de structure	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Actifs non courants / Total bilan	67,0%	83,8%	78,2%
Stocks / Total Bilan	2,8%	3,7%	3,9%
Actif courant / Total bilan	33,0%	16,2%	21,8%
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	42,1%	69,3%	53,1%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	44,0%	71,2%	56,2%
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courants	183,7%	898,0%	1067,3%
Passifs non courants / Total bilan	24,0%	7,9%	5,3%
Passifs courants / Total bilan	32,0%	20,9%	38,5%
Passifs / Total bilan	56,0%	28,8%	43,8%
Capitaux permanents / Total Bilan	68,0%	79,1%	61,5%
Ratios de gestion	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Charges de personnel / Chiffre d'affaires	12,8%	10,5%	11,4%
Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires	19,3%	15,0%	15,6%
Chiffre d'affaires / Capitaux propres avant affectation	37,4%	32,9%	66,3%
Ratios de Solvabilité	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	64,8%	90,0%	91,4%
Ratios de liquidité	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Ratio de liquidité générale: Actifs courants / Passifs courants	103,2%	77,5%	56,7%
Ratio de liquidité réduite: (Actifs courant- Stocks) / Passifs courants	94,6%	59,7%	46,6%
Ratio de liquidité immédiate: Placement et liquidité / Passifs Courants	71,8%	20,5%	28,2%
Ratios de rentabilité	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
ROE: Résultat net / Capitaux propres avant résultat	4,5%	2,7%	5,9%
ROA: Résultat net / Total bilan	1,9%	1,8%	3,2%
Résultat net / capitaux permanents	2,8%	2,3%	5,1%
Marge sur coût matière /Total production	49,9%	39,1%	41,9%
Résultat net/ Chiffre d'affaires	11,5%	7,9%	8,5%
Autres ratios	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Délais de règlement des fournisseurs (en jours)*	610,5	196,5	287,2
Délais de recouvrement clients (en jours)**	122,7	98,9	49,9

* fournisseurs et comptes rattachés x 360j /achats consommés HT

**clients et comptes rattachés x 360j / chiffre d'affaires HT

CHAPITRE 6 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

6.1 MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

6.1.1 *Membres des organes d'administration de la société SOTEMAIL*

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Mr Lotfi Abdennadher*	Lui-même	Président****	2011-2013	Tunis
Société SOMOCER*	Mr Lassâad Châari ⁽¹⁾	Membre	2011-2013	Menzel Hayet
Société AB-Corporation*	Mr Yassine Lâamouri ⁽²⁾	Membre	2011-2013	Tunis
Société ATD SICAR*	Mr Riadh Jaidane	Membre	2011-2013	Tunis
Société ATD SICAR*	Mr Seif Eddine Bejaoui	Membre	2011-2013	Tunis
Mr Abdelmajid Aoudni**	Lui-même	Membre	2011-2013	Tunis
Mr Karim Abdennadher***	Lui-même	Membre	2012-2013	Tunis

(1) M. Lassâad Châari a été nommé représentant permanent de la société SOMOCER à partir du 16/01/2012 en remplacement de M. Ahmed Sghir.

(2) M. Yassine Lâamouri a été nommé représentant permanent de la société Ab Corporation à partir du 27/11/2012 en remplacement de M. Abdelmajid Aoudni qui a été nommé représentant permanent de la société Ab Corporation à partir du 16/01/2012 en remplacement de M. Mohamed Bouzid.

(*) Mandat renouvelé par l'AGO du 18/03/2011.

(**) Nommé par l'AGO du 18/03/2011.

(***) Nommé par l'AGO du 20/04/2012 en remplacement de l'administrateur sortant la COOPERATIVA CERAMICA D'IMOLA.

(****) Elu par CA du 18/03/2011.

6.1.2 *Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société SOTEMAIL*

Membres	Fonction au sein de la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
Mr Ahmed Sghir	Directeur Général*	24 octobre 2011	Sousse
Mr Néji Haj Amor	Directeur Général Adjoint*	24 octobre 2011	Sousse

(*) Nommé par CA du 24/10/2011

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonction dans la société.

6.1.3 *Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction*

Représentant des Membres	Activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
Mr Lotfi Abdennadher	Néant
Mr Lassâad Châari	Directeur Général de la société SOMOCER (de octobre 2011 à ce jour)- Directeur Général Adjoint de la société SANIMED
Mr Yassine Lâamouri	Président Directeur Général de la société AGRIMED
Mr Abdelmajid Aoudni	Directeur Général de La société Ab Corporation
Mr Riadh Jaidane	Directeur Général Adjoint de la société ATD SICAR
Mr Seif Eddine Bejaoui	Directeur Général de la société ATD SICAR
Mr Karim Abdennadher	Gérant de société ISI (société d'investissement), gérant de la société ISIT (commerce international), directeur d'investissement et chef de projets à Tunisie Sucre
Mr Ahmed Sghir	Directeur Général Adjoint de SOMOCER (du 08 mai 2010 au 23 octobre 2011)- Directeur Financier de SOMOCER
Mr Néji Haj Amor	Néant

6.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membre	Qualité	Sociétés
Mr Lotfi Abdennadher	Président du conseil	SOMOCER-SANIMED-SOMOSAN
	Membre du conseil	Ab Corporation
Mr Lassâad Châari	Membre du conseil	SOMOSAN
Mr Yassine Lâamouri	Membre du conseil	SOMOCER-SANIMED-AGRIMED-
Mr Riadh Jaidane	Membre du conseil	SOMOSAN-SANIMED-SOMOCER
Mr Abdelmajid Aoudni	Membre du conseil	AGRIMED - SOMOCER
Mr Seif Eddine Bejaoui	Membre du conseil	PROMOCHIMICA-ROYAL DRINKS- PERIAK-SOPAT
Mr Karim Abdennadher	Président du conseil	Ab Corporation
	Membre du conseil	SOMOCER-AGRIMED-SANIMED

6.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d'administration dans la société qu'ils représentent

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Société SOMOCER	Lassâad Châari	Directeur Général
Société Ab Corporation	Yassine Lâamouri	Fondé de Pouvoir
Société ATD SICAR	Mr Riadh Jaidane	Directeur Général Adjoint
Société ATD SICAR	Mr Seif Eddine Bejaoui	Directeur Général

6.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2012

6.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2012

Organes	Rémunérations Nettes 2012	Primes	Avantages en nature
Directeur Général	7 000 dinars par mois sur la base de 13 mensualités, soit au total 91 000 dinars ⁽¹⁾	Prime annuelle de 80 000 dinars, servie en deux fois: 60 000 en date du 16 avril 2013, 20 000 dinars après l'introduction en bourse de la société ⁽²⁾ + une prime de 4 326 dinars ⁽³⁾	Voiture de fonction, frais de carburant, frais de communication téléphonique
Directeur Général Adjoint	4 000 dinars par mois sur la base de 13 mensualités, soit au total 52 000 dinars ⁽⁴⁾	Prime annuelle de 15 000 dinars ⁽²⁾ + une prime de 2 366 dinars ⁽³⁾	Voiture de fonction, frais de carburant, frais de communication téléphonique
Membres du conseil d'administration (jetons de présence) ⁽⁵⁾	77 000		

(1) Suivant décision n°4 du conseil d'administration du 24 octobre 2011 et reconduite par la décision n°3 du conseil d'administration du 18 octobre 2012

(2) Suivant décision n°9 du conseil d'administration du 16 avril 2013

(3) Suivant décision n°3 du conseil d'administration du 16 avril 2013

(4) Suivant décision n°5 du conseil d'administration du 24 octobre 2011

(5) Suivant résolution n°16 de l'AGO du 06 mai 2013

6.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2012

Société Ab Corporation : Prêt de 1 million de dinars régi par une convention de trésorerie

6.3 CONTROLE

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet KBH audit & conseil représenté par Monsieur Habib Kallel	Rue Abou Alhassan Lakhmi, immeuble la Perla II, B53 Sfax Tél : +216 74 401 252 Fax : +216 74 401 253 E-mail : info@kbh-tunisia.com	2011-2013*
Cabinet CRG audit représenté par Madame Chiraz Drira	42, Avenue Habib Bourguiba C5-5 Bab-Bhar 3000 Sfax Tél : +216 74 297 709 Fax : +216 74 297 729 E-mail : crg.audit@gnet.tn	2011-2013**

*Renouvelé par l'AGO du 18/03/2011

**Nommé par l'AGO du 10/12/2011

6.4 NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL

Néant

CHAPITRE 7 : RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

7.1 EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

7.1.1 *Evolution récente des activités de SOTEMAIL*

Au 30/09/2013, les revenus de SOTEMAIL s'établissent à 14 125 564 DT en progression de 14,3% comparé à la même période de 2012. Les revenus provenant des exportations directes totalisent un montant de 1 040 879DT.

(En DT)

En dinars	3T 2013	3T 2012	Variation 3T 2013/2012	Cumul au 30 09 2013	Cumul au 30 09 2012	Variation cumulée 2013/2012	Cumul au 31 12 2012
1- Revenus	4 244 818	3 982 198	6,60%	14 125 564	12 358 631	14,30%	16 802 413
CA Local	3 835 201	3 982 198	-3,70%	13 084 684	12 358 631	5,90%	16 802 413
CA Export	409 617	0	-	1 040 879	0		0
2- Production	2 894 114	2 886 926	0,20%	9 242 788	8 987 214	2,80%	12 254 530
3- Investissements	9 288 092	1 065 556	771,70%	14 242 131	1 997 709	612,90%	3 894 473
4- Engagements bancaires				15 504 130	7 162 233	116,50%	9 980 031
Dettes à Moyen et long terme				7 408 548	2 606 224	184,30%	2 373 002
Dettes à court termes (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)				8 095 581	4 556 009	77,70%	7 607 029

*Calculé sur la base des coûts de production

7.1.2 *Analyse des performances réalisées au 30/09/2013 par rapport aux prévisions de l'exercice 2013*

Montant en m DT	30/09/2013	2013e	% de réalisation
Revenus	14 126	18 514	76,3%
CA Local	12 025	15 365	78,3%
CA Export Direct	1 041	1 629	63,9%
CA Export via SOMOCER	1 060	1 520	69,7%
Production	9 243	16 178	57,1%
Investissement	14 242	20 607	69,1%

Les revenus de SOTEMAIL au 30/09/2013 s'établissent à 14 126 mDT, soit 76,3% de l'objectif prévu pour 2013.

Les revenus en Local totalisent 12 025 mDT, soit 78,3% de l'objectif prévu.

Les revenus à l'Export aussi bien effectués directement par SOTEMAIL que ceux réalisés à travers SOMOCER s'élèvent à 2 101 mDT, soit 66,7% de l'objectif prévu pour 2013 (3 149 mDT).

Au 30/09/2013, SOTEMAIL a réalisé 57,1% de la production prévue pour 2013 et 69,1% des investissements.

7.1.3 Stratégie de développement

7.1.3.1. Description générale de l'investissement d'extension

Compte tenu des tendances actuelles du marché des carreaux céramiques, d'une demande soutenue du marché et des limites de son outil actuel de production, SOTEMAIL a entamé en 2011, la réalisation d'un programme d'investissement de 39 millions de dinars pour l'agrandissement et pour le développement de son usine. Cette dernière disposera de nouvelles chaînes de production à haut niveau d'automatisation qui compteront des presses, des fours et plusieurs technologies numériques de pointe pour la décoration, la coloration, le polissage et la rectification des carreaux céramiques. Les nouvelles chaînes permettront à SOTEMAIL de:

- compléter sa gamme actuelle par l'introduction de nouvelles technologies pour la production de carreaux de grès porcelaine de première qualité;
- assurer une grande flexibilité en termes de formats moyens et grands allant jusqu'à 120 cm;
- augmenter sa capacité de production de grès porcelaine qui passera de 1,6 à 4,5 millions de m² par an ;
- consolider sa position sur ses marchés actuels et de s'imposer sur de nouveaux segments de marché.

Le projet d'investissement a été décidé en 2010 avec un investissement total estimé à 37 MDT. Ce projet a été retardé par rapport aux plannings fixés et ce en raison de toutes les perturbations qui ont eu lieu en Tunisie suite à la révolution tunisienne. Sa réalisation a été entamée au cours de l'année 2011 mais avec un faible rythme due à la situation qui prévaut dans le pays.

La société a revu à la hausse le budget d'investissement qui a été finalement ré estimé à 39 MDT. L'entrée en exploitation de ce projet d'extension est prévue à partir du 01/01/2014.

Cet investissement d'extension englobe les éléments suivants :

Deux Lignes intégrées de production de grès dans la masse avec des formats allant jusqu'à 120 cm comprenant les équipements nécessaires pour la réception de la poudre atomisée, le pressage, le séchage, l'émaillage, la cuisson, la décoration et l'emballage du produit fini.

La capacité annuelle nominale de production de ces deux lignes est de 3 467 500 m², soit 9 500 m² par jour. Cet investissement portera la capacité annuelle totale de production de SOTEMAIL à 5 219 500 m² en nominal.

Ces équipements assureront tout le processus de production de grès porcelaine sauf la production de la poudre atomisée qui, pour un objectif d'optimisation des coûts de production, est fabriquée dans les usines de SOMOCER puis achetée par SOTEMAIL.

Unité de polissage et unité de rectification en ligne

Il s'agit d'une ligne de polissage et de rectification avec une capacité respective de 4 500 m² et 8 000 m² par jour, ce qui permettra à la société de répondre aux besoins actuels et projetés du marché.

Le polissage est l'opération qui permet de polir la surface supérieure du carreau de grès porcelaine et de lui donner une brillance inaltérable.

La rectification est une étape supplémentaire apportée au carreau en fin de fabrication. Elle permet de produire des carreaux de grès de dimensions extrêmement constantes avec un calibre unique. L'intérêt majeur de cette opération est de pouvoir poser les carreaux avec des joints presque invisibles. L'aspect final est plus luxueux, les motifs du carreau sont clairement mis en valeur.

Machines de décoration

La société prévoit l'acquisition de deux lignes de décoration :

- Une machine de décoration du type Inkjet : cette machine, en complément d'une autre déjà en place, assurera l'impression numérique avec jet d'encre sur les carreaux crus. Elle permet d'obtenir une qualité et une fiabilité parfaite du décor et une multitude de possibilités de décoration. Cette nouvelle technologie permet aussi l'impression sur des carreaux à reliefs, ce qui donnera une reproduction parfaite de pierres naturelles, carreaux fortement sollicités sur le marché local et à l'export. Aussi, cette technologie de décoration des carreaux céramiques permet un gain en coût de production.
- Une machine de décoration à sec.

Station d'épuration d'eaux

Une station d'épuration d'eaux permettant l'exploitation de l'eau usée pour l'unité de polissage.

Autres investissements

Dans le cadre du projet d'extension, d'autres investissements sont prévus et sont principalement relatifs aux :

- Travaux de génie civile, de construction de charpente métallique, dallage industriel,
- Un parc roulant (camions, chariots, voitures commerciaux...).

7.1.3.2. Acquisition complément de terrain

Un budget d'investissement de 212 mDT a été prévu en 2013 au titre de l'acquisition auprès de l'Etat d'un complément du terrain sis à Souassi pour une superficie de 4 700 m². Il s'agit de la parcelle de terrain du lot objet du titre foncier n° 14818/11031 qui n'a pas été incluse initialement dans l'acte de vente de ce lot signé entre l'Etat et la société en date du 07/05/2008.

A fin septembre 2013, les démarches engagées par la société pour l'acquisition de ladite parcelle de terrain auprès du ministère des domaines de l'Etat sont en cours. La société n'a pas encore reçu la notification du ministère relative au prix à payer pour ladite acquisition.

7.1.3.3. Investissements de maintien

En plus de l'investissement d'extension présenté ci-dessus, des investissements de maintien ont été prévus sur la période prévisionnelle et se détaillent comme suit :

- Des investissements de maintien des lignes de production déjà opérationnelles : estimés sur la base d'un budget initial de 350 mDT pour l'exercice 2013 avec un taux d'augmentation annuel de 10% à partir de 2014 ;
- Des investissements de maintien des nouvelles lignes de production du projet d'extension : estimés sur la base d'un budget initial de 500 mDT pour l'exercice 2014 avec un taux d'augmentation annuelle de 10% à partir de 2015 ;
- Un investissement immatériel estimé à 155 mDT incluant (i) l'amélioration des progiciels de gestion de la production et de la maintenance pour 35 mDT, (ii) la mise en place d'un outil de gestion et de suivi analytique pour 50 mDT et (iii) le développement d'un système d'information « Datawarehouse » pour 70 mDT.

Il est à signaler que le schéma de financement de l'investissement d'extension envisagé inclut les éléments suivants :

- Une augmentation de capital en numéraire réservée à ATD Sicar pour 7 000 mDT et réalisée en octobre 2010 ;
- Une levée de fonds de 8 000 mDT dans le cadre de l'opération projetée d'introduction en bourse sur le marché alternatif ;

- Des crédits bancaires pour 11 000 mDT : Un crédit auprès de la BNA pour 4 000 mDT (débloqué en 2013 remboursable sur 7 ans avec une année de grâce et rémunéré au taux de 8%) et un autre crédit auprès de la BH pour 7 000 mDT (à débloquer en 2013, remboursable sur 10 ans avec deux années de grâce et rémunérés au taux de 6%) ;
- Des crédits fournisseurs d'immobilisations pour 3 462 mDT à contracter en début de l'année 2013: un crédit auprès du fournisseur LB pour un montant de 901 KEURO remboursable sur 3 ans et rémunéré au taux de 3,5% et un crédit auprès du fournisseur Ricoth pour un montant de 788 KEURO remboursable sur 5 ans et rémunéré au taux de 3,5% ;
- Des crédits de leasing pour un montant de 2 000 mDT à contracter en 2013, remboursables sur 6 ans et rémunérés au taux de 10% ;
- Des subventions d'investissement pour 4 100 mDT incluant des subventions de mise à niveau pour 3 500 mDT (approuvées par le Bureau de mise à niveau de l'industrie en novembre 2012) et des subventions API pour 600 mDT ;
- Un autofinancement à hauteur de 3 433 mDT.

7.2 PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir de la société SOTEMAIL ont été établies sur la base des états financiers individuels audités, certifiés de SOTEMAIL arrêtés au 31/12/2012 et approuvés par l'AGO du 06/05/2013 et sur la base d'un business plan de la période allant de 2013 à 2017, approuvé par le Conseil d'Administration du 26/08/2013 et examiné par les commissaires aux comptes de la société.

➤ **Retraitements au niveau du bilan :**

Pour la préparation des états financiers prévisionnels de la société au titre de la période 2013-2017, il a été jugé plus approprié de présenter un Bilan financier prévisionnel reflétant la totalité des engagements financiers de la société vis-à-vis des établissements bancaires. Dans ce cadre, il a été présenté au niveau de la rubrique « clients » et la rubrique « concours bancaires et autres passifs financiers » l'encours des effets clients escomptés et non échus et des chèques clients remis à l'encaissement auprès des sociétés de Factoring.

Il est à préciser que l'encours des effets clients escomptés et non échus et des chèques clients remis à l'encaissement auprès des sociétés de Factoring à la clôture de l'exercice 2012 était présenté parmi les engagements hors bilan. Pour des besoins de comparabilité du Bilan prévisionnel par rapport au Bilan arrêté au 31/12/2012, le solde comptable de ces deux rubriques à la clôture de l'exercice 2012 a été retraité en réintégrant le montant de cet encours et ce, pour une valeur totale de 3 618 mDT en 2012.

➤ **Retraitements au niveau de l'état de résultat :**

Concernant la présentation de l'état de résultat prévisionnel, « la quote part des subventions d'investissement » rapportée au résultat a été présentée en déduction « des dotations aux amortissements et aux provisions ». Au niveau des comptes arrêtés au 31/12/2012, cette quote part a été présentée au niveau de la rubrique des « autres produits d'exploitation ».

Pour des besoins de comparabilité des prévisions par rapport aux réalisations de la société, l'état de résultat au titre de l'exercice 2012 a été retraité en présentant cette quote part en déduction des « dotations aux amortissements » et ce pour un montant de 130 mDT.

La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

7.2.1 Hypothèses de prévisions retenues

7.2.1.1. Hypothèses de l'état de résultat prévisionnel

A/ LES REVENUS

Anciennes lignes de production (Lignes 1&2) :

- Sur la période prévisionnelle, les ventes relatives aux anciennes lignes de production ont été estimées sur la base des hypothèses suivantes :
 - Une production équivalente à 90% de la capacité technique.
 - Les quantités vendues représenteraient 96% de la production au cours de la période 2013P-2015P et 100% de la production à partir de 2016.
 - Les carreaux céramiques hors choix représentent 2,5% de la production totale.
 - Les carreaux céramiques grés émaillé et grés Kerajet représentent 98,5% de la production totale de choix (1er, 2ème et 3ème choix). Les carreaux céramiques techniques représentent 1,5% de la production totale de choix.
 - Les carreaux céramiques grés émaillé et grés Kerajet destinés au marché local représentent 78% en 2013 et 65% à partir de 2014. 75% de ces carreaux sont de 1er choix, 20% de 2ème choix et 5% de 3ème choix. Les carreaux destinés à l'export sont des carreaux de 1er choix.
 - Les carreaux céramiques techniques sont destinés exclusivement au marché local. 75% de ces carreaux sont de 1er choix, 15% de 2ème choix et 10% de 3ème choix.
- Les prix de vente relatifs aux anciennes lignes de production ont été estimés comme suit :
 - Les prix de vente nets des avoirs et des bonifications au titre de l'exercice 2013 pour les articles de 1er choix ont été estimés sur la base des prix de vente nets appliqués au cours des six premiers mois de l'exercice 2013.
 - Les prix du 2ème choix et du 3ème choix pour les carreaux céramiques grés émaillé et grés Kerajet représentent respectivement 80% et 40% des prix du 1er choix.
 - Les prix du 2ème choix et du 3ème choix pour les carreaux céramiques techniques représentent respectivement 75% et 40% des prix du 1er choix.
 - L'augmentation des prix de vente au cours de la période prévisionnelle a été estimée comme suit :

Augmentation annuelle des prix de vente au cours de la période 2014-2017

	2014p	2015p	2016p	2017p
Ventes sur le marché local	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%
Ventes à l'export	0%	2,5%	2,5%	2,5%

Source: Direction de la société

Nouvelle ligne de production (Ligne 3) :

- Sur la période prévisionnelle, les ventes relatives à la nouvelle ligne de production ont été estimées sur la base des hypothèses suivantes :
 - La nouvelle ligne de production sera opérationnelle à partir du 01/01/2014.
 - Le taux d'occupation de la nouvelle ligne de production a été estimé à 70% de la capacité technique en 2014 et augmentera annuellement au cours de la période 2014p- 2017p pour atteindre 82% à partir de l'exercice 2017.
 - Les quantités vendues représentent 96% de la production au cours de la période 2014p- 2015p et 100% de la production à partir de 2016.
 - La nouvelle ligne de production permettra de produire des carreaux céramiques grés mat non poli (60% de la production de choix) et des carreaux céramiques grés technique poli (40% de la production de choix).
 - Les carreaux céramiques hors choix représentent 2,5% de la production totale.
- Les prix de vente relatifs à la nouvelle ligne de production ont été estimés sur la base des hypothèses suivantes :
 - Les prix de vente nets des avoirs et des bonifications au titre de l'exercice 2014 ont été estimés par référence aux prix des produits similaires fabriqués sur le marché local et importés.
 - En 2014, le prix de vente moyen des carreaux céramiques grés mat non poli a été estimé à 19,487 DT au titre des ventes sur le marché local et 15,450 DT au titre des exportations. Le prix de vente moyen des carreaux céramiques grés technique poli a été estimé à 24,831 DT au titre des ventes sur le marché local et 19,898 DT au titre des exportations.
 - Les ventes sur le marché local représentent 70% du total des ventes en 2014 et 65% à partir de 2015.

L'augmentation annuelle des prix de vente au cours de la période prévisionnelle a été estimée comme suit :

Augmentation annuelle des prix de vente au cours de la période 2014-2017

	2014p	2015p	2016p	2017p
Ventes sur le marché local	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%
Ventes à l'export		2,5%	2,5%	2,5%

Source: Direction de la société

- Ainsi, le chiffre d'affaires global prévisionnel de SOTEMAIL peut être récapitulé comme suit :

Montants en mDT	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Ventes grés émaillé	16 410	18 154	17 889	18 400	19 715	20 279
Ventes grés technique	257	275	283	292	313	323
Ventes grés mat non poli	-	-	20 886	22 761	26 011	27 422
Ventes grés technique poli	-	-	17 791	19 397	22 167	23 369
Ventes hors choix	78	86	220	236	264	276
Ventes décors	57	-	-	-	-	-
Total ventes	16 802	18 514	57 069	61 087	68 471	71 669
<i>Evolution des ventes</i>	14,8%	10,2%	208,2%	7,0%	12,1%	4,7%
Dont Local	13 950	15 365	42 214	43 339	48 623	50 956
Dont Export	2 853	3 149	14 855	17 749	19 848	20 713

- Ainsi, les revenus prévisionnels enregistreraient une augmentation significative à la suite de l'entrée en activité de la nouvelle ligne de production en 2014 (+208%).
- Sur la période prévisionnelle, la contribution de la nouvelle ligne de production dans la composition des revenus se situerait à 68% en 2014p, 69% en 2015p et 71% sur la période 2016p-2017p.
- Les ventes sur le marché local prédomineraient dans les revenus de la société sur la période prévisionnelle avec un contributif de 83% en 2013e, 74% en 2014p, 71% sur la période 2015p-2017p.

B/ ACHATS DE MATERIES PREMIERES

➤ *Grés mat non poli (inclus les carreaux grés émaillé et Kerajet produits par les lignes 1&2)*

- Les achats consommés prévisionnels relatifs aux carreaux céramiques grés mat non poli ont été estimés sur la base des hypothèses suivantes :
 - La consommation de matières premières a été estimée sur la base des réalisations de l'année 2012.
 - L'augmentation annuelle des prix d'achat des matières premières au cours de la période 2013e- 2017p est détaillée au niveau du tableau ci-dessous.

<i>Matières premières</i>	<i>2013e</i>	<i>2014p</i>	<i>2015p-2017p</i>
Poudre grés	0,0%	10,0%	5,0%
Huile	0,0%	10,3%	5,0%
Email	0,0%	14,5%	5,0%
Oxyde	0,0%	10,3%	5,0%
Encre	0,0%	1,9%	5,0%
Base serig	0,0%	10,3%	5,0%
Carton	0,0%	10,3%	5,0%
Palette	8,7%	5,0%	5,0%
Plastique	0,0%	10,3%	5,0%
Autres consommation	0,0%	10,3%	5,0%

Source: Direction de la société

➤ *Grés technique poli (inclus les carreaux grés technique produits par les lignes 1&2)*

- Les achats consommés prévisionnels relatifs aux carreaux céramiques grés technique poli ont été estimés sur la base des hypothèses suivantes :
 - La consommation de matières premières a été estimée par la direction technique de SOTEMAIL.
 - Une augmentation annuelle de 10% des prix d'achat de poudre grés en 2014, de 5% au cours de la période 2015p- 2017p.
 - Une augmentation annuelle de 5% des prix d'achat des autres matières premières au cours de la période 2013e- 2017p.

C/AUTRES ACHATS CONSOMMES

- Les données prévisionnelles relatives aux autres achats consommés ont été estimées sur la base des hypothèses suivantes :
 - Le coût de l'énergie a été estimé à 1,050 DT par m² produit en 2013 contre 0,928 DT en 2012.
 - Une augmentation du coût de l'énergie de 15% en 2014 et de 5% par année à partir de 2015.

- La consommation de pièces de rechange a été estimée à 3% du chiffre d'affaires de SOTEMAIL en 2013 et 4% à partir de 2015.
 - La consommation de carburant a été estimée à 300 mDT en 2013 contre 120 mDT en 2012 avec une augmentation de 5% à partir de 2014.
- Ainsi, les données prévisionnelles relatives aux achats consommés peuvent être récapitulées comme suit :

	Unité	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p	
Production grés mat non poli	m ²	1 225 239	1 302 091	2 523 031	2 610 241	2 697 451	2 732 335	
Production grés technique poli	m ²	15 098	19 829	833 789	891 929	950 069	973 325	
Total Production	m²	1 240 337	1 321 920	3 356 820	3 502 170	3 647 520	3 705 660	
Achats matières premières grés mat non poli	mDT		7 511	18 344	19 927	21 622	22 997	
Achats matières premières grés technique poli	mDT			136	9 104	10 225	11 436	12 302
Total achats matières premières	mDT	6 975	7 647	27 447	30 152	33 058	35 299	
Coût d'achat MP par m ² produit grés mat non poli	DT/m ²		5,769	7,270	7,634	8,016	8,416	
Coût d'achat MP par m ² produit grés technique poli	DT/m ²		6,843	10,918	11,464	12,037	12,639	
Coût d'achat MP par m² produit	DT/m²	5,623	5,785	8,177	8,609	9,063	9,526	
Autres achats consommés	mDT	1 782	2 285	7 337	7 961	8 754	9 275	
Coût autres achats par m ² produit grés	DT/m ²	1,437	1,729	2,186	2,273	2,400	2,503	
Total achats consommés	mDT	8 757	9 933	34 785	38 113	41 812	44 574	
Coût achats consommés par m² produit	DT/m²	7,060	7,514	10,362	10,883	11,463	12,029	

D/ CHARGES DE PERSONNEL

- Les charges de personnel ont été estimées sur la période prévisionnelle sur la base des hypothèses suivantes :
- Recrutement de 69 employés pour la nouvelle ligne de production. 38 employés ont déjà intégré la société au cours de l'exercice 2012 ;
 - Une évolution annuelle du salaire moyen de 8% sur la période 2013-2014 et une évolution annuelle de 5% à partir de l'exercice 2015 ;
 - L'exonération en matière de cotisations sociales prendra fin à partir de 2013 pour le personnel affecté aux anciennes lignes de production.

Montants en mDT	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Effectif	148	150	150	150	150	150
Croissance Salaire Moyen		8%	8%	5%	5%	5%
Salaire Moyen (en mDT)	11,857	12,805	13,830	14,521	15,247	16,010
Masse salariale anciens personnels	1 755	1 921	2 074	2 178	2 287	2 401
Coefficient Charges Sociales		18,77%	18,77%	18,77%	18,77%	18,77%
Charges sociales anciens personnels	53	361	389	409	429	451
Recrutements nouvelle ligne de production	38	38	69	69	69	69
Masse salariale nouveaux recrutements	97	487	954	1 002	1 052	1 105
Coefficient Charges Sociales		5,51%	8,00%	10,49%	12,97%	15,46%
Charges sociales sur nouveaux recrutements	3	27	76	105	136	171
Masse salariale globale	1 852	2 407	3 029	3 180	3 339	3 506
Charges sociales	56	387	466	514	566	621
Total charges de personnel	1 908	2 795	3 494	3 694	3 905	4 128

E/ AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

- Les autres charges d'exploitation au cours de la période prévisionnelle ont été estimées sur la base des hypothèses suivantes :
 - Augmentation des autres charges d'exploitation de 45% en 2013. il s'agit principalement des honoraires (+ 87%) expliquée par les coûts additionnels qui seront supportés par la société dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse et des dépenses de communication et de publicité (+ 18%).
 - Augmentations des autres charges d'exploitation de 34% en 2014 et de 5% par an à partir de 2015.

Montants en mDT	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Autres Charges d'exploitation	1 532	2 217	2 976	3 122	3 286	3 450
Evolution en %		45%	34%	5%	5%	5%

F/ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS NETTES DES RESORPTIONS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

- Les dotations aux amortissements prévisionnelles ont été estimées :
 - Pour les anciennes immobilisations : sur la base du tableau d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles acquises avant le 31/12/2012.
 - Pour l'extension (Ligne 3) : sur la base d'une estimation de la dotation aux amortissements calculée à partir du budget d'investissement avec l'hypothèse d'une entrée en activité à partir du 01/01/2014.
- Les dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients ont été estimées à 0,5% des ventes sur le marché local.

Montants en mDT	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Dotations aux amortissements anciennes immobilisations corporelles	1 420	1 407	1 388	1 301	1 192	1 028
Dotations aux amortissements nouveaux investissements corporels		18	2 521	2 614	2 716	2 829
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	14	17	40	53	42	16
Dotations aux résorptions des autres actifs non courants	53	61	-	-	-	-
Autres	14	-	-	-	-	-
Total dotations	1 501	1 502	3 950	3 968	3 950	3 872
Dotations aux provisions clients	53	77	211	217	243	255
Total Général	1 555	1 579	4 161	4 185	4 193	4 127

- Les résorptions des subventions d'investissement rapportées aux résultats prévisionnels ont été calculées sur la base d'une durée de 10 ans au titre des anciennes subventions (subventions déjà encaissées par la société) et au titre des nouvelles subventions à encaisser en 2013 (1200 mDT) et 2014 (2900 mDT).

G/ CHARGES FINANCIERES

- Les charges financières prévisionnelles ont été estimées sur la base des échéanciers de remboursement des emprunts conformément au schéma de financement.
- Les frais financiers de fonctionnement ont été estimés à 3% du chiffre d'affaires global de la société en 2013 et 1,5% à partir de 2014.
- Des frais financiers sur découvert bancaire ont été pris en compte au cours de la période 2013p-2016p (période de déficit de trésorerie). Ces frais ont été calculés par application d'un taux d'intérêt moyen de 8% à l'encours moyen du découvert bancaire de chaque exercice.

Montants en mDT	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Frais financiers de fonctionnement	1 014	555	856	916	1 027	1 075
Crédit BH 3000 mDT	185	136	89	38	1	
Contrat leasing 2012 et ant.	134	106	64	34	8	
Intérêts sur comptes courants	28	43				
Crédit terrain		-	-	-	-	-
Crédit BH 2013 - 7 000 mDT		-	390	390	373	323
Crédit BNA 2013 - 4 000 mDT		133	309	266	215	162
Crédit fournisseur LB 2013		59	38	16		
Crédit fournisseur Ricoth 2013		54	42	31	20	8
Contrat leasing 2013		135	152	117	78	36
Intérêts sur découverts		154	257	196	93	-
Total Général	1 360	1 376	2 196	2 005	1 815	1 605

H/ IMPOT SUR LES SOCIETES

- Le résultat avant impôt (hors produits des placements) a été réparti entre les lignes de production proportionnellement au chiffre d'affaires réalisé.
- L'impôt sur les sociétés au cours de la période prévisionnelle a été estimé pour chaque ligne de production comme suit :

Ligne de production 1 :

- Le résultat avant impôt relatif à la ligne 1 sera soumis à l'impôt au taux de :
 - 0% jusqu'au mois de septembre 2016. En effet, l'avantage fiscal relatif aux zones de développement régional (exonération totale au cours des dix premières années) expire à la fin du mois de septembre 2016.
 - 5% à partir du mois d'octobre 2016 au titre de la partie du résultat provenant des exportations ; et
 - 10% à partir du mois d'octobre 2016 jusqu'à la fin de 2017 (avantage fiscal relatif à l'introduction en bourse de la société).

Ligne de production 2 :

- Le résultat avant impôt relatif à la ligne 2 sera soumis à l'impôt au taux de :
 - 0% jusqu'au mois d'octobre 2018. En effet, l'avantage fiscal relatif aux zones de développement régional (exonération totale au cours des dix premières années) expire à la fin du mois d'octobre 2018.

Ligne de production 3 :

- Le résultat avant impôt relatif à la ligne 3 sera exonéré au cours de la période prévisionnelle.

7.2.1.2. Hypothèses du Bilan prévisionnel

A/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Un budget d'investissement immatériel a été estimé à 155 mDT HTVA.

Montants en mDT	2013e	2014p	Total
Progiciel GMAO	10	-	10
Progiciel GPAO	25	-	25
Outil de gestion et de suivi analytique	25	25	50
Système d'informations (Datawarehouse)	-	70	70
Total	60	95	155

- Les amortissements cumulés prévisionnels ont été compilés par référence aux prévisions des dotations aux amortissements. Ces dotations ont été calculées sur la base d'un taux d'amortissement de 33%.

B/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Les investissements prévisionnels en immobilisations corporelles sont présentés au niveau du tableau suivant :

Montants en mDT	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Investissements prévisionnels extension					
Agencements et installations	654	-	-	-	-
Matériel industriel	16 277	-	-	-	-
Construction	1 215	-	-	-	-
Matériel de transport	1 190	-	-	-	-
Mobilier de bureau	74	-	-	-	-
Frais d'approche	575	-	-	-	-
Total investissement prévisionnel extension	19 985	-	-	-	-
Acquisition complément terrain Usine					
	212	-	-	-	-
Investissements de maintien ligne 1 et 2					
	350	385	424	466	512
Investissements de maintien nouvelles lignes de production					
		500	550	605	666
Apurement avances sur commandes*	(3 267)				
Total investissements prévisionnels	17 280	885	974	1 071	1 178

- Les amortissements cumulés des immobilisations corporelles ont été compilés par référence à la charge annuelle d'amortissement. Cette charge a été calculée sur la base des taux d'amortissements appliqués par la société.

C/ IMMOBILISATIONS FINANCIERES

- Le niveau des titres de participation et des dépôts et cautionnement a été maintenu stable sur la période prévisionnelle.
- L'apurement du solde de fonds de garantie Unifactor est expliquée par l'hypothèse selon laquelle la société n'aura plus recours au financement Factoring sur la période prévisionnelle.

Montants en mDT	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Titres de participations	2 852	2 852	2 852	2 852	2 852	2 852
Dépôts et cautionnements	101	101	101	101	101	101
Fonds de garantie Unifactor	90					
Total	3 043	2 953				

D/ STOCKS

- La valeur des stocks sur la période prévisionnelle a été compilée sur la base des hypothèses suivantes :
 - La valorisation des stocks de produits finis par référence à l'estimation des quantités de produits finis à la fin de la période et du coût de production unitaire ;
 - Les stocks de matières premières représentent 51 jours d'achats matières (délai moyen enregistré sur la période 2009-2012) ;
 - Les stocks de pièces de rechange représentent 360 jours de consommation.

Montants en mDT	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Matières premières	962	1 111	4 378	4 284	4 783	5 072
Produits finis et encours	340	906	2 776	4 811	5 008	5 221
Matières consommables et pièces de rechanges	440	555	2 283	2 443	2 739	2 867
Total	1 743	2 573	9 437	11 539	12 529	13 160
Achats consommés MP autres qu'argile	6 892	7 647	27 447	30 152	33 058	35 299
Achats consommés pièces de rechanges	445	555	2 283	2 443	2 739	2 867
<i>Matières premières autres qu'argiles en jours d'achats</i>	<i>49</i>	<i>51</i>	<i>51</i>	<i>51</i>	<i>51</i>	<i>51</i>
<i>Matières consommables et pièces de recharge en jours de consommation</i>	<i>357</i>	<i>360</i>	<i>360</i>	<i>360</i>	<i>360</i>	<i>360</i>

E/ CREANCES CLIENTS

- La valeur brute des créances clients a été compilée sur la base des hypothèses suivantes:
 - Les créances au titre des ventes effectuées à SOMOCER présentent un DSO^{*} (Days of Sales Outstanding de 21 jours) ;
 - Les créances au titre des ventes effectuées aux clients locaux présentent un DSO de 169 Jours ;
 - 60% des ventes directes à l'export sont effectuées à terme avec un délai de 60 jours ;
 - 40% des ventes directes à l'export sont effectuées au comptant.
- La provision sur créances clients a été estimée sur la base d'un taux de 0,5% des ventes sur le marché local.

Montants en mDT	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Valeur brute des créances clients	6 189	7 452	21 272	22 088	24 775	25 955
Provision pour dépréciation	(242)	(319)	(530)	(746)	(989)	(1 244)
Valeur nette des créances clients	5 947	7 133	20 742	21 342	23 785	24 711
DSO Prévisionnels						
DSO Somocer	21	21	21	21	21	21
DSO clients locaux	132	169	169	169	169	169
DSO Clients étrangers						
40% au comptant	-	-	-	-	-	-
60% avec un délai de 60 Jours	60	60	60	60	60	60

* DSO : Délai de recouvrement clients

F/ AUTRES ACTIFS COURANTS

- Les autres actifs courants ont été estimés sur la base des hypothèses suivantes :
 - Les débiteurs divers représentent 6,8 jours des revenus HTVA de la société ;
 - Les créances d'impôts correspondent aux acomptes provisionnels et retenues à la source supportées par la société. Ces éléments ont été estimés en fonction de la situation de la société en matière d'impôt sur les sociétés (les acomptes provisionnels de l'exercice n représentent 90% de l'impôt due au titre de l'année n-1).
 - La TVA déductible a été estimée à 30 jours de la TVA supportées par la société au titre des ses achats et investissements effectués au cours d'un exercice.

Evolution du solde de la TVA déductible

Montants en mDT	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
TVA déductible	55	391	650	628	698	738
TVA déductibles sur opérations de la période	3 514	4 697	7 803	7 538	8 376	8 851
TVA déductible en Jours	6	30	30	30	30	30

- Les créances sur le personnel ont été estimées à 3,3 jours des revenus HTVA;
- Les autres créances ont été estimées à 0,8 jours des revenus HTVA
- Sur la base des hypothèses présentées ci-dessus, l'évolution de la rubrique des autres actifs courants sur la période prévisionnelle est synthétisée au niveau du tableau ci-dessous :

Montants en mDT	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Débiteurs divers	458	348	1 073	1 149	1 287	1 348
Créances d'impôts	121	121	15	-	-	30
TVA déductible	55	391	650	628	698	738
Créances sur le personnel	203	169	522	559	626	655
Autres créances	26	40	125	133	150	156
Total des autres actifs courants prévisionnels	863	1 071	2 385	2 469	2 761	2 927
Dont prêts aux personnels	146	114	353	378	423	443
Total des autres actifs courants d'exploitation prévisionnels	718	956	2 032	2 091	2 338	2 484
Revenus HTVA	16 802	18 514	57 069	61 087	68 471	71 669
<i>Débiteurs divers en Jours de revenus</i>	<i>9,8</i>	<i>6,8</i>	<i>6,8</i>	<i>6,8</i>	<i>6,8</i>	<i>6,8</i>
<i>Créances sur le personnel en Jours de revenus</i>	<i>4,4</i>	<i>3,3</i>	<i>3,3</i>	<i>3,3</i>	<i>3,3</i>	<i>3,3</i>
<i>Autres créances en Jours de revenus</i>	<i>0,6</i>	<i>0,8</i>	<i>0,8</i>	<i>0,8</i>	<i>0,8</i>	<i>0,8</i>

G/ PLACEMENTS

- Les placements ont été estimés en fonction de la position cash de la société à la fin de chaque exercice. La compilation de cette rubrique sur la période prévisionnelle a été effectuée en considérant l'hypothèse de base selon laquelle tout excédent de trésorerie sera placé tout en gardant un certain niveau de liquidité à la fin de la période.

H/ EMPRUNTS

- Les emprunts correspondent aux échéances à plus d'un an au titre des contrats de crédits bancaires, crédits de leasing et des crédits fournisseurs d'immobilisations.

Montants en mDT	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Échéances à plus d'un an sur crédit bancaire BH (3000 mDT)	1 492	860	179	-	-	-
Échéances à plus d'un an sur anciens crédits leasing	881	489	208	-	-	-
Échéances à plus d'un an sur nouveau crédit BH (7000 mDT)	-	7 000	7 000	6 125	5 250	4 375
Échéances à plus d'un an sur nouveau crédit BNA (4000 mDT)	-	3 667	3 000	2 333	1 667	1 000
Échéances à plus d'un an nouveau leasing (2000 mDT)	-	1 435	1 051	629	165	-
Échéances à plus d'un an fournisseurs d'immobilisation LB	-	616	-	-	-	-
Échéances à plus d'un an fournisseurs d'immobilisation Richot	-	970	647	323	-	-
Total	2 373	15 037	12 085	9 411	7 081	5 375

I/ DETTES FOURNISSEURS

- Les dettes fournisseurs prévisionnelles correspondent exclusivement à des dettes d'exploitation et ont été compilées sur la base d'un DPO* de 90 jours.

Montants en mDT	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Fournisseurs d'exploitation	5 066	2 991	10 593	10 226	11 366	11 998
Fournisseurs d'immobilisations	3 200	-	-	-	-	-
Total	8 267	2 991	10 593	10 226	11 366	11 998
Achats et autres charges d'exploitation	11 914	11 963	42 371	40 903	45 465	47 993
DPO	153	90	90	90	90	90

J/ AUTRES PASSIFS COURANTS

- Les prévisions de la rubrique des autres passifs courants ont été effectuées sur la base des hypothèses suivantes
 - La dette d'impôt à payer correspond au montant de la charge d'impôt annuelle prévisionnelle ;
 - La dette « dividendes à payer » sera payée en totalité au cours de l'exercice 2013 ;
 - Les dettes envers le personnel représentent 30 jours des charges de personnel ;
 - La TVA collectée a été estimée à 30 jours du montant de la TVA due au titre des opérations de l'exercice ;
 - Les obligations cautionnées représentent 3,3 jours des revenus de la société ;
 - Les autres impôts et taxes représentent 3,8 jours des revenus de la société ;
 - Les charges à payer représentent 7,4 jours des revenus de la société ;
 - Les dettes sociales représentent 12 jours des charges de personnel ;
 - Les crébiteurs divers représentent 0,8 jour des revenus de la société ;
 - Le compte courant associés de ATD SICAR sera réglé en totalité au cours de l'exercice 2013.

* Délai de règlement des fournisseurs

- Sur la base de ces hypothèses, l'évolution des autres passifs est synthétisée comme suit :

Montants en mDT	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Impôt sur les sociétés à payer	-	17	-	-	34	146
Actionnaires dividendes à payer	873	-	-	-	-	-
Dettes envers le personnel	1	233	291	308	325	344
TVA collectée	-	254	633	650	729	764
Obligations cautionnées	327	169	520	556	624	653
Autres impôts et taxes	104	194	599	641	718	752
Charges à payer	426	383	1 181	1 264	1 417	1 483
Dettes sociales	80	92	114	121	128	135
Créditeurs divers	2	40	125	133	149	156
Compte courant associés	2 500	-				
Total des autres passifs courants	4 313	1 382	3 463	3 673	4 125	4 433
Actionnaires dividendes à payer	873	-	-	-	-	-
Obligations cautionnées	327	169	520	556	624	653
Compte courant associés	2 500	-	-	-	-	-
Total des autres passifs courants d'exploitation	613	1 213	2 943	3 117	3 501	3 780
<i>Charges de personnels</i>	1 908	2 795	3 494	3 694	3 905	4 128
<i>Dettes personnels en Jours</i>	0	30	30	30	30	30
<i>Dettes sociales en Jours de charges de personnel</i>	15	12	12	12	12	12
<i>Revenus</i>	16 802	18 514	57 069	61 087	68 471	71 669
<i>Obligations cautionnées en Jours de revenus</i>	7,0	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3
<i>Autres impôts et taxes en Jours de revenus</i>	2,2	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8
<i>Charges à payer en Jours de revenus</i>	9,1	7,4	7,4	7,4	7,4	7,4
<i>Créditeurs divers en Jours de revenus</i>	0,0	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8

K/ CONCOURS BANCAIRES

- Les concours bancaires prévisionnels incluent :
 - Les échéances à moins d'un an au titre des crédits bancaires, crédits leasing et crédits fournisseurs d'immobilisations calculées sur la base des échéanciers de remboursement de ces crédits.
 - Les crédits de gestion servant à financer l'activité de la société. Le montant de ces crédits a été compilé sur la base de la position cash de la société.

Montants en KDT	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Échéances à moins d'un an sur anciens emprunts leasing	513	392	281	208	-	-
Échéances à moins d'un an sur crédit BH (3 000 KDT)	585	632	682	179	-	-
Échéances à moins d'un an sur crédit terrains	-	-	-	-	-	-
Échéances à moins d'un an sur crédit BH (7 000 KDT)	-	865	926	991	1 060	1 134
Échéances à moins d'un an sur crédit BNA (4 000 KDT)	-	484	523	565	610	659
Échéances à moins d'un an sur nouveaux crédits de leasing	-	322	384	422	464	165
Échéances à plus d'un an fournisseurs d'immobilisation LB	-	616	616	-	-	-
Échéances à plus d'un an fournisseurs d'immobilisation Richot	-	323	323	323	323	-
Intérêts courus	36	19	11	2	-	-
Découverts bancaires	2 606					
Effets escomptés et non échus	2 850	-	-	-	-	-
Factoring	768	-	-	-	-	-
Crédits de gestion	700	5 400	5 700	6 200	4 300	1 900
Total	8 059	9 053	9 446	8 890	6 758	3 858

L/ CAPITAUX PROPRES

- Les capitaux propres de la société ont été compilés sur la base des hypothèses suivantes :
 - Une levée de fonds de 8 000 mDT au titre de l'opération d'introduction en bourse projetée répartie en 3 200 mDT d'augmentation de capital et 4 800 mDT de prime d'émission;
 - Une politique de distribution des dividendes de 75% du résultat pour la période 2014-2017;
 - L'encaissement des subventions d'investissement de 1 200 mDT en 2012 et 2 900 mDT en 2014 avec une résorption annuelle de ces subventions calculée au taux de 10%.

Montants en mDT	2 012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Capital	23 000	26 200	26 200	26 200	26 200	26 200
Réserves légales	138	213	364	1 038	1 862	2 620
Résultats reportés	83	1 428	1 675	3 949	6 259	9 038
Résultat de l'exercice	1 420	1 591	11 791	12 538	14 147	14 391
Taux de distribution des dividendes	75%	0%	75%	75%	75%	75%
Dividendes distribuées		-	1 193	8 843	9 404	10 610
Solde réserve légale		213,5	364,4	1 037,7	1 862,0	2 620,0
Affectation en réserves légales		75,1	150,9	673,3	824,4	758,0

7.2.2 Etats financiers prévisionnels

7.2.2.1 Bilans prévisionnels

Montants en KDT	2012*	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Actifs non courants						
Immobilisations incorporelles	48	108	203	203	203	203
-Amortissements immobilisations incorporelles	(35)	(53)	(93)	(146)	(187)	(203)
Immobilisations incorporelles nettes	12	55	110	57	16	-
Immobilisations corporelles	38 703	55 983	56 868	57 841	58 912	60 090
-Amortissements immobilisations corporelles	(6 609)	(8 034)	(11 943)	(15 858)	(19 766)	(23 623)
Immobilisations corporelles nettes	32 093	47 949	44 925	41 983	39 146	36 467
Immobilisations financières	3 043	2 953	2 953	2 953	2 953	2 953
Autres actifs non courants	61	-	-	-	-	-
Total des actifs non courants	35 209	50 957	47 988	44 993	42 114	39 420
Actifs courants						
Stocks	1 757	2 573	9 437	11 539	12 529	13 160
-Provisions stocks	(14)	-	-	-	-	-
Stocks nets	1 743	2 573	9 437	11 539	12 529	13 160
Clients et comptes rattachés	6 189*	7 452	21 272	22 088	24 775	25 955
-Provisions dépréciation des clients	(242)	(319)	(530)	(746)	(989)	(1 244)
Créances clients nettes *	5 947	7 133	20 742	21 342	23 785	24 711
Autres actifs courants	863	1 071	2 385	2 469	2 761	2 927
Placements et autres actifs financiers	4 800	-	-	-	-	2 850
Liquidités et équivalents de liquidités	93	74	72	73	34	60
Total des actifs courants	13 446	10 850	32 636	35 422	39 110	43 709
Total des actifs	48 655	61 807	80 624	80 415	81 224	83 128
Passifs non courants						
Emprunt	2 373	15 037	12 085	9 411	7 081	5 375
Total des passifs non courants	2 373	15 037	12 085	9 411	7 081	5 375
Passifs courants						
Dettes fournisseurs	8 267	2 991	10 593	10 226	11 366	11 998
Autres passifs courants	4 313	1 382	3 463	3 673	4 125	4 433
Concours bancaires *	8 375*	6 487	5 539	5 001	2 329	1 706
Total des passifs courants	20 955	10 859	19 594	18 901	17 820	18 138
Total des passifs	23 328	25 897	31 679	28 311	24 901	23 513
Capitaux propres						
Capital social	23 000	23 000	23 000	23 000	23 000	23 000
Aug capital social (Décidée par AGE du 16/04/2013)		3 200	3 200	3 200	3 200	3 200
Prime d'émission		4 800	4 800	4 800	4 800	4 800
Réserves légales	138	213	364	1 038	1 862	2 620
Résultats reportés	83	1 428	1 675	3 949	6 259	9 038
Autres capitaux propres	686	1 679	4 115	3 579	3 055	2 566
Résultat de l'exercice	1 420	1 591	11 791	12 538	14 147	14 391
Total des capitaux propres	25 328	35 911	48 945	52 104	56 323	59 616
Total des capitaux propres et des passifs	48 656	61 807	80 624	80 416	81 225	83 128

(*) Pour la préparation des états financiers prévisionnels de la société au titre de la période 2013-2017, il a été jugé plus approprié de présenter un bilan financier prévisionnel reflétant la totalité des engagements financiers de la société vis-à-vis des établissements bancaires. Dans ce cadre, ils ont présenté au niveau de la rubrique « clients » et la rubrique « concours bancaires et autres passifs financiers » l'encours des « effets clients escomptés et non échus » et des « chèques clients remis à l'encaissement auprès des sociétés de Factoring ».

Il est à préciser que l'encours des « effets clients escomptés et non échus » (2 850mDT) et des « chèques clients remis à l'encaissement auprès des sociétés de Factoring » (768mDT) à la clôture de l'exercice 2012 était présenté parmi les engagements hors bilan.

Pour des besoins de comparabilité, les soldes comptables de ces deux rubriques à la clôture de l'exercice ont été retraités en réintégrant le montant de ces encours et ce, pour une valeur totale de 3 618 mDT en 2012.

7.2.2.2 Etats de résultat prévisionnels

Montants en mDT	2012*	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Revenus	16 802	18 514	57 069	61 087	68 471	71 669
Autres produits d'exploitation *	1 685	-	-	-	-	-
Total des produits d'exploitation	18 487	18 514	57 069	61 087	68 471	71 669
Variation des stocks de PF et encours	647	(700)	(1 870)	(2 035)	(197)	(214)
Achats d'approvisionnement et MP consommés	(10 362)	(9 933)	(34 785)	(38 113)	(41 812)	(44 574)
Charges de personnel	(1 908)	(2 795)	(3 494)	(3 694)	(3 905)	(4 128)
Dotations aux amortissements et aux provisions *	(1 425)	(1 371)	(3 697)	(3 649)	(3 669)	(3 638)
Autres charges d'exploitation	(1 532)	(2 217)	(2 976)	(3 122)	(3 286)	(3 450)
Total des charges d'exploitation (1)	(15 874)	(15 615)	(43 082)	(46 544)	(52 475)	(55 576)
Résultat d'exploitation	2 613	2 899	13 987	14 544	15 996	16 092
Charges financières nettes	(1 360)	(1 376)	(2 196)	(2 005)	(1 815)	(1 605)
Produits financiers	156	84	-	-	-	50
Autres gains ordinaires	43	-	-	-	-	-
Autres pertes ordinaires	(33)	-	-	-	-	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt	1 420	1 608	11 791	12 538	14 181	14 537
Impôt sur les sociétés	-	(17)	-	-	(34)	(146)
Résultat net de l'exercice	1 420	1 591	11 791	12 538	14 147	14 391

(*) Au niveau des prévisions, la « quote part des subventions d'investissement » rapportée au résultat est présentée en déduction des « dotations aux amortissements et aux provisions ».

A l'arrêté des états financiers au 31/12/2012, cette quote part était présentée au niveau de la rubrique des autres produits d'exploitation.

Pour des besoins de comparabilité, l'état de résultat relatif à l'exercice 2012 a été retraité en présentant cette quote part en déduction des « dotations aux amortissements » et ce pour un montant de 130 mDT.

(1) Total des charges d'exploitation = Achats d'approvisionnement et MP consommés+ Charges de personnel+ Dotations aux amortissements et aux provisions+ Autres charges d'exploitation - Variation des stocks de PF et encours.

7.2.2.3 Etats des flux de trésorerie prévisionnels

Montants en mDT	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Flux de trésorerie d'exploitation					
Résultat net	1 591	11 791	12 538	14 147	14 391
Ajustement au titre des dotations aux amortissements et aux provisions	1 371	3 697	3 649	3 669	3 638
Ajustement au titre des produits financiers	(84)	-	-	-	(50)
Ajustement au titre des charges financières	1 376	2 196	2 005	1 815	1 605
Variation du besoin en fonds de roulement					
Stocks	(830)	(6 864)	(2 102)	(991)	(631)
Clients et comptes rattachés	(1 263)	(13 820)	(817)	(2 687)	(1 180)
Autres actifs courants	(207)	(1 314)	(84)	(292)	(166)
Fournisseurs et comptes rattachés	(5 276)	7 602	(367)	1 140	632
Autres passifs courants	(2 058)	2 081	211	451	309
Flux de trésorerie d'exploitation	(5 381)	5 369	15 034	17 253	18 548
Flux de trésorerie d'investissement					
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles	(16 080)	2 015	(974)	(1 071)	(1 178)
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations incorporelles	(60)	(95)	-	-	-
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières	90	-	-	-	-
Flux de trésorerie d'investissement	(16 050)	1 920	(974)	(1 071)	(1 178)
Flux de trésorerie de financement					
Encaissement suite à l'augmentation de capital et prime d'émission	8 000	-	-	-	-
Encaissement des emprunts	16 464	-	-	-	-
Remboursement des emprunts en principal	(2 281)	(2 618)	(2 952)	(2 674)	(2 329)
Remboursement des intérêts	(1 422)	(2 204)	(2 014)	(1 818)	(1 605)
Placements et autres actifs financiers	4 800	-	-	-	(2 850)
Effets escomptés et non échus	(2 850)	-	-	-	-
Factoring	(768)	-	-	-	-
Autres crédits à court terme	3 850	(1 275)	(250)	(2 325)	-
Encaissements des produits de placements	84	-	-	-	50
Distribution des dividendes	(873)	(1 193)	(8 843)	(9 404)	(10 610)
Flux de trésorerie de financement	24 304	(7 290)	(14 060)	(16 220)	(17 345)
<i>Variation des liquidités et équivalents de liquidités</i>	2 873	(1)	1	(39)	26
<i>Liquidités et équivalents de liquidités en début de période</i>	(2 800)	74	72	73	34
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	74	72	73	34	60

7.2.3 Indicateurs de gestion

<i>En mDT</i>	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Actifs non courants	35 209	50 957	47 988	44 993	42 114	39 420
Actifs courants	13 446	10 850	32 636	35 422	39 110	43 709
Stocks	1 743	2 573	9 437	11 539	12 529	13 160
Clients et comptes rattachés	5 947	7 133	20 742	21 342	23 785	24 711
Placements et autres actifs financiers	4 800	-	-	-	-	2 850
Liquidités et équivalent de liquidité	93	74	72	73	34	60
Total bilan	48 656	61 807	80 624	80 416	81 225	83 128
Capitaux propres avant résultat	23 908	34 320	37 154	39 566	42 176	45 224
Capitaux propres avant affectation	25 328	35 911	48 945	52 104	56 323	59 616
Passifs non courants	2 373	15 037	12 085	9 411	7 081	5 375
Passifs courants	20 955	10 859	19 594	18 901	17 820	18 138
Fournisseurs et comptes rattachés	8 267	2 991	10 593	10 226	11 366	11 998
Capitaux permanents	27 701	50 948	61 030	61 515	63 405	64 991
Total Passifs	23 328	25 897	31 679	28 311	24 901	23 513
Chiffre d'affaires	16 802	18 514	57 069	61 087	68 471	71 669
Production (1)	17 841	19 215	58 939	63 122	68 668	71 882
Achats consommés (2)	10 362	9 933	34 785	38 113	41 812	44 574
Marge/coût matière (2)-(1)	7 479	9 282	24 155	25 009	26 855	27 308
Charges de personnel	1 908	2 795	3 494	3 694	3 905	4 128
Résultat d'exploitation	2 614	2 899	13 987	14 544	15 996	16 092
Résultat net	1 420	1 591	11 791	12 538	14 147	14 391

(1) production = Revenus+Autres produits d'exploitation ± Variation de stocks des produits finis

7.2.4 Ratios financiers prévisionnels

Ratios de structure	2012	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Actifs non courants / Total bilan	72,4%	82,4%	59,5%	56,0%	51,8%	47,4%
Stocks / Total Bilan	3,6%	4,2%	11,7%	14,3%	15,4%	15,8%
Actif courant / Total bilan	27,6%	17,6%	40,5%	44,0%	48,2%	52,6%
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	49,1%	55,5%	46,1%	49,2%	51,9%	54,4%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	52,1%	58,1%	60,7%	64,8%	69,3%	71,7%
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courants	1067,3%	238,8%	405,0%	553,7%	795,4%	1109,1%
Passifs non courants / Total bilan	4,9%	24,3%	15,0%	11,7%	8,7%	6,5%
Passifs courants / Total bilan	43,1%	17,6%	24,3%	23,5%	21,9%	21,8%
Passifs / Total bilan	47,9%	41,9%	39,3%	35,2%	30,7%	28,3%
Capitaux permanents / Total Bilan	56,9%	82,4%	75,7%	76,5%	78,1%	78,2%
Ratios de gestion						
Charges de personnel / Chiffre d'affaires	11,4%	15,1%	6,1%	6,0%	5,7%	5,8%
Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires	15,6%	15,7%	24,5%	23,8%	23,4%	22,5%
Chiffre d'affaires / Capitaux propres avant affectation	66,3%	51,6%	116,6%	117,2%	121,6%	120,2%
Ratios de Solvabilité						
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	91,4%	70,5%	80,2%	84,7%	88,8%	91,7%
Ratios de liquidité						
Ratio de liquidité générale: Actifs courants / Passifs courants	64,2%	99,9%	166,6%	187,4%	219,5%	241,0%
Ratio de liquidité réduite: (Actifs courant- Stocks) / Passifs courants	55,9%	76,2%	118,4%	126,4%	149,2%	168,4%
Ratio de liquidité immédiate: Placement et liquidité / Passifs Courants	23,4%	0,7%	0,4%	0,4%	0,2%	16,0%
Ratios de rentabilité						
ROE: Résultat net / Capitaux propres avant résultat	5,9%	4,6%	31,7%	31,7%	33,5%	31,8%
ROA: Résultat net / Total bilan	2,9%	2,6%	14,6%	15,6%	17,4%	17,3%
Résultat net / capitaux permanents	5,1%	3,1%	19,3%	20,4%	22,3%	22,1%
Marge sur coût matière /Total production	41,9%	48,3%	41,0%	39,6%	39,1%	38,0%
Résultat net/ Chiffre d'affaires	8,5%	8,6%	20,7%	20,5%	20,7%	20,1%
Autres ratios						
Délais de règlement des fournisseurs (en jours): fournisseurs et comptes rattachés x 360j /achats consommés	287	108	110	97	98	97
Délais de recouvrement clients (en jours): clients et comptes rattachés x 360j / chiffre d'affaires	127	139	131	126	125	124

7.2.5 Marge brute d'autofinancement

En mDT	2012*	2013e	2014p	2015p	2016p	2017p
Résultat net	1 420	1 591	11 791	12 538	14 147	14 391
(+) Dotation aux amortissements et aux provisions	1 425*	1 371	3 697	3 649	3 669	3 638
Marge brute d'autofinancement	2 845	2 962	15 488	16 187	17 816	18 030

(*) Au niveau des prévisions, la « quote part des subventions d'investissement » rapportée au résultat a été présentée en déduction des « dotations aux amortissements et aux provisions ».

A l'arrêté des états financiers au 31/12/2012, cette quote part était présentée au niveau de la rubrique des autres produits d'exploitation.

Pour des besoins de comparabilité, l'état de résultat relatif à l'exercice 2012 a été retraité en présentant cette quote part en déduction des « dotations aux amortissements » et ce pour un montant de 130 mDT.

7.2.6 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers prévisionnels de SOTEMAIL 2013-2017

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2013 AU 2017

Messieurs les Actionnaires de la
Société Tunisienne d'Email.SA
« SOTEMAIL »
Manzel Hayet – Zaremdine – Monastir
- Tunisie -

En notre qualité de commissaires aux comptes, nous avons examiné les informations financières prévisionnelles version mise à jour le 19 août 2013 de la société « SOTEMAIL » pour la période allant de 2013 à 2017 dans le cadre du projet d'introduction de ladite société au marché alternatif de la bourse des valeurs mobilières de Tunis, et ce conformément au règlement général de la bourse des valeurs mobilières de Tunis, nous avons l'honneur de vous présenter notre avis sur les dites informations prévisionnelles.

Les projections font apparaître les indicateurs suivants :

En KDT	2013	2014	2015	2016	2017
Revenus	18 514	57 069	61 087	68 471	71 669
Résultat net	1 591	11 791	12 538	14 147	14 391
Liquidités et Equivalents de Liquidités	74	72	73	34	60

Nous avons procédé à l'examen des données prévisionnelles et des changements opérés sur le business plan, version définitive, arrêtées par votre Conseil d'Administration du 26 août 2013, pour la période allant de 2013 à 2017 préparées par références aux normes comptables tunisiennes et ce dans le cadre du projet d'introduction de la société au marché alternatif de la bourse des valeurs mobilières de Tunis. En conséquence, ces informations financières prévisionnelles ne peuvent être utilisées à des fins autres que celles indiquées ci avant. Les prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de la Société.

Nous avons effectué notre examen selon les normes professionnelles en vigueur en matière de vérification d'informations prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses les plus plausibles retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations financières prévisionnelles ne sont pas déraisonnables, de vérifier que les informations prévisionnelles sont préparées de manière satisfaisante sur la base des hypothèses retenues et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques de la société par référence aux normes comptables tunisiennes.

Ces informations prévisionnelles ont été effectuées en prenant en considération des hypothèses de travail approuvées par le Conseil d'Administration de la Société réunis le 05 avril 2013 et le 26 août 2013.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, ces prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établies conformément aux normes généralement admises.

Nous rappelons que les projections ont été préparées sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut être pas. En conséquence, les réalisations peuvent néanmoins différer des projections de manière significative, dès lors que tous les événements ne se produiront pas toujours comme prévu.

Sfax le 30 Août 2013

CRG Audit

Chiraz DRIRA



K.B.H Audit et Conseil

Habib KALLEL



SOTEMAIL

Société Anonyme au capital de 23.000.000 Dinars divisé en 23 000 000 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées

Siège Social : Menzel Hayet- Zéramdine- 5033 Monastir- Tunisie

Tél: +216 73 610 772 / Fax : +216 73 610 778

RC : B13339 2002

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 03/06/2013

Objet social : production et commercialisation de carreaux en céramique et grés porcelaine pour le revêtement de sol et de mur ; et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielle, immobilière et mobilière se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à cet objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe qui permettrait à la société de réaliser ses objectifs et de les développer.

Offre à Prix Ferme et Placement Global de 3 200 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne de 23 000 000 dinars à 26 200 000 dinars (Nominal 1DT et prime d'émission 1,5 DT)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/04/2013

Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 30/05/2013

N° 13 - 0845 du 09 DEC. 2013
Visa du Conseil du marché financier
Notice Légale publiée au JORT n° 150 du 14/12/2013

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible N° 03 508 056 0321 046 006 77 ouvert auprès de la BNA Agence Msaken.

DEMANDE DE SOUSCRIPTION N°

OPF

Catégorie de la demande (1)

- Catégorie A :** Institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 100 actions et au maximum 600 000 actions.
- Catégorie B :** Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères, autres qu'institutionnels, sollicitant au minimum 100 actions et au maximum 131 000 actions.

Placement Global

Je soussigné

Identité du demandeur :

Nom & Prénom : (1) ... Mme... Mlle... Mr.....

Nationalité :

Pièce d'identité : (1) CIN Carte de séjour Passeport... N° Délivré le :/...../..... à

Profession/ Activité :

Adresse:

Code Postal : Pays : Tel :

Agissant pour le compte (1) :

- De moi-même
- Du mandant en qualité de :
- Tuteur et dont **copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente**
- Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont **copie en bonne et due forme est jointe à la présente**



Identité du mandant :

Mineur	Nom et Prénom:..... Date de naissance :.....
OPCVM ou Fonds Etrangers	Dénomination :..... Référence du gestionnaire Actif net sur la base duquel le nombre d'actions demandé a été calculé :..... Date de publication de la valeur liquidative y afférente :.....
Personne Physique	Nom et prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr..... Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport...N° Délivré le :..../..../... à
Personne Morale	Dénomination :..... N° du R.C :.....

Autres renseignements :

Adresse :.....

Code postal :..... Pays..... Tél.....

Nationalité :.....

Activité ou profession :.....

Demande par la présente à souscrire à (2)actions nouvelles de la société SOTEMAIL au prix de 2,5 dinars. Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du 01/01/2014.

Je reconnais avoir reçu une copie du prospectus d'Offre Publique à Prix Ferme et de Placement Global d'actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne et d'admission au marché alternatif de la cote de la bourse, et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'accepte de souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par la commission de dépouillement tout en reconnaissant avoir pris connaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait être réduite à la quantité attribuée par ladite commission. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'information dont la publication aurait influencé ma décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je verse (1)

- en espèces
 par chèque n° du tiré sur agence
 par virement en date du effectué sur mon compte n° Ouvert chez
 Agence
 La somme de (en toutes lettres)(en chiffres).....
 représentant le montant de ma demande de souscription et autorise l'intermédiaire en bourseà
 souscrire (1)
 en mes lieu et place
 aux lieu et place de mon mandant
 aux actions qui me seront attribuées par la commission de dépouillement et à accomplir les formalités correspondantes.

*Fait en double exemplaires dont un en ma possession,
 le second servant de souche*

Cachet et signature de l'intermédiaire en bourse

Tunis, le
 Signature du demandeur (3)

-
- (1) Cocher la case correspondante
 (2) Remplir la ligne appropriée
 (3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Copie

SOTEMAIL

Société Anonyme au capital de 23.000.000 Dinars divisé en 23 000 000 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées

Siège Social : Menzel Hayet- Zéramdine- 5033 Monastir- Tunisie

Tél: +216 73 610 772 / Fax : +216 73 610 778

RC : B13339 2002

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 03/06/2013

Objet social : production et commercialisation de carreaux en céramique et grés porcelaine pour le revêtement de sol et de mur ; et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielle, immobilière et mobilière se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à cet objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe qui permettrait à la société de réaliser ses objectifs et de les développer.

Offre à Prix Ferme et Placement Global de 3 200 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne de 23 000 000 dinars à 26 200 000 dinars (Nominal 1DT et prime d'émission 1,5 DT)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/04/2013

Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 30/05/2013

N° 13 - 0845 du 09 DEC. 2013
Visa du Conseil du marché financier n°
Notice Légale publiée au JORT n°150 du 14/12/2013

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible N° 03 508 056 0321 046 006 77 ouvert auprès de la BNA Agence Msaken.

DEMANDE DE SOUSCRIPTION N°

OPF

Catégorie de la demande (1)

- Catégorie A : Institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 100 actions et au maximum 600 000 actions.
- Catégorie B : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères, autres qu'institutionnels, sollicitant au minimum 100 actions et au maximum 131 000 actions.

Placement Global

Je soussigné

Identité du demandeur :

Nom & Prénom : (1) ... Mme... Mlle... Mr.....

Nationalité :.....

Pièce d'identité : (1) CIN Carte de séjour Passeport... N° Délivré le :/...../..... à

Profession/ Activité :.....

Adresse:.....

Code Postal : Pays : Tel :

Agissant pour le compte (1) :

De moi-même

Du mandant en qualité de :

Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente

Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie en bonne et due forme est jointe à la présente



Identité du mandant :

Mineur	Nom et Prénom:..... Date de naissance :.....
OPCVM ou Fonds Etrangers	Dénomination :..... Référence du gestionnaire Actif net sur la base duquel le nombre d'actions demandé a été calculé :..... Date de publication de la valeur liquidative y afférente :.....
Personne Physique	Nom et prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr..... Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport...N° Délivré le :..../..../... à
Personne Morale	Dénomination :..... N° du R.C :.....

Autres renseignements :

Adresse :.....

Code postal :..... Pays..... Tél.....

Nationalité :.....

Activité ou profession :.....

Demande par la présente à souscrire à (2)actions nouvelles de la société SOTEMAIL au prix de 2,5 dinars. Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du 01/01/2014.

Je reconnais avoir reçu une copie du prospectus d'Offre Publique à Prix Ferme et de Placement Global d'actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne et d'admission au marché alternatif de la cote de la bourse, et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'accepte de souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par la commission de dépouillement tout en reconnaissant avoir pris connaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait être réduite à la quantité attribuée par ladite commission. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'information dont la publication aurait influencé ma décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je verse (1)

- en espèces
 par chèque n° du tiré sur agence
 par virement en date du effectué sur mon compte n° Ouvert chez
 Agence
 La somme de (en toutes lettres)(en chiffres).....
 représentant le montant de ma demande de souscription et autorise l'intermédiaire en bourseà
 souscrire (1)
 en mes lieu et place
 aux lieu et place de mon mandant
 aux actions qui me seront attribuées par la commission de dépouillement et à accomplir les formalités correspondantes.

*Fait en double exemplaires dont un en ma possession,
 le second servant de souche*

Cachet et signature de l'intermédiaire en bourse

Tunis, le
 Signature du demandeur (3)

-
- (1) Cocher la case correspondante
 (2) Remplir la ligne appropriée
 (3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

SOTEMAIL

Société Anonyme au capital de 23 000 000 Dinars divisé en 23 000 000 actions
de nominal 1 dinar entièrement libérées

Siège Social : Menzel Hayet- Zéramdine- 5033 Monastir- Tunisie
Tél: +216 73 610 772 / Fax : +216 73 610 778
RC : B13339 2002

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 03/06/2013

Objet social : production et commercialisation de carreaux en céramique et grés porcelaine pour le revêtement de sol et de mur ; et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielle, immobilière et mobilière se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à cet objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe qui permettrait à la société de réaliser ses objectifs et de les développer.

Offre à Prix Ferme et Placement Global de 3 200 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne de 23 000 000 dinars à 26 200 000 dinars (Nominal 1DT et prime d'émission 1,5 DT)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/04/2013

Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 30/05/2013

N° 13 - 0845 du **09 DEC. 2013**
Visa du Conseil du marché financier n°
Notice Légale publiée au JORT n° 150 du 14/12/2013

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible N° 03 508 056 0321 046 006 77
ouvert auprès de la BNA Agence Msaken.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Etabli conformément à l'article 176 alinéa 3 nouveau du Code des Sociétés Commerciales

OPF (1)

Placement Global (1)

Je soussigné

Nom Prénom :

Représentant l'intermédiaire en bourse

RC.....Adresse.....

Agissant pour le compte des clients m'ayant chargé de la souscription pour compte, dont les identités figurent sur l'état ci-joint, dûment signé et rempli par moi-même.

Déclare souscrire à (en toutes lettres).....

(en chiffres).....actions nouvelles entièrement libérées, portant jouissance en dividende
à partir du 01/01/2014.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de la part d'un ou de certains de mes clients au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'information dont la publication aurait influencé sa ou leurs décisions de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je verse (1)

en espèces

par chèque n° du tiré sur agence

par virement en date du effectué sur notre compte n°

Ouvert chez Agence

La somme de (en toutes lettres)(en chiffres).....
représentant le montant des actions souscrites à raison de 2,5 dinars par action, soit 1 dinar de nominal majoré d'une prime d'émission de 1,5 dinar par action.

Fait en double exemplaires dont un en ma possession, le second servant de souche

Tunis, le

Signature (2)



(1) Cocher la case correspondante

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Copie

SOTEMAIL

Société Anonyme au capital de 23 000 000 Dinars divisé en 23 000 000 actions

de nominal 1 dinar entièrement libérées

Siège Social : Menzel Hayet- Zéramdine- 5033 Monastir- Tunisie

Tél: +216 73 610 772 / Fax : +216 73 610 778

RC : B13339 2002

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 03/06/2013

Objet social : production et commercialisation de carreaux en céramique et grés porcelaine pour le revêtement de sol et de mur ; et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielle, immobilière et mobilière se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à cet objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe qui permettrait à la société de réaliser ses objectifs et de les développer.

Offre à Prix Ferme et Placement Global de 3 200 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne de 23 000 000 dinars à 26 200 000 dinars (Nominal 1DT et prime d'émission 1,5 DT)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/04/2013

Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 30/05/2013

N° 13 - 0845 du 09 DEC 2013
Visa du Conseil du marché financier n°
Notice Légale publiée au JORT n° 150 du 14/12/2013

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible N° 03 508 056 0321 046 006 77 ouvert auprès de la BNA Agence Msaken.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Etabli conformément à l'article 176 alinéa 3 nouveau du Code des Sociétés Commerciales

OPF (1)

Placement Global (1)

Je soussigné

Nom Prénom :

Représentant l'intermédiaire en bourse

RC.....Adresse.....

Agissant pour le compte des clients m'ayant chargé de la souscription pour compte, dont les identités figurent sur l'état ci-joint, dûment signé et rempli par moi-même.

Déclare souscrire à (en toutes lettres).....

(en chiffres).....actions nouvelles entièrement libérées, portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2014.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de la part d'un ou de certains de mes clients au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'information dont la publication aurait influencé sa ou leurs décisions de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je verse (1)

en espèces
 par chèque n° du tiré suragence
 par virement en date du effectué sur notre compte n°

Ouvert chez Agence

La somme de (en toutes lettres)(en chiffres).....

représentant le montant des actions souscrites à raison de 2,5 dinars par action, soit 1 dinar de nominal majoré d'une prime d'émission de 1,5 dinar par action.

Fait en double exemplaires dont un en ma possession, le second servant de souche

Tunis, le

Signature (2)



- (1) Cocher la case correspondante
(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

ETAT DES SOUSCRIPTEURS

Intermédiaire en Bourse.....

Banque

Utiliser les abréviations suivantes :

(1) PP : Personnes Physique

PM : Personne Morale

F : Fonds

(2) CIN : Carte d'Identité Nationale

DN : Date de Naissance

RC : Registre de Commerce

Au : Autres (à préciser)

Tunis le

Cachet et signature

ANNEXE : LISTE DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE

 <p>AFC - Arab Financial Consultants Président Directeur Général : Youssef KORTOBI 4.Rue 7036 Menzah IV Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 238 019 / 71 231 938 / 71 754 720 Fax : 71 234 672 Email : afc@afc.fin.tn Web : www.afc.com.tn</p>
 <p>AI - Amen Invest Président Directeur Général : Abdelaziz HAMMAMI 9 Rue du Lac NEUCHATEL - Les Berges du Lac - 1053 Tunis Capital social : 2 M.DT</p>	<p>Tél : 71 965 410 / 71 965 400 Fax : 71 965 426 Email : marche@ameninvest.com.tn Web : www.ameninvest.com</p>
 <p>ATI - Attijari Intermédiation Directeur Général : Fethi MZALI Immeuble Fekih, rue des Iacs de Mazurie, 1053 Les Berges du Lac. Capital social : 5 M.DT</p>	<p>Tél : 71 861 461 / 71 861 184 / 71 861 880 / 71 108 900 Fax : 71 860 346 / 71 862 964 Email : attijari.intermediation@attijaribank.com.tn Web :</p>
 <p>AXIS - AXIS Capital Bourse Directeur Général : Ferid BEN BRAHIM 67, Avenue Mohamed V, 1002 Tunis. Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 901 250 Fax : 71 904 522 Email : contact@axiscapital.com.tn Web : www.axiscapital.com.tn</p>
 <p>BEST - BEST Invest Directeur Général : Abdallah DAY 45, rue de Japon, Immeuble Millénium, Bloc A, 2ème étage. Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 905 831 / 71 951 726 Fax : 71 903 513 Email : best.invest@planet.tn Web : www.bestinvest.com.tn</p>
 <p>BIATCAPITAL Président Directeur Général : Mourad LADJIMI Boulevard principal-Angle Rue Turkana et Rue de Malawi Les Berges du Lac Tunis Capital social : 3 M.DT</p>	<p>Tél : 71 138 508 -71 138 5 01 Fax : 71 965 772 Email : contact@biatcapital.com Web : www.biatcapital.com</p>
 <p>BNAC - BNA Capitaux Directeur Général : Kamel GUESMI Complexe Le Banquier Avenue Tahar Haddad Les Berges Du Lac 1053 Tunis Capital social : 5 M.DT</p>	<p>Tél : 71 139 500 Fax : 71 860 189 Email : bna.capitaux@planet.tn Web : www.bnacapitaux.com.tn</p>
 <p>CCF - Cofib Capital Finance Directeur Général : Karim ABDELKAFI 25, Rue Docteur Calmette Cité Mahrajène-1002 Tunis Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 846 225 / 71 840 253 Fax : 71 848 517 / 71 843 778 Email : commercial@capfinance.com.tn Web : www.capfinance.com.tn</p>
 <p>CGF - Compagnie Gestion et Finance Directeur Général : Khaled ZRIBI Immeuble GAT 1er Etage 92-94 Av Hédi Chaker 1002 Tunis Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 788 870 / 71 788 280 / 71 782 606 Fax : 71 798 314 Email : Web : www.cgf.com.tn</p>
 <p>CGI - Compagnie Générale d'Investissement Directeur Général : Mehdi BECH-HAMBA 16, Avenue Jean Jaures, 1000 Tunis. Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 252 044 Fax : 71 252 024 Email : cgi.bo@cgi.com.tn Web : www.cgi.com.tn</p>
 <p>FINACorp - Finance & Investment in North Africa Directeur Général : Noureddine JEBENIANI Rue Lac Loch Ness, Les Berges du Lac, 1053 Tunis. Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 860 822 Fax : 71 860 749 Email : direct@finacorp.net Web : www.finacorp.net</p>
 <p>MAC - MACSA Président Directeur Général : Mohamed Abdelwaheb Chérif Green Center, Bloc C 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053 Tunis. Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 964 102 Fax : 71 960 959 Email : macsa@qnet.tn Web : www.macsa.com.tn</p>
 <p>MAXULA - Société Maxula Bourse Président Directeur Général : Raouf AOUDI Centre Nawres Bureau B.22 Berges du Lac, 1053 Tunis. Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 960 292 / 71 960 391 Fax : 71 960 565 Email : maxulabourse@topnet.tn Web : www.maxulabourse.com.tn</p>
 <p>MCP - Mena Capital Partners Directeur Général : Khalil Ben Ammar 05 bis rue du lac de Tiberlade, 1053 les berges du lac- Tunis Capital social : 3 M.DT</p>	<p>Tél : 71 862 328 / 71 961 486 Fax : 71 961 471 Email : contact@menacp.net Web : www.menacp.net</p>

 <p>SBT - Société de Bourse de Tunisie Directeur Général : Khaled SAHLI Place 7 Novembre, 1001 Tunis. Capital social : 1 M.DT</p>	<p>SCIF - Société de Conseil et d'Intermédiaition Financière Directeur Général : Jamel HAJJEM 11, Avenue Abderrahmane Azzam, Complexe Kheireddine Pacha, Bloc A, Appt. A 11, 1071 Tunis. Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 125 500 Fax : 71 125 484 Email : khaled.sahl@bt.com.tn Web :</p>
	<p>SIFIB - SIFIB-BH Directeur Général : Lamine REZGUI Immeuble Assurances SALIM - Lotissement AFH/BC5 Bloc B 3ème étage - Centre Urbain Nord - 1002 Tunis Capital social : 3 M.DT</p>	<p>Tél : 71 860 521 / 71 860 541 Fax : 71 860 665 Email : scif@scif.com.tn Web : www.scif.com.tn</p>
	<p>SOFIGES - Société Financière de Gestion Président Directeur Général : Salwa MOUSCOU 34, Rue Hedi Karray, 1080 Tunis. Capital social : 6.5 M.DT</p>	<p>Tél : 71 717 510 Fax : 71 718 450 Email : sofiges@sofiges.com.tn Web :</p>
	<p>TSI - Tuniso-Séoudienne d'Intermédiation Directeur Général : Hafedh SBAA Adresse: 32, Rue Hédi Karray Imm.STUSID BANK- 4 Etage - Cité Mahragène-1082 Tunis. Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 751 277 Fax : 71 753 079 Email : tsi@tsi.fin.tn Web : www.tsi.tn</p>
	<p>TVAL - Tunisie Valeurs Directeur Général : Fadhel ABDELKEFI Immeuble Integra-Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène Capital social : 5 M.DT</p>	<p>Tél : 71 189 600 / 71 789 630 Fax : 71 189 325 Email : mail@tunisievaleurs.com Web : www.tunisievaleurs.com</p>
	<p>UBCI FINANCE - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie Finance Directeur Général : Aness SANDLI 3, Rue Jenner, Place d'Afrique, 1002 Tunis Belvédère. Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 848 230 Fax : 71 840 557 Email : hammadi.mokdadi@bnpparibas.com Web :</p>
	<p>UFI - Union Financière Président Directeur Général : Nabil SASSI Boulevard 7 Novembre, Imm. Maghrébia Tour A, 4ème étage 1080 Tunis. Capital social : 5 M.DT</p>	<p>Tél : 71 941 385 Fax : 71 940 533 Email : ufi@planet.tn Web : www.ufi.com.tn</p>
	<p>UIB Finance - UIB Finance Directeur Général : Ali MELLOULI Immeuble « les reflets du lac », Rue du lac Turkana, 1053 les berges du lac Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 219 115 Fax : 71 219 478 Email : contact@uibfinance.com.tn Web :</p>